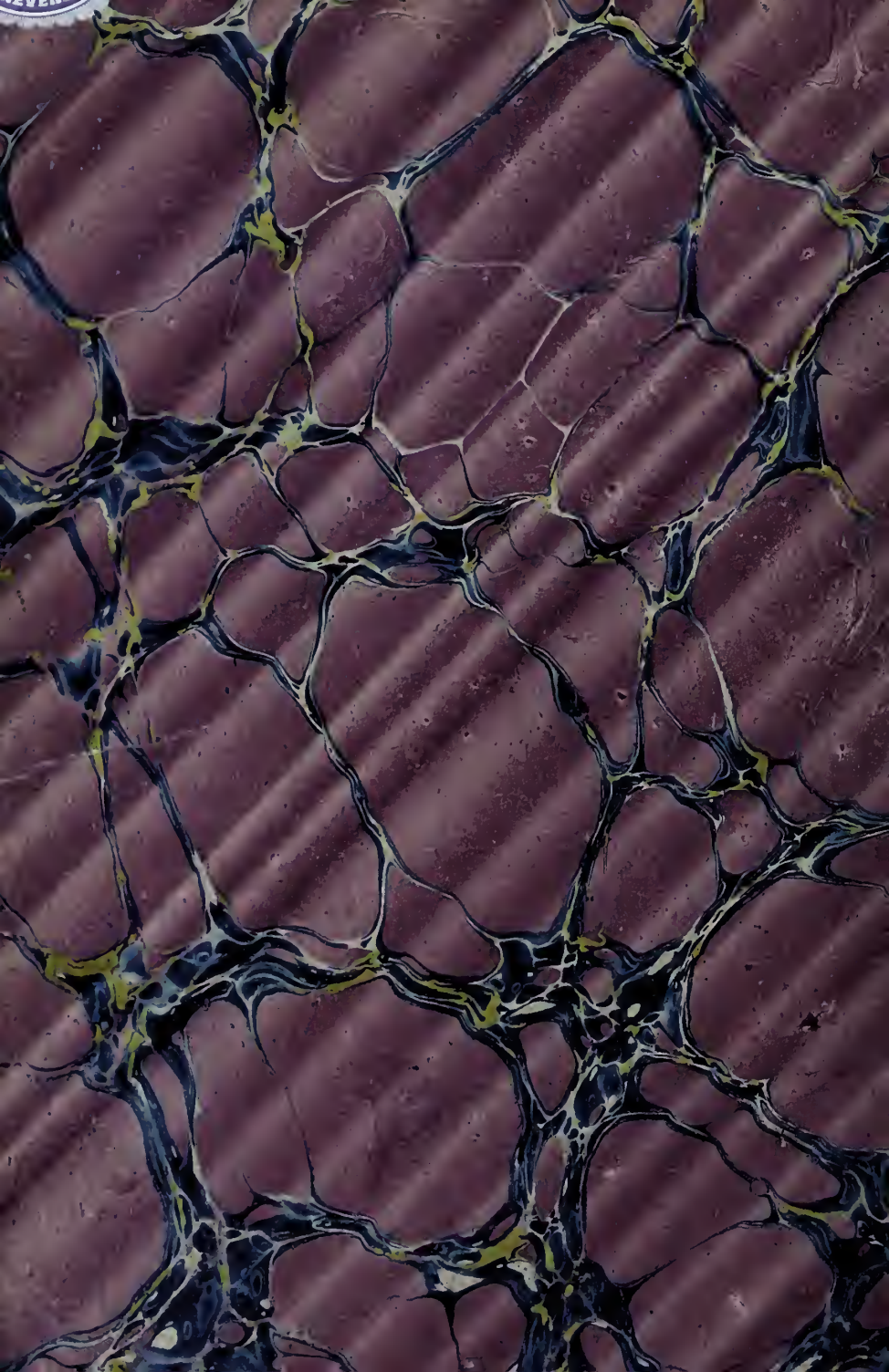

OK/MA
t140

A MES ENFANTS

Le devoir accompli est une satisfaction.

Digitized by the Internet Archive
in 2016 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/violletleducetal00mass

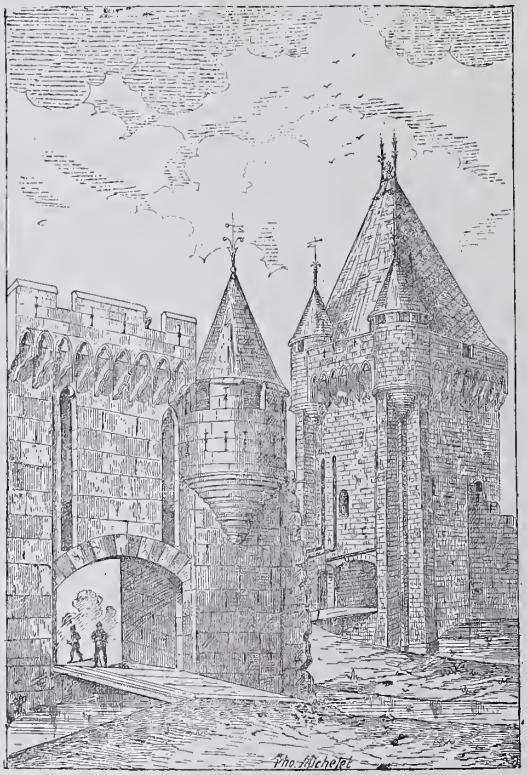

Porte du Croux

restituée

VIOLLET-LE-DUC

ET

ALPHAND

AU SIÈGE DE PARIS

PAR

MASSILLON ROUVET

Secrétaire de VIOLLET-LE-DUC pendant le Siège de Paris

1870-1871

PARIS

LIBRAIRIES-IMPRIMERIES RÉUNIES

Ancienne Maison MOREL

2, Rue Mignon.

BIOGRAPHIE

DE

VIOLLET-LE-DUC ET ALPHAND

VIOLLET-LE-DUC

Viollet-le-Duc (Eugène-Emmanuel), né à Paris, le 27 janvier 1814; mort à Lauzanne, à son chalet « la Vedette, » le 17 septembre 1879. Il était grand-croix de la Légion d'Honneur.

*
* *

Dans ses *Entretiens sur l'Architecture*, Viollet-le-Duc nous donne un côté typique de son enfance: c'est la description de l'une des formes par lesquelles l'art agit sur l'esprit, et l'anecdote suivante est l'exemple qu'il prend sur lui-même :

« Il m'est resté, dit-il, le souvenir d'une émotion d'enfant très vive et encore fraîche, aujourd'hui, dans mon esprit, bien que le fait en question ait dû me frapper à un âge dont on ne garde que des souvenirs très vagues.

« On me confiait souvent à un vieux domestique qui me menait promener où sa fantaisie le conduisait. Un jour, il me fit entrer dans l'église Notre-Dame, il me portait dans ses bras, car la foule était grande.

« La cathédrale était tendue de noir. Mes regards se fixèrent sur les vitraux de la rose méridionale à travers laquelle passaient les rayons du soleil, colorés des nuances les plus éclatantes. Je vois encore la place où nous étions arrêtés par la foule. Tout à coup, les grandes orgues se

firent entendre; pour moi, c'était la rose que j'avais devant les yeux qui chantait.

« Mon vieux guide voulut en vain me détromper; sous cette impression de plus en plus vive, puisque j'en venais, dans mon imagination, à croire que tel panneau de vitraux produisait des sons graves, tel autre des sons aigus, je fus saisi d'une si belle terreur qu'il fallut me faire sortir (1). »

Ne vient-il pas de se décrire, de donner son tempérament par cette seule impression ? Et c'est sous ces auspices que cet enfant sera architecte.

Mais, pour être architecte, il ne s'agit pas que d'avoir des impressions, il les faut pratiques, car l'exécution les traduit.

Ces impressions, Viollet-le-Duc les possède au suprême degré et les traduit avec un talent de dessinateur hors ligne. Qui n'a connu cette prodigieuse facilité de dessin qu'il avait? Et quel est l'artiste qui n'a été stupéfait de sa rapidité d'exécution ? Ce sont les graveurs Sauvageot et Gaucherel, c'est le grand peintre Gérôme qui, dessinant avec Viollet-le-Duc, disaient : « A peine avions-nous envisagé notre sujet et étions-nous prêts à commencer, que Viollet-le-Duc venait vers nous, son album ouvert, son dessin précis, correct, poussé, achevé, et nous disait : « Avez-vous vu ce coin comme moi ? » « Alors, disait Gérôme, nous fermions nos albums sans avoir donné un coup de crayon et nous cherchions un autre site où la même scène se renouvelait. »

« Le dessin, nous dit Viollet-le-Duc, dans sa *Réponse à M. Vitet* (page 40), est autre chose que le maniement du crayon et la représentation matérielle des formes et des corps; c'est la pensée, la conception, le caractère. Et plus loin : « Il n'y a qu'une méthode pour apprendre à dessiner : apprendre à voir la nature, apprendre à la voir sous un aspect plus élevé, apprendre à choisir, contracter l'habitude de graver dans son cerveau ce que l'on a observé et rendre

(1) *Entretiens*, T. I, p. 22.

sa main assez docile pour reproduire sur le tableau cette empreinte qui s'est faite par l'observation. Si l'on passe à la pratique, il n'y a de même qu'une méthode, continue Viollet-le-Duc : c'est de développer le sens observateur de l'élève, d'ouvrir son intelligence au spectacle toujours nouveau de la nature, d'analyser les apparences qu'elle présente, de décomposer les ensembles qu'elle fournit, d'en faire étudier les détails séparément, mais en insistant sur leur place et sur leur valeur relative. Faire que, par l'exercice, le dessin devienne un moyen de traduction constante de la pensée ou de l'impression, comme la parole ou la plume le deviennent pour l'orateur et l'homme de lettres. »

Voilà comment Viollet-le-Duc comprenait et pratiquait le dessin. Nous avons eu souvent l'honneur de lui voir mettre ses conseils en pratique; à ce moment, il continuait la publication du *Dictionnaire du Mobilier*, interrompue par la guerre, et dessinait à l'envers, du premier coup, les merveilleuses gravures sur les bois mêmes, que le graveur emportait pour les creuser.

Il n'avait devant lui ni croquis, ni dessins préparatoires; c'était sans hésitation, sans repentir — le léger enduit blanc recouvrant les bois n'aurait pas permis un long grattage — que le dessin était exécuté. Les grandes lignes d'abord et successivement les détails avec les ombres et leur valeur. L'artiste, sans fatigue, semblait s'amuser en dessinant.

Les yeux rivés sur la pointe de son crayon, je n'osais respirer; j'étais ébloui de cette facilité et c'était toujours avec un nouveau plaisir que je le revoyais dessiner.

Un jour, ému plus que de coutume de cette facilité,— il dessinait la planche 8 du tome V (1),— je lui fis part de mes sentiments et lui demandai comment il pouvait, sans croquis

(1) P. 460, *Dictionnaire du Mobilier*.

ni modèle, faire des dessins aussi exacts, aussi fermes et d'une valeur de tons si bien comprise. Cela me confond, lui dis-je.

« Quand vous voulez, me répondit-il, dessiner quelque chose, vous y pensez, je suppose, et, dans votre cerveau, il se fait une image fort nette de ce que vous désirez. Eh bien! lorsque vous la tenez, cette image, qu'y a-t-il de difficile de la ramener à la pointe de votre crayon et d'en suivre les contours et les ombres ? »

« Mais, lui dis-je, vous calquez alors, ou vous dessinez à la chambre claire. »

« Vous l'avez dit, la chambre claire, c'est le cerveau, c'est la conception avant le dessin. »

Il ne s'était pas arrêté de dessiner en me donnant cette explication, sauf pour regarder dans l'espace l'image fugitive et me faire le mouvement de la ramener à la pointe de son crayon, qui continuait sa planche et, une demi-heure après avoir commencé, le dessin était prêt pour la gravure.

Voilà Viollet-le-Duc dessinateur, observateur, créateur ; artiste, en un mot, dans la plus large acception du mot.

*
* *

Doué de ces qualités, on le voit, jeune homme, parcourant à pied, avec un mince bagage, son album et son crayon : l'Italie, l'Espagne, le Portugal, l'Allemagne, etc., etc., mais surtout la France.

Pas une commune, pas un bourg, pas même une ferme curieuse où il ne soit passé, où il n'ait dessiné : là, une console ou un chapiteau, ici, une corniche, une frise ou un bas-relief ; plus loin, une croix, une ruine ou un ensemble ; à ces croquis si fermes et si clairs, il joignait des notes écrites et la date. Puis, rentré chez lui, après chaque voyage, il faisait subir un classement méthodique à cette moisson artistique.

Qu'en ferait-il ? il ne s'en inquiétait pas ; il voulait étu-

dier sur nature, il voulait comparer, il voulait raisonner son art, et pour le raisonner et le comprendre, il lui fallait des exemples, et le plus possible.

Ce travail d'analyse lui dévoila nos diverses écoles françaises d'architecture, leur délimitation, leur caractère, les règles de leur construction et de leur décoration, et donna naissance à cette publication, encore unique, le *Dictionnaire raisonné de l'Architecture française*. Ce monument élevé à notre art national, art méconnu, malmené jusque-là, méprisé par le mot légendaire et impropre de *gothique*, c'est-à-dire de barbare.

Viollet-le-Duc fait connaître ainsi l'histoire de France, par l'architecture civile, religieuse et militaire.

*
* *

C'est aussi l'apôtre, le maître, l'homme de génie qui se révèle. De partout alors, ceux qui ont suivi ses travaux se pressent sur ses pas ; des architectes éminents, ses contemporains et ses amis, ayant passé l'âge où l'on peut s'appeler élève, s'inscrivent cependant sous ce nom. Avec lui, les déductions amphigouriques, même pour les architectes, deviennent claires, précises, faciles à comprendre par les gens du monde. Ce n'est pas seulement l'architecte ou l'archéologue qui comprend et qui possède l'un des 30,000 exemplaires du *Dictionnaire*, c'est aussi le savant, le propriétaire : le public, en un mot. Causer architecture et construction n'est plus réservé aux gens spéciaux, c'est à tous qu'il va être permis d'en parler.

*
* *

Quel élan aussi pour obliger Viollet-le-Duc à enseigner son art ; sauf l'Académie des Beaux-Arts, tous le sollicitent.

Mais ici une lutte sourde s'engage contre le maître par ceux de ses confrères qui ne le suivent pas. On le classe,

on le parque ; il est architecte *gothique* ; il veut enseigner le *gothique*, il veut nous ramener à cet art barbare.

Les élèves de ces architectes académiques épousent la querelle de leurs maîtres et lui jettent des sous à son premier cours. La chaire n'aura été occupée qu'une fois; mais, grâce à cette opposition, le cours deviendra bien plus large, bien plus complet; ce ne sera plus aux jeunes architectes qu'il s'adressera, ce sera au public, par ses *Entretiens sur l'Architecture*, et le public l'admirera.

« J'aime l'étude, dit-il, et je déteste le bruit (1). » Et plus loin : « *Examinez toutes choses*, a dit saint Paul, *et retenez ce qui est bon*. Voilà ma devise, et j'y serai fidèle. Ceux qui ne me connaissent pas ont pu attaquer ce qu'ils me font l'honneur d'appeler mes doctrines. Je ne répondrai que par mon enseignement ; s'il reste, on ne s'inquiétera guère, d'ici à quelque temps, des critiques anticipées dont il a pu être l'objet, de ces *procès de tendance* que l'on me fait.

« S'il doit tomber dans l'oubli, comme tant d'autres choses, à quoi bon répondre à des attaques dirigées contre une doctrine dont personne ne gardera le souvenir ? »

Pourtant, deux réponses, contenues dans deux brochures, furent faites pour réfuter ces critiques intéressées, dont l'une destinée à M. Vitet, l'éminent académicien. Mais passons.

Cet enseignement, pour les contradicteurs, était *révolutionnaire*, *radical ;* malgré cela, ou peut-être à cause de cela, le maître s'impose : le sillon, largement ouvert par lui, devient le lit d'un torrent impétueux.

*
* *

Nous ne saurions dire si Viollet-le-Duc a plutôt excellé dans ses créations architecturales, si originales, si sincères,

(1) *Entretiens sur l'Architecture*, Préface.

raisonnées et géniales, que dans ses restaurations qui, aux yeux du public, restent au-dessus de tout éloge.

Cela se comprend, d'ailleurs : le public ne peut juger que de l'exécution. Les hommes techniques, qui auraient pu l'apprécier autrement, sont encore trop près de sa mort pour l'exalter ; ce jour viendra sûrement, nous n'en doutons pas. L'œuvre survivra à l'homme ; elle restera comme la renaissance d'un art engourdi depuis de longues années.

Les restaurations si admirées sont trop nombreuses pour les citer toutes. Notons cependant la première qu'il exécuta : l'église de Vézelay. Il y débuta avec une sûreté prodigieuse et eut une éclatante réussite. Puis Notre-Dame de Paris, où des difficultés sans nombre pouvaient occuper la vie entière d'un architecte, fut restaurée avec un bonheur et une activité qui étonnèrent ses contemporains. Pierrefonds, informe monceau de ruines, émergeant des broussailles, fut deviné, retrouvé, relevé, ressuscité sous les terres nivelées recouvrant ses murs. Les remparts de Carcassonne, ceux d'Avignon ; la cathédrale de Reims, la reine des cathédrales françaises, les cathédrales de Saint-Denis, de Saint-Cernin de Toulouse, de Clermont-Ferrand, et vingt autres travaux sont menés de front par lui seul ; car il faisait seul ses dessins, ses appareils, ses détails, ses cartons de peintures. Point de bureaux pleins de dessinateurs ni de commis !

A chaque monument en cours d'exercice, il passait quelques jours pendant lesquels il dessinait ce que demandait le besoin des travaux ; chaque sculpteur recevait son dessin précis, coté, arrêté de tous points, et le décorateur sa maquette. Une fois les explications données et comprises, il recommençait sur un autre chantier.

Rentré chez lui, il dessinait les bois de ses publications, ses merveilleuses compositions d'orfèvrerie, comme l'autel de la cathédrale de Clermont-Ferrand ; il composait ses écrits clairs, vivants et attrayants ; il faisait ses tournées d'inspecteur général des Edifices diocésains et ses rapports à la commission des Monuments historiques. Et, pendant dix

ans, il a préparé et fait ses cours de composition à l'*Ecole nationale de dessin*.

*
* *

Viollet-le-Duc ne s'est pas contenté d'être architecte et artiste, il a été conférencier, publiciste estimé et vulgarisateur agréable à lire.

Faut-il citer ses publications créées pour la jeunesse, livres charmants et pleins de savoir : c'est l'*Habitation humaine* où, avec une large vue philosophique, il fait défiler devant nous la construction de tous les peuples avec ses principes et ses types; c'est l'*Histoire d'une Maison*, récit plein de conseils pratiques; celle de l'*Hôtel de Ville et d'une Cathédrale* où se déroule la lutte pour les franchises municipales à travers les transformations typiques de ces édifices en France; c'est celle d'*une Forteresse*, architecture militaire d'attaque et de défense, les armes et engins oubliés, mais où la science moderne et les théories d'avenir sont, de nos jours, encore utiles à consulter pour nos frontières menacées; c'est l'*Histoire d'un Dessinateur*, l'Emile de l'enseignement des arts industriels, avec des dessins artistiques finement rendus.

Mais la théorie ne va pas seule, pour lui, dans le domaine militaire.

Que n'a-t-il pas fait au siège de Paris ? Ce côté, ignoré de tous, nous le développons dans notre livre; ce ne sera pas la plus mince besogne et la moins périlleuse.

Le Mont-Blanc a excité sa curiosité et ses études. Voici une phrase que nous lui empruntons. N'est-elle pas une prophétie contre lui-même, car rien ne nous enlèvera de la pensée que ces excursions répétées, à 50 degrés de différence, ont avancé le fatal dénouement :

« Dans ces vastes laboratoires supérieurs, l'homme est un intrus. Tout ce qui l'entoure semble lui dire : « Que « viens-tu faire ici ? Retourne à tes champs, à tes rivières,

« à tes vallées, tu es fait pour y vivre ; sinon, ne t'en prends « qu'à toi s'il t'arrive malheur. Dans ces hautes régions, « nous obéissons à des lois trop impérieuses pour toi, « chétif ! Va élever des digues le long des fleuves, des « barrages pour retenir les eaux des ruisseaux ; jette des « promontoires de pierre sur les côtes ; perce la base des « montagnes pour passer aisément d'une vallée dans une « autre. Va, tout cela t'est permis. Ici tu n'es rien, tu ne « peux rien, laisse-nous (1). »

*
* *

Tout peint Viollet-le-Duc : son enfance aux vitraux chantants ; son adolescence observatrice ; jeune homme, courant dans le continent entier, dessinant et prenant des notes, surtout en France ; homme, sortant de toutes pièces cinq ou six siècles d'architecture, les coordonnant, les reliant les uns aux autres, sans secousse, sans heurt, déduisant des principes immuables et inconnus jusque-là. Du même coup découvrant des engins ignorés, des armures oubliées, et, avec quelques oripeaux tirés des sépulcres, avec des manuscrits presque indéchiffrables et des fabliaux, ressuscitant la société avec ses us et coutumes. Les guerres, leurs mœurs, leurs défenses et leurs travaux d'approche défilent comme ces mille légendes si naïves, si poétiques, que le *maître des œuvres modernes* fait revivre par des bas-reliefs en pierre, admirables de synthèse. Et, s'il est besoin, il créera une légende pour faire connaître l'éducation d'un prince au XIVe siècle, ou composera la *Fable du Renard et de la Poule*, cette scène si simple, si bien rendue par le pinceau du maître avant d'être reproduite en pierre.

Ses compositions ? Faut-il seulement citer cette flèche de Notre-Dame de Paris, si admirable de construction et d'élégance que la décrire serait rééditer un de ces contes des *Mille et une Nuits*, mais un conte vrai, exécuté ?

(1) *Le Mont-Blanc*, Préface.

Tout nous le donne comme un homme hors ligne, incomparable. Sa science novatrice découle surtout de sa parfaite connaissance des styles et des origines de construction de tous les peuples.

Combien de fois, avec des projets, avons-nous eu la joie de lui voir développer ses théories si simples, si claires sur les styles. Il n'en patronait aucun, mais savait, pour tous, vous donner le caractère saillant, le guide philosophique impeccable, qui vous servait de jalon infaillible.

Viollet-le-Duc, au milieu de ses travaux de construction, de ses recherches, de ses écrits, des luttes constantes, de son Inspection générale des Edifices diocésains, de ses remarquables travaux aux Monuments historiques, recevait, chaque matin, ses confrères, des artistes, des ingénieurs, des entrepreneurs, des industriels, des inventeurs, qui le consultaient et qu'il voyait souvent pour la première fois ; par ses conseils et des croquis pleins d'à-propos, il leur facilitait leur tâche.

Le conseil municipal de Paris, qui le comptait parmi ses membres, savait apprécier ses rapports nourris, pratiques, précis, et le nommait son rapporteur chaque fois qu'il le pouvait ; et, comme pour ses Etudes géologiques sur le Mont-Blanc, personne autre que lui n'y mettait la main ; sa prodigieuse fécondité, son habileté, sa puissance de travail lui faisaient tout mener de front. On est vraiment confondu et on comprend que le novateur ait ouvert *seul* une voie qui n'est encore qu'à ses débuts, mais qui gagnera, l'enseignement amenant une révolution dans l'art de construire.

Cette révolution est nettement établie dans ses *Entretiens sur l'Architecture*. Dans le premier volume, il fait une revue des constructions de chaque race, et, dans le deuxième, prenant l'essence des principes, il dégage des conceptions neuves pleines d'originalité et de bon sens pratique.

Je n'avais pas l'honneur de connaître Viollet-le-Duc lorsque quelques feuillets du deuxième volume sur la serrurerie me tombèrent sous les yeux. Je les lus plus de dix

fois de suite, émerveillé d'entendre, de comprendre clairement, pour la première fois, un langage limpide où le bon sens et la raison dictaient des lois.

Cet enseignement est d'ailleurs l'opposé de celui en vigueur jusque-là, dont le point de départ est la fantaisie ; ce dernier, selon Viollet-le-Duc « n'est que l'apanage des époques de décadence. » Celui qu'il enseignait part d'un principe opposé : « Satisfaire les besoins, se conformer aux exigences économiques et sociales du milieu dans lequel on construit, c'est-à-dire qu'on peut faire de l'art avec les ressources du pays, quelles qu'elles soient; pour cela, employer judicieusement les matériaux, ne faire découler la décoration que de la structure, laquelle est toujours vraie, sincère. Si vous employez du fer, du bois, du marbre, des moellons, ne les dissimulez pas ; si vous ajoutez de la sculpture, qu'elle soit motivée pour la place et l'emploi ; revendiquer la logique et la raison, rendre plus intime la structure et la forme, sont des principes qu'il ne faut jamais perdre de vue. »

Que de fois nous a-t-il répété, quand nous le consultions, des vérités comme celles-ci : « Le bois, qui a des fibres, des filaments droits, ne peut être découpé en cintre, ou sa résistance est annulée. La sculpture sur métal permet une plus grande finesse que sur le marbre ou la pierre moins résistants. Ces principes, vous le verrez par l'étude des constructions du moyen-âge en France, sont immuables, universels. Avec eux, faites du russe, de l'égyptien, du grec, du romain, etc., etc. »

D'ailleurs, l'œuvre maîtresse de cet enseignement sera le Musée du Trocadéro, la création et la dernière œuvre posthume de Viollet-le-Duc. Réunir les plus belles œuvres grecques et romaines, les placer à côté des œuvres françaises, aux époques correspondantes à leur développement, et, loin que ces dernières perdent à la comparaison, que ce soit le contraire qui se produise. C'était plus qu'une révélation, c'était audacieusement remonter le courant des choses

admises et non discutées, c'était faire remonter les fleuves à leurs sources.

Il ne fallait pas se contenter de dessins ou de photographies, qu'on accusait d'inexactitude, il fallait avoir les objets, les monuments en nature. C'est le rêve réalisé aujourd'hui où l'architecture française, d'un seul coup, reprend le premier rang.

Non seulement l'enseignement est pratique, mais encore il s'en dégage un sentiment de patriotisme dont Viollet-le-Duc était pénétré et qu'il était seul capable de réaliser.

C'est ainsi qu'il faut envisager l'œuvre de Viollet-le-Duc, et nous ne croyons pas qu'il soit possible de l'interpréter dans un autre sens.

ALPHAND[1]

ALPHAND (Jean-Charles-Adolphe), né à Grenoble (Isère), le 26 octobre 1817, mort à Paris, le 6 décembre 1891.

*
* *

M. Alphand entra, en 1835, à l'Ecole Polytechnique, d'où il sortit, deux ans après, élève ingénieur des Ponts et Chaussées.

En 1839, il est envoyé à Bordeaux : il y dirigea pendant quinze années, avec le titre d'ingénieur ordinaire, les services des ports maritimes, du chemin de fer et des travaux des landes de Gascogne. Il fut chargé, en outre, de la construction de la rade de Bordeaux, d'un quai vertical permettant aux navires du plus gros tonnage d'opérer à terre leur chargement et leur débarquement.

C'est au mois de novembre 1854 que M. Haussmann, alors préfet de la Seine, appela M. Alphand comme ingénieur en chef des Promenades et Plantations. Il fut chargé, successivement, des embellissements de la Ville de Paris et des services de l'éclairage, des concessions sur la voie publique et du contrôle des voitures.

Sous sa direction ont été créés ou aménagés : le bois de Boulogne (1838), le parc Monceau (1862), le boulevard Richard-Lenoir (1863), le bois de Vincennes (1864), l'avenue

(1) Cette biographie a été faite pour le jour de ses funérailles. Elle désigne suffisamment les admirables qualités du *Directeur des travaux de Paris.*

de l'Observatoire (1867), le parc des Buttes-Chaumont (1869), puis l'avenue du bois de Boulogne, le parc Montsouris et les nombreux squares qui ornent les places publiques. On lui doit également la création des pépinières et des serres de la Ville.

*
* *

M. Alphand fut nommé, en 1871, directeur des travaux de Paris ; il réunit sous son autorité : les services de la voie publique, des promenades et plantations, de la voirie, de l'architecture, du plan de Paris et des travaux du département de la Seine. Le 3 mai 1875, il est nommé inspecteur des Ponts et Chaussées de 1re classe ; en 1878, il joint à ses attributions la direction des eaux et égouts laissée vacante par la mort de M. Belgrand.

Depuis vingt ans, les grands travaux n'ont pas été interrompus un instant : l'avenue de l'Opéra, l'avenue Parmentier, la place d'Italie, la rue de Tolbiac, le boulevard Saint-Germain, la transformation du quartier latin avec la rue Monge et la rue des Ecoles, le quartier Marbeuf reconstruit en entier, la rue et le pont Caulaincourt, l'avenue de la République ; son œuvre est immense.

*
* *

M. Alphand prit la plus grande part aux expositions universelles de 1867 et 1878, et surtout à celle de 1889, qui, on peut le dire, est son triomphe.

Lors de l'Exposition de 1867, il fut chargé de l'importante opération du nivellement du Trocadéro dont il employa les terres à remblayer le Champ de Mars. Plus tard, les pelouses établies sur les pentes du Trocadéro furent remplacées par des jardins anglais qui ont fait place aux constructions élevées pour l'Exposition de 1878.

La dernière création à laquelle il ait mis la main est la transformation en square des terrains du Champ de Mars ;

cette plaine de sable s'est métamorphosée en une promenade ravissante, à laquelle on a donné le nom de Champs-Elysées de la rive gauche.

*
* *

Là ne se borna pas son rôle; pendant la guerre (1870-71), M. Alphand fut chargé d'organiser la *Légion du génie* de la garde nationale de Paris, dont il fut nommé colonel par le gouvernement de la Défense nationale. Il dirigea, en cette qualité, les travaux de mise en défense de l'enceinte fortifiée, et construisit des ouvrages avancés, tels que ceux de la bouche de la Marne, de Champigny, de Drancy et Montretout.

*
* *

M. Alphand, qui pendant sa résidence à Bordeaux avait fait partie du conseil municipal de cette ville, fut élu membre du conseil général pour le canton de Coutras, et réélu jusqu'à la fin de l'Empire. Depuis la proclamation de la République, M. Alphand ne remplit plus aucune fonction élective.

Il lui eût été facile d'entrer au Parlement et d'être ministre; il déclina toutes les offres qui lui furent faites à ce sujet, il répondait toujours : « La fonction de ministre ne me grandirait point; je préfère continuer à diriger les travaux de la Ville de Paris. »

*
* *

M. Alphand avait été nommé :

Chevalier de la Légion d'honneur en 1852.

Officier (inauguration du boulevard Voltaire) en 1862.

Commandeur (Exposition universelle) en 1867.

Grand officier (doyen des inspecteurs généraux des Ponts et Chaussées) en 1882.

Grand-croix de la Légion d'honneur (Exposition universelle de 1889).

* * *

Non seulement M. Alphand fut un ingénieur éminent, mais aussi un orateur de premier ordre ; les discussions auxquelles il a pris part à l'Hôtel de Ville, le prouvent surabondamment. C'était, de plus, un écrivain distingué ; il est l'auteur d'un grand ouvrage intitulé : *Les Promenades de Paris*, qui contient une étude historique sur les jardins, depuis l'ancienne Egypte et la Chine jusqu'à nos jours ; il a publié également un livre descriptif sous le titre de *Arboretum et Fleurisis de la Ville de Paris* et, en collaboration avec le baron Ernouf, l'*Art des Jardins*. Il venait de terminer une étude complète sur M. Haussmann, auquel il avait succédé comme membre de l'Institut, section des Beaux-Arts.

* * *

Et nous ne disons pas tout, comment tout dire d'un homme aussi puissant ?

M. Alphand ne sera pas remplacé, tout au moins dans l'ensemble des services qu'il avait sous sa direction unique. C'est l'empire d'Alexandre qu'un seul ne peut tenir d'une main assez forte ; ses lieutenants se le partageront, mais sous l'autorité et avec le contrôle immédiat du Conseil municipal de Paris.

Alphand est de ceux qu'on ne peut oublier ; tous les coins de Paris éblouissants et glorieux sont marqués de son empreinte ; c'était un grand Parisien.

PRÉFACE

Pierrefonds, 15 mai 1871.

Mon cher Massillon,

. . . . . .

Vous, vous êtes jeune, restez donc sur la brèche et tâchez de faire de bonne besogne en conservant votre activité et votre amour du travail.

Tout à vous,

E. Viollet-le-Duc.

Quelle meilleure besogne, je me le demande, que celle de faire connaître, avec les événements dont j'ai été le témoin, Viollet-le-Duc et Alphand, comme soldats, patriotes et hommes intimes, pendant ce long siège de Paris ?

C'est un pieux devoir, car je ne puis me résoudre à conserver pour moi seul le souvenir de ces actes de chaque instant que personne n'a pu connaître, ni réunir jusqu'ici. Je le dois, en raison des sentiments de filiale affection dont je suis pénétré pour Viollet-le-Duc, qu'une vie en commun, pendant ce siège, m'a permis de connaître sous tous ses aspects.

Mon travail est divisé en autant de chapitres qu'il y a eu d'étapes militaires auxquelles la *Légion du génie* a participé autour de Paris. Arriverai-je à les présenter comme je le désire ? J'en doute. J'essayerai seulement d'être exact, d'être vrai.

Les dessins, mes notes personnelles, les anecdotes, les lettres privées inédites, les minutes des rapports militaires, tout sera mis à contribution.

Au point de vue militaire, nous avons entendu fréquemment les généraux qui commandaient, à Paris, pendant le siège, rappeler à Viollet-le-Duc, lorsqu'ils le rencontraient, les conférences qu'il leur faisait autrefois sur les fortifications anciennes, conférences qu'ils écoutaient, disaient-ils, avec tant de charme et de profit pour leur propre instruction.

Qu'on me permette, en commençant, de raconter un incident des explorations de Viollet-le-Duc au Mont-Blanc, en 1870.

CHAPITRE Ier

VIOLLET-LE-DUC AU MONT-BLANC

Avant la guerre de 1870, Viollet-le-Duc, d'une robuste constitution, avec sa nature nerveuse et ardente, s'était entraîné par une existence particulière ; il était mûr pour cette désastreuse et terrible campagne.

Depuis plusieurs années déjà, il s'occupait d'un travail gigantesque : relever la topographie du Mont-Blanc d'une manière exacte, en établir le plan ou carte avec les coupes et les élévations multiples, étudier dans leurs détails les effets de la désagrégation de ces élévations par les glaciers, suivre ces derniers depuis l'état de neige jusqu'à celui de torrent et en dessiner les moraines. Et passant, dans la même journée, par des températures variant de 50 degrés, marchant, portant lui-même son bagage et ne s'arrêtant que pour dessiner, telle était son existence pendant ses voyages en Suisse. Le résultat a été un ouvrage sérieusement étudié et fort apprécié, où se trouvent décrits tous les phénomènes, même les plus modestes et les plus ignorés.

*
* *

Le 11 juillet 1870, Viollet-le-Duc était à 2,900 mètres d'altitude, sur le glacier de Schwarsemberg, avec son fidèle guide Baptiste, attachés tous deux aux extrémités de la même corde. Une crevasse de glace venait d'être franchie

par le guide, qui marchait en avant; quand vint le tour de Viollet-le-Duc, il glissa et tomba dans cette crevasse, dont la profondeur dépassait cent mètres; étroite en haut, elle s'élargissait en bas. Que faire? C'est en vain que Baptiste essayait de le remonter; chaque effort que faisait le guide n'avait d'autre effet que de le rapprocher lui-même du trou béant. D'ailleurs, les arêtes unies de la glace usaient la corde petit à petit. Voyant l'inutilité des efforts de Baptiste et les dangers auxquels le guide s'exposait pour le sauver, Viollet-le-Duc lui dit : « As-tu de la famille ? — Une femme et des enfants, répondit-il. — C'est bien, dit Viollet-le-Duc, prends garde, je coupe la corde. » Et, prenant son couteau, il trancha la corde : ce fut l'affaire d'une seconde. A douze mètres au-dessous de lui, un morceau de glace formait un pont réunissant les deux parois de la crevasse ; ce pont arrêta Viollet-le-Duc dans sa chute. Il s'y installa. Au-dessous de lui, le vide noir, insondable. Voyant Viollet-le-Duc momentanément hors de danger, Baptiste courut chercher quatre robustes montagnards, avec l'aide desquels, plus de trois heures après l'accident, il le tira de sa périlleuse situation.

Enseveli dans cette fosse de glace, le pauvre touriste recevait sur lui les suintements du glacier ; les gouttes d'eau, gelant à mesure qu'elles tombaient, se transformaient en stalactites et le collaient sur son siège, bloc de glace sur lequel il était assis ; pour se décoller, il lui fallait souvent se redresser en s'appuyant sur les mains.

Mais à quoi songe-t-il pendant ce temps? Que fait-il?

Il sort son album et son crayon et dessine les effets des suintements et de la regélation des glaciers.

Et, dans son travail sur le Mont-Blanc (1), il écrit : « *Ayant eu la* FORTUNE de tomber dans une crevasse de fond, etc., etc. » S'est-il vanté de cet extraordinaire sang-froid, de cet

(1) *Le Massif du Mont-Blanc*, p. 41.

acte de véritable héroïsme ? Nullement. Ce n'est que par son guide qu'on en eut connaissance.

N'est-ce point là une poignante préface à la terrible guerre de 1870-1871, où il devait entraîner, d'une façon si remarquable, les hommes placés sous son commandement ?

« Les jeunes artistes, soldats du siège, dit le graveur Sauvageot, qui s'enrôlèrent sous ses ordres et le suivirent dans cette rude campagne, ne parlent jamais de lui, de son ardeur, de son activité incessante, de sa simplicité affectueuse, sans une sorte d'émotion pleine de respect. » (1)

(1) VIOLLET-LE-DUC, *Son Œuvre dessinée.*

CHAPITRE II

UN COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF

Si, jetant un coup d'œil sur ce terrible moment du siège, on parcourt les ouvrages les plus sérieux, surtout si, comme nous l'avions fait jusqu'ici, l'on n'a jamais voulu lire les livres spéciaux qui rappellent à l'esprit ce que l'on a vu, ce que l'on a souffert, une douloureuse impression vous serre le cœur.

Quelle douleur morale n'éprouve-t-on pas en lisant, par exemple, des passages comme ceux-ci (1) :

« Le personnel militaire manquant, on laissa fortifier ces points importants de la défense extérieure par des ingénieurs ou des entrepreneurs civils qui y apportèrent plus d'activité et de bonne volonté que de pratique et de savoir, notamment dans l'organisation défensive de la banlieue. Si la direction fit, dès le début, un peu défaut, presque toujours la main-d'œuvre montra une ineptie et une mauvaise volonté que l'on ne put vaincre. Malgré l'urgence, il était impossible de faire travailler la nuit. »

« Les travaux eux-mêmes étaient exécutés d'une façon déplorable, dit M. Corbon (2). Des ouvriers, des conducteurs, des entrepreneurs prussiens auraient été chargés de ces travaux qu'ils ne les auraient pas exécutés avec une plus scandaleuse mollesse ! Les généraux passaient sans y faire

(1) Ducrot, T. II, p. 200.
(2) *Enquête parlementaire*, p. 367 et 368.

attention... On ne voyait sur les remparts ni officiers du génie, ni officiers d'artillerie, et cependant le Gouvernement était averti de cet état de choses. »

Ou bien encore : « Oncques ne vit, de notre côté du moins, un général pour faire la visite des avant-postes, et, cependant, le règlement est formel à cet égard » (1).

* * *

On s'imagine être en proie à un affreux cauchemar et, s'il n'y avait une concordance si précise, si serrée, on ne voudrait pas y croire.

Comment, jusqu'aux officiers qui manquaient de confiance et d'initiative ! Ecoutez plutôt cette accusation ferme, formulée par le général en chef des forces de Paris (2) :

« La redoute de Montretout était loin d'être terminée. Le général Ducrot la trouve mal placée, dominée par les hauteurs entre Garches et Buzenval ; toute la face gauche, particulièrement, était enfilée ; il en fit l'observation au colonel Guillemaut, chef du génie :

— Oh ! général, répondit cet officier supérieur, nous avons pensé à cela, nous allons faire une traverse en maçonnerie que nous couvrirons d'une grosse masse de terre et la face sera complètement défilée.

— Combien de temps, colonel, vous demandera un pareil travail ?

— Vingt jours au plus.

— Mais, mon cher colonel, répondit un peu vivement le général, songez donc qu'il faut compter par heures et non par jours. Mettez-vous tout de suite à l'œuvre ; faites là une bonne traverse en terre avec quelques troncs d'arbres,

(1) A. Ballue, p. 50, ou bien colonel Prevost, p. 110.
(2) Général Ducrot, T. I, p. 5.

déblayez vos parapets, mettez immédiatement quelques pièces en batterie ; en un mot, tenez-vous prêt demain à recevoir l'ennemi. »

C'était, en effet, le 16 septembre, le premier jour que l'ennemi s'installait autour de Paris.

Mais poursuivons. On était au 19 janvier 1871. A Buzenval, la redoute venait d'être prise aux Allemands qui l'avaient aménagée et occupée (1). A trois heures, le général Guillemaut, envoyé dans la redoute de Montretout pour retourner l'ouvrage contre l'ennemi, télégraphiait : « Le feu de l'ennemi très violent, le mauvais état des chemins surtout, *nous empêchent* de monter sur les parapets les pièces que *nous avons à notre disposition ;* si on ne peut pas nous soutenir des accidents sont à craindre. »

Or, au même moment, Viollet-le-Duc, avec ses sapeurs, était contre le mur de Long-Boyau, à soixante centimètres des poitrines allemandes, et il ne craignait pas les accidents! Mais Ducrot va nous renseigner encore ici (2) : « La 6e compagnie du 2e bataillon *(Légion du génie auxiliaire)*, attachée à la division Couty, travaille aux épaulements de la redoute de Montretout, sous un feu des plus nourris. »

J'avoue que j'ai eu le vertige en copiant ce qui concernait le général Guillemaut, et, comme j'avais aussi, sur ma table, le travail du grand état-major prussien, à côté de celui du général Ducrot, j'ai cru à une calomnie et j'ai regardé à deux fois si je ne me trompais pas.

Mais continuons, ce n'est pas de trop de sonder la plaie jusqu'au fond (3) : « La construction des ouvrages marchait également avec beaucoup de lenteur; le génie, tout comme l'artillerie, était tenu dans une dépendance fâcheuse vis-à-vis du commandant en chef du service. Le colonel Corbin,

(1) Général Ducrot, p. 130, T. IV.
(2) Genéral Ducrot, T. IV, p. 441, *Buzenval, 19 janvier 1871.*
(3) Général Ducrot, T. II, p. 4.

commandant le génie du 14e corps, malgré l'urgence, ne croyait pas toujours pouvoir se soustraire à certaines formalités qui occasionnèrent souvent de préjudiciables retards. »

Ainsi, lors de l'établissement de la redoute de Charlebourg, le général Ducrot, et c'est lui qui écrit ceci, pour en finir avec les hésitations de la Direction du génie, se vit obligé de prescrire au colonel Corbin et à tout son personnel d'aller s'établir à la redoute même et d'y rester en permanence jusqu'à complet achèvement des travaux...

« Ce n'est pas sans regret, dit-il, que nous revenons sur ces dissentiments, ces rivalités, dont la cause première remonte à d'anciennes habitudes, à de vieilles coutumes, conséquences funestes d'un esprit exagéré de particularisme dans nos armes spéciales... Mais nous avons tenu à faire ressortir certains vices d'organisation invétérés dans notre armée, et auxquels, malgré de si dures leçons, *nous n'avons pas su apporter un remède radical.* »

Remarquons, en passant, que l'édition est de 1875, cinq ans après la guerre !

Ces constatations permettent de voir les éléments que la Prusse avait à combattre et le danger que cette puissance aurait couru s'il y avait eu de l'entente et de la discipline.

Aussi, un historien ose-t-il écrire, non sans crânerie (1) :

« La science de la guerre fait défaut aussi bien aux colonels qu'aux généraux : ces braves se font tuer, mais quant à prévoir, à diriger, quant à jeter sur le champ de bataille un coup d'œil tactique, il ne faut pas le leur demander, ce serait chose inutile ; leur éducation, leur instruction militaires ne le leur permettent pas ; encore une fois : mourir, oui ; penser, non ! C'est la conséquence fatale des méthodes en usage, qui placent les exercices au-dessus de la stratégie, et la tactique au-dessus de la philo-

(1) A. Duquet, *Paris-Bagneux*, page 84.

sophie de la guerre, comme si l'accessoire était plus que le principal, comme si la main devait diriger la tête. »

« On peut connaître parfaitement les manœuvres et ignorer complètement la guerre ; être fort brillant sur le Champ-de-Mars et fort médiocre sur le champ de bataille. » (Opinion de l'archiduc Charles, de Jomini, de Lewal, citée par le général Yung, *Stratégie tactique et politique*, p. 134).

*
* *

Mais peut-être cette hésitation ne perce-t-elle pas hors de l'armée ? C'est encore une erreur. Le tableau n'en est pas plus beau (1) :

« Les scandales causés par les officiers élus de la garde mobile sont si grands, ils compromettent si gravement la dignité de l'épaulette par leur inconduite soutenue, par des actes d'indélicatesse (*Journal Officiel*, 14 octobre 1870), qu'un accroc est fait au décret du 17 septembre sur l'élection des officiers. Il est décidé, par un décret du 13 octobre, que les coupables seront révoqués, sur le rapport du ministre de la guerre, par décision du Gouvernement, et qu'ils ne pourront plus se présenter à l'élection pour un grade quelconque. Il en était de même pour la Garde nationale, seulement on n'osait pas destituer tous les gibiers de police correctionnelle. On se contentait de casser ceux qui étaient trop indignes, coupables d'inconduite continue ou d'actes d'indélicatesse. »

Ecoutons encore ce que dit le général Ducrot à cet égard (2) :

« Mais un fait inqualifiable va nécessiter la prompte occupation de la rive droite de la Seine, entre Billancourt et Saint-Denis. Dans la matinée du 20 septembre, les mobiles de la Seine, en garnison au Mont-Valérien, ayant

(1) A. Duquet, *Paris-Bagneux*, page 224.
(2) Tome I, p. 228.

destitué par l'élection la plupart de leurs officiers, abandonnent la forteresse et reviennent en débandade sur Paris. Informé de ce fait odieux, le général Le Flô, ministre de la guerre, envoie deux bataillons de la Loire-Inférieure pour occuper le Mont-Valérien. Au delà du pont de Neuilly, les bataillons nantais rencontrent les mobiles de Paris; ces hommes, se sauvant de leur poste, fuyant l'ennemi, allaient par les chemins, sans officiers, débandés, la crosse en l'air, criant la *Marseillaise... Mourir pour la Patrie.* »

*
* *

La Garde nationale ne promettait pas mieux que la Mobile; écoutons, non pas le général Ducrot, qui pourrait ne pas paraître suffisamment impartial, mais M. Schuler (1):

« Un garde national, que je connais, me fait une description assez triste de ses compagnons d'armes. Grand manque de discipline, ivrognerie à laquelle les officiers mêmes s'adonnent, tel est le fonds du tableau que je n'enregistre qu'à regret. »

Et M. Duquet d'ajouter (2) :

« Les uniformes, les galons n'étaient pas en reste sur les décorations... Les savants s'ornementaient d'un képi, les ingénieurs civils se coiffaient de magnifiques casquettes à trois galons avec leurs titres en lettres d'or; les plus sages d'entre eux se contentaient des modestes insignes du *Génie de la garde nationale.* »

Plus loin (3), il continue :

« Il ne faut pas oublier, en effet, que les plus ardents de ces harangueurs de réunions publiques n'ont jamais voulu franchir les fortifications et que les gardes nationaux,

(1) Pages 48 et 49.
(2) Page 33, *Paris (Bagneux-Chevigny).*
(3) M. A. Duquet, *(Bagneux-Chevigny)*, p. 206.

habitués à ces réunions, faisaient justement partie des bataillons qui se sauvèrent honteusement comme ceux de Belleville à Créteil, chaque fois qu'on essaya de les placer au premier rang.

« Les orateurs des clubs demandaient avec d'autant plus d'énergie la sortie qu'ils savaient le Gouvernement décidé à fermer les portes. Si, par bonheur, le général Trochu avait accédé à leurs bruyantes réclamations, nul doute que le jour fixé pour le combat eût été celui de leur absence du bataillon.

« L'incapacité, la pusillanimité du Gouvernement n'ont jamais été pour eux qu'un prétexte. »

Malgré toutes ces défections, voici ce que nous lisons dans l'*Historique du 1er régiment de Basse-Silésie*, n° 46 :

« Tous les matins, entre 4 et 5 heures, le *ventre vide*, les bataillons de service se réunissaient à la place d'armes et restaient sous les armes jusqu'à ce qu'il fût prouvé qu'aucune surprise n'était à craindre. Au jour, travail à la tranchée, prolongé quelquefois pendant la nuit... Quiconque a fait le siège de Paris se souvient du mot : « On s'attend à une sortie. »

« Le sommeil était court dans l'attente du signal d'alarme; le service de nuit, les patrouilles ne fatiguent pas seulement les os et les muscles ; chez beaucoup, les nerfs étaient malades ; aussi, un médecin du régiment a pu trouver l'heureuse expression : *nervosité obsidionale.* »

Car, au fond, comme le dit Sarcey (1) : « Paris était un camp. Il n'était personne, jeunes ou vieux, qui ne se fût fait inscrire dans la garde nationale. Là éclatait, à plaisir, ce goût d'indépendance frondeuse, qui touche à l'indiscipline, et cette honnêteté des sentiments voisine de la grandeur, et ce courage tout plein de bonhomie narquoise, qui n'aurait qu'un pas à faire pour être l'héroïsme, ce mélange inouï de

(1) P. 84.

qualités moyennes, de défauts tempérés qui composent le bourgeois. Ce qui surnageait encore, c'était la bonne humeur, la gaîté saine et forte, cette gaîté que nous avons héritée des Gaulois, nos ancêtres, et qui est la marque indélébile de notre race. »

* * *

Mais au moins, dira-t-on, les généraux en chef avaient confiance et soutenaient de leur mieux le moral de leurs troupes ? Point du tout. C'est le général en chef Ducrot lui-même qui se dénonce dès le commencement de novembre. Ecoutons son dialogue avec M. Thiers (1) :

« *M. Thiers.* — Est-ce que vous comptez sur les armées extérieures ?

Général Ducrot. — Non, je n'y compte pas le moins du monde.

M. Thiers. — Eh bien ! vous croyez-vous donc assez fort pour débloquer Paris ?

Général Ducrot. — Pas davantage. »

Et cette conviction est partagée par le général Trochu, gouverneur de Paris, à la séance du 6 novembre 1870, en conseil du Gouvernement.

Il y a plus, le 6 janvier, le général Ducrot demande à être relevé de son commandement et, le lendemain, 7, le général Trochu, en refusant, lui écrit une lettre dont voici la fin (2) :

« Il ne faut pas te dissimuler que tes convictions ont fortement pénétré ton entourage et tes officiers généraux. Sans doute, ils les avaient d'eux-mêmes, et les événements les leur avaient suggérées, mais elles sont devenues pour eux ARTICLE DE FOI, *qui va ravageant les esprits du haut en bas de la hiérarchie.* »

(1) T. II, p. 76.
(2) Général DUCROT, T. IV, p. 34.

Il semble difficile, après ces citations trop nombreuses et décevantes, de ne pas prêter l'oreille à cette boutade de M. de Goncourt, que quelques-uns ont appelée le mot juste : « Le *téméraire* et l'*impossible* ne s'étaient jamais rencontrés chez le général Trochu, parce que son esprit et son talent bourgeois ne visaient que des effets parlementaires, que des résultats certains. Ce soldat-notaire n'avait rien de l'apôtre. »

* * *

C'est au milieu de cette atmosphère décourageante que Viollet-le-Duc et Alphand allaient avoir à vivre ; aussi était-il utile, pour les placer dans leur vrai cadre, d'entrer dans tous ces détails, quelques longues que fussent les citations.

Mais, d'ailleurs, voici qui caractérise encore mieux Viollet-le-Duc. Des ouvrages militaires, sur la défense de Paris, traités par des officiers français, sans en excepter le général Ducrot, aucun n'a été exact sur le figuré des défenses allemandes et françaises ; je veux parler de celles que j'ai vues, que j'ai dessinées, que j'ai analysées sur place pour Viollet-le-Duc, pendant les premiers jours de l'armistice, de celles qui sont figurées dans sa *Défense de Paris*, parue en mai 1871 (1). Par contre, les Allemands, qui ont publié leur livre du grand état-major seulement en 1878, s'ils ont cité Ducrot, Vinoy, La Roncière-le-Nourry, etc., ont copié servilement les cartes de Viollet-le-Duc.

Et si ces mêmes publications françaises font trop paraître, à l'égard de Viollet-le-Duc, qu'un *pékin*, pour les militaires, n'a ni le droit, ni la science d'émettre des réflexions et celle d'avoir des idées, espérons aussi que nos ennemis seront de cet avis, et que les leçons de Viollet-le-Duc ne leur profiteront pas à notre détriment.

(1) in-8°, Vve Morel et Cie, éditeurs, 1871.

CHAPITRE III

LES TRAVAUX DE NOGENT-SUR-MARNE

Paris venait d'être fermé, les Prussiens, profitant du désordre de la Défense, s'avançaient rapidement.

« Le Gouvernement, dit Ducrot (1), avait craint, à l'approche des premières avant-gardes allemandes, que l'ennemi ne franchît la Marne à Chennevières ou à Créteil, ne forçât la boucle à Saint-Maur et à Joinville, et ne s'emparât des redoutes de Gravelle et de la Faisanderie, d'où il aurait pris à revers les forts de Nogent et de Charenton et menacé sérieusement l'enceinte. Le général d'Exéa, qui commandait Joinville, s'empressa de faire connaître à Paris la situation, priant instamment qu'on lui envoyât au moins du canon. Il ne lui fut rien répondu...

« Le général apprit seulement, par la suite, que sa demande avait provoqué une discussion entre les membres du Gouvernement, pour savoir s'il ne fallait pas abandonner les ouvrages de Gravelle et de la Faisanderie, clef de cette importante position. »

« C'est de la sorte que le général Trochu, ajoute Duquet (2), comprenait, dès le début du siège, son rôle de commandant...»

Francis Garnier dit à son tour : « Une espèce de vertige semblait s'être emparé des généraux et de leur état-major. »

(1) Le général Ducrot, T. I, p. 122.
(2) P. 11.

Mais, aussi, que faire avec des gardes mobiles non exercés, une garde nationale insuffisamment organisée?

Et puis, en supposant que ces soldats improvisés puissent être de quelque secours, pourront-ils être réellement utiles à la défense? Voilà bien les réflexions que nos généraux devaient se faire.

Parmi ces corps, il en était un, la *Légion du Génie auxiliaire de la Garde nationale*, organisé par Alphand et Viollet-le-Duc, avec des ouvriers du bâtiment, dont les cadres étaient, en partie, à l'origine, formés par des architectes, des ingénieurs et des entrepreneurs.

Alphand en était le colonel et Viollet-le-Duc le lieutenant-colonel; les études de ce dernier sur l'art militaire au moyen-âge le désignaient naturellement pour la partie active de la défense. Un de ses premiers soins, d'accord avec M. Alphand, dut être de signaler au Gouvernement le point faible et dangereux de Nogent-sur-Marne.

En dehors du danger d'être pris à revers par la Faisanderie, le fort pouvait l'être une nuit par un coup de main hardi. L'ennemi passant la Marne sur des ponts de bateaux pouvait s'en rendre maître, et, une fois ce point d'appui entre ses mains, quelle facilité il offrait pour faire brèche aux remparts.

C'est ainsi du moins qu'Alphand et Viollet-le-Duc durent raisonner pour que la *Légion du Génie auxiliaire* fût employée à fortifier Nogent. Et cette solution fut si exacte, qu'ils furent seuls chargés de cette défense; aucun officier n'y vint en inspection.

*
* *

Dans cette première journée, Viollet-le-Duc conquit les suffrages de tous par les remarquables tracés de fortifications militaires, conçus immédiatement, comme si toute sa vie il n'eût exécuté que cela. Au reste, pourquoi ne citerions-

nous pas l'opinion de l'amiral Saisset (1), émise dans un rapport militaire qui, sous plus d'un point, est curieux à consulter? Nous y reviendrons en temps utile. Ce rapport est daté du 6 octobre 1870 :

« Depuis six jours, l'occupation du village barricadé de Nogent-sur-Marne rend toute tentative de l'ennemi, pour jeter un pont sur la Marne, bien périlleuse pour lui ; toutes les dispositions prises par l'autorité supérieure me paraissent aussi *habiles* que *complètes*. »

Quand les officiers du *Génie auxiliaire*, tous étrangers à ce genre de travail, venaient demander à Viollet-le-Duc des renseignements, il prenait son crayon et son album, dessinait avec sa dextérité bien connue, ajoutant à ses dessins quelques mots d'explication, et l'officier exécutait.

Il jalonnait lui-même les tranchées, en observant soigneusement les défilements. Y avait-il, en face, une éminence pour y établir des fusiliers ou pour des batteries ennemies? La tranchée était faite pour en éviter les feux. Des flanquements étaient-ils utiles pour empêcher de jeter un pont sur la Marne? Au point désigné, comme si l'ennemi était déjà à l'œuvre, les flanquements s'élevaient comme par enchantement.

C'est ainsi que furent tracés les ouvrages de l'île de Beauté, qui venaient se relier avec une ligne montant vers le village où toutes les retraites étaient savamment ménagées.

L'éventualité d'après laquelle l'ennemi passerait par le pont de Brie n'était pas moins bien étudiée; non seulement la route avait pour barricade une batterie, mais encore tous les feux convergeants formaient flanquement par des redans et couvraient le champ sans points morts, soit par des tranchées à crémaillère, soit par des meurtrières percées dans les maisons qui communiquaient intérieurement.

(1) Il n'était encore que vice-amiral, mais c'est du 2 décembre que date sa promotion d'amiral.

Le parc du maréchal Vaillant, un des *membres de la Défense nationale*, transformé en vaste redoute, reliait ces défenses au fort de Nogent; ajoutons à cela quelques routes défendues en avant; deux batteries sur la côte de la Marne, balayant la plaine de Joinville; avec des *chevaux de frise* au devant des tranchées; et nous aurons tout l'ensemble des défenses de Nogent.

Cette défense était tellement utile que le vice-amiral Saisset écrivait au gouverneur et au général Ducrot (1), le 31 octobre, la lettre suivante :

« Trois obus viennent de traverser les murailles des casemates du fort de Rosny, le feu est dans l'une d'elles. J'espère l'éteindre. J'ai quatre morts et des blessés. Que dois-je faire?

Vice-amiral SAISSET. »

L'avertissement était de la plus haute gravité. Et je ne doute pas qu'après la lecture de l'extrait du rapport de l'amiral Saisset, en date du 6 octobre, tous les lecteurs ne pensent comme moi.

Si les obus avaient percé la poudrière, le fort était détruit et Paris ouvert aux Prussiens.

Mais le général Ducrot nous apprend que sa réponse ne se fit pas attendre. La voici :

« Enterrez les morts dans les fossés.

Général DUCROT. »

C'était spirituel et gaulois, mais était-ce suffisant?

Il y avait là, cependant, une occasion excellente d'employer utilement les bras des gardes nationaux, sans grands dangers.

* * *

La *Légion du Génie auxiliaire* savait faire son devoir, sous la direction de Viollet-le-Duc; il fallait voir avec quelle

(1) Voir DUCROT, t. I, p. 211.

fièvre ce dernier suivait les travaux, passant vingt fois par jour sur le front, encourageant celui-ci, aidant celui-là, expliquant les raisons pour lesquelles il était nécessaire de modifier le tracé. Il savait se mettre à la portée de tous, se faire comprendre du simple soldat. Aussi tout ce monde gai et dispos, se sentant plein de courage, désirait ardemment voir les Prussiens, car, derrière leurs travaux, les fusils armés dans la tranchée, les sapeurs avaient confiance.

Ce jour vint (18 septembre). Des uhlans apparurent dans la plaine. A leur vue, les forces de nos soldats en furent décuplées ; ce fut un véritable événement ; l'excitation fut grande toute la journée. Viollet-le-Duc, plus calme encore que d'habitude, soigna davantage les travaux de l'île de Beauté et, par sa présence, obligea les belliqueux sapeurs à rester à l'ouvrage.

Il fallait avoir toute l'activité de Viollet-le-Duc, toute sa fermeté et posséder tout l'ascendant qu'il avait sur ce personnel pour le dominer.

Je me rappelle l'instant où il donna l'ordre d'entrer dans le parc du maréchal Vaillant. Quel effarement, quelle hésitation il y eut quand il fallut retourner ces allées, terrasser ces murs, couper ces arbres !

« Quoi ! leur dit-il, vous hésitez, c'est donc le nom qui vous fait peur ? Ne savez-vous pas que, si le maréchal était là, il serait le premier à vous dire : « Allez, mes enfants, abattez mes arbres, retournez mon parc, et, si c'est utile à la défense, rasez ma maison. »

Tout cela était dit avec cette bonhomie, cette assurance qui rendait immédiatement confiance aux plus découragés.

* * *

Il ne se trompait pas sur les hommes et savait deviner d'un coup d'œil le parti qu'il pouvait en tirer ; c'est ce qui m'oblige à dire de quelle manière mes rapports ont commencé avec lui.

Je m'étais équipé à mes frais, et cet équipement ne se trouvait pas semblable à celui du *Génie auxiliaire*; lorsque je voulus m'y enrôler. Je me présentai tout seul à Viollet-le-Duc, je lui expliquai que j'étais entré à Paris depuis deux jours, venant d'Avignon, où l'on m'avait réformé (1), et que je désirais travailler à la défense de la patrie. C'est en causant que nous arrivâmes près de Nogent. Quel charme j'éprouvais dans cette conversation toute simple, dans cet accueil si affable. Je me disais : Comment ! cette sommité de l'art est d'un abord si facile, elle est si bienveillante ? Que pourrais-je donc bien faire pour me rendre utile ?

J'en étais là de mes réflexions quand une personne du pays s'approcha de nous et dit à Viollet-le-Duc : « Il existe, au bord de la Marne, de vastes chantiers de bois, il me semble bon de vous les signaler. » Alors Viollet-le-Duc, comme s'il m'avait deviné, me dit : Voulez-vous aller voir cela ? Et, pour être plus sûr de ce qu'il voulait savoir, il m'adjoignit un ingénieur des arts et manufactures, M. Emile Chaperon, car si je l'ai suivi partout depuis, il y avait déjà, autour de lui, d'autres sergents d'état-major du génie, et M. Chaperon était, certes, l'un des plus sympathiques et des plus gais.

Nous voilà donc tous les deux examinant le chantier et revenant ensuite rendre compte de notre mission au lieutenant-colonel. De notre entretien pendant cette mission, j'avais pris en si haute estime le caractère et si bien apprécié l'intelligence et le savoir de mon collègue, que je lui laissai le soin de faire le rapport; puis, quand il eut fini, Viollet-le-Duc, se tournant vers moi, me dit : « Et vous, qu'avez-vous vu ? » Je lui donnai les raisons pour lesquelles je pensais que ces matériaux pourraient être utilisés pour les travaux de défense. Il me posa plu-

(1) En effet, de la deuxième portion du contingent de 1867, après un an d'exercice dans le 19e d'artillerie, je fus remplacé. Mais mon remplaçant n'était pas indemne, je fus repris et ensuite réformé.

sieurs questions auxquelles je répondis de mon mieux. Tout en causant, il ne me quittait pas du regard, et, lorsque j'eus terminé, il me dit : « Vous serait-il agréable d'être mon secrétaire ? »

Ma réponse se traduisit par une émotion rayonnante de joie. « Eh bien ! ajouta-t-il, demain, vous aurez votre nomination ; mais, dès aujourd'hui, vous ne me quitterez plus.»

Ce fait peint l'homme que j'ai connu et admiré.

CHAPITRE IV

LES REMPARTS DE PARIS (6e SECTEUR)

L'exécution si bien comprise des fortifications de Nogent attira l'attention du Gouvernement de la Défense.

On chercha alors à remédier à un autre point faible des fortifications mêmes de Paris.

Non seulement les forts étaient dominés par les hauteurs de Saint-Cloud et de Meudon qu'occupaient les Allemands, mais encore les fortifications étaient toutes prises à revers du côté de Châtillon. Une surprise, tentée en passant la Seine près Saint-Cloud et traversant le bois de Boulogne, pouvait avoir des résultats désastreux.

Les fortifications à la Vauban avaient fait leur temps, il fallait les adapter aux besoins nouveaux créés par l'emploi des pièces à longue portée.

Impossible, en effet, de tenir une heure sur des plates-formes à découvert; impossible surtout d'y garder des munitions de guerre.

Pour les rendre utilisables, il fallait enfermer les pièces entre des traverses ou pare-éclats, les défiler non seulement des batteries allemandes, mais encore de nos forts, dans le cas où les Prussiens se seraient emparés de ces derniers. Il fallait avoir des abris pour loger les hommes et où ils pussent se reposer sans avoir à craindre les éclats d'obus, car les casernes n'étaient qu'un danger permanent. Il fallait que les magasins à poudre pussent être garantis contre les explosions. Il fallait, pour les pièces

d'artillerie trop difficiles à défendre, donner un abri momentané aux servants. Il fallait protéger les chemins stratégiques pour faciliter les approvisionnements. Il fallait une deuxième et une troisième ligne de défense, en cas de brèches aux remparts, avec des *cavaliers* commandant ces brèches. Il fallait, enfin, des chemins couverts, très défilés, pour atteindre ces lignes dans un moment où l'artillerie ferait pleuvoir une grêle de projectiles.

Il y avait donc à faire un travail complexe, difficile, demandant de la décision, et surtout à être vivement enlevé.

*
* *

Viollet-le-Duc ne faillit pas à sa tâche. Devant un front très développé et soumis à des suggestions multiples, il se possédait tout entier et dessinait avec une extrême assurance des croquis remarquables. Davioud, Magne, Ballu, Ouradou, Darcy, Narjoux, Bruyère, Baudry, de Beaudot, etc., etc., tous ces brillants architectes venaient successivement lui demander des conseils qu'il donnait toujours clairs et précis. Ils y venaient sans faux amour-propre, sans vergogne, mais comme des disciples, des élèves voulant s'instruire et se rendre compte de ce que la Défense nationale exigeait d'eux devant l'ennemi.

Il était très curieux, parfois, de voir ces maîtres se presser autour de Viollet-le-Duc, et chacun attendant le croquis et l'explication dont il avait besoin. Rien n'égalait la cordialité avec laquelle il recevait chacun de nous, grand ou petit.

Ce qui était surtout remarquable dans les travaux, c'était leur simplicité : d'abord, des bois verts en grume, coupés de longueur, ensuite de la terre. Les bois assemblés par des tenons obtenus par deux coups de hache en biseau ; et pour mortaises deux entailles perpendiculaires ; puis, pour les retenir, s'il manquait des fils de fer, des clous ou

des liens en bois tordus. Avec cela, les combinaisons les moins compliquées.

Sur cette charpente, les branches provenant des bois employés faisaient le plafond ; au-dessus, de la terre coulante, suffisamment épaisse pour amortir les obus.

Tels étaient les moyens si simples employés pour faire tous les abris, toutes les poudrières, toutes les casemates. La difficulté était de défiler leur entrée des feux ennemis. Pour faire éclater l'obus avant qu'il ne puisse traverser la couche de terre inférieure, et, par son explosion, atteindre les hommes abrités, on mettait quelquefois, sous une petite épaisseur de terre, des feuilles de tôle ou de zinc ou tous autres corps durs.

L'architecture élégante, savante, disparaissait pour faire place à la construction utile, n'ayant qu'un but : protéger. Le contraste était étrange entre nos travaux si solides, si bien compris et si économiques, et ceux élevés par les officiers de l'armée. Ils avaient fait des abris en maçonnerie, couverts avec rails d'acier ; au-dessus, des madriers, et puis de la terre. Or, à l'épreuve des projectiles, aucun d'eux n'a résisté, soit parce qu'ils étaient mal défilés, soit parce qu'ils étaient trop dangereux. Dangereux, parce que si un obus tombait dessus, en arrivant sur les rails, il bouleversait tout, puis éclatait à dix centimètres des soldats, et, par la commotion, les maçonneries fraîches s'écroulaient.

L'effet de l'obus sur les bois verts n'était pas aussi désastreux ; souvent il restait dans la terre sans éclater, et, quand il éclatait, la flexibilité et l'élasticité des bois empêchaient la destruction de l'ouvrage.

*
* *

Viollet-le-Duc surveillait constamment les travaux, allant rapidement d'un point à un autre, depuis six heures du matin jusqu'à 7 heures de la nuit ; les soirs de clair

de lune les travaux duraient quelquefois jusqu'à huit et neuf heures.

Que de fois je l'ai vu lutter avec Messieurs les officiers de l'armée, contre leur routine d'école, contre la consigne et ce qu'ils appellent la *théorie*. Il fallait alors lui voir porter la main sur cette arche sainte, prendre les officiers pied à pied, leur montrer que ce n'était pas le moment d'exposer des théories d'école, mais qu'il fallait agir ; que leur patriotisme devrait leur démontrer, bien mieux qu'il ne le faisait lui-même, le mal-fondé des méthodes surannées.

De même que pour l'architecture, Viollet-le-Duc se montrait rationnel pour les fortifications. De ces officiers, quelques-uns s'en allaient à moitié convaincus, mais d'autres n'admettaient même pas la discussion ; de ce nombre, était le général Guillemaut, commandant le génie des 5e et 6e secteurs. Je me rappelle même un certain jour où il fut loin d'être aimable. Voici comment Viollet-le-Duc raconte le fait (1) :

« Il n'y a pas un an que, me permettant quelques observations sur le système de fortification si bien appliqué par Vauban, eu égard à l'artillerie de son temps, mais contestable avec l'artillerie actuelle, je m'attirai, de la part d'un ancien officier général, appartenant à l'armée du génie, une semonce assez vive. »

Tout cela est vrai, sauf que l'ancien officier général du génie était en activité, qu'il se nommait le général Guillemaut : celui qui ne pouvait armer la redoute de Montretout sans qu'il y eût *à craindre des accidents!*

Il fallait véritablement que le patriotisme de Viollet-le-Duc fût à la hauteur de son courage, pour continuer jusqu'au bout la tâche qu'il s'était imposée, car, avec une sagacité remarquable, il voyait le danger que nous courions.

(1) E. Viollet-le-Duc, *Défense de Paris*, p. 199.

Un jour, causant avec le même général et sentant la nécessité de travaux au demi-bastion au bord de la Seine et au bastion 67 trop peu défendus, il voulait faire partager son sentiment à son interlocuteur, pour mieux commander et défiler les parties de l'enceinte. Il dut y renoncer. J'avoue qu'il ne céda pas sans résistance et que ses arguments ne furent point repoussés par de meilleurs ; sur ce sujet, il était en communauté d'idées avec l'artillerie du 6e secteur, commandée par le colonel Virgile.

Mais ce désaccord était précisément dans les habitudes de l'armée ; le général Ducrot nous l'a déjà dit, et il n'est pas possible d'en douter.

Il n'en était pas de même pour notre *Légion* : Viollet-le-Duc et le colonel Virgile s'estimaient mutuellement et marchaient la main dans la main. Aussi, tous les travaux du 6e secteur finis, Viollet-le-Duc m'en fit faire le relevé, y joignit un rapport détaillé et transmit le tout à l'artillerie qui devait l'occuper ; il envoya le double de ce travail à M. le général de Chabaud-Latour, directeur général du Génie.

*
* *

Viollet-le-Duc savait bien ce qu'était l'organisation de la guerre, et, s'il restait quelques doutes à cet égard, la lettre suivante les dissipera :

« Pierrefonds, 3 mai 1871.

« Mon cher Massillon,

« J'ai reçu, ce matin, votre lettre du 2, de Versailles ; je suis heureux que vous ayez pu trouver à Versailles de quoi vous occuper et que vous pensiez à moi dans mon exil.

« Ce que vous me dites de vos rapports avec le Génie militaire, à la suite de votre conférence avec le général Boyer, ne me surprend point. C'est et ce sera toujours la même *balançoire*, tant qu'on n'aura pas pris au sujet de

l'organisation de l'armée un grand parti. Ce n'est pas le moment ; il faut que cette tempête du cosmopolitisme à Paris soit calmée.

« Je travaille ici et complète mes notes sur le siège. Je reçois assez régulièrement des épreuves, et cela pourra être imprimé assez promptement dès que je pourrai rentrer dans Paris et que les ateliers seront rouverts.....

« Je serais aise que vous puissiez m'adresser ici un croquis de ce que vous aurez pu voir des défenses prussiennes au-dessus du Bourget, en outre de celles dont vous m'avez remis les plans.

« Je dois prochainement corriger les épreuves relatives à cette partie de la défense et de l'attaque, et peut-être vos nouveaux renseignements ajouteront-ils quelque chose à mes appréciations.

« Quant au travail du dernier siège et de la guerre civile, je ne compte pas m'étendre longuement sur ce triste sujet ; il me suffirait d'une donnée générale m'indiquant les positions occupées et fortifiées par les deux parties.

« D'avance mes remerciements et tout à vous,

E. Viollet-le-Duc. »

On voit combien il souffrait de cette organisation vicieuse de l'armée. Cependant, personne autour de lui ne faiblissait. Les maîtres, les architectes, ses confrères éminents se sentaient à l'aise sous son commandement. Il donnait ses indications en véritable chef de corps, avec cette supériorité qui s'impose par le talent et non par la consigne ; on ne sentait pas peser lourdement, comme cela a lieu trop souvent, la supériorité du grade.

Dire qu'il oubliait ses fonctions de militaire serait une grave erreur; dans la *Légion du génie* se trouvait un riche collectionneur, sergent d'état-major et archéologue de talent, qui, de nos jours encore, se fait remarquer par ses communications, soit à la Sorbonne, soit à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Comme la curiosité ne perd jamais ses droits, même dans les moments les plus critiques, il s'était ainsi rapproché du maître, dont les livres ont jeté un jour particulier sur l'archéologie.

Quand le temps s'y prêtait, il emboîtait le pas à Viollet-le-Duc, malgré son obésité et son manque d'habitude de la marche ; il soufflait, il suffoquait, pour tenir pied ; il tâchait de tirer du maître quelques explications archéologiques, et, son exposé fini, Viollet-le-Duc lui répondait aussi brièvement que possible et n'oubliait jamais d'ajouter : « Voyez-vous, nous sommes en face d'un problème bien plus poignant, bien plus utile : chasser l'ennemi ; celui-là, je suis prêt à le discuter vingt fois le jour ; mais les autres, qui nous dit si seulement nous devons les poser ? »

Alors, il forçait le pas, et notre ami, harassé, était heureux de s'asseoir sur le talus des fortifications pour s'éponger le front. Quand nous l'avions laissé en arrière, Viollet-le-Duc me disait : « Est-il singulier et heureux, ce bon M. N..., de penser, en ce moment, à ces fadaises. »

Qui a connu Viollet-le-Duc trouvera étrange cette qualification. C'est qu'à ce moment, il était tout entier soldat et chef de corps ; c'est qu'il sentait que la confiance de ses hommes lui venait de son activité, de sa simplicité et de sa science ; trois mille cinq cents sapeurs l'adoraient, et quand il passait auprès d'eux, chacun le regardait avec confiance et semblait dire : Hein ! avons-nous un crâne colonel !...

Aussi, depuis le 19 septembre jusqu'au 19 octobre, quarante-cinq mille mètres cubes de terre furent remués et sept mille mètres superficiels de charpente façonnés.

CHAPITRE V

LE RECUEILLEMENT A PARIS

(du 19 octobre au 28 novembre)

Tout ce dont nous venons de parler constituait la première partie de la défense ayant pour objectif une attaque de vive force par l'armée allemande ; mais ce ne fut point par la brèche des fortifications que passèrent les Allemands.

Le bombardement de nos monuments ne fit, d'une part, qu'exaspérer la population sans l'abattre, et la famine, d'autre part, furent les armes dont se servit l'armée prussienne.

Dès les derniers jours d'octobre, la population parisienne surexcitée se prononçait énergiquement pour une tactique agressive. L'ennemi n'osait entrer ? Eh bien ! on irait le chercher jusque dans ses campements.

Le 31 octobre arriva pendant ce temps. Cette émeute — presque une révolution — à quoi faut-il l'attribuer ? Est-ce aux mauvaises pensées qui fomentaient, ou aux troupes inactives, logées dans Paris ? La trahison de Bazaine, à Metz, la reprise du Bourget par les Allemands, jointes à la proposition de paix, alors que rien de sérieux n'avait encore été tenté, tout cela réuni, ne fût-il pas le principal mobile ? Je préfère ne pas chercher et admettre cette dernière hypothèse. Elle convient mieux à mes sentiments de Français.

Si Paris a montré toutes ses ressources et son activité; si, de ce côté, les résultats ont dépassé ce qu'on pouvait espérer, militairement ce fut différent; la direction énergique, la méthode, l'unité d'action, l'entente entre les chefs, surtout la foi dans l'efficacité de la défense, ont fait défaut. Parmi les officiers généraux, non seulement il n'y avait pas la moindre confiance dans le résultat, mais ce manque de confiance se laissait trop voir. Jamais les actes, ni les physionomies n'ont répondu aux proclamations.

Est-ce la raison pour laquelle le principe de l'élection fut admis par les soldats et soutenu par les Parisiens ? C'est possible.

Cette idée, très saine en principe, pouvait être résolue de la manière suivante : Nos officiers n'ont plus confiance ? eh bien ! remplaçons-les par ceux qui ont encore foi dans nos forces et dans le succès.

Mais que pouvait faire un capitaine de compagnie plein d'ardeur, voire même un général ? C'était plus haut qu'il aurait fallu aller.

Cette idée, qui germait depuis longtemps dans la tête des mobiles et des gardes nationaux, n'avait pas encore préoccupé la *Légion du génie*. Mais l'inaction dans laquelle on laissa nos sapeurs, en répartissant les compagnies par arrondissement, où elles faisaient l'exercice sur les boulevards et les places; le contact avec la population et l'enivrement aidant, un vaste et double courant s'établit, encouragé, il faut bien le dire, par quelques intrigants.

De simples sergents, des caporaux, briguèrent le grade de capitaine et, adroitement, firent intervenir cette pensée : Alphand n'est qu'un colonel de l'Hôtel-de-Ville tandis que Viollet-le-Duc est actif; que le premier reste sur son fauteuil pour laisser sa place à celui qui seul la mérite. Dire cela aux hommes, c'était faire adopter toutes les candidatures.

Alors, les députations se succédèrent chez Viollet-le-Duc,

depuis les sapeurs jusqu'aux officiers. Une réunion fut organisée, où le lieutenant-colonel vint s'expliquer.

*
* *

Voici quelles étaient les idées de Viollet-le-Duc à ce sujet (1) :

« Dans une armée, l'exemple en toute chose doit partir du haut... S'il est une mesure qui ait porté le dernier coup au respect des règles de la discipline, c'est l'élection !... Pourquoi, si l'on voulait sérieusement appeler la mobile et la garde nationale au service de guerre, mettre à la tête de ces corps des officiers nommés à l'élection... Autant demander aux lycéens de désigner leurs professeurs... Les officiers de la garde nationale seraient-ils nommés par le pouvoir même, à la suite d'examens, qu'on ne ferait jamais de ce corps ce qu'on appelle une armée pouvant être mise en face de l'ennemi... Le jour où le citoyen est appelé à devenir soldat, il ne faut plus qu'il soit en contact avec sa famille. Sa famille, le foyer, c'est pour lui le régiment dont il fait partie. Un homme qui obtient la permission de s'absenter de son corps, parce que sa femme accouche ou que son enfant se meurt, n'est pas et ne sera jamais un soldat ; voilà ce dont il faut que nous soyons convaincus. »

*
* *

Avec des principes si nets, il était difficile de le convaincre, mais, d'autre part, il devait éviter de froisser le sentiment patriotique qui faisait agir la *Légion*.

Il leur répondit donc à peu près dans ces termes :

« Messieurs, votre démarche m'honore, mais je ne puis l'accueillir. Changer quoi que ce soit à la situation de M. Alphand et à la mienne, je ne puis y consentir. Qu'il

(1) E. Viollet-le-Duc, *Défense de Paris.*

vous suffise de savoir que le colonel est aussi utile en dehors de moi et qu'il vous rend les mêmes services. Et, si vous persistez dans vos intentions, je vous préviens que je donne ma démission, afin de vous laisser le choix, tout à la fois, de votre lieutenant-colonel et de votre colonel. »

L'effet fut ce qu'il devait être, la nomination des colonel et lieutenant-colonel fut abandonnée. Mais on vit alors des capitaines — eux qui ne perdaient pas leurs grades — devenir simples sapeurs dans leurs compagnies, où les sergents ramassaient l'épaulette du commandement. Dire que, quelquefois, le choix ne fut pas heureux, ce serait être injuste et de parti pris. Mais aussi, quelquefois, il fut... médiocre.

Cette tempête se calma pourtant avec la réalisation des volontés des sapeurs. Pendant cette accalmie, on divisa la *Légion* en deux corps distincts, l'un en compagnies de guerre, l'autre en compagnies sédentaires ne quittant plus Paris.

C'est ici le moment, croyons-nous, de donner l'extrait de naissance de la *Légion du génie*, d'après le général Ducrot. Nous n'en retrancherons rien, quoiqu'il soit assez pessimiste à son égard (1) :

« Par décret en date du 24 août 1870, il avait été organisé un *corps auxiliaire du génie*, destiné à concourir à tous les travaux de la défense qu'allait exiger le siège de Paris, dont l'éventualité devenait probable.

« Ce corps avait pour commandant supérieur M. Alphand, avec titre de colonel, et, pour commandant en second, Viollet-le-Duc, avec titre de lieutenant-colonel.

« Il comprenait :

« 1° Une section d'ouvriers de corps d'état, divisée en six compagnies, fortes de 100 à 158 hommes ;

(1) Général Ducrot, T. II, p. 122.

« 2° Une section de sapeurs du génie divisée également en six compagnies, fortes de 150 à 200 hommes.

« Le cadre de chaque compagnie comprenait : 1 capitaine en premier, 1 capitaine en second, 2 lieutenants en premier, 2 lieutenants en second, 1 sergent-major, 1 sergent-fourrier, 1 caporal-fourrier, 8 sergents, 16 caporaux, 2 tambours, 2 clairons.

« Ce corps était mis à la disposition du général du génie de Chabaud-Latour.

« Les ouvriers qui en faisaient partie recevaient une solde équivalente à la journée d'état de la ville de Paris (1).

« Pendant les premiers jours du siège, le *corps auxiliaire du génie* fut employé aux travaux des remparts ; puis, à mesure que la défense se porta en avant des forts, on le chargea de la construction de tranchées et de batteries sur tout le pourtour de l'enceinte.

« Au moment où toutes les forces de Paris furent réunies en armée, destinée à agir pour rompre le cercle d'investissement, le *corps auxiliaire du génie* reçut une modification dont le but était de rendre mobilisable une partie de ses éléments.

« Par arrêté du Gouvernement de la Défense nationale, en date du 7 novembre 1870, ce corps prit le titre de : *Légion du génie auxiliaire de la garde nationale.* Chaque compagnie, forte de 200 hommes, en moyenne, dut fournir une compagnie de guerre de 100 hommes. La *Légion* fut divisée en deux bataillons, et chaque bataillon en compagnies permanentes et en compagnies de guerre ; ces dernières furent commandées chacune par un capitaine et deux lieutenants. Il y eut ainsi 16 compagnies de guerre formant un effectif de 1,600 hommes environ ; elles étaient directement placées sous les ordres du général Tripier.

(1) Il y a ici une exagération que le lecteur corrigera lui-même.

« Au moment des opérations de la Marne, à la fin de novembre, sept de ces compagnies de guerre sortirent de Paris, sous le commandement du lieutenant-colonel Viollet-le-Duc, pour prendre part au combat de Champigny. Pendant les journées du 30 novembre, des 1er et 2 décembre, elles furent employées à construire des tranchées ou des batteries sur les positions conquises, à déblayer les chemins pour les rendre praticables à l'artillerie, à construire des barricades, à créneler des murs. Dans le courant de décembre, on envoya quelques-unes de ces compagnies sur le plateau d'Avron, pour travailler aux tranchées et aux batteries. Malheureusement, le sol durci par la gelée rendait ces travaux très difficiles, très pénibles, et rien de sérieux (1) n'avait été fait lorsque commença le bombardement ; d'autres compagnies furent employées, dans la plaine de Bondy et de Bobigny, à préparer l'opération du 21 décembre ; elles débarrassèrent les routes des troncs d'arbres, puis établirent sur le canal de l'Ourcq des ponts assez solides (2) pour le passage des grosses pièces. Enfin, pendant le combat, on les utilisa à construire des abris, des tranchées, des batteries, à Drancy et aux abords de ce village.

« Dans les journées qui suivirent, ces compagnies de guerre travaillèrent à mettre en état de défense nos postes avancés dans la plaine de Bondy, la ferme de Grauslay, par exemple.

« D'autres compagnies construisaient des tranchées destinées à relier les forts de Rosny, de Noisy et de Romainville.

« Enfin, quand le bombardement commença contre les forts de l'Est, elles réparèrent, à tour de rôle, les embrasures des forts de Rosny et de Noisy, terminèrent les traverses, consolidèrent les abris. En même temps, on leur fit

(1) Ces appréciations seront réduites à leur valeur, au fur et à mesure des opérations.

(2) *Assez solides*, nous semble réussi.

construire, entre ces forts, des batteries de deux et trois pièces chacune, destinées à relier les feux de ces ouvrages réguliers et à diviser ceux de l'ennemi.

« Le 19 janvier, elles prirent part à la bataille de Buzenval.

« En résumé, du 29 novembre 1870 au 24 janvier 1871, ces compagnies de guerre furent constamment employées en dehors de l'enceinte. Sur un effectif de 1543 hommes (1); elles eurent 298 malades et 280 tués, blessés ou prisonniers, soit *plus du tiers* (2). Cela n'a rien de surprenant, quand on songe aux travaux pénibles qu'il fallait exécuter chaque nuit dans les forts bombardés, pour réparer les avaries de la journée. Ce chiffre établit d'une manière probante que la *Légion du génie auxiliaire* s'est *honorablement* conduite pendant le siège; ses chefs, également, ne se sont pas épargnés; toujours à la hauteur de leur mission, ils ont rendu d'éminents services durant cette période du blocus (3). ».

* * *

Avant de poursuivre notre récit, nous pensons devoir parler des préoccupations de Viollet-le-Duc et d'Alphand, en voyant la *Légion* en repos et désœuvrée; les démarches se succédaient et rien ne semblait se décider. Viollet-le-Duc

(1) Le total exact, officiers compris, était de 3417, et 1543 est l'effectif des compagnies de guerre, le surplus était dans les compagnies sédentaires.

(2) Des troupes qui ont le plus souffert, la ligne n'a que 1/5 de pertes, d'après Duerot, T. IV, p. 392 :

Troupe de ligne.	1/5
Mobiles et corps francs. .	1/20
Marine	1/21
Garde nationale	1/166

(3) Je crois devoir faire remarquer combien le général Duerot évite de donner à Viollet-le-Duc la part qu'il méritait si bien et que d'autres lui ont donnée. Serait-ce un ressouvenir du livre de Viollet-le-Duc, la *Défense de Paris*, et la critique des opérations? Peut-être.

était énervé, morose ; ce n'était plus cette figure épanouie que nous lui avions connue à l'époque des travaux de campagne.

Voici la copie d'un rapport au crayon, fait en entier de la main de M. Alphand, que M. Baladier, son secrétaire, a copié pour moi et dont il m'a offert de prendre la photographie. Ce rapport fut d'ailleurs copié pour chaque officier de la *Légion du Génie.*

Réunion du 27 Octobre 1870

« M. Alphand, commandant en 1er, prend la parole :

« Il dit qu'il saisit avec empressement l'occasion que lui donne cette réunion des officiers du corps pour rendre compte des démarches qu'il a faites avec son éminent collègue, M. Viollet-le-Duc, pour assurer du travail aux compagnies des corps d'état.

« Tout en rendant pleine justice aux services rendus, au zèle et au dévouement patriotique de tous les membres du *corps auxiliaire du génie*, l'autorité militaire paraissait trouver excessive la solde de 4 francs, attribuée à chaque travailleur ; et, dans l'esprit de plusieurs officiers du Génie militaire, régnait cette pensée que les services rendus ne répondaient pas à l'allocation accordée.

« Pour détruire ce préjugé, le commandant Viollet-le-Duc a fait dresser, avec l'habileté qu'il apporte à tous ses travaux, un plan figuré et une estimation des travaux considérables exécutés au Point-du-Jour et dans le 6e secteur, travaux qui ont obtenu l'approbation générale pour la rapidité de leur exécution et par le concours puissant qu'ils apportent à la défense de Paris. Il résulte de ce travail que le mètre cube de terrassement ne revient pas à plus de 2 fr. 80 (1), et la surface de parement en charpente à plus de 0 fr. 80.

(1) La série de la ville de Paris comptait au minimum quatre francs cinquante le mètre cube.

« Ces prix, dans les conditions défavorables où ces travaux ont été exécutés, sont évidemment bien inférieurs à ceux qu'auraient exigés des entrepreneurs. Ainsi, malgré le prix relativement élevé des journées, grâce à l'ardeur apportée au travail par tous les membres du corps du *Génie auxiliaire*, ardeur inspirée par le sentiment du patriotisme, cette position du Point-du-Jour et du 6e secteur, qui était le point faible de la défense de Paris, est aujourd'hui formidable et défie les efforts de l'ennemi, et ce résultat a été obtenu aux conditions les plus économiques pour les finances de la République, grevées en ce moment de si lourdes charges.

« Le commandant du corps remplit un devoir, en demandant à ses camarades de donner à ce sujet un témoignage de reconnaissance, d'estime et de vive sympathie, à son honorable collègue, M. Viollet-le-Duc, qui a dirigé ces travaux avec un zèle et un dévouement au-dessus de tout éloge. Non seulement il était le premier au travail et le dernier à quitter les chantiers, faisant lui, le grand artiste, l'office de chef de ces chantiers; mais on doit à sa science la conception du plus grand nombre des dispositions adoptées qui contribuent si heureusement à la défense de Paris et au salut de la France.

« Après avoir soumis ce travail au général commandant supérieur du Génie de l'armée de Paris, qui a bien voulu l'approuver et charger les commandants du corps des remerciements du Gouvernement, pour les services rendus par le corps du *Génie auxiliaire*, M. Alphand fait connaître à la réunion qu'il a proposé, d'accord avec M. Viollet-le-Duc, une combinaison qui, en réduisant les dépenses à la charge du Génie militaire, permettra d'employer les compagnies du *Génie auxiliaire*, formées d'excellents travailleurs, de préférence à tout autre corps, pour les travaux restant à faire, soit en dedans, soit en dehors de Paris. M. Alphand a obtenu du ministre des finances le crédit nécessaire pour allouer à chaque homme la solde de 1 fr. 50, allouée à la Garde nationale. En outre, les hommes chargés de

travaux en dehors ou aux abords de l'enceinte ont droit, en vertu de la décision du Gouverneur de Paris, du 17 octobre, aux vivres de campagne et aux objets de campement, moyennant un remboursement qu'on peut fixer à 1 fr. 25. Dès lors, il ne restera en plus à la charge du Génie militaire, lorsqu'il occupera les compagnies du *Corps auxiliaire*, qu'une dépense de 1 fr. 25 par homme.

« Cette combinaison a été accueillie avec empressement par M. le général de Chabaud-Latour, qui a bien voulu promettre de faire tous ses efforts pour occuper le personnel du corps. Les commandants feront les démarches nécessaires pour en assurer les effets ; ils déclarent à MM. les officiers présents à la réunion et ils les chargent de rapporter à leurs compagnies que le sort des citoyens qu'ils commandent est l'objet de leur plus vive sollicitude ; qu'ils ne cessent, au milieu de difficultés de toute nature, de chercher à obtenir tout ce qui peut contribuer à l'amélioration de leur situation matérielle, de l'habillement et de l'équipement du Corps ; que déjà des résultats importants ont été réalisés; mais ils demandent, en échange de leur dévouement absolu, un peu de patience qui doit être inspirée par le sentiment du patriotisme qui domine aujourd'hui dans la population parisienne tout entière et qui aura prochainement raison des ennemis de la France, soulevée par la haine de l'étranger et l'amour de la Patrie. »

*
* *

Si les élections avaient frappé l'imagination de Viollet-le-Duc, qu'était-ce que cela auprès de ses préoccupations autrement sérieuses pour son cœur de Français.

Le jour du vote, pourtant, il m'écrivit, à propos de l'élection d'une compagnie dont il désirait voir le capitaine maintenu : « Enlevez donc cette élection, me disait-il. » Pour cela, il comptait sur la sympathie que m'avait attirée mon contact journalier avec lui ; mais, au fond, le soir même, je

vis combien peu le préoccupaient ces détails infimes auprès de son idée dominante. Moi aussi, péniblement impressionné en le quittant, je me disais : Mais qu'est-ce qu'on attend pour nous jeter sur les Prussiens ?

Parmi les lettres postérieures que j'ai de lui et que je conserve précieusement, j'en trouve une qui semble bien refléter les sentiments de ce moment. La voici :

« Pierrefonds, 15 mai 1871.

« Mon cher Massillon,

« Je reçois votre lettre d'hier et vous remercie des détails que vous me donnez. Ils me font passer une bonne heure en ces tristes moments ; vous êtes jeune et vous pouvez vous rendre utile. Ajoutez à cela du travail, beaucoup de travail, et vous arriverez certainement. Vous avez l'avenir devant vous, et il faut espérer que les jours meilleurs, en supposant qu'ils se fassent attendre encore, vous trouveront disposé à la lutte.....

« .... Je travaille ici ; c'est ma consolation et un moyen pour oublier tant d'humiliations imposées à mon pauvre pays que j'aime et que je vois saigner impitoyablement aux quatre membres par tous les partis. Les Prussiens nous considèrent comme des fous ou des enfants ne sachant pas discerner le bien du mal, le juste de l'injuste.

« C'est une honte. Privé de tous mes travaux si péniblement accumulés, et m'attendant à apprendre un jour que les *communeux* ont fait main basse sur ce cabinet, fruit de quarante ans de travaux incessants, je me fais à cette idée, bien décidé à quitter ce pays et aller me fourrer dans quelque trou pour y finir les années qui me restent.

« Vous, vous êtes jeune, restez donc sur la brèche et tâchez de faire de bonne besogne en conservant votre activité et votre amour du travail.

« Tout à vous,

E. Viollet-le-Duc. »

Mais n'ai-je pas traité là un hors-d'œuvre ? Non, certes ! Les détails de ce chapitre sont utiles, afin de bien juger les événements qui vont suivre. Ce chapitre en est la préface indispensable, et les plus petits détails seront plus tard mis en relief par les événements, car nous allons commencer la période active : celle des batailles.

CHAPITRE VI

BATAILLE DE VILLIERS

29 novembre 1870.

Dix-huit cent mille habitants enfermés dans une ville, sans communications avec le dehors, c'était plus qu'il ne fallait pour obliger le Gouvernement à agir.

La Défense nationale caressait l'espoir de donner la main à l'armée de la Loire, en traversant les lignes allemandes, puis, réunie à cette armée, harceler l'ennemi sur ses derrières, pendant que Paris pouvait tenir encore.

Le 28 novembre, dans la matinée, nous étions assemblés sur la place de l'Hôtel-de-Ville, toute remplie de soldats; chacun prenait son rang dans sa compagnie, dans son escouade. Il y avait cependant un mois et demi que la *Légion du génie* était dispersée. Que de nouvelles, que de réflexions à échanger au moment de cette réunion. Mais une seule idée dominait toute la *Légion du génie*, je puis l'assurer : la joie de se sentir les coudes, d'aller se battre.

Le colonel et le lieutenant-colonel passent sur le front de la troupe. Toutes les figures s'illuminent et, aux tintements des gamelles et des bidons, le matériel de campement est distribué. L'un porte les piquets; un autre, des parties de tentes ; un autre, une grande gamelle à soupe ; enfin, tout ce qui constitue la vie au camp.

Où va-t-on ainsi ? Personne ne le demande...

On va au-devant des Prussiens. Cette pensée suffit à tous.

Le défilé commence. Alphand et Viollet-le-Duc sont à cheval, la musique nous accompagne, — car il fallait avoir sa musique, au moins ce jour-là, — et elle ne nous quitte qu'aux remparts de Paris; nous allions au delà. Combien d'autres musiques accompagnèrent ainsi les régiments qui, comme nous, sortaient !

Cette sortie n'était pas facile, avec toutes les barricades qui, à chaque coin de rue, coupaient les grandes voies. Le défilé y était long et difficile. Enfin, nous voilà sur le plateau de la Faisanderie; les faisceaux sont formés, les quartiers sont tracés d'avance, les tentes se dressent et les feux, pour la soupe, sont allumés.

Qu'on se sentait heureux de parcourir ces alignements, ces rues improvisées, où la plus franche gaîté ne cessait de régner, où l'entrain égalait celui des troupes les mieux aguerries. D'ailleurs, parmi les sapeurs, il y avait de vieux troupiers qui apprenaient à leurs voisins, plus novices, les choses de la guerre.

* * *

Nous croyons nécessaire de donner une description topographique du terrain où l'action va s'engager :

Au pied des hauteurs de Montreuil et de Nogent, la Marne arrive en serpentant, serrée entre des escarpements; celui du Perreux lui fait prononcer une courbe, après laquelle la rivière se dirige droit sur le fort de Vincennes. Mais les hauteurs de la Faisanderie l'obligent à s'arrondir, en forme de fer à cheval, jusqu'au delà de Champigny. Là, de nouveaux escarpements la forcent, après un énorme détour, à décrire une circonférence presque complète. La presqu'île de Saint-Maur se forme à la hauteur de la première courbe

par une sorte d'isthme où se trouve le village de Saint-Maur.

L'intérieur de la première de ces deux courbes, celle qui se présente en forme de fer à cheval, commence d'abord par une plaine, partant de Joinville, où se trouve une route bifurquant bientôt après avoir passé la Marne pour se diriger, d'une part, sur Champigny et, d'autre part, sur Brie, en contournant des hauteurs. Ces deux routes dessinent un Y régulier. Au milieu de la courbe du fer à cheval est Joinville.

Deux pointes de collines, séparées par un ravin prolongé, dans lequel passe la ligne de Mulhouse, s'avancent dans la courbe en fer à cheval. Un vaste plateau, contournant presque les bords de la Marne, est le point de départ commun de ces deux pointes de collines qu'il commande.

A gauche du ravin, sur le plateau, est Villiers, dominant plaine, ravin et plateau.

A droite, un peu en arrière, au-dessus d'un deuxième palier, mais à une altitude supérieure à celle de Villiers, est Cœuilly.

Au pied de la pointe de colline de droite et à flanc de coteau, sur les bords de la Marne, est bâti Champigny.

Tel est le champ de bataille qui a servi entre Français et Allemands. Ceux-ci sur les hauteurs, ceux-là dans la plaine.

*
* *

Ce que les Allemands ont, avant la bataille, est facile à comprendre : des postes à la fourche des routes, le Tremblay faisant face au fort de Nogent, la voûte sous le chemin de fer de la route n° 45, tous les bords de la Marne, depuis Brie qu'ils occupent et au delà.

En redescendant vers Champigny, une partie de la plaine en avant, le village entier, et les bords de la Marne jusqu'à

Créteil sont à eux ; il y a même un poste dans une île au-dessus de l'auberge appelée *Mon-Idée*.

L'action doit avoir lieu le 29. Les ponts, qui se font pendant la nuit, serviront au passage de la rivière. Les ordres reçus portent :

Le 29 novembre, à 7 heures du matin, la colonne de droite passera les ponts de Joinville, en disposant de toute son artillerie. Le centre où se trouvera la réserve d'artillerie passera les ponts au-dessous de Nogent; puis la cavalerie suivra sur ces mêmes ponts. — C'est là que sera notre *Légion du génie*. — Le grand équipage des ponts attendra la prise de Neuilly-sur-Marne et se portera en avant pour jeter deux ponts à l'endroit où la route se rapproche le plus de la Marne tout près d'un bon chemin en face.

En vertu des instructions particulières de chaque général, l'un devait se porter sur Brie par la rive droite ; un autre, sur le plateau de Villiers; un autre, après avoir pris Champigny, sur le plateau de Chenevières et le parc de Cœuilly; enfin, un autre, s'emparer de Neuilly-sur-Marne, pour assurer la construction des ponts et prendre Villiers à revers.

Mais, les ponts n'ayant pu être construits à temps, l'action qui devait avoir lieu le 29 novembre est remise au 30 novembre.

Fâcheux contre-temps ! Ce n'était pas assez d'être dominés de toutes parts, d'avoir fait une longue marche, musique en tête, la construction des ponts retarde l'engagement et immobilise toute une journée quarante mille hommes en vue de l'ennemi. Je ne veux pas chercher les responsabilités ; je juge le fait.

Le 30, l'action commence partout dès le matin; le canon tonnant de tous côtés nous réveille. Tout le monde est debout ; les colonnes défilent et franchissent les ponts.

A huit heures un quart, soutenus par les forts et les redoutes, on enlève la barricade située sous la voûte du

chemin de fer, route n° 45, et les Prussiens sont refoulés aux pieds de toutes les pentes et dans l'intérieur de Champigny.

A dix heures, Champigny est dégagé, nous sommes sur la crête des plateaux ; depuis ce village jusqu'à Villiers et dans le ravin, la ligne droite n'est pas interrompue. Mais bientôt vont commencer les résistances sérieuses et les sacrifices héroïques.

Devant Villiers, en dehors du parc, se trouvent deux mamelons dominant le plateau face au fort de Nogent.

A onze heures et demie, quatre brigades de front livrent un terrible assaut au parc. Ce parc est défilé du fort de Nogent par les mamelons ; c'est un bastion pentagonal, ou mieux quadrangulaire allongé, la face du fond brisée en dehors ; la partie opposée défendue par un mur de deux mètres de haut avec fossé. Au milieu, une partie semi-ronde donnant flanquement sur les murs ; au-devant, pour masquer une sortie, un ouvrage avec flanquements. Depuis la partie semi-circulaire, le mur est établi sur la crête d'un petit ravin arrivant à angle droit dans le grand ravin. De ce côté, le mur couronne toujours la crête et enfile tout le haut du ravin ; il le prend aussi de flanc. A l'angle des deux murs, un petit pan coupé où est une batterie, prenant de flanc et d'écharpe tout le grand ravin qu'il domine. En arrière du mur, face à Nogent, une deuxième ligne de défense pour tirailleurs en tranchées. Derrière celle-ci, et à gauche, un épaulement avec une pièce ; en arrière encore et vers le milieu, une autre pièce pivotante.

Puis, un retranchement en terre près du château. Enfin, le château formant réduit appuyé par les maisons du village. Au nord, le plateau pris de front par le mur crénelé nord du parc, et d'écharpe par les deux cimetières qui ont leurs murs crénelés, enfin, à l'est, le chemin au fond est longé par un mur crénelé, prenant encore de front tout l'espace libre et croisant les feux du parc à angle droit.

Devant cette défense inexpugnable, comme le dit le

général en chef, les officiers, à la tête de leurs troupes, électrisent leurs hommes, qui d'abord reculent, puis avancent à mi-chemin et se couchent pour se défiler, car la mort diminue leurs rangs. Se relevant enfin, ils déploient en vain leur énergie et leur courage ; sur deux mille qu'ils étaient, cinq cents restent sur le plateau. Quelle folie, d'ailleurs, que de se jeter à découvert sur des ennemis bien abrités, que rien n'émeut, qui prennent le temps de viser et qui sont assurés de leurs coups !

A droite, à onze heures et demie, les troupes débordent Champigny et marchent sur Cœuilly, leur objectif; de là, elles prendront Villiers de flanc et un peu à revers.

A midi, les Allemands sortent du parc de Villiers pour se dégager; ils sont repoussés avec pertes. Partout ils ont reculé, et une ligne, qui serait perpendiculaire à l'auberge de *Mon-Idée* sur la Marne, passant sur le plateau près Cœuilly, où une fusillade nourrie est engagée, de là se dirigeant sur le parc même de Villiers, puis, dégageant Brie et les bords de la Marne jusqu'à Noisy-le-Grand, avec son départ sur l'arête du plateau de Villiers, donnerait la limite des deux armées.

On le voit, nous occupions une partie des plateaux, et nous étions si menaçants que les Allemands opérèrent une nouvelle sortie, des troupes fraîches leur étant arrivées dans l'intervalle.

Le général en chef, qui se trouvait près des mamelons avec les avant-postes, leur donna l'ordre de se coucher dans les vignes ; les Allemands avançaient toujours droit devant eux. Arrivés à quelques mètres de nos troupes, les commandements : Debout !... feu !... se font entendre ; les Allemands sont fusillés à bout portant, tourbillonnent sur eux-mêmes et tombent. A ce moment, nos troupes, mettant baïonnette au canon, livrent un affreux combat, dans lequel le général en chef casse son épée dans le corps d'un Allemand.

Midi et demi. — Des batteries françaises sont hissées, en

face de Villiers, sur le plateau et dans le ravin pour faire brèche au parc. Malheureusement, on n'eut pas l'idée, à ce moment, d'utiliser les sapeurs du génie pour ouvrir des parallèles et faire des épaulements devant cette *redoute*, comme la désigne le général Ducrot.

De nouvelles troupes arrivent aux Allemands : nos artilleurs sont tués sur leurs pièces ; les chevaux tombent sous la fusillade, les canons sont démontés, la place devient intenable.

Mais bientôt des renforts arrivent et rétablissent le combat ; soixante pièces sont installées mais à découvert, depuis Champigny jusqu'à Villiers. En même temps, le 42e avance sur Cœuilly. La bravoure est à la hauteur du danger ; aux attaques successives des Allemands, répond l'élan français.

Dans cette journée, d'ailleurs, tout le monde a fait bravement son devoir : le colonel Villers est blessé ; le général Frébault a son cheval tué sous lui ; le général Renault est tué à la tête de sa division.

A une heure et demie, 27 canonniers, et parmi eux des chefs de batteries, sont tués, mais nous tenons toujours. Cependant, nous n'avançons plus. On attend que les trois divisions aient jeté des ponts à Brie et à Noisy et passé la Marne. C'est à ce moment que donnera la réserve où se trouve Viollet-le-Duc.

Mais les ponts ne se construisent pas et la mitraille écrase la réserve massée derrière le chemin de fer, au pied de Villiers. Ainsi que le constate le général Ducrot, des *pertes cruelles s'y produisent*. Le général en chef utilise alors sa réserve pour remplacer les troupes qui se battent depuis le matin. De nouveaux renforts arrivent en même temps aux Allemands.

A Cœuilly, le 42e, trop en flèche, peut être pris à revers ; il est obligé de battre en retraite, et il le fait avec un ordre parfait.

Sur les pentes de la Marne, derrière Champigny, les

mobiles, qui ont perdu la plupart de leurs officiers, faiblissent. Ce retour offensif des Allemands force la division Faron à se replier sur Champigny, au moment où la réserve prononce son mouvement en avant. Vainement, le général en chef s'efforce d'arrêter ce mouvement rétrograde ; il est bientôt lui-même obligé de suivre cette retraite anticipée.

Vers trois heures, après avoir consolidé nos positions par dix-huit batteries, nous étions épuisés en forces et en munitions, et nous avions besoin de repos ; il en était exactement de même dans le camp allemand ; aussi le silence et le calme se rétablissent presque sur toute la ligne.

Le général a déjà donné l'ordre de la retraite et se dirige sur son quartier général, au château de Poulangis, quand, à quatre heures, une vive fusillade s'engage.

Ce sont les troupes qui ont passé la Marne sur le pont jeté à Brie (un seul), et qui, au lieu de se diriger sur Noisy pour prendre Villiers à revers, poussent droit sur le parc fortifié.

Mais les Allemands ont reçu de nouvelles troupes ; le combat recommence. Les zouaves, s'engageant entre les deux mamelons de Villiers, s'élancent à l'assaut, mais ils n'atteignent pas les murs meurtriers ; un feu roulant, partant d'un front cent fois plus étendu que leur petite troupe, non déployée mais de file, converge sur eux ; ils laissent sur le champ de bataille 16 officiers sur 18 et 311 soldats sur 600.

Quant au *Génie auxiliaire*, sans avoir été utile, il opérait mélancoliquement sa retraite sous une pluie de fer et de plomb, conduit par Viollet-le-Duc ; douze cents sapeurs environ étaient restés l'arme au pied, sans avoir rien fait dans cette sanglante journée.

Le soir, nos troupes ne dépassaient pas les maisons de Champigny ; elles formaient une ligne droite partant de Noisy et passant sur les crêtes du plateau de Villiers.

Cependant, dans la journée, l'armée allemande avait

reculé ses lignes de deux kilomètres et ses avant-postes d'un kilomètre, à Chenevières, Malnoue et Champs. Quant aux grand'gardes françaises et allemandes, elles étaient à très courte distance les unes des autres.

*
* *

Pour rendre l'effet saisissant de cette rude journée, voici la description d'une aquarelle de Viollet-le-Duc (1), aquarelle dont un croquis a été fait, vers trois heures, sur le remblai du chemin de fer, au moment où l'ordre de retraite venait d'arriver :

« Ce n'est plus, cette fois, un simple épisode de cette longue guerre du siège, c'est une véritable et terrible bataille, dans tout son réalisme meurtrier et sanglant. Un petit enclos et une pauvre maison de paysan, aux vieux murs en partie détruits, forment, peut-on dire, le premier plan de la composition du tableau, car, malgré ses dimensions restreintes ($0^{m}45$ sur $0^{m}25$), c'est bien là un véritable tableau. Un obus éclate, des arbres sont coupés et hachés, un soldat est renversé par un projectile, tandis que d'autres combattants cherchent à s'abriter de leur mieux derrière les murs démantelés du clos et de la maison.

« Des bataillons traversent les chemins du second plan pour gagner la plaine, devenue le centre du combat. Les fourgons défilent, les pièces d'artillerie font feu et détonnent de toutes parts, des nuages de fumée jaillissent à chaque pas, en se dispersant dans l'atmosphère chargée de poudre ; quelques arbres dépouillés se voient au fond de ce triste tableau avec des ouvrages de défense, rigoureusement reproduits, disposés au second plan. Les chevaux hennissent et se cabrent d'effroi, renversant leurs cavaliers ; et, au-dessus de tout ce va-et-vient, de tout ce désordre et cet effondrement d'une bataille terrible et acharnée, un ciel doux et

(1) Viollet-le-Duc, *Son Œuvre dessinée.*

calme vient éclairer paisiblement la scène sanglante. C'est prodigieux de vérité et d'observation intelligente, et peu de peintres de batailles de notre temps — nous avons même entendu l'un d'eux, et non des moindres, en faire l'aveu près de nous — arriveraient à retracer avec autant de vérité et d'exactitude une scène semblable. »

*
* *

Maintenant qu'on a une idée de la journée, revenons à la *Légion du génie*. Sept compagnies sont dirigées, à sept heures du matin, en avant du viaduc du chemin de fer de Mulhouse, sur la route de Villiers ; elles suivent l'artillerie de réserve.

A une heure et demie, cette dernière est suivie par la *Légion* dans son mouvement de retraite. Les projectiles ne cessent de tomber sur l'emplacement que nous occupons. Viollet-le-Duc se décuple pour offrir les services de sa troupe qui pouvait être employée à faire des travaux de fortifications nécessités par les circonstances. Des mobiles, qui faisaient partie de la réserve, attendaient l'arme au pied, sous cette grêle de mitraille ; mais, bientôt pris de panique, ils s'enfuient en débandade et entraînent des soldats de la ligne. Malgré cela, nous attendons l'ordre de retraite.

Cet ordre, donné par le général Tripier, arrive à trois heures ; en même temps, le général ordonne d'aller faire des tranchées pendant la nuit, à Villiers, en avant des postes français.

La retraite s'opère alors lentement, avec calme ; Viollet-le-Duc, resté à l'arrière-garde, rétablit l'ordre autour de la *Légion*, calmant la hâte de ceux qui sont trop pressés. Assuré que tout est en bon état, il monte sur le remblai du chemin de fer. regardant tristement cette panique, et esquisse à grands traits le dessin dont nous avons parlé.

Aux ponts de bateaux, des embarras se produisent ; enfin nous arrivons au camp, après avoir déblayé les chemins, et,

avec Viollet-le-Duc que j'accompagne, seuls nous repartons sur Villiers ; il était quatre heures du soir.

Pour résumer cette journée, disons encore que, le 28 novembre, tout est prêt pour la bataille ; mais les ponts ne sont pas construits et la journée entière est perdue. L'ennemi, prévenu par nos mouvements, avait renforcé ses troupes qui occupaient les plateaux de Villiers et de Cœuilly. L'action est reprise, le 30, dans des conditions désavantageuses. Les ponts font encore défaut pour prendre le mouvement tournant par Neuilly-sur-Marne et Noisy-le-Grand. Pendant ce temps, le *Génie auxiliaire*, qui pouvait être utile, reste immobilisé.

Le génie se rendre utile, dira-t-on ? Eh oui ! Revenons encore à cette description du général Ducrot (1) ; après avoir décrit et dessiné avec une véritable minutie l'ouvrage allemand élevé au parc de Villiers, il conclut :

« Véritable *bastion* en avant du village, le parc était flanqué au sud par des murs et des tranchées couronnant un mamelon dont les pentes se prolongeaient jusqu'au chemin de fer ; sur ce même mamelon, une batterie enfilait tout l'intervalle entre la voie et la route de Villiers. De longs murs, suivant le chemin de Noisy-le-Grand, flanquaient la face nord et croisaient les feux avec les deux cimetières, de telle façon que tout le terrain entre Villiers et le chemin des Amates était complètement inabordable ; derrière cette *puissante* ligne, le village barricadé, fortifié, offrait aussi un obstacle des plus sérieux, etc., etc. »

En un mot, des travaux habilement faits nous tenaient en échec. Mais, en guerre, on doit opposer force contre force, intelligence contre intelligence, diligence contre rapidité. Les mouvements tournants ne pouvant s'opérer, il fallait se plier aux circonstances, se battre avec la pelle et la pioche, abriter les pièces et les hommes. Il fallait donner

(1) Tome II, p. 204.

aux troupes ce point d'appui, ce redan qui manquait. Villiers était la porte d'un terrain immense, il fallait en trouver la clef.

Voilà évidemment ce que pensait Viollet-le-Duc et pourquoi il désirait être utile. N'était-ce pas le système employé par le général Tripier, à Sébastopol, et Napoléon Ier n'a-t-il pas dit : « Avec des troupes médiocres, il faut remuer beaucoup de terre. » Ici, il y avait plus : il y avait une position exécrable à rendre tenable et une armée numériquement supérieure à combattre.

CHAPITRE VII

LA NUIT DE VILLIERS

Du 30 Novembre au 1er Décembre

« La nuit close, le général en chef, après avoir donné ses derniers ordres aux postes avancés, descendit du plateau de Villiers et se dirigea sur le château de Poulangis, son quartier général.

« Il eut immédiatement une longue conférence avec son chef d'état-major, le général Appert, et les généraux Frébault et Tripier.

« Nul ne pouvait se faire illusion sur la gravité de la situation... l'opération était manquée... si nous avions encore quelques chances de succès, elles étaient bien faibles... si faibles que la sagesse et la raison commandaient de ne pas poursuivre...

« Mais c'était l'opinion publique qu'il fallait satisfaire... (1) »

Cette citation du général en chef m'a semblé bien à sa place à la fin de la journée et en tête de ce chapitre. D'autre part, l'ennemi, le soir du 30 novembre, évacuait Champigny; il se groupait sur les hauteurs de Villiers et de Cœuilly. Et, nous l'avons dit, c'était en avant des grand'gardes fran-

(1) Ducrot, T. II, p. 294.

çaises que, la nuit, nous allions creuser des tranchées jusqu'au pied même des murs du parc *bastionné*.

Cette nuit du 30 septembre, arrivé à l'intersection des routes, Viollet-le-Duc, que j'accompagnais, manifesta la crainte que les sapeurs qui nous suivaient ne vinssent à s'égarer et retarder par là le commencement des travaux. Je me proposai pour les attendre et les conduire; il accepta avec plaisir.

Ce soir-là, non seulement je ne pus guider les compagnies, mais je me perdis et je restai à errer jusqu'à une heure du matin sur le champ de bataille même et sur la ligne des grand'gardes.

Quant au lieutenant-colonel, une de ses aquarelles nous montre quelles furent ses impressions ; la voici (1) :

« Chemin montant de Villiers, 30 novembre 1870, huit heures du soir. — La composition est ici d'une simplicité surprenante, et la scène d'une tristesse accablante : au bord d'un chemin aride, dépourvu de toute végétation, sont couchés, dans des attitudes violentes et parfois terribles, tels qu'ils sont tombés frappés par les balles ennemies, les blessés et les cadavres. Le ciel, d'un bleu sombre et lugubre, le vague d'une nuit glaciale d'hiver, la détonation des derniers coups de feu que l'on croit entendre encore, donnent à cette scène nocturne un aspect terrifiant qu'on ne saurait oublier après l'avoir vue.

« C'est bien la guerre, ce fléau terrible, dans ses réalités cruelles et navrantes, que l'artiste a retracée là, avec autant d'émotion peut-être que d'habileté. »

* * *

A une heure du matin, lorsque je pus retrouver la *Légion*, malgré un froid intense l'entrain était admirable;

(1) Viollet-le-Duc, *Son Œuvre dessinée.*

il semblait que de l'emploi de leur nuit dépendait la victoire du lendemain. Et pourquoi ne pas le croire ? Les officiers, les sous-officiers se placent sur les tracés de Viollet-le-Duc ; ils servent eux-mêmes de jalons, puis des soldats prennent leur place ; les ordres donnés à voix basse volent de bouche en bouche. On se sent à proximité de l'ennemi ; seuls les coups de pioches dans la terre gelée retentissent avec le glissement de la pelle dans le sol. La nuit est obscure et il règne un silence de mort, interrompu seulement de loin en loin par le sifflement d'une balle. Au-dessous de la pente qu'occupe la *Légion du génie*, est un petit bois à vingt-cinq mètres en arrière, dérobé à la vue de l'ennemi : là sont les réserves des avant-postes. Des mobiles y sont en bivouac, les uns réunis autour de la cendre chaude d'un feu éteint, et d'autres pelotonnés dans leurs couvertures ; aux alentours sont des cadavres de chevaux en partie dépecés ; ceux des hommes ont été enlevés. Les soldats n'ont pas eu de vivres ; ils cherchent à faire griller des tranches de chair de cheval, qu'ils viennent de tailler eux-mêmes ; ils les mangent sans pain, toutes brûlées, mais non cuites. Leurs souliers dans le brasier, ils ressemblent à des gens hébétés, répondent à peine à nos questions. Le froid et la fatigue semblent les avoir transformés en cadavres ; s'ils n'eussent été secoués par la fièvre, on eût pu les croire tout à fait inanimés.

Il nous a paru utile d'extraire de l'ouvrage du général Ducrot la description de cette nuit :

« Pendant la journée, la température s'était encore abaissée, et, dans la nuit, le thermomètre descendit jusqu'à 10°... Nos malheureux soldats en souffrirent d'autant plus cruellement qu'ils étaient réellement épuisés par les fatigues excessives des jours précédents, par la privation de sommeil et le manque de nourriture substantielle. Depuis trois jours, il avait été impossible, sur bien des points, de faire cuire des aliments ; les hommes, généralement, n'avaient mangé que du pain ou du biscuit ; un très petit nombre d'entre eux

avait pu prendre du café ou quelques grillades de chair de cheval enlevées sur les animaux qui couvraient le champ de bataille...

« Les chefs étaient en proie aux anxiétés les plus poignantes... »

Traduction libre : les officiers ne se gênaient pas *devant leurs soldats* pour dire qu'on ne pouvait sortir du cercle dont on était entouré !...

Quant à Viollet-le-Duc, si ses sapeurs ont été relevés par d'autres, il est resté, lui, sur les travaux ; montant et descendant sans cesse cette côte rapide, il semble plus alerte que d'habitude.

A trois heures du matin, une partie des hommes ayant terminé les tranchées sur la côte vont compléter la flèche à peine ébauchée au-devant du pont de bateaux, afin de protéger une retraite en cet endroit.

Enfin, à six heures du matin, tout étant terminé, les compagnies se réunissent et rentrent au camp ; mais à peine en marche, un colonel de la ligne veut les faire revenir sur leurs pas. Il se méprenait et, après explications, elles continuent leur chemin.

*
* *

Malgré la situation extrêmement pénible, on n'avait entendu aucun murmure, aucune hésitation ne se manifestait dans la *Légion du génie;* c'était l'exemple et la présence de Viollet-le-Duc qui avaient communiqué cette vaillance aux sapeurs.

Combien, personnellement, je fus heureux, cette nuit, de l'accueil que me fit Viollet-le-Duc ; je m'étais égaré et n'avais pu exécuter ses ordres ; en le cherchant j'avais même voulu forcer les consignes. Je finis cependant par obtenir au quartier général d'une brigade le mot de passe, et, par une nuit sombre, sillonnée seulement par la pâle lueur des falots qui se croisaient dans l'ombre, je traversai

le champ de bataille au milieu des morts et des mourants. Je vis des équipes relevant les morts; je vis les larges tranchées où les braves, côte à côte, étaient entassés.

C'est ainsi que, passant souvent entre les lignes des sentinelles des deux armées et risquant vingt fois d'être tué, je finis par retrouver Viollet-le-Duc. Non, jamais je n'oublierai l'accueil sympathique qu'il me fit. Il m'avait cru perdu; il en avait déjà exprimé ses craintes à ceux qui l'entouraient.

Je dus lui raconter mon odyssée, entrer dans tous les détails de cette lugubre course. Puis, quand j'eus fini, il me pressa la main avec effusion et me dit mille choses aimables.

Je sentis, ce jour-là, que ceux qui entouraient Viollet-le-Duc ne lui étaient pas indifférents, et je compris bien comment et pourquoi on s'attachait à lui.

Cette première campagne eut ses petits incidents. Je n'en citerai qu'un : le 28 au soir, arrivant à Vincennes, après dîner, nous étions avec l'état-major du génie, quand un moine à longue barbe blanche, avec des sandales, une tonsure et un habit de bure marron vint se mêler à nous; timide d'abord, il s'enhardit bientôt et, finalement, se mit à chanter, à faire des bons mots et à rire, en acceptant le vin que mes camarades lui versaient généreusement.

Ses façons me déplurent fort et je me demandais s'il continuerait longtemps encore ce scandale, quand Viollet-le-Duc, agacé d'entendre ce tapage, apparut et, s'adressant à ce moine peu édifiant : « Je ne puis comprendre, dit-il, qu'un homme portant votre habit manque de dignité à ce point; je ne tolérerai pas que ce scandale se continue une minute de plus. Pour moi, vous n'êtes qu'un libertin ou un espion; ces sortes de gens seuls peuvent se permettre une conduite comme la vôtre ; si, pour cette fois, je ne fais pas ce que ma conscience et mon patriotisme me commandent de faire, ne m'en remerciez pas; mais, du moins, ne me forcez pas à vous faire mettre hors du camp par quatre hommes et un caporal. »

Le religieux baissa la tête et sortit aussitôt. Mes camarades n'acceptèrent pas facilement ces observations et protestèrent après le départ de Viollet-le-Duc. Peu de jours après, le prétendu moine fut arrêté comme espion.

Si devant l'ennemi, Viollet-le-Duc ne plaisantait pas, dans la vie privée, au contraire, il se montrait plein de mansuétude, et la lettre ci-dessous en est une preuve :

« Paris, 5 juin 1871.

« Mon cher Massillon,

« ..... En ces temps malheureux, on trouve peu de caractères fermes et droits. Il faut être indulgent pour les faiblesses, car autrement on ne trouverait pas une personne sur mille qui pût être sans reproche.

E. Viollet-le-Duc. »

CHAPITRE VIII

BATAILLE DE CHAMPIGNY

(2 décembre).

« Pour arrêter une tentative de ce genre (percer la ligne d'investissement), dit le major allemand Niépold, il fallait s'attendre à une nouvelle attaque le 1er décembre ; le grand quartier général allemand prit des dispositions spéciales dans la nuit du 30 novembre au 1er décembre. »

De son côté, le général Ducrot nous apprend que, si le centre gauche avait assuré sa position, surtout par les travaux que nous avions faits la nuit, ceux de l'extrême gauche, sur l'ordre du gouverneur, que rien ne justifiait, dit-il, avaient abandonné leurs positions ; qu'à la droite, vers Champigny, on ne s'était pas suffisamment organisé faute d'outils. Ducrot nous dit, dans sa visite des avant-postes à la pointe du jour, que :

« A gauche du four à chaux, notamment, on avait peu travaillé, malgré les recommandations faites la veille au soir ; les épaulements et les tranchées n'existaient pas ou étaient à peine ébauchés. Pendant que le général en chef en exprimait son mécontentement en termes un peu vifs aux commandants de batterie et au général de division lui-même, quelques obus tirés par la batterie ennemie placée dans le ravin de la Lande, à hauteur de Villiers, vinrent

éclater contre la maison du four à chaux et prouver combien ses observations étaient opportunes. »

Pendant que les compagnies se reposaient au campement, dans la même journée, vers deux heures du soir, Alphand et Viollet-le-Duc faisaient partie d'une reconnaissance faite au même endroit par des officiers supérieurs et que dirigeait le général de la Mariouse. Elle dépassa même le parc situé au-dessus de Champigny par la route de Queue-en-Brie; mais là, elle fut arrêtée par les coups de fusils ennemis.

Viollet-le-Duc reçut l'ordre du général Tripier, qui faisait partie de cette reconnaissance, de se trouver le lendemain, dès l'aube, à la même place.

*
* *

Mais, d'après les ordres du général commandant supérieur allemand (Georges), donnés à trois heures et demie du matin, le 2 décembre, les villages de Brie et de Champigny devaient être enlevés aux Français.

Ainsi, Cœuilly, Villiers, voilà deux portes qu'il faut enfoncer pour pouvoir sortir. Le 30 novembre, nous n'avions pu les forcer, on sait pourquoi, et nous avions 1700 morts.

Le 1er décembre, nous restions presque inactifs, mais nous gardions nos positions, et la nuit du 2 décembre, nous avions toujours Champigny, que les Allemands avaient abandonné dès le 30 novembre au soir.

Ce village, pourtant, avait été barricadé et était occupé, mais nous étions toujours dominés par la position, et par conséquent observés. Peu défiants, nous laissons des troupes approcher, dans la nuit, à côté de nous, vers le four à chaux, et alors, favorisés dans leurs mouvements par la nuit d'abord, ensuite par une épaisse brume qui succéda à la nuit, les Allemands, par les bords de la Marne, cherchent à tourner Champigny, sans éveiller les soupçons.

Ce double mouvement tournant surprend nos soldats en

désordre et « toutes nos troupes massées sur les hauteurs, dit le général Ducrot, cachées par le brouillard et la brume du matin, vont, à un signal donné, se jeter sur nos lignes, où l'on fut prêt de payer bien cher un défaut de vigilance. »

« Le général Ducrot allait se rendre aux avant-postes... quand tout à coup la fusillade et la canonnade éclatent... Il court vers la droite, où le feu est le plus intense... Comme il débouchait sur la route de Champigny, il voit une avalanche de voitures, de fantassins, de cavaliers descendant à fond de train du côté de la Marne... Il ne faut pas songer à arrêter ce torrent, mais on peut tenter de le détourner...; le sabre, le pistolet à la main, il oblige les premières voitures à se jeter dans les champs; le flot suit le mouvement et s'étale dans la plaine; divisés, rompus, les hommes n'osent plus fuir; on leur parle, on les rassure, et bientôt un peu d'ordre se rétablit au milieu de cette foule éperdue. »

Voilà pour la route près de Poulangis, et, d'après lui également, voici pour Champigny :

« Au début de la panique, le général de la Mariouse s'est précipité à la sortie de Champigny; il rallie deux compagnies du 35e et s'avance, baïonnette croisée, à travers la Grande-Rue; refoulant tout devant lui, il pousse jusqu'au milieu du village; les fuyards contournent l'obstacle et s'échappent par les ruelles adjacentes...

« En vain, quelques compagnies du 114e essayent d'intercepter le chemin derrière Champigny; hommes, chevaux et voitures descendent la grande route à toute vitesse vers la Marne. »

Au moment où Viollet-le-Duc débouchait sur le pont de Joinville avec ses compagnies, il se trouva en présence de ces hommes en débandade n'ayant plus ni sacs, ni fusils, ni cartouches; les mobiles, les soldats, une batterie d'artillerie, capitaine en tête, criaient à la trahison, et au grand galop voulaient franchir le pont. La foule, derrière, se pressait comme une avalanche.

« Nous perdions Champigny, dit Viollet-le-Duc, et le retour offensif des Allemands pouvait avoir des conséquences désastreuses si ce commencement de déroute n'eût été promptement arrêté par quelques *braves gens.* »

Ces braves gens, qu'il ne nomme pas, ce furent ceux de sa *Légion*, qu'il déploya en travers de la route, baïonnette au canon, avec ordre de tirer sur ceux qui voudraient passer outre. C'étaient les compagnies 1, 2, 5, 6 et 7 qui arrêtaient complètement ce mouvement. Je dois me le rappeler d'autant mieux que, courant à la bride du cheval du capitaine commandant la batterie, je l'arrêtai pour l'obliger à retourner, non sans avoir senti frôler deux fois sur mes tempes le canon de son revolver. Nos sapeurs, à mon insu, le lui arrachèrent des mains et obligèrent l'irascible capitaine, déjà arrêté, à rebrousser chemin.

Ce que ne dit pas non plus Viollet-le-Duc, c'est que plusieurs d'entre nous, et parmi eux le capitaine Palotte, prenant la direction de groupes de soldats débandés, les forcèrent d'aller ramasser les cartouches et les fusils abandonnés, et ne les quittèrent pas avant de les avoir établis en tirailleurs au bois l'Huilier, devant l'ennemi.

Là, je trouvai les généraux Faron et Frébault, qui me chargèrent de transmettre à Viollet-le-Duc l'ordre d'amener sa *Légion* pour épauler l'artillerie et les fantassins. Mais, pendant ce temps, celui-ci se rendait utile en traçant les tranchées-abris près le pont de Joinville et le château de Poulangis.

La gendarmerie étant arrivée, les sapeurs, qui avaient arrêté la débandade et ramené les troupes au feu, allèrent reprendre leurs travaux habituels : d'abord, en avant du pont, une large tête qui l'épaule pour un retour offensif en cas de désastre ; puis, la mise en état de défense de la ferme du Tremblay, qui défendait aussi les deux ponts de retraite jetés entre cette ferme et Nogent ; enfin, toutes les voies en dehors des ponts aussitôt déblayées.

Avant d'aller plus loin, il faut dire qu'une action parallèle s'opérait sur Brie, mais elle n'avait pas les mêmes conséquences.

Des batteries disponibles avaient été placées à droite et à gauche de la route, à la Fourche ; en même temps, les Allemands étaient refoulés dans le ravin de la Lande.

Les Allemands déploient une nombreuse artillerie sur toutes les crêtes. De Villiers, ils nous prennent en flanc ; de Cœuilly, de front, et un violent duel d'artillerie s'engage. De notre côté, les pièces et les mitrailleuses ne discontinuent pas de déchirer l'air de leurs projectiles.

Si le matin, avant le jour, les boulets allemands sont indécis, avec le soleil le tir devient d'une étonnante précision ; cachés par les plis du terrain, placés sur les hauteurs, les artilleurs allemands sont à l'abri et peuvent viser avec sûreté dans la plaine qu'ils dominent, que le soleil levant éclaire en aveuglant leurs adversaires ; tandis que notre artillerie et nos soldats sont à découvert, les Allemands sont dans l'ombre.

A huit heures, les Prussiens occupent les premières maisons de Champigny.

A neuf heures, un régiment de renfort leur arrive ; le combat devient opiniâtre dans les maisons, où les officiers allemands frappent leurs soldats pour les obliger à se mettre aux créneaux faits dans les maisons qu'ils occupent.

« De la droite à la gauche, le village de Champigny semblait en feu, dit Ducrot... ; des meurtrières, des fenêtres, du clocher, des barricades, des caves, des rues, des haies, des vergers, la fusillade se croisait de toutes parts... Un homme du 35e de ligne, excellent tireur, brûla jusqu'à cent paquets de cartouches... »

A dix heures, sous le plateau de Villiers, vers Brie, les positions sont prises et reprises, et déjà 1300 Français sont étendus sur le champ de bataille. Mais, à la même heure, les Allemands laissent à Champigny 60 officiers et 1100 soldats morts.

A onze heures, de nouveaux renforts, demandés par Viollet-le-Duc, arrivent pour répondre aux besoins des généraux Faron et Frébault, ; ces compagnies sont immédiatement placées au fort de l'action, au-dessus de la Fourche, entre la route et la Marne. C'est en avant des combattants que les cinq compagnies de la *Légion du génie* ouvrent des tranchées, font des créneaux aux murs des jardins et aux maisons éparses ; tranchées et créneaux aussitôt occupés que finis.

Ces travaux, bien défilés des feux ennemis, arrivent, de la sorte, jusqu'aux premières maisons de Champigny. Tout ce qui est conquis est gardé solidement, avec assurance.

Aux tranchées, Viollet-le-Duc est au premier rang dans le chassé-croisé des balles et des obus ; personne plus que lui ne s'occupe de ces travaux.

Des épaulements d'artillerie sont dressés avec une étonnante promptitude sous cette grêle de mitraille, car je puis assurer que, pendant les rencontres de tout le siège, il n'y eut pas un combat d'artillerie à comparer à celui-ci. Les obus éclataient tantôt en l'air, tantôt sur le sol, l'artillerie française répondait coup pour coup. Entre la Fourche et les tranchées, la scène de carnage était horrible : caissons en explosion, chevaux tués ou se cabrant, cavaliers démontés, obus éclatant au milieu des bataillons et faisant de larges vides, c'était un bruit assourdissant.

La fusillade était bien nourrie, mais ce n'était rien auprès de la canonnade de l'artillerie. Outre les pièces de campagne, les feux des forts et des redoutes passant au-dessus de nos têtes lançaient continuellement leurs obus sur les Prussiens.

*
* *

J'ai vu, ce jour-là, spectacle odieux et inoubliable, vers une heure et demie, au-dessus de la Fourche, de malheureux chevaux n'ayant qu'une jambe cassée, se débattant, tout harnachés, contre des soldats affamés, taillant des grillades

sur ces pauvres bêtes encore vivantes, qui se trouvaient bientôt presque à l'état de squelette et palpitant encore.

J'ai vu des blessés criant et se tordant sous l'étreinte de la douleur; d'autres, tout enveloppés de bandes; d'autres encore ne quittant pas leur place de bataille et attendant la dernière balle ou le dernier obus ennemi avec l'acharnement et le courage du lion blessé.

C'est non loin de là, au premier rang, que Viollet-le-Duc, adossé à une maison incendiée, a dessiné le croquis pour l'aquarelle intitulée : *Deuxième journée de Champigny — 2 décembre 1870. — Attaque de village.*

En voici la description :

« On voit une grande prairie verte au centre de la composition; la Marne à droite et à gauche; près de la grande route, un enclos de jardin, dont les murs blancs sont en partie renversés. La prairie est sillonnée en tous sens de la trace des roues des fourgons et des piétinements de la cavalerie ; des pièces d'artillerie dressées de distance en distance font feu, en laissant échapper des nuages de fumée brillant au soleil. Le village de Champigny, si éprouvé pendant cette guerre, sort dans le fond avec quelques maisons vivement éclairées.

« Comme la première journée, le ciel est clair, gai et lumineux. La prairie, les maisons du village, les combattants eux-mêmes sont d'une vérité photographique (1). »

Nous nous sommes efforcé de dire, suivant les principes de Viollet-le-Duc, combien les travaux donnaient de l'assurance aux troupes, et nous saisissons l'occasion d'en emprunter la preuve irrécusable au général Ducrot lui même ; l'action se passe au plateau du Signal, près Champigny :

« Une centaine d'hommes, des sapeurs pour la plupart, occupent la batterie et ses abords; 150 hommes environ, formant réserve, garnissent le pourtour de la carrière.

(1) VIOLLET-LE-DUC, *Son Œuvre dessinée.*

« L'ennemi, descendant les pentes en plusieurs petites colonnes séparées par des intervalles de trois à quatre cents mètres, s'avance par bonds successifs; dès que ces colonnes trouvent un obstacle ou un ressaut favorable au défilement, elles s'arrêtent, engagent une vive fusillade, puis se portent encore en avant, de manière à envelopper la position et à rendre nos coups plus incertains... Une batterie établie sur le haut des pentes, soutient leur marche par des coups à mitraille. Tirant sur un grand angle, pour ne pas atteindre les colonnes d'attaque, ces pièces nous font peu de mal, et, bientôt en butte aux gros projectiles de Nogent, elles sont obligées de se retirer.

« *Complètement couverts* à gauche par l'excavation profonde de la carrière, soutenus à droite par des troupes qui garnissent la tranchée entre les deux fours à chaux, les défenseurs de la redoute contiennent les efforts de l'ennemi, s'avançant, du reste, avec une extrême prudence.

« Dès que le ralentissement de notre feu pouvait leur faire croire que nous étions fatigués, les petites colonnes, se reformant rapidement, couraient en avant à vingt ou trente mètres, s'arrêtaient derrière un pli de terrain où elles se déployaient encore pour engager la fusillade.

« Nos sapeurs, groupés sur un espace restreint, ne font feu que sur l'ordre de leurs officiers. Tant que l'ennemi est en tirailleurs, quelques adroits tireurs seuls répondent, le reste se tient accroupi. Lorsque les Allemands se groupent pour s'élancer en avant, tous les hommes se relèvent; formés sur plusieurs rangs, les premiers à genoux, les derniers debout, ils exécutent des feux de salve.

« Cependant, grâce à ces mouvements successifs, l'ennemi, présentant une forte ligne de douze à quinze cents hommes, était arrivé à cinquante mètres de la batterie; l'on entendait les officiers menacer, encourager leurs soldats. A ce moment, d'eux-mêmes, nos hommes crient : A la baïonnette ! à la baïonnette !... Le cliquetis, la vue des armes brillant au-dessus de la crête, arrêtent net les Allemands; les nôtres, immobiles, sans tirer, s'apprêtent à faire

une décharge générale, à se ruer en avant... Les officiers prussiens excitent leurs hommes, les injurient, les poussent, les frappent, aucun ne bouge...

« Français et Allemands restent ainsi pendant quelque temps, les premiers sans faire feu, les autres sans avancer... l'ennemi se retire.

« Ainsi, une poignée d'hommes venait d'avoir raison de tout un régiment. *Bien abrités derrière l'épaulement*, nous avions eu relativement *peu à souffrir; 30 hommes au plus* étaient *hors de combat.* Le régiment prussien n° 14 avait à *lui seul* **16 officiers et 291 hommes** tués ou blessés. »

« C'est à trois heures que la lutte d'infanterie est terminée, dit Ducrot ; seule l'artillerie ennemie, comptant plus de cent bouches à feu, continue à couvrir d'obus nos batteries, nos réserves, où elle fait encore de nombreuses victimes... Voulant en finir, le général en chef fait avancer toutes les batteries disponibles; de concert avec les gros calibres des forts, cette masse d'artillerie ouvre un feu formidable.

« En peu de temps, l'artillerie allemande est complètement dominée... le bruit de la canonnade diminue par degré; vers quatre heures, on n'entend plus que quelques coups isolés... le feu cesse complètement, la bataille est finie... »

« C'était la première fois, dit Viollet-le-Duc, que l'on maniait la pelle et la pioche pendant une action, pour permettre aux corps qui s'emparaient d'une position de la garder... Il est évident qu'on aurait pu cheminer jusqu'à Cœuilly où était un parc d'artillerie ennemie. »

* * *

Jusqu'à présent, nous n'avons pas fait allusion à la remarquable sobriété de Viollet-le-Duc. Il mangeait très peu de viande, s'en passait facilement; au besoin, un quart de biscuit de soldat suffisait à son déjeuner; une seule chose lui était indispensable : son café. Ceux qui ont connu

ses habitudes dans la vie ordinaire n'en seront guère surpris. Inutile de rappeler ici les réceptions sans apprêts qu'il faisait tout en travaillant, où son bureau, galerie pleine de livres, s'ouvrait à huit heures et où défilaient graveurs, peintres, entrepreneurs, militaires, architectes, ingénieurs, se pressant autour du maître.

A dix heures, son valet de chambre apportait le traditionnel repas, composé de deux œufs à la coque (quelquefois sur le plat), du beurre sur un ravier avec condiments habituels et, comme boisson, du thé. C'était son déjeuner de tous les jours. Alors le verrou se fermait sur le dernier visiteur.

A cinq heures, une collation faisait son dîner. Dans l'intervalle, il travaillait chez lui, comme un bénédictin, au moyen-âge, dans sa cellule.

Après cinq heures, c'était le moment de ses courses et visites ; puis, rentré à huit heures dans le sanctuaire du travail, il ne l'abandonnait jamais avant minuit. Et tous les jours il en était ainsi.

Le 2 décembre 1870, à deux heures et demie, nous n'avions pas encore déjeuné et rien n'en faisait prévoir l'heure, car le général Tripier demandait à Viollet-le-Duc de l'accompagner en reconnaissance en avant du front. Les batteries allemandes tiraient ; elles étaient placées en arrière de Champigny, à Cœuilly et à Villiers ; deux autres étaient postées sur le flanc du coteau, près de Champigny, vers le chemin de fer.

C'était précisément les positions de ces dernières batteries qu'il fallait reconnaître pour les combattre efficacement.

En flèche, dans la plaine, le général Tripier et Viollet-le-Duc ont déjà dépassé la ligne des tirailleurs. Personne dans la campagne, sauf un mobile caché dans un trou, sans sac, sans fusil, sans cartouches, qui, depuis le matin, est à demi-mort de peur et de faim. On l'interpelle, on le fait

approcher; une verte semonce lui est donnée, et on me le confie avec la plus sévère consigne. Cet homme suit. Le bruit de l'artillerie est à son comble, en cet endroit surtout. Cependant, nous sommes dans une zone de protection; au-dessus de nos têtes se croisent, serrées, les balles des deux camps. Plus haut dans les airs, passent les obus des pièces de campagne; puis, plus haut encore, les projectiles des forts de Paris.

Très préoccupé, je l'avoue, un instant je perds de vue le soldat, qui en profite pour tromper ma surveillance; et ce fut en riant que Viollet-le-Duc me le fit remarquer, aussi calme que s'il eût été dans son cabinet de travail.

Mais la faim nous pressait. En regardant, j'aperçois un sac de Prussien, je l'ouvre et j'y trouve des biscuits secs, ronds et plats, très appétissants, puis du lard. Nous partageons ces vivres; c'est notre premier repas depuis cinq heures du matin.

Nous arrivons ainsi à cent mètres environ des batteries prussiennes; ce ne sont plus les balles ennemies qui sont à craindre, mais les projectiles français; derrière l'épaulement et les embrasures, nous apercevons distinctement les canonniers allemands qui manœuvrent ; l'un d'eux est même monté à demi sur l'épaulement et fouille la plaine du regard.

Le général s'arrête alors et, se tournant vers Viollet-le-Duc, toujours très calme, lui dit : « Savez-vous que nous ne sommes pas prudents? n'allons pas plus loin. »

Et Viollet-le-Duc de répondre : « Comme il vous plaira, mon général. »

« Eh bien! reprend le général, notre imprudence est suffisante; du reste, elle ne sert à rien, puisque nous ne pouvons rien exécuter d'utile ici. Retournons individuellement en arrière; en groupe, nous risquons davantage. » Ce qui fut fait et exécuté avec la même assurance.

Le général Tripier a-t-il voulu simplement éprouver le

courage de Viollet-le-Duc, en nous conduisant ainsi sans nécessité apparente jusque sous le feu de l'ennemi ?.. Je me le suis toujours figuré. Mais alors il dut être fixé sur la bravoure du lieutenant-colonel, car pendant cette périlleuse exploration, Viollet-le-Duc conserva tout son sang-froid, toute sa présence d'esprit.

CHAPITRE IX

LA NUIT DE CHAMPIGNY

Du 2 au 3 décembre 1870

De cinq à six heures du soir, la *Légion* prépare sa soupe au pied du village, derrière les épaulements des tranchées faites dans la journée. En même temps, nous dînons; je ne saurais dire de quoi ni comment. Ce que je sais, c'est que nous étions dans la *maison brûlée*, maison détruite par les obus, sans toit, et dont le plancher avait de larges trouées; attenant, était un petit carré de jardin entouré de murs.

A sept heures, le commandant de Bussy demande à Viollet-le-Duc deux compagnies de la *Légion*, pour appuyer une reconnaissance en haut de Champigny. Pendant ce temps, les cinq autres compagnies attendent ses ordres aux premières maisons du village. Marchant en tête de ses hommes, Viollet-le-Duc rencontre des barricades que les Allemands avaient faites dans la journée, avec des meubles, à l'entrée même du village.

A cent mètres du carrefour du pont, devant une des barricades, un coup de feu est tiré sur la reconnaissance.

A l'insu des grand'gardes, nous sommes à côté de l'ennemi qui occupe presque toutes les maisons de Champigny. Il est impossible d'exécuter l'ordre de dresser des batteries au-dessus du four à chaux.

Voici, d'ailleurs, une aquarelle du maître rappelant ce souvenir :

« *Reconnaissance de Champigny* (2 décembre 1870, 10 heures du soir) (1) :

« La scène a lieu dans une rue du village ; une barricade faite de pavés, de tonneaux, de voitures brisées et de meubles, se dresse au premier plan, à côté d'un groupe de maisons obscures ; en face, d'autres maisons sont éclairées par les rayons blafards de la lune, avivés çà et là de quelques ombres claires silhouettées. Le ciel, d'un bleu sombre, est semé d'étoiles ; sur la barricade, restent encore des combattants, mais surtout des morts et des blessés. D'une fenêtre, un coup de feu part, auquel on répond d'une autre barricade. D'un arbre dépouillé, et dont le feuillage abritait de son ombre une petite cour, pendent tristement des rameaux brisés par les projectiles.

« L'effet de cette scène nocturne est imposant, et l'on est tout d'abord pénétré de la vérité avec laquelle elle est rendue. Les vêtements des combattants sont en grande partie obtenus à la gouache. »

*
* *

Mais quel était le plan du commandant en chef ? le voici :

« Tout fut préparé pendant la nuit, en vue d'une nouvelle bataille défensive à laquelle on s'attendait pour le lendemain. — C'était, pensons-nous encore aujourd'hui, le seul parti à prendre dans la situation qui nous était faite... Il est vrai qu'au Louvre, les donneurs de conseils, les faiseurs de projets ne manquaient pas...

« Ce qui paraissait très simple à ces personnages dissertant après un bon repas, dans un cabinet bien chauffé, les pieds sur des tapis moelleux, n'était pas d'une exécution

(1) Viollet-le-Duc, *Son Œuvre dessinée.*

aussi facile pour nos malheureux soldats, éprouvés depuis cinq jours par des fatigues excessives, des combats continuels, par la faim, par le froid... »

On le voit, tout concourait à la continuation des opérations. Aussi, Viollet-le-Duc, ne pouvant remplir la mission de construire des batteries au four à chaux, fait fermer par une ligne continue une partie de Champigny.

Après avoir déblayé la rue principale du village des barricades successives faites par les Prussiens, il en fait construire une forte, avec fossés, pavés et terre, sur la route qui va au pont; perpendiculairement, il en fait une autre, dans le but d'empêcher la descente des carrières au carrefour. Il fait créneler les maisons et les murs des deux côtés de la rue, pour défendre ce passage à l'ennemi; puis il fait fermer le côté gauche de la chaussée du pont par une troisième barricade. Avec les banquettes et les épaulements qu'il construit sur le bord de la route, les tirailleurs seront protégés par cette chaussée; ils peuvent résister à une attaque violente.

En même temps, la *Légion du génie* fait une batterie de quatre mètres en avant des tranchées creusées la veille à Villiers. A cinq heures du matin, tout est terminé.

« Le 3 décembre, dit Ducrot, avant le jour, nos précautions sont prises en vue d'une attaque... Dès le point du jour, le général en chef parcourt le front. Partout, il trouve nos malheureux soldats accroupis sur la terre gelée, épuisés, grelottants, le corps et l'âme affaiblis par la fatigue, le manque de nourriture et la souffrance...

« Voyant et pesant tout cela, avant même d'avoir achevé son inspection, le général Ducrot prend le parti de battre en retraite... »

En effet, les hommes, épuisés de fatigue, au milieu d'un épais brouillard, reçoivent l'ordre de se retirer. A neuf heures du matin, tout le monde est rentré.

Le résumé de la journée du 2 décembre, est encore bon à consulter :

« Au point du jour, nos hommes, épuisés par la lutte acharnée du 30 novembre, glacés par deux froides nuits d'hiver, se laissent surprendre... Tout d'abord, sur plusieurs points, le succès de l'ennemi est complet, mais le premier moment d'étonnement passé, la fermeté, la présence d'esprit de nos généraux, l'entrain de nos officiers, de nos soldats, suppléent à tout. A onze heures, les Prussiens sont arrêtés sur toute la ligne ; à une heure, leurs colonnes sont refoulées sur les hauteurs; à quatre heures, nous avons repris toutes les positions conquises dans la journée du 30; l'ennemi s'est retiré dans ses retranchements.

Le major Blum dit que nous avions laissé les Allemands *dans un grand état d'épuisement, conséquence inévitable des luttes, des fatigues et des privations des derniers jours.*

Voici qui confirmerait cette assertion :

« Ces journées firent impression sur le roi de Prusse. Le 5 décembre, M. de Moltke écrivait au gouverneur de Paris :

« Versailles, 5 décembre 1870.

« Mon général,

« Il pourrait être utile d'informer Votre Excellence que « l'armée de la Loire a été défaite près d'Orléans, et que « cette ville a été occupée par les troupes allemandes.

« Si toutefois Votre Excellence juge à propos de s'en « convaincre par un de ses officiers, je ne manquerai pas « de le munir d'un sauf-conduit pour aller et revenir.

« Agréez, mon général, l'expression de la haute consi- « dération avec laquelle j'ai l'honneur d'être votre très « humble serviteur.

« *Le chef d'état-major,*

« Comte de Moltke. »

A cette lettre, on répondit, après une délibération du Gouvernement de la Défense nationale :

« Paris, 6 décembre 1870 :

« Mon cher général,

« Votre Excellence a pensé qu'il pourrait être utile de « m'informer que l'armée de la Loire a été défaite près « d'Orléans, et que cette ville est réoccupée par les troupes « allemandes.

« J'ai l'honneur de vous accuser réception de cette « communication que je ne crois pas devoir faire vérifier « par le moyen que Votre Excellence m'indique.

« Agréez, mon général, l'assurance de ma haute consi- « dération avec laquelle j'ai l'honneur d'être votre très « humble et très obéissant subordonné.

Le gouverneur de Paris,
Général TROCHU. »

Pour compléter l'intelligence de cette réponse, nous donnons le passage du journal du docteur Sarazin :

« C'est pendant l'armistice conclu pour relever les morts que l'officier d'état-major wurtembergeois, qui surveillait l'opération, ne cessait, en causant soit avec M. Sarazin, soit avec le commandant Vasseur, ou avec M. de la Grangerie, de revenir sur la lettre de M. de Moltke, la défaite d'Orléans et ses conséquences.

— « C'est pour vous, disait-il, une grande défaite... La bataille que vous avez livrée ici avait pour but d'aller au-devant de l'armée de la Loire ; maintenant, vous ne pouvez plus compter sur elle..... Pourquoi prolonger inutilement la résistance de Paris et livrer de sanglantes batailles qui ne peuvent mener à rien ? Pour pouvoir dire plus tard : « Tout est perdu hors l'honneur. »

« Pourquoi, au mois de septembre dernier, avoir envoyé à Ferrières M. Jules Favre, c'est-à-dire un révolutionnaire trop connu ?... Si M. le général Trochu s'adressait directement au roi de Prusse, il obtiendrait certainement des conditions fort honorables, soyez-en convaincu, car le roi

l'estime personnellement comme honnête homme et comme soldat. »

— « J'ai peine à croire, dit le commandant Vasseur, que la chose soit si facile à arranger.

— « Mais si, vraiment. Je vous affirme que si le général Trochu, que nous estimons tous, s'adressait au roi de Prusse, la paix serait bientôt faite. Tout d'abord, nous n'avons pas voulu entamer des négociations avec Paris, parce que nous ne pensions pas qu'il y eût un gouvernement véritable; nous croyions que Paris était entre les mains d'une secte révolutionnaire. Mais, par les dernières journées de Champigny, nous avons pu voir que toute la population suit votre gouvernement, et que c'est bien un gouvernement de Défense nationale... Aussi, nous n'hésitons plus à entamer des négociations avec lui (1). »

« Pendant cette conversation, dit le docteur Sarazin, dans son intéressant journal, chaque fois que l'on posait une question de quelque importance, l'officier wurtembergeois allait au delà de la voûte et revenait avec une réponse de son général, disait-il. L'un de nous lui ayant demandé quel pouvait être le général qui se tenait si près, l'officier allemand l'emmena à l'extrémité de la voûte et lui montra un soldat portant sur son dos une bobine de laquelle se déroulait un fil télégraphique correspondant avec Versailles...

« C'est de Versailles que viennent les réponses, dit l'officier... »

Il était donc notoire qu'à Versailles le roi de Prusse se trouvait impressionné, malgré nos négligences.

Et, puisque l'occasion se présente, relevons encore une de nos routines; non seulement l'armée française n'avait pas de télégraphe pour ses ambulances, mais, ce qui est plus grave, il n'en existait pas davantage entre le général en chef et ses généraux de division. On en était encore aux exprès et aux officiers d'ordonnance; de là, le malentendu

(1) Cette conversation avait lieu près du Plant, non loin de la route de Brie.

du passage de la Marne à Neuilly. Les chemins de fer n'y étaient pas d'une plus grande utilité.

*
* *

Pourtant, dès le matin du 3 décembre, abrités par un épais brouillard, la retraite s'opérait, et Viollet-le-Duc suivait, après en avoir transmis l'ordre.

Je vois encore cette physionomie brillante d'intelligence sur laquelle je lisais si bien toute la déception, tout l'ennui que cet ordre lui faisait éprouver; ses paupières battaient vivement, une rougeur causée par la fatigue et un reflux de sang coloraient le haut de ses joues; ses paroles étaient saccadées.

Mais il opérait sa retraite, sa canne à bec de corbin sous le bras; cette canne devait être celle de ses excursions du Mont-Blanc. Jamais il n'a eu d'autre arme et plaisantait volontiers ses officiers sur leurs épées qu'il appelait leurs *outils*.

Mais il faut citer un épisode de cette triste retraite :

Une de nos compagnies, capitaine en tête, revenait, laissant ses pelles et ses pioches sur les tranchées. Avait-elle cru que ce n'était pas la retraite et qu'elle aurait toujours le temps de reprendre ses outils? Je ne sais.

Nous étions déjà presque au pont de Joinville. Au fur et à mesure que nous abandonnions la plaine, les Prussiens, étonnés de ce recul, avançaient et nous suivaient à cent cinquante mètres de distance.

Viollet-le-Duc, ayant connaissance de l'étrange oubli qu'avait fait cette compagnie, demanda au capitaine pourquoi ses outils étaient restés aux tranchées. Je ne connais pas la réponse du capitaine, mais Viollet-le-Duc lui dit : « Puisque vous avez laissé votre matériel, vous irez le chercher. »

Puis, sans plus s'occuper de cette compagnie, sans

regarder, il poursuivit sa retraite et conduisit ses sapeurs au camp.

Alors, on vit une chose étrange : toute une compagnie, cent cinquante hommes armés, ayant leurs officiers en tête, se détacher du reste de la colonne, retourner sur leurs pas, en ordre, devant les uhlans prussiens qui, étonnés de tant d'audace, s'écartèrent pour les laisser passer. La compagnie ramassa sans désordre les outils oubliés et revint avec calme reprendre sa place au campement. L'ennemi fit la haie sur le passage de ces braves; je crois même qu'il les applaudit.

CHAPITRE X

LE PLATEAU D'AVRON

Depuis le 1er décembre, le plateau d'Avron était occupé par nos troupes. Auparavant, c'était un terrain presque neutre. Le fort de Rosny le balayait complètement, et si l'ennemi y envoyait des reconnaissances et y mettait des postes, c'était tout. On eut l'idée très logique de fortifier ce point, à cause de sa situation et de ses pentes escarpées. Le 12 décembre, ces travaux étaient en pleine activité.

C'est là que furent placées les premières pièces de 7, livrées par l'industrie privée.

Quatre batteries furent élevées au saillant sud face à Neuilly-sur-Marne, à la pointe orientale ; une double batterie de gros calibre fut dirigée contre Chelles ; à droite du parc de Beauséjour, une batterie fit face à Gagny ; à gauche du même parc, une autre batterie regardait le Raincy.

Ces batteries étaient reliées et protégées par des tranchées.

En arrière de Beauséjour, sur le plateau, une batterie de cent mètres de long tirait sur le Raincy. Une longue tranchée, derrière cette batterie, formait le chemin de retraite.

A propos du *Mont-Avron*, comme les Allemands l'appellent, voici ce qu'ils ont dit de ces défenses dans la *Guerre franco-allemande*, rédigée par leur grand état-major, —

il est bon quelquefois de mettre en évidence ses propres défauts :

« Ces derniers (les Français) avaient remarqué les travaux des Allemands, depuis le 24, et ils avaient transporté, en conséquence, sur le versant ouest du Mont, les bivouacs installés sur la face est. Cependant, ils n'avaient *établi ni épaulements, ni coupures* pour protéger les pièces et les hommes, de sorte que *les obus allemands portaient avec tout leur effet* dans les *batteries* comme dans les *rangs* de la division d'Hugues affectée à l'occupation du plateau et dont les troupes demeuraient *massées à découvert.*

« Lors donc que le général Trochu se fut rendu compte par lui-même, le 28, des dangers de la situation, il ordonnait d'abandonner le Mont-Avron.

« Le colonel Stoffel, qui commandait l'artillerie, avait su diriger cette opération avec autant de promptitude que d'adresse et de vigueur, de telle façon que, dès la matinée suivante, tout le matériel était évacué. Le 30 au matin, les troupes de l'armée que de la Meuse on envoyait vers le plateau n'y trouvaient plus, à côté d'un nombre considérable de projectiles de divers calibres, qu'un seul canon hors de service. »

Les critiques que Viollet-le-Duc a faites de ces ouvrages, huit ans avant, paraîtront plus plausibles. Les voici :

« Mais, au lieu d'adopter, pour fortifier le plateau d'Avron, un plan d'ensemble, on opéra partiellement.

« La batterie au bas de Beauséjour était trop peu étendue et trop oblique au Raincy et trop au-dessous de la crête du plateau. Elle n'avait aucun abri, aucun blindage pour les munitions. La batterie à droite du parc, en outre du manque d'abris, était étranglée et masquée par les murs du parc. »

Cette conception était l'œuvre du colonel Guillemault, dont nous avons déjà parlé.

Nous avions commencé ces travaux par le froid; la pluie et le dégel arrivant, le plateau était devenu une véritable mer boueuse. Un vrai traquenard existait là où on

avait creusé ; l'eau stagnante, remuée au passage des hommes, produisait une pâte argileuse liquide peu facile à traverser.

Viollet-le-Duc s'étant risqué en avant de la batterie de cent mètres, sur les bords, se trouva tout à coup enlisé jusqu'aux genoux, et on dut l'aider à sortir, non sans avoir laissé sa chaussure au fond de cette boue poisseuse.

Sur tout le plateau, les tranchées étaient remplies d'eau, rendant les chemins aussi impraticables qu'auprès de la batterie de cent mètres. C'est dans cet état que nos ouvrages furent couverts d'obus, dès le 20 décembre, lorsque les Allemands ouvrirent leurs feux.

Mais, à cette date, il ne fallait plus espérer construire des abris pour protéger les pièces et les hommes. La gelée ayant repris avec intensité, la terre, profondément mouillée, était devenue plus dure que de la pierre. Tel fut le résultat qu'obtint le génie militaire, sous la direction du colonel Guillemault.

Au reste, voici ce que dit le général Ducrot, très discret, *trop discret* peut-être, sur ce point de la défense :

« Le 27 décembre, dès sept heures et demie, l'ennemi démasque des batteries sur les hauteurs du Raincy, de Gagny, de Chelles, de Noisy-le-Grand, et ouvre le feu sur le plateau d'Avron et les forts de Rosny, Noisy et Nogent.

« Le plateau d'Avron est l'*objectif principal* des Allemands. Sur cette position, convergent à la fois les feux de quatre batteries placées sur les coteaux de Montfermeil, au-dessus de Gagny et du Raincy, deux batteries à Noisy-le-Grand et une sur la butte de Chelles. Les premiers obus tombant de plein fouet dans le camp de l'infanterie de marine y jettent le désordre... En proie à une véritable panique, un certain nombre de soldats courent s'abriter derrière le versant qui regarde les forts et entraînent avec eux des mobiles de la division d'Hugues. Cependant, le premier moment de trouble passé, le gros des troupes se rassemble et prend position dans les tranchées, prêt à repousser l'attaque.

« L'infanterie reste tout le jour immobile, par un froid glacial, sous une pluie de fer, sans pouvoir allumer de feu, ni pour se chauffer, ni pour cuire les aliments.

« Les matelots canonniers ripostent énergiquement et rendent coup pour coup ; criblés de toutes parts, ils continuent la lutte avec un invincible acharnement. »

Ajoutons que les travaux portés sur la carte annexée au livre du général Ducrot sont absolument inexacts, ce qui n'existe pas chez les Prussiens.

Eût-on pu mieux faire ? dira-t-on. C'est ce que Viollet-le-Duc démontre dans sa *Défense de Paris* :

« Si le plateau d'Avron eût pu être conservé, et, étant conservé, s'il eût pu servir de point d'appui à un corps d'armée opérant contre le Raincy, les travaux de Drancy étaient bons et pouvaient conduire à la possession définitive du Bourget... »

* * *

Pouvait-on faire sur ce plateau d'Avron des ouvrages qui en assuraient la conservation ? Ignorait-on l'existence des batteries ennemies et, par conséquent, la direction de leurs feux ? On connaissait ces positions, puisque nous avions des batteries dirigées contre elles. Donc, nous pouvions tracer nos ouvrages en conséquence, et nous défiler autant que possible de ces feux, car il n'y avait pas à supposer que l'ennemi se bornât à bombarder le plateau sur une seule de ses faces, pouvant le faire sur plusieurs à la fois.

« Le tracé que donne la figure 2, dit Viollet-le-Duc (c'est un plan de défense que nous allons décrire) indique comment il eût été possible de placer les batteries. »

En effet, il dispose sur la diagonale du parc de Beausé-jour une série de batteries établies en crémaillère, avec pare-à-dos, pare-éclats, poudrières, casemates protégées par

des tranchées pour la troupe et tirant sur le Raincy, les hauteurs de Montfermeil et Chelles.

A la pointe nord, sur la crête, une batterie tirant sur Chelles; un peu en arrière, celles tirant sur les hauteurs de Brie-sur-Marne. Chacune d'elles ayant pare-à-dos, pare-éclats, traverses, poudrières et des caponnières pour les faire communiquer sans danger.

Puis la dernière batterie, arrivant à hauteur de l'angle du parc de Beauséjour et vers le haut des batteries à crémaillère, se relie par une série de galeries-abris formant traverses et par des caponnières ou doubles tranchées-abris ayant double épaulement.

Une caponnière semblable, entre ce point en longeant le mur du fond, arrive à un chemin couvert allant derrière les pentes du plateau; elle facilite les approvisionnements des pièces de toutes les batteries décrites.

Des chemins couverts à flanc de coteau, formant ligne de défense, entourent et protègent, le devant des batteries en leur assurant la retraite qui est gardée par une tranchée-abri en section d'arc placée vers le bout du plateau ; de nombreuses coupures faites à cette tranchée facilitent la retraite, et ces coupures sont abritées par des redans en flèche. Puis, derrière elles, huit batteries, avec la tranchée-abri ; elles balayeront le plateau d'Avron, s'il est nécessaire.

Aucun ouvrage n'est pris à revers ni d'écharpe; tous ont une défense effective.

« Ces ouvrages, dit Viollet-le-Duc, ont une grande étendue, mais on remarquera que le relief du sol ne dépasse pas 1^{m} 60 au plus et est généralement au-dessous de cette cote, ce qui permettait de les achever très rapidement; qu'au moyen de tuyaux de drainage ou de simples conduits de planches, on asséchait les plates-formes en renvoyant dans les fossés l'eau qui gênait tous les travailleurs et les artilleurs sur ce plateau. Les travaux, mal conçus, ont pris plus de temps que si on eût agi avec méthode et d'après un plan étudié.

« Ainsi se perdaient des efforts considérables ; ainsi devenaient inutiles les dévouements, qui n'ont pas fait défaut de la part des travailleurs attachés à la défense de Paris. »

C'était ces mesures qu'il voulait faire adopter ; mais, là encore, il fallait lutter contre la routine et le mauvais vouloir de MM. les officiers.

Je me rappelle avoir assisté, un jour, à la batterie de cent mètres d'Avron, à une discussion fort vive entre Viollet-le-Duc et un jeune officier de l'armée, et je jugeai facilement de son importance à l'allure, au ton et à la figure de Viollet-le-Duc, bien que je me fusse retiré discrètement. Cette discussion se prolongeant, les officiers de l'armée vinrent peu à peu se grouper autour des interlocuteurs. Je vis d'abord l'arrogance de l'officier et je devinai ensuite la verte et dure leçon que lui donna Viollet-le-Duc. L'officier ne s'en serait pas vanté, si la chose ne se fût passée devant ses collègues, qui, du reste, ne partageaient pas son avis, et, pour preuve, voici l'extrait d'une lettre d'un capitaine qui assistait à cette scène :

Circonscription de Rennes

GÉNIE

« 22 août 1871.

« Mon cher Monsieur Massillon,

« .... J'ignorais que l'ouvrage de M. Viollet-le-Duc fût paru ; je l'attendais avec impatience et je me promets de le lire avec plaisir et fruit...

Capitaine SIMON. »

Pour clore l'exposé de cette fâcheuse installation des défenses du plateau d'Avron, donnons une lettre du général d'Hugues au général Vinoy :

« Neuilly-Plaisance, 27 décembre 1870, 10h 15 soir.

« Le colonel Guillemaut a reçu mille pioches, ce qui suffit pour le moment. D'après l'avis du colonel Stoffel et du commandant Pothier, si la canonnade reprend demain, le plateau ne doit pas riposter, les batteries d'Avron étant prises de front, d'enfilade et de revers par des batteries d'un

calibre bien supérieur. Ne pourrait-on pas armer la redoute de la Boissière de canons de 7, capables, par leur portée, de prendre d'enfilade les batteries du Raincy et de Gagny ?

« L'infanterie s'abrite, mais imparfaitement, dans des tranchées trop faibles ou enfilées. Les réserves arrivées sont au sud du plateau. »

« D'ailleurs, dit Ducrot, le général Trochu ne tarda pas à se convaincre de l'impossibilité de tenir plus longtemps une position aussi avancée et de toutes parts enveloppée de feu.

« Dès son retour, il tint un conseil au fort de Rosny où les colonels Stoffel et Guillemaut, commandant l'artillerie et le génie du plateau d'Avron, furent convoqués. La question de l'évacuation d'Avron fut immédiatement agitée et finalement résolue. »

*
* *

Puisque nous voilà au plateau d'Avron, je ne le quitterai pas sans conter une anecdote. Viollet-le-Duc m'avait mis précisément en qualité de guide à la disposition de M. le capitaine Simon ; c'était la nuit du 14 au 15 janvier 1871 (1). Les Parisiens, la Presse surtout, se plaignaient amèrement de l'abandon du plateau d'Avron, et on disait que depuis cet abandon les Prussiens s'en étaient emparés. C'est à la suite de ces bruits persistants qu'une grande reconnaissance fut résolue de nuit, reconnaissance que commandait en personne le général Ducrot, et à laquelle des marins prirent part.

Le capitaine Simon devait profiter de cette opération pour détruire les batteries ennemies que l'on rencontrerait et raser tous les abris qui pouvaient leur profiter. Je partis donc avec le capitaine Simon, et, comme personne ne m'avait demandé le chemin à prendre, je suivis la colonne.

(1) C'est à tort que le général Ducrot donne à la reconnaissance du 4 janvier l'importance qui revient à celle du 14 au 15 janvier.

L'expédition avait pris pour guide deux hommes du pays, anciens soldats. On longea d'abord la tranchée du chemin de fer. Notre rendez-vous général était le cimetière de Rosny. Dans ce lieu imposant, l'ordre fut donné de ne pas tirer un coup de feu, mais d'enlever les postes à la baïonnette.

La nuit était obscure et le brouillard intense gelait sur nos vêtements; beaucoup de chefs manquaient. Seuls un colonel et un lieutenant-colonel y assistaient. Plus tard, je ne les vis plus; ils crurent probablement leur présence inutile, et, sur le plateau, c'est à peine si je vis deux lieutenants et le capitaine Simon.

Nous nous dirigions silencieusement sur les pentes du plateau du côté de Rosny, quand de formidables bordées, partant des forts et des redoutes, furent tirées sur les batteries prussiennes. Celles-ci se mirent à riposter et tirèrent sur les pentes que nous gravissions : nous étions signalés. Elles nous accompagnèrent ainsi jusqu'au milieu du plateau, et ce ne fut que vers les murs du parc de Beauséjour que les projectiles ennemis cessèrent de nous atteindre. Le tir des Allemands était tellement serré et réglé que les marins, ces soldats dont la bravoure était légendaire dans l'armée de Paris, qui se faisaient admirer par leur ténacité, les marins se jetaient à terre, se traînaient pour se défiler; en un mot, ils marchaient avec la plus grande hésitation. Il faut bien le dire, la nuit était si complète, le temps si noir, le brouillard si épais et si froid que deux hommes côte à côte pouvaient à peine se voir mutuellement.

Les guides du pays s'enfuirent à qui mieux mieux et la colonne resta à l'abandon et sans officier. De déployée qu'elle était, la voilà ramassée et informe au milieu du plateau.

Alors, chacun de se demander où l'on est, où l'on va. On vient trouver le capitaine du génie qui était le plus haut en grade à ce moment et, de plus, la cheville ouvrière de l'expédition.

Eh bien ! me dit-il, c'est à vous de reconnaître le chemin. Le pourrez-vous ? Jusque-là, je ne m'en étais pas préoccupé. Rien n'était plus difficile que de se retrouver sur le plateau d'Avron ; il n'y avait aucun arbre et les champs se ressemblaient tous. D'ailleurs, je suivais sans me rendre compte de la destination que je ne connaissais même pas.

Je demandai quelques minutes et je finis par m'orienter, grâce à un champ de choux de Bruxelles, et je pus alors conduire la colonne sur les crêtes faisant face au Raincy.

J'étais résolu à ne point parler d'un incident qui eut lieu, mais, ayant trouvé un fait analogue dans l'ouvrage du général Ducrot, je n'hésite point à raconter, le sien d'abord, le mien ensuite.

L'aventure arriva au 35e de ligne, à Chevilly :

« Dans ce brave régiment, raconte Ducrot, les chefs abandonnés par leurs généraux, ont un peu perdu la tête. Au lieu de marcher en avant, on s'arrête, on tourne autour des maisons où se cachent quelques soldats ennemis, et l'on ne parvient même pas à pénétrer dans le petit parc que les Prussiens ont évacué, sans y laisser un seul combattant ! Il n'est pourtant pas difficile de trouver de l'autre côté un adversaire qui vous fusillera.

« Non, on attend des outils, et le commandant de la Mure cherche à contourner le parc avec deux ou trois compagnies. Mais il est beaucoup plus dangereux de suivre le mur du parc à l'extérieur qu'à l'intérieur.

« En effet, à l'intérieur, on est protégé par le mur nord-ouest contre la fusillade de l'Hay ; à l'extérieur, au contraire, on y est exposé en plein. Aussi le commandant de la Mure est-il arrêté net. »

Voici maintenant le fait dont j'ai été témoin :

Comme à Chevilly, nous étions, à Avron, arrivés à la pointe du parc de Beauséjour, dont le mur était crénelé face au chemin qui le longe et dont il est séparé par un large et profond fossé. Malgré la brèche qui existe à l'angle où nous sommes et qui permet d'entrer, personne n'ose s'y aven-

turer et on ne peut y faire pénétrer une colonne qui, de cette manière, l'aurait enveloppé des deux côtés. Ce fut une chance que le parc ne fût pas occupé. Si le capitaine ne m'eût retenu, je serais passé seul par la brèche tant j'étais indigné.

« S'il leur plaît de se faire tuer, cela les regarde, me dit-il. »

Si les officiers avaient été présents, il est certain que l'opération indiquée eût été faite.

Lorsque nous arrivâmes, la dynamite était gelée; mais, si elle ne causa pas grand dégât, elle eut pour résultat de nous désigner aux projectiles allemands. Le plateau fut instantanément labouré en tous sens.

Qu'on se figure l'effet produit par un tir à volonté d'une demi-circonférence sur le centre. Quatre-vingt-dix pièces de tous calibres, et parmi lesquelles se trouvaient des pièces de siège, pointaient en effet sur la place où les sacs de dynamite avaient fait explosion...

Un moment, j'avoue que j'eus réellement peur de ce roulement épouvantable des obus; le capitaine, qui me tenait sous le bras, n'était pas plus rassuré. Cependant, réagissant sur nous, nous cherchons au plus vite les chemins de retraite dans l'intérêt même des hommes.

Et, comme il s'agissait aussi de prendre la voie la plus sûre, nous nous mettons à la tête de la colonne qui défile dans un chemin descendant à côté du petit bouquet de bois et se dirigeant presque sur le Raincy, c'est-à-dire sur l'ennemi. Et aussitôt, nous nous trouvons à l'abri des feux, et cela jusqu'au campement.

C'était déjà ce chemin que, sur les indications de Viollet-le-Duc, je devais faire prendre en allant, si au départ on m'eût consulté.

Longtemps, nous entendîmes la canonnade et les obus qui sillonnaient les champs que nous avions pris à l'aller; ils fouillaient le plateau dans tous les sens en feux rasants.

Pendant ce temps, nous cheminions sans difficultés et sans danger.

Le matin, au moment où la diane battait le réveil, nous étions de retour, littéralement blancs de givre et nos barbes étaient transformées en stalactites de glace.

Au surplus, voici la lettre que, plus tard, M. le capitaine Simon m'adressa :

« Dans la reconnaissance de nuit du 14 au 15 janvier, le capitaine Simon, qui commandait le génie de la colonne, a été très heureux de mettre à profit le bon vouloir de M. Massillon Rouvet, secrétaire de M. le lieutenant-colonel Viollet-le-Duc.

« M. Massillon Rouvet, qui connaissait bien le plateau et avait levé tous les travaux de défense qu'on y avait exécutés, s'est offert spontanément, et son concours, aussi zélé qu'intelligent, a été fort utile dans cette circonstance.

Le capitaine du génie,
SIMON. »

En réalité, ce n'était que l'exécution des ordres de Viollet-le-Duc qui me valait cette réussite. Et je dois dire qu'il fut bien plus satisfait de mon succès que s'il avait réussi en personne.

« Le capitaine Simon, me dit-il, sort d'ici; il m'a raconté que vous vous êtes tenu à la hauteur de ce que je lui avais dit de vous. C'est très bien !...»

Il en prenait aussitôt prétexte et demandait pour moi, sans m'en prévenir, la médaille militaire. Le 28 septembre 1879, dans le journal le *Siècle*, sous la signature Georges Pouchet, celle de notre médecin-major, on lit :

« Après la capitulation, Viollet-le-Duc fut écœuré de la pluie de décorations qui tomba plus dru que si on avait vaincu l'Europe. Il n'en demanda aucune pour personne, sauf deux ou trois médailles pour les simples sapeurs qui avaient personnellement fait quelque acte de courage. Il est

tel inspecteur diocésain actuel qui peut fièrement porter ce ruban (1). »

Je ne crois pas, pour cette fois, devoir insister plus longtemps sur l'homme intime.

(1) En 1879, j'étais, en effet, inspecteur diocésain de Nevers, où, après la mort de Viollet-le-Duc, l'année suivante, on me forçait de donner ma démission.

CHAPITRE XI

BATAILLE DU BOURGET

L'échec de Villiers-Champigny, la nouvelle de la reddition d'Orléans, connue par une lettre de M. de Moltke, le désir d'en finir, enfin, avec cette guerre et cet investissement, poussaient à engager une action à bref délai.

Après bien des études, on se met d'accord et on choisit le Bourget pour théâtre de cette action.

Je crois encore devoir ouvrir une parenthèse et citer le général en chef. Après l'affaire du Bourget, du 21 octobre, il écrit :

« Le Bourget se trouvait complètement sur le feu des Allemands, et en quelque sorte enclavé dans leurs positions, tandis qu'il était trop éloigné des nôtres, surtout de Romainville, Noisy, pour en recevoir un appui efficace.

« Pour les Prussiens, au contraire, poste avancé de leur ligne d'investissement, il formait, au milieu de toutes les eaux marécageuses de la Morée, de la Molette, du Crould, une tête de pont importante et facile à garder. »

Or, à ce moment, les Prussiens avaient encore peu de batteries établies, mais un mois après, les dispositions allemandes étaient mieux dessinées.

Le général Ducrot écrit au sujet de cette nouvelle affaire du Bourget :

« A tous ces avantages s'ajoutaient l'excellence, la force même de la position. En prenant comme front d'opération la ligne de Saint-Denis-Bondy, nous étions soutenus en arrière par le plateau de Romainville, hérissé de forts et de batteries. A gauche, nous avions comme point d'appui la place de Saint-Denis et, sur notre droite, nous pouvions tirer grand parti du plateau d'Avron. »

Pourquoi des avis si opposés ?

Le général en chef ajoute :

« Dès le 18 décembre, le général Trochu avait adressé à l'armée une proclamation chaleureuse se terminant par ces mots : « Puisse votre général faire pénétrer dans vos âmes « les espérances, les fermes résolutions dont son âme est « remplie ! »

« La lecture de ce document, dit-il, fit soupçonner l'imminence d'une grande entreprise ; il n'y eut plus doute quand le général Schmitz porta à la connaissance du public que toutes les portes de Paris seraient fermées le 19 décembre... Les Prussiens furent naturellement avertis... *Ils étaient si bien renseignés sur le jour et le lieu* de nos opérations qu'ils avaient fait appeler une partie du 2e corps pour soutenir au besoin l'armée de la Meuse contre l'attaque qu'ils voyaient se dessiner. »

Voilà dans quelles conditions la bataille du Bourget allait se livrer le 21 décembre.

*
* *

Le 20 décembre fut employé à établir des ponts sur le canal, entre Pantin et Bondy, par la *Légion du génie,* qui déjà y travaillait la veille pour permettre le passage rapide des troupes. Ces ponts furent terminés vers minuit. A cinq heures du matin, ces mêmes sapeurs sont échelonnés le

long du canal avec des torches pour guider les troupes allant au Drancy, et s'y dirigeant à droite et à gauche sous un brouillard épais et humide. Une attaque sur le Bourget, où l'ennemi s'était replié, était hardiment menée par les marins.

A sept heures du matin, l'armée française se développait sur une ligne allant de la Courneuve à Bondy, une division en flèche sur Graulay, et des francs-tireurs au Drancy.

A ce moment, les Allemands occupaient la ligne du chemin de fer de Soissons et, en retour, la ferme de Graulay, celle de Monneville et toute la forêt de Bondy ; au delà, Dugny, les hauteurs de Pont-Iblon; en arrière du Blanc-Menil et au centre le Bourget, but de l'expédition.

C'était une action dans une vaste plaine soutenue de part et d'autre par des batteries commandant cette plaine.

A sept heures trois quarts, la brume se dissipe, les wagons blindés donnent le signal et les marins s'élancent à l'attaque du village.

A neuf heures et demie, l'église et la mairie sont en leur pouvoir, et tandis qu'ils occupent ce côté de la route de Lille, les Prussiens tiennent l'autre côté.

A onze heures, nous arrivons vers le bois de Graulay et la ferme du même nom ; nous cotoyons la Molette, puis la ligne du chemin de fer jusqu'au Bourget; nous suivons de nouveau la ligne de la Molette jusqu'au pont de Dugny.

Mais, depuis dix heures, on n'avance plus, des obus français et allemands tombent dans le village même, à tort et à travers; c'est au point qu'ils obligent les marins à opérer leur retraite, qui se fait sans désordre. Dans cette retraite, une demi-compagnie de soldats est oubliée dans des maisons et enfermée dans un blockhaus en haut du village ; les marins retournent sur leurs pas, dégagent le blockhaus, malgré la pluie de fer et de plomb. Quant aux hommes éparpillés dans les maisons, ils sont abandonnés.

Cependant, depuis neuf heures, des renforts arrivent aux Allemands.

En avant du Drancy, la ligne du chemin de fer, les bords du Moleret se couvrent de batteries rapidement protégées par nos sapeurs de la *Légion du génie*, qui élèvent des épaulements.

C'est à onze heures que le feu commence sur toute la ligne, et c'est à la même heure qu'arrive cette dépêche du gouverneur :

« L'attaque du Bourget paraît avoir échoué ; nous n'avons plus de point d'appui à gauche ; votre mouvement sur Aulnay et Blanc-Menil ne peut continuer ; arrêtez-vous. »

« Dès lors, dit Ducrot, le combat ne consiste plus qu'en une violente canonnade de part et d'autre. »

Au travers de cette mitraille, le *Génie auxiliaire* ouvre, en face même de l'ennemi, des tranchées qui sont tracées par Viollet-le-Duc ; des épaulements sont construits pour les batteries qui viennent s'établir successivement et, pendant qu'elles dirigent leurs feux sur les Allemands, les sapeurs de la *Légion du génie* les abritent.

« La vivacité de l'attaque ne le cède en rien à celle de la défense, continue Ducrot, une masse de projectiles s'abat... le feu des Allemands, parfaitement réglé, est des plus meurtriers, les obus tombent groupés au milieu des pièces. »

A trois heures et demie, les batteries avancées se sont retirées. Les Allemands, dont on voyait au loin manœuvrer de nombreux bataillons, tentent une marche en avant ; ils sont arrêtés et n'essayent plus d'avancer. A cinq heures et demie, on sonne la retraite.

Neuf cent quatre-vingt-trois braves restent sur le champ de bataille !

*
* *

Déjà, le découragement gagnait dans les rangs des soldats. Et il faut citer ici une de ces pages émues prises sur le vif par Viollet-le-Duc :

« Pendant quatre mois et demi, j'ai vécu avec cette

armée, partageant ses souffrances à la fin, ses espérances au début, écoutant ses propos et m'y mêlant souvent. Eh bien ! je dois à la vérité de dire que si, dans ces longues journées d'angoisses, j'ai éprouvé une douleur morale qui me fit oublier toutes les autres, c'était de voir, à chaque heure, la décomposition gagner avec une effrayante rapidité ces corps d'armées. Non, jamais ne sortira de ma mémoire l'aspect navrant de nos cohortes des derniers jours. Il faut avoir passé des nuits au bivouac, dans la tranchée aux avant-postes, l'âme inquiète et l'oreille au guet, au milieu de ces soldats pelotonnés autour d'un brasier, sales, défaits, couverts de lambeaux sans nom, abrités derrière des débris de meubles arrachés à quelques maisons voisines, ne répondant aux questions que par monosyllabes, laissant brûler leurs restes de vêtements et leurs souliers, n'entendant plus la voix de leurs officiers. Il faut avoir vu la pâle lueur d'une aurore d'hiver se lever sur ces demi-cadavres, sur ces membres engourdis et couverts de givre, sur ces visages sans éclairs, indifférents à tout événement...

« Alors, on a compris comment et pourquoi deux jours de bataille étaient impossibles ; pourquoi, après une journée de lutte honorable, la retraite était imposée, si on voulait éviter un effroyable désastre. Alors, on rentrait dans ses cantonnements, l'amertume au cœur, l'âme navrée, demandant qu'une balle ennemie vînt enfin nous délivrer de la vue de ces misères, de cette déchéance. »

Cependant, Viollet-le-Duc savait encore inspirer à ses hommes une confiance sans limite. On le verra par la lettre suivante que je lui écrivais de Nevers, à la date du 23 novembre 1874 :

« ... Combien sont tristes ces souvenirs, mais consolants, lui disais-je, quand un cri de Français s'est fait entendre. Ce cri, je l'ai surpris à votre insu, à côté de vous, à cinq heures et demie du soir, au petit Drancy, au moment où vous alliez recevoir l'ordre de retraite et que vous m'emmeniez jalonner la dernière tranchée d'épaulement qui ne s'est jamais ouverte.

« Les sapeurs qui, comme nous, avaient passé la nuit à la construction des ponts et une bonne partie de la journée précédente, n'avaient ni mangé, ni quitté le champ de bataille ; malgré cela, ils avaient creusé les tranchées du petit Drancy, au-devant des combattants, sous le feu meurtrier de l'ennemi.

« Ils étaient exténués de faim, de fatigues et d'angoisses. Vous le sentiez bien, puisque, à deux heures du soir, vous me dépêchiez avec votre cheval auprès du colonel pour lui demander de remplacer les hommes par ceux du cantonnement qui, à ce moment, étaient reposés. A trois heures, je vous rendais compte de ma mission. Ce fut au moment de la retraite que, falot en tête, M. Alphand amenait en personne les hommes demandés. Mais il était trop tard et il dut s'en retourner avec nous.

« Revenons à nos soldats. L'équipe qui faisait la batterie restée inachevée murmurait elle aussi. Un sapeur de la tranchée, se plaignant particulièrement, jetait sa pioche et son bagage et, assis sur la banquette, disait : « Après tout, j'en ai assez ! que les Prussiens me tuent... C'est trop souffrir !... » A cette plainte, un de ses voisins, qui travaillait sans lever la tête, se dressa, ne pensant pas au danger qu'il courait et, appuyé sur sa pelle, lui répondit : « Moi aussi, j'ai froid, je suis exténué ; ma pelle, comme à vous votre pioche, me tombe des mains ; mais pourquoi m'arrêter quand je vois là notre *colonel* (1) — et disant cela, il vous montrait du geste ; — il ne nous a pas quittés une seule minute ; toujours, nous l'avons vu le premier au danger ; faisons comme lui, encore un effort, qui sait si, dans un moment, notre tâche ne sera pas finie et si nous n'aurons pas le repos ! »

Et nos deux sapeurs, reprenant leurs outils, se remirent au travail.

---

(1) C'est le nom que lui donnaient officiers et soldats de la *Légion du Génie*.

A cinq heures et demie, la retraite venait de sonner, le combat ralentissait, et chacun reprenait le chemin du campement. La *Légion du génie* étant disséminée sur un front étendu, chaque officier de compagnie s'en occuperait.

Viollet-le-Duc, voulant aller au plus court, marche en rase campagne. La nuit est d'un noir d'encre, quelques coups de fusils sont tirés au hasard; les forts seuls n'ont pas ralenti, afin de protéger la retraite; ils tonnent et les batteries prussiennes répondent. Comme dans une nuit d'orage, chacun de ces coups est un éclair.

Courbé en deux, la canne sous le bras, Viollet-le-Duc marche d'un bon pas, et je le suis. Lui, habituellement si causeur, est morne et silencieux. Nous marchons vers l'ennemi. Qu'allons-nous y faire? Je ne me le demande même pas. N'étions-nous pas habitués d'aller ainsi seuls, de son côté. Et puis, quoi d'extraordinaire à cela, si la bataille doit reprendre le lendemain?

Cependant, bien que la journée ait été pénible et fatigante, nous étions encore à jeun. Mais bientôt, j'aperçois la sentinelle allemande des grand'gardes, passant comme une ombre, dans laquelle nous ne tarderions pas à nous jeter.

J'arrête Viollet-le-Duc et lui expose brièvement notre situation. « Quoi! me dit-il, vous êtes sûr que nous ne rentrons pas à Pantin? »

Comme un dormeur qui se réveille au bord d'un précipice, il s'arrête, mais il veut être sûr de ce que je dis; il sort sa boussole se retournant à moitié, frotte une allumette. Au même instant, une fusillade nous accueille et les balles sifflent à nos oreilles. Il n'en termine pas moins sa constatation et nous retournons sur nos pas vers le cantonnement. Nous atteignons bientôt la retraite, et c'est après avoir passé le canal de l'Ourcq que nous nous rencontrons avec le colonel Alphand amenant les hommes.

Quelles pénibles réflexions absorbaient Viollet-le-Duc ce soir-là, pour qu'il fût distrait à ce point?

Pourtant, à ce moment encore, il ne faisait point part de ses désespérances. A l'encontre des officiers supérieurs de l'armée, qui exhalaient devant leurs soldats leur manque de confiance, Viollet-le-Duc ne disait rien de ses pensées, et si je risquais une réflexion, il écoutait sans répondre. Cette attitude du chef donnait confiance à la *Légion*.

CHAPITRE XII

BOBIGNY-LE-DRANCY

OU LE SIÈGE DU BOURGET

Nous lisons dans la *Guerre franco-allemande* du grand état-major allemand :

« Il en résultait, durant les jours suivants, un véritable mélange de travaux de défense et d'attaque auprès du Drancy et sur le terrain situé à l'ouest. Le froid avait repris, sur ces entrefaites, avec une intensité extraordinaire ; les troupes françaises, mal abritées, insuffisamment vêtues, en souffraient sensiblement, et cet état de choses mettait fin aux travaux dès le 26. L'ennemi, néanmoins, continuait à occuper en forces les ouvrages qu'il avait construits et armés d'artillerie, bien qu'à ce moment déjà ils parussent menacés par les batteries de siège des Allemands. »

Après la retraite du Bourget, une véritable série de tranchées de siège furent exécutées contre cette position qu'occupaient les Allemands.

La Courneuve fut fortifiée et réunie au Drancy, où des maisons et des murs furent crénelés, des batteries établies ; on relia le village à son cimetière et à la ferme de Graulay par des tranchées.

Au point d'intersection du chemin de la Courneuve à Bondy et de la route n° 24, fut élevée une forte batterie protégée par une série de tranchées qui, d'une part, rejoi-

gnaient Bobigny, et de l'autre le canal ; enfin, de Bobigny au Drancy fut pratiquée une tranchée continue.

Ces travaux furent faits par la *Légion du génie* dans l'ordre suivant :

La nuit du 22, une tranchée de la pointe ouest du parc du Drancy, vers le fort de l'est, soit 750 mètres.

Le 23, à trois heures, du parc au cimetière du Drancy, le travail est continué dans la nuit jusqu'à une heure du matin.

Du 24 au 30, établissement du retranchement de Graulay et du poste de l'Alouette. Pendant ce laps de temps, on continue les tranchées et les batteries du Drancy, Bondy, Bobigny, etc.

*
* *

Comme on le voit, la première partie de ces travaux fut exécutée la nuit, par un temps très froid, avec la terre profondément gelée ; on travaillait ainsi dans de très mauvaises conditions.

Tous les soirs, aussitôt la nuit venue, Viollet-le-Duc traçait les tranchées, à l'aide de la boussole, au travers des terres labourées. Les hommes se mettaient à l'œuvre derrière lui ; dans la nuit, les sapeurs étaient remplacés. Quant à Viollet-le-Duc, il restait jusqu'au matin. C'est ainsi que furent exécutées les tranchées du Drancy, à droite et à gauche. La besogne était poussée avec une activité fiévreuse ; aussi, peu de nuits suffirent. Mais bientôt la neige tomba si abondamment que les champs en étaient couverts d'une épaisseur de soixante centimètres. Tout était confondu : fossés, tranchées, routes et rivières. Comme il gelait très fort, la neige était restée sur l'eau ; un glacial vent du nord soufflait sur ce blanc linceul.

Toujours avec le léger équipement que j'avais à Nogent, et sans argent, car je ne voulus pas de solde, je sentais vivement ce froid.

Au moment de la construction de la batterie, à la bifurcation des chemins, le sable était tellement gelé qu'on l'extrayait avec des coins en fer et des masses, ou encore avec des haches; au préalable, on déblayait le dessous et le bloc était tranché ; puis, avec des pilons, on le broyait et on emplissait des sacs. On agissait de même pour les tranchées.

Presque tous nos hommes étaient enrhumés, et je n'avais pas été épargné. Quant aux mobiles et à la ligne qui étaient dans les tranchées, c'était désastreux. Depuis la neige, chaque matin, on relevait des hommes gelés. Il fallait une volonté de fer pour ne pas rester inactif, pelotonné à l'abri du vent, car l'immobilité c'était la mort.

Voici la description d'une aquarelle de Viollet-le-Duc, intitulée (1) : *Au grand Drancy* et se rapportant à cette période :

« Aquarelle sans date ni signature, composition d'un aspect désolant. Des maisons à demi-écroulées montrent leurs murs noircis par l'incendie, et des ouvertures béantes, informes, autrefois les portes et les fenêtres du logis, aujourd'hui, des trous déformés par les projectiles; des débris, des amas de charpente gisent çà et là et, au milieu des décombres amoncelés, un pauvre arbre dont il ne reste plus que le tronc et le branchage principal, a résisté et se dresse encore, témoin d'une lutte acharnée, lutte qui vient de cesser depuis peu, semble-t-il, et dont il a reçu des meurtrissures sans nombre. Une mare boueuse, au premier plan, fut peut-être l'élégant bassin d'un jardin disparu; avec le squelette décharné d'un cheval, dont la chair a nourri les sapeurs du *Génie auxiliaire*, forment le premier plan de ce tableau sinistre.

« Quelles réflexions font naître ces débris attristants, ces témoins d'une dévastation sans exemple : ces murs effondrés sont, sans doute, tout ce qui reste d'une de ces jolies villas, comme les Parisiens se plaisent à en élever dans les

(1) Viollet-le-Duc. *Son Œuvre dessinée.*

environs de la capitale ? Et, pour comble, la neige, non pas la neige blanche et pure des poètes, mais une neige souillée, noircie, vient couvrir ces débris et répandre sur eux un voile de tristesse.

« Pour animer ce coin désolé, apparaissent quelques soldats en faction. Sur un pan de mur, resté debout, on peut encore lire cette inscription : *Etat-major du génie.* Viollet-le-Duc a passé par là et y a combattu. »

C'était bien l'aspect de la campagne où nous faisions les travaux.

* * *

Rien n'était étrange comme de voir Viollet-le-Duc partir avec sa boussole de poche pour tracer les tranchées dans l'obscurité de ces nuits froides. Mille petits incidents se produisaient dans ces courses nocturnes : on faisait des faux pas, on tombait sur les mottes de terre durcie ou dans les fossés ; on se relevait, et puis on continuait sa route ; ou bien, partant tout à coup en reconnaissance, on allait à la recherche des sentinelles ennemies, puis on revenait continuant à tracer la tranchée, lorsqu'on s'était assuré qu'il n'y avait pas trop de danger pour les sapeurs.

C'était plaisir de voir avec quelle facilité Viollet-le-Duc courait dans ces ténèbres. En passant dans un champ d'asperges à graines, un soir qu'il était allé faire une ronde, deux hommes se levèrent tout à coup à cinq mètres de nous et coururent à toutes jambes du côté de l'ennemi : c'étaient des espions en observation. Peu de minutes après, une patrouille allemande fouillait l'endroit où on nous avait vus ; mais, n'étant armés ni l'un ni l'autre, nous nous étions retirés.

Pendant ce temps, les obus passaient au-dessus de nos têtes et la lueur des batteries prussiennes était une orientation dans nos courses.

Le lendemain, au lieu d'aller prendre notre repas au

campement de Pantin, comme d'habitude, nous restons sur place et nous partageons le déjeuner des hommes.

*
* *

Après l'affaire du Bourget, mes camarades me firent sentir que je faisais du zèle. Ma situation me sembla critique, car je vivais avec eux, et c'était peut-être me créer des difficultés.

Aussi, le 22 décembre, lorsque sonna la diane, je me levai pour aller à l'ordre, où Viollet-le-Duc dut m'apercevoir ; mais, au lieu de le suivre, je restai, le regardant s'éloigner, le cœur serré, il faut bien l'avouer, mais, au fond, je me félicitais de ne pas avoir à encourir le blâme de mes camarades. Dire que je ne fus pas désœuvré, que ma conscience ne me reprocha rien, serait aller loin. Mais, comme il ne rentrait habituellement que le soir, je ne savais où le retrouver.

Or, ce jour-là, à peine était-il parti depuis deux heures qu'il revint, et, m'interrogeant de son regard droit et franc : Eh bien !... pourquoi n'êtes-vous pas venu ce matin ? me dit-il. Je m'excusai et balbutiai ; il insista tellement que, n'ayant pu éviter une explication, je lui racontai ce qui s'était passé.

Il me regarda d'un air bienveillant et, moitié souriant, comme s'il se fut dit : je le savais bien, puis, d'un air demi-badin, demi-sérieux, il me dit : « Allons, ne recommencez plus et laissez dire... » C'est ce qui arriva.

C'est encore vers le Drancy, ou mieux à la batterie de la Croisière, qu'eut lieu le repas suivant. Viollet-le-Duc ne voulant plus quitter ses hommes, on lui envoya ses repas du campement. Tout l'état-major du génie voulut partager avec Viollet-le-Duc ce premier déjeuner. Le colonel Alphand, qui ne quittait plus Pantin, où se trouvait le campement, le médecin-major Georges Pouchet, le commandant Delatour, étaient là. Aussi, quel merveilleux déjeuner de siège ! Oyez

plutôt : du saucisson, mais du vrai saucisson de Lyon ; du vrai jambon d'York ; du gigot de cheval, un demi-fromage de Hollande et du pain, sinon blanc, mais moins rempli de pailles que celui que l'on mangeait habituellement.

Il y avait de quoi satisfaire un plus difficile que moi. Mais si j'en profitai, je remarquai combien Viollet-le-Duc eut vite fini et combien il fut sobre. Ce n'est pas que les bons mots ni les traits d'esprit lui aient fait défaut ; ils pétillaient comme l'étincelle. Mais il n'abusa pas des mets.

Je suis persuadé que les sapeurs, au milieu desquels se faisait le repas, durent remarquer sa sobriété, et que ce jour-là, il grandit encore dans leur estime.

Ce repas de tout l'état-major aux tranchées ne se renouvela plus dans la suite.

CHAPITRE XIII

LES REDOUTES DE GRAULAY ET DE L'ALOUETTE

Bien que ce chapitre semble être la suite du précédent, je l'en ai séparé, car il y a eu réellement une nouvelle orientation dans la défense.

Jusqu'à ce moment, on faisait le siège du Bourget. On abandonna cette opération et l'on se mit à fortifier deux points en flèche : la ferme de Graulay et le poste de l'Alouette, qui déjà étaient bien reliés au Drancy et à Bondy par des tranchées. Il fallait rendre ces points presque imprenables.

« Et pourquoi ? se demandera plus tard Viollet-le-Duc, alors que le plateau d'Avron était abandonné. L'utilisation de cette fortification eût été tout autre si nous eussions toujours occupé cette position, car alors entre ces points et Avron, l'ennemi se serait trouvé pris entre deux feux, ce qui pouvait produire quelques résultats. »

Mais précisément parce qu'il se rendait compte de la situation, Viollet-le-Duc apportait à ce travail tous ses soins et tout son patriotisme. Il faut décrire ici l'aquarelle intitulée : *La Ferme de Graulay, 25 décembre 1870* (1) :

(1) Viollet-le-Duc. *Son Œuvre dessinée.*

« Cette composition est, sans contredit, une des plus importantes et des mieux réussies de cette série de scènes de guerre. On peut affirmer sans trop d'hésitation qu'elle est un chef-d'œuvre de finesse, d'observation attentive et d'habileté dans l'exécution. Elle fait preuve, en outre, de verve et d'entrain et d'une dextérité de main peu commune.

« Une rivière, un ruisseau plutôt, aux eaux sombres et chargées, coule au premier plan, entraînant des débris de toutes sortes, tristes épaves du combat qui vient d'avoir lieu. Les bords de ce ruisseau, abrités encore quelques jours avant par de grands arbres séculaires, sont maintenant nus; les troncs, brisés ou coupés à des hauteurs inégales, se dressent comme autant de spectres décharnés, tandis que, plus au loin, quelques bouquets d'arbres épargnés montrent encore leur silhouette hardie au milieu du tableau. Les bâtiments de la ferme aux toits effondrés se voient à droite et à l'horizon ; les coteaux se dessinent en bleu intense sur un ciel hardi, semé de grands nuages tourmentés qui semblent avoir gardé comme un reflet de la bataille. Ce paysage désolé est d'un bout à l'autre d'une si prodigieuse vérité et d'une exécution telle qu'il est douteux qu'on arrive à faire mieux...

« Jamais les environs de Paris n'ont été rendus, dans l'ensemble comme dans les détails, avec ce profond respect de la vérité. Les dimensions de cette aquarelle sont de 0m 30 environ sur 0m 22. »

Les dessins en furent pris le matin du 25 décembre, entre neuf et dix heures ; d'autres croquis furent faits aussi, et l'un d'eux a même servi au frontispice de l'*Histoire d'une Forteresse.*

Je me rappelle encore le sapeur qu'il représente dans l'eau, au moment où il va attacher un tronc d'arbre pour le placer en cheval de frise en face de l'ennemi. C'était bien lui, avec son fusil en bandouillère, sa corde à la main, sa pelle, sa pioche, et sa capote bouffant sous ses vêtements

chauds... que j'enviais ! Au reste, Ducrot lui-même décrit la souffrance causée par le froid :

« Pendant que les clubs et les journaux criaient à la trahison, dit Ducrot, nos soldats continuaient, dans la plaine Saint-Denis-Bondy, leur pénible service.

« Ils faisaient pitié à voir... la tête entourée de chiffons, leur couverture pliée autour du corps, les jambes enveloppées de loques... n'ayant plus forme de soldats... ils allaient sous la brise glacée aux avant-postes, aux tranchées... C'était bien, suivant l'expression d'un membre du Gouvernement, *Moscou aux portes de Paris.* »

« Ce fut une dure épreuve que ces cruelles journées passées dans cette plaine de boue glacée, balayée par la tourmente et sillonnée par les obus allemands.

« S'il y eut des défaillances parmi nos mobiles et chez quelques-uns de nos soldats de la ligne... la grande majorité déploya un courage auquel on ne saurait trop rendre hommage... Que de braves gens furent mortellement frappés par le froid, en accomplissant simplement, humblement leur devoir...

« La santé de ceux qui ne succombèrent pas fut profondément atteinte. Les cas de congélation se multiplièrent dans des proportions effrayantes. Vers le 1er janvier, plus de vingt mille soldats atteints d'anémie rentrèrent dans Paris. Ils disparurent dans le gouffre, dit le général Trochu, je ne les revis pas. »

Ce fut dans ces conditions que se continuaient les travaux et que furent établis les deux retranchements de l'Alouette, de Graulay et les tranchées de Bondy. Si nous donnons des détails sur les deux premiers, nous n'avons sur Bondy qu'un souvenir laissé par Viollet-le-Duc. C'est une aquarelle dont voici la description :

Une Rue de Bondy, le 27 décembre 1870

« La rue est traversée en silence par les troupes françaises qui retournent au combat. On voit partout les arbres

brisés, des maisons démantelées, des toitures renversées; un obus vient éclater avec fracas dans ce milieu désolé, éclairé par les rayons pâles et indécis d'un soleil d'hiver; la tristesse et la désolation sont devenues les hôtes de ce village gai et animé autrefois. Et l'aquarelle rend cet effet avec le grand esprit d'observation de son auteur, une grande finesse et une habileté d'exécution tenant du prodige. » (1)

Quant à moi, absent du corps par maladie, ce jour-là, je n'assistais pas à la reconnaissance.

*
* *

La ferme de Graulay fut fortifiée de manière à pouvoir résister à deux attaques qui se seraient produites par le Bourget et Bondy.

Une mare fut débarrassée de ses ponts, le fossé profond fut nettoyé et les arbres enlevés; les branches appointées furent placées en avant; on crénela les bâtiments; sur l'escarpe, une forte tranchée avec *chevaux de frise* fermait ce camp retranché, avec caponnière pour assurer la retraite vers le poste de l'Alouette. Une batterie à crémaillère fut établie contre le Bourget; au delà, les bâtiments crénelés; une seconde tranchée fut faite pour battre le chemin de fer.

Enfin, ce poste étant relié d'une part à la tranchée de Bondy, et de l'autre à celle de l'Alouette, les troupes pourraient non seulement l'occuper si elles étaient suffisantes, mais encore avoir une base d'opérations pour prendre l'offensive. Malheureusement, on n'y conduisit aucune pièce de canon.

Le poste de l'Alouette était fort original. C'était un vrai fortin : une série de quatre blockhaus reliés par une tranchée et une batterie double à crémaillère, battant à la fois l'extérieur du Drancy, le Bourget, Bondy et le Raincy. La maison et le jardin se trouvaient au milieu.

(1) Viollet-le-Duc. *Son Œuvre dessinée.*

Chaque blockhaus, recouvert d'une forte épaisseur de terre, pouvait résister facilement à de gros projectiles ; neuf embrasures donnant passage à trente-six fusils et à huit pièces de canons qui ne furent jamais établies, permettaient aux fusiliers de fouiller le terrain en tous sens, à l'abri de tout danger. Enfin, des chemins de retraite bien ménagés sur le Drancy ou sur le Carrefour.

Viollet-le-Duc procédait ici à sa guise. Mais c'est à peine si on logea quelques soldats dans ce poste.

Depuis le 27, les Prussiens avaient ouvert le feu de leurs grosses batteries de siège. Citons encore, pour nous venir en aide, le général Ducrot :

« Le froid était de plus en plus vif ; cependant, les travaux de défense continuaient, mais lentement, car la terre était si dure que les outils se brisaient.

« Les cas de congélation devenant de plus en plus nombreux, le travail des tranchées n'avance plus ; le 26 décembre, on abandonne définitivement l'idée de s'emparer du Bourget, mais les points occupés devront être conservés. Toutes les troupes qui ne sont pas nécessaires pour le travail et la garde des tranchées sont ramenées en arrière et cantonnées. »

*
* *

On a pu remarquer que toutes les compagnies n'étaient plus éparpillées sur un front considérable ; elles étaient groupées.

Par cette température sibérienne, Viollet-le-Duc dessinait aux avant-postes pour occuper ses loisirs. Le froid avait peu de prise sur lui, habitué qu'il était aux excursions du Mont-Blanc, mais moi, depuis longtemps déjà, j'avais une mauvaise toux que Viollet-le-Duc avait remarquée et qu'il me priait amicalement de soigner.

La matinée du 26 décembre était plus froide encore et, en relevant les postes des tranchées (les grand'gardes), le

nombre des factionnaires trouvés gelés était plus grand que les jours précédents. Nous en causions avec nos camarades, vers les sept heures et demie du matin, en nous promenant dans les travaux de la ferme de Graulay, car nous n'avions pas de courses à faire. Tout à coup, je me sens pris de frissons, je grelotte et, comme j'ai de la peine à me tenir debout, mes amis me prennent sous les bras, tout surpris de cette indisposition si brusque. C'est en vain qu'ils m'interrogent, je suis dans l'impossibilité de leur répondre. Ils me jettent leurs couvertures sur les épaules et me conduisent près d'un brasier caché de l'ennemi ; on l'attise, on fait pétiller une belle flamme, devant laquelle on me tient debout. La fièvre devient plus forte ; je ne souffre pas, mais je perds petit à petit le sentiment de ce qui se passe car ma pensée s'affaiblit progressivement.

Pourtant, je me rappelle encore le groupe qui se formait autour de moi, et je revois la physionomie de ces braves gens qui, ne pouvant mieux faire, viennent assister à la fin d'un des leurs ; il y avait autant de curiosité que de compassion dans cet empressement.

Il est certain que la situation devenait très grave pour moi... Viollet-le-Duc, devinant qu'il se passe quelque chose d'anormal, s'avance près du cercle qui m'entoure, et me voyant, il s'approche, me débarrasse des couvertures inutiles qui me couvrent ; il m'éloigne du feu ; il me porte, plutôt qu'il ne me fait marcher, au plus épais de la neige, me secoue vivement, et cela pendant plus de trois cents mètres.

Peu à peu, je me sens l'esprit plus libre, je retrouve la parole et je puis répondre à ses questions. La légèreté de ma bourse (1) ne me permettant pas de me vêtir chaudement, je ne pouvais résister à ce froid que par une marche continue.

(1) Alors que les sergents touchaient 6 fr. par jour et la solde de campagne, je n'avais demandé aucun prêt. Pourtant, les huit derniers jours, je fus obligé de me faire inscrire pour la solde de 1 fr. 25, qui était celle des sapeurs.

Il mit sa bourse à ma disposition, en accompagnant cette offre de reproches affectueux; il ne me quitta que lorsque je fus en état d'aller seul; il m'engagea à aller trouver le médecin-major au campement; surtout, ajouta-t-il, n'oubliez pas de marcher dans la neige.

Le docteur Pouchet, après avoir constaté que j'avais les jambes gercées et l'extrémité des pieds gelée, me fit rentrer dans Paris après un premier pansement. Grâce au nombre respectable de kilomètres que je venais de faire dans la neige absolument en contact avec les parties gelées, je ne souffrais pas (1). Aussi, le 1er janvier, je rejoignais la *Légion du génie*, encore à ses travaux de Graulay.

Mais si Viollet-le-Duc était compatissant pour son secrétaire, comme pour ceux qui faisaient leur devoir, il n'était pas tendre pour ceux qui négligeaient leur service.

* * *

A Graulay, sur la ligne des grand'gardes, quatre cents sapeurs travaillaient à la fois; en arrière, à l'Alouette, il y en avait presque autant.

Ils travaillaient tous avec ardeur et, s'ils avaient des fusils, c'était surtout pour s'en servir en cas d'attaque. De temps à autre, les obus et les balles tombaient au milieu de nous. Les Prussiens, toujours invisibles durant ce siège, se laissaient apercevoir ici, quelquefois se défilant derrière un pli de terrain, un arbre, une maison. Les sentinelles mêmes, voyant qu'on ne tirait pas sur elles, craignaient moins de se montrer.

Il y avait un ancien soldat, M. Lecouteux, garde des promenades et plantations, ayant dans l'état-major le grade d'adjudant. La fonction des adjudants était le service des subsistances. Ce sous-officier, ayant appris qu'à Graulay

(1) Pourtant, aujourd'hui encore, le souvenir n'en est pas effacé pour moi par les temps de chaleur ou de froid.

on pouvait voir des Prussiens, quitta le campement pour venir au chantier. Or, ce jour-là, un groupe d'Allemands vint à passer. A cette vue, notre adjudant ne se possède plus, il prend le fusil de l'un des sapeurs avec ses cartouches, et le voilà parti à la chasse à l'homme.

Dès que Viollet-le-Duc le vit, il lui intima l'ordre de revenir et, après l'avoir vigoureusement réprimandé, il lui infligea huit jours d'arrêts.

Ce fut l'unique punition qu'il donna dans toute la campagne.

CHAPITRE XIV

LE PLATEAU DE ROSNY-NOISY

Du 30 au 31 décembre, l'ennemi envoya cinq obus par deux minutes, soit pour la journée douze cents coups. Le 1er janvier, il en fut de même ; le 2, le tir se ralentit, il y eut à peine cinq cents coups tirés : du 30 décembre au 2 janvier, il y eut donc cinq mille cent obus envoyés sur ce plateau, et ces feux ne discontinuèrent plus jusqu'à la signature de l'armistice. C'était, en moyenne, mille coups par vingt-quatre heures.

Les Prussiens dépensèrent donc vingt-trois mille obus à 75 francs l'un, soit un million sept cent vingt-cinq francs.

Et c'est au milieu de ce feu incessant que tous les travaux entre les deux forts furent créés :

1° Une tranchée-abri les reliant, augmentée ;

2° Des batteries de distance en distance; l'une d'elles de fort calibre, sur un cavalier ;

3° Des abris au bord des tranchées pour loger les soldats.

Tous ces travaux furent exécutés par une gelée qui avait solidifié le terrain à plus de soixante-dix centimètres.

Les abris, bien défilés des feux ennemis, étaient munis de cheminées, quoiqu'ils aient été construits en bois ; ils défilaient bien la grande tranchée. De chaque côté, une caponnière pour pénétrer de la tranchée dans l'abri. Un mètre quatre-vingt-dix centimètres de terre faisait l'épais-

seur de la couverture, laquelle ne dépassait que de très peu l'épaulement, car l'abri était tout entier au-dessous du sol.

Aucun de ces abris n'a été éventré par les obus ennemis qui, souvent, entraient dans la terre et y restaient sans éclater.

*
* *

Grâce à ces travaux, le tir ennemi n'était pas si meurtrier qu'on aurait pu le croire et on s'y habituait facilement. Voici comment on opérait pour ne pas interrompre le travail, tout en évitant les projectiles : Un guetteur était placé sur les épaulements et voyait la direction exacte dans laquelle tiraient les pièces prussiennes ; dès qu'il apercevait la fumée, il criait : *pour nous*, et chacun se baissait dans la tranchée ; il s'écoulait huit secondes entre ce moment et l'arrivée du projectile. Ce temps suffisait pour se défiler, puis on reprenait le travail.

Le véritable danger était sur les parties découvertes. C'est donc malgré le terrain gelé, la pluie d'obus et des fatigues de toutes sortes que furent faits ces travaux ; la présence constante de Viollet-le-Duc ne fit que les activer.

Je dois dire que le lieutenant-colonel ne posait pas à la bravoure en restant exposé aux balles ennemies ; au contraire, il était le premier à dire : « Allons, Messieurs, ayons le courage de nous défiler, » ce qui ne l'empêchait pas, en terrain découvert, de donner ses ordres avec assurance et sang-froid et de dessiner ses croquis au milieu des obus. Et si des officiers faisaient des imprudences, il n'hésitait pas à le leur dire.

« Se baisser à l'arrivée d'un obus, disait-il, n'est pas de la peur, c'est une prudence utile à la défense de la patrie qui n'a jamais à son service trop de gens intelligents et dévoués. »

Tels étaient ses principes et il ne craignait pas de les

faire mettre en pratique. Aussi, l'entrain était merveilleux, les hommes habitués au danger plaisantaient en travaillant et étaient pleins de sécurité.

Cependant, Viollet-le-Duc, moins au courant que les sapeurs sur la direction des obus, était forcément plus exposé qu'eux.

Il fallait voir alors le guetteur dépêcher son avertissement en se tournant du côté de Viollet-le-Duc avec inquiétude, ne reprenant haleine que lorsque le *colonel* était abrité. Impossible de dépeindre l'affectueux attachement qui se lisait sur les physionomies de tous ces hommes pour leur *colonel.*

Un jour, un de ses officiers (c'était un architecte, M. Bruyère), causant en groupe avec nous, était monté sur l'épaulement pour mieux voir les Prussiens avec des jumelles (il était myope) ; les artilleurs allemands sortaient parfois au-devant de leurs batteries. Viollet-le-Duc lui fit les remontrances les plus vives et les plus affectueuses :

« Si vous n'êtes pas prudent pour vous, disait-il, soyez-le du moins pour vos soldats et ne vous placez pas en point de mire, libre à vous, si cela vous plaît, d'aller là où il n'y a personne derrière ni autour de vous. »

En effet, à peine avait-il fini ces observations que plusieurs obus arrivaient à cette place même.

Une aquarelle de Viollet-le-Duc représente cette phase des travaux :

Traverses-abris, Plateau de Noisy, 1er janvier 1871

« On voit là une redoute en partie couverte de neige et de débris de glaçons sur laquelle vient éclater brutalement un obus. Les combattants, surpris et dans des attitudes diverses, les uns se cachant, les autres fuyant, cherchent à éviter les éclats du projectile. Les artilleurs sont à leurs pièces et les soldats restent en faction, malgré le tumulte et

l'effarement. La neige, fondue en partie, et la fumée des coups de feu sont obtenus à la gouache » (1).

Cette aquarelle représente, en effet, l'une des premières traverses-abris sur laquelle il n'y avait encore qu'une couche de quatre-vingts centimètres d'épaisseur de terre ; elle eut une pièce de bois cassée qui fut aussitôt réparée.

L'obus éclata à trois mètres à peine de Viollet-le-Duc, pendant qu'il faisait un croquis des pentes de ses terres. Si personne ne fut atteint, nous pûmes juger de son effet destructif.

Tournant immédiatement la page de son album, Viollet-le-Duc s'empressa de dessiner ce qu'il venait de voir.

Autre aquarelle :

Alerte ! — Petit Drancy, la nuit du 10 janvier 1871.

« Aquarelle avec tons sombres et mornes, mais vrais de tous points. On y remarque, sur les premiers plans, de grands squelettes d'arbres dépouillés, près desquels sont allumés des feux entourés de soldats diversement groupés.

« Une masure apparaît sur la droite, tandis que, plus au loin, vers le centre, des feux montrent encore leur lueur inquiète à travers les branchages. Tout est vrai dans ce dessin, depuis le reflet ardent et rouge du premier plan jusqu'au fond vaporeux et terne de l'horizon » (2).

C'était la reconnaissance faite cette nuit-là aux avant-postes pour s'assurer si les batteries et les travaux déjà faits ne pourraient être repris contre l'ennemi, et si, de ce côté, il n'y aurait pas une nouvelle base d'opérations pour lui faire abandonner le bombardement des forts de l'est et du sud.

Ce bombardement d'une violence extrême rendait les forts inhabitables. Aucune casemate ne pouvant protéger les magasins aux projectiles et aux vivres, deux compagnies

(1, 2) Viollet-le-Duc. *Son Œuvre dessinée.*

de notre *Légion* furent internées au fort de Montrouge pour réparer, pendant la nuit, les dégâts opérés par les Allemands dans la journée. C'est le 10 janvier qu'elles s'y enfermèrent jusqu'à l'armistice.

Mais le véritable centre d'opérations de la *Légion du génie* était toujours à ce moment le plateau de Rosny-Noisy. C'est là que Viollet-le-Duc opérait avec un véritable dévouement.

*
* *

Parmi ses capitaines de compagnie, il en était un, le capitaine Delbrouck, qui, sous des apparences froides, croyait remplir un acte remarquable de patriotisme.

Sa fille, âgée d'environ quinze à dix-sept ans, était déguisée en sapeur et ne le quittait pas sur ce plateau. Ce déguisement n'était un secret pour personne, et il était certainement très poignant de voir cette jeune fille au milieu d'un danger à la fois gratuit et inutile.

Viollet-le-Duc avait bien fait des observations au capitaine, lui disant que sa fille serait mieux à sa place aux ambulances et que c'était un moyen plus efficace d'être utile à la patrie. Mais ce dernier répondait d'un air candide que le moment étant critique pour la patrie, personne, pas même sa fille, ne devait se soustraire au danger.

Or, que faisait-elle là? Elle était exposée et paralysait les bonnes volontés. C'était bien l'avis de Viollet-le-Duc qui ne se gênait pas pour le faire sentir à cet officier. Mais, je l'ai dit, jamais celui-ci n'a voulu comprendre. Viollet-le-Duc le blâmait de cette imprudence ridicule, grotesque, disait-il, et à la fin, chaque fois qu'il passait sur le front de cette compagnie, il s'arrangeait pour ne plus se trouver en face de ce capitaine. Il sentait tout à la fois le ridicule et la naïveté du procédé. Il craignait même d'être obligé de sévir à cet égard.

A ce moment aussi, il y avait, parmi les sergents, un

architecte de mérite, frère du grand peintre Baudry, que la France pleure encore, car il est mort depuis peu. Son admiration pour Viollet-le-Duc était sans bornes, et d'autant plus sincère qu'elle était complétée par d'amers regrets.

Lorsque Viollet-le-Duc professait à l'Ecole des Beaux-Arts, me dit un jour ce sergent, j'étais l'un des plus ardents adversaires de son cours. Oui, je suis l'un de ceux qui lui ont jeté des sous quand il était dans sa chaire. En suis-je contrit aujourd'hui! Non, me disait-il, rien ne saurait vous dépeindre ma douleur de l'avoir traité de la sorte, maintenant que je vois le *patron* (1) si digne, si patriote, si courageux ; le premier arrivé, le dernier parti, toujours d'un caractère égal et bienveillant avec tous. Je connais des artistes, ici, de qui il a à se plaindre ; il doit d'ailleurs savoir ce que j'ai été pour lui. Mais rien ne perce chez lui, il est toujours gracieux, il n'a que des mots encourageants et aimables pour tous. Et je ne crains pas, croyez-le bien, de vous dire combien je me repens de ma mauvaise action.

J'allais lui répondre quand Viollet-le-Duc, que je ne quittais pas du regard, partit. Je serrai la main de mon interlocuteur et je me précipitai sur les pas de Viollet-le-Duc ; puis, sans attendre plus longtemps, je lui racontai les confidences que je venais de recevoir et qui, dans ma pensée, ne m'étaient faites que dans ce but.

Sa réponse, je m'en souviens, me toucha profondément. Sa mansuétude pardonnait tout, c'était l'oubli complet ; il ajouta : « Aujourd'hui, c'est une guerre sainte ; nous marchons la main dans la main, sans dissidence ; faisons-la avec ardeur et chassons l'ennemi. »

(1) C'est le nom par lequel ses entrepreneurs, ses amis et surtout les architectes l'appelaient.

CHAPITRE XV

BATAILLE DE BUZENVAL

Le lendemain de Champigny, on propose de faire une sortie sur Versailles ; le général Trochu refuse, et Ducrot dit :

« Nous pensons qu'il eut complètement raison, attendu que de toutes les opérations à tenter autour de Paris, une marche sur Versailles, en partant de Montretout et Buzenval, était certainement celle qui offrait le moins de chances de succès, d'abord par la nature même du terrain présentant des lignes successives de défenses formidables, et aussi parce que, contrairement à ce que supposaient les donneurs de conseils, l'ennemi avait conservé, à Versailles même ou aux environs, des forces très suffisantes pour mettre le grand quartier général du roi à l'abri de toute surprise. »

Quelle fut donc la cause de la sortie ?

Le bombardement de nos forts et de Paris ; les dégâts causés par les obus à nos monuments, au centre même de la capitale ; les habitants inoffensifs, hommes, femmes et enfants, atteints aux portes des boulangers, des bouchers, des marchands de bois, par les projectiles des Prussiens, tout cela, loin d'amoindrir le courage des Parisiens, n'avait d'autre effet que de l'exalter.

L'opinion publique se prononçait énergiquement encore une fois contre l'inaction et demandait une sortie en masse.

Ecraser l'ennemi ou être écrasé par lui, telle était la pensée de tous les Parisiens, et en particulier des gardes nationaux, énervés par le piétinement sur place.

Jusqu'à ce moment, l'on n'avait pas eu confiance en eux. Il était curieux de voir leur attitude en face de celle de l'armée : d'un côté, une armée démoralisée, ne croyant plus à rien qu'à des revers, depuis le chef jusqu'au soldat; de l'autre, des gardes nationaux criant contre le Gouvernement, demandant qu'on occupât leur activité; mais, d'accord avec les soldats, persuadés qu'on avait toujours été trahi jusque-là; croyance sans fondement, à coup sûr.

Que pouvait le Gouvernement de la Défense? Il connaissait la démoralisation et était incapable de la combattre.

Le Gouvernement était informé des forces de l'ennemi et savait bien déjà que tous nos efforts ne pouvaient que hâter le fatal dénouement.

Le pain et la viande devenaient de plus en plus mauvais et les rations de plus en plus petites et insuffisantes.

D'autre part, capituler sans faire encore un effort, c'était rendre l'ennemi plus exigeant, augmenter les récriminations de Paris et les rendre plus acerbes.

Une grande sortie fut donc décidée. Jusque-là, on avait attaqué par l'est la ligne d'investissement de Paris; cette fois, on se dirigerait vers l'ouest; on marcherait sur Versailles, sur l'état-major allemand, là où le 18 janvier, le roi Guillaume de Prusse s'est fait sacrer empereur allemand; on chercherait à l'atteindre !

Et la garde nationale, la mobile, l'armée, tous, et tout le monde irait attaquer l'ennemi. Cela devait être la bataille de Buzenval !

*
* *

Nous quittons donc nos cantonnements de Pantin, nos travaux de Rosny, ceux de Graulay et du Drancy, que l'on

perfectionnait encore, et, traversant Paris et le bois de Boulogne, nous nous établissons à Neuilly. Nous y restons un ou deux jours. C'est là que nous retrouvons les compagnies sédentaires du *Génie auxiliaire*, dirigées par leurs officiers, occupées à faire au bois de Boulogne des coupes réglées pour le chauffage des habitants de Paris. Notre réunion momentanée fut un instant de bonne confraternité. Mais quelle différence, au point de vue moral, entre ces deux sections : l'une, toujours pleine d'espoir et confiante dans l'avenir du siège, l'autre noyée dans cette atmosphère énervante de la déception, de la désespérance, prévoyant trop la triste fin que devait avoir le siège. Vivant au milieu de la garde nationale, des Parisiens, de leurs familles, il ne pouvait en être autrement pour les hommes des compagnies sédentaires. Je dois le reconnaître, ils voyaient plus juste que nous.

D'ailleurs, les soldats qui nous environnaient n'étaient pas les seuls à communiquer aux sapeurs leur découragement. Confondu au milieu de l'agglomération de l'armée, Viollet-le-Duc n'était plus le point de mire de tous ; on l'oubliait.

Il était temps que l'on prît un parti, et personne, parmi les soldats, ne se doutait de ce qui allait se passer.

Le 17 janvier, à dix heures du soir, la sonnerie nous réveille, tout le monde se lève avec entrain, prêt à faire face à l'ennemi.

Etait-ce un départ ou une attaque? Ni l'un ni l'autre. C'était une fausse alerte et on nous laissait nous recoucher.

La nuit suivante, nouvelle sonnerie à une heure du matin ; c'est la bonne. Les chefs reçoivent le lieu du rendez-vous. Viollet-le-Duc est à cheval ; dès que je m'en aperçois, je fais mon possible pour m'en procurer un, mais le moment n'était pas favorable. Malgré tout, je ne le quitte pas ; c'est à pied que je le suis, car la *Légion* est disséminée dans les brigades, sauf une réserve, pendant que Viollet-le-Duc se dirige vers le *Moulin de pierre*, près le fort du Mont-

Valérien. A travers les terres et les vignes, où je me glisse en courant à sa suite, aucun obstacle ne m'arrête, ni les branches, ni les ceps de vigne qui me fouettent le visage et me déchirent les vêtements et, quoique la marche sur les terres défoncées par les pieds des chevaux soit pénible et difficile, j'arrive, tout en nage, en même temps qu'il descend de cheval.

A cinq heures et demie du matin, les généraux Ducrot, Vinoy, Tripier et Frebault sont là avec leurs suites ; Viollet-le-Duc les rejoint. Cet observatoire n'est abandonné qu'au point du jour par quelques-uns, quand il est nécessaire de prendre la direction.

Je trouvai là un capitaine d'état-major qui, sur sa carte, prenait un village pour un autre, et auquel je fis voir qu'il se trompait. Viollet-le-Duc, dans sa *Défense de Paris*, dit qu'il fit la même remarque chez un autre officier.

Le 19 janvier au matin, l'attaque commença, dirigée par l'aile gauche sur Montretout, par le centre sur Buzenval, et par l'aile droite sur la porte de Long-Boyau.

Ce mouvement se dessinait admirablement du *Moulin de pierre*, où nous étions à sept heures et demie du matin, et l'on voyait, dans la plaine de Genevilliers, les régiments et les gardes nationaux se développer depuis les portes mêmes de Paris jusqu'à Rueil ; ils formaient des groupes se déplaçant.

Il faisait froid, mais le soleil luisait, mettant l'entrain et la joie dans l'armée, il semblait que le temps voulût être de la partie. Une fusillade, peu nourrie d'abord, à Montretout, augmentait peu à peu; des pièces de 7, hissées plutôt que traînées vers la Maison-Brûlée, sur un sol gluant, appuyaient le centre où l'action devenait de plus en plus vive. La fusillade, de dix heures du matin jusqu'à six heures du soir, atteignit la dernière intensité ; les balles sifflant et ricochant sur les troncs des arbres, me laissèrent le souvenir d'une journée mémorable, unique.

Une description des lieux où va se livrer le combat ne sera pas déplacée ici.

La Seine, en sortant majestueusement de Paris par le sud-ouest, se replie sur elle-même à partir de la hauteur du bois de Boulogne jusqu'à Saint-Denis, protégeant ainsi Paris ; puis, s'arrondissant de nouveau, elle décrit une contre-courbe, redoublant son profond fossé jusqu'à Bougival, en passant à Argenteuil et Bezons ; elle forme la presqu'île de Gennevilliers ; une troisième fois, elle décrit une courbe jusque derrière la forêt de Saint-Germain, en passant au Pecq et Maisons-sur-Seine.

Les hauteurs de la Bergerie, du Haras et le Mont-Valérien forment comme un mur à l'embouchure de la presqu'île de Gennevilliers; nous décrirons plus clairement ces élévations sur lesquelles s'est livrée l'action.

C'est le Mont-Valérien qui a tenu les Allemands à distance de Paris, dans tout le périmètre de son tir.

Si les Prussiens se fussent emparés du Mont-Valérien, Paris était à leur merci. Il s'en est fallu de bien peu, lorsque, après les élections de leurs officiers, les mobiles quittaient le fort et revenaient à Paris, la crosse en l'air, en criant : *Mourir pour la Patrie.*

Aussi, c'est avec fierté que l'on peut mettre, en face de cette défection, un exemple d'héroïque patriotisme :

« Un télégraphe reliait Versailles à Bougival ; à peine établis, les fils sont coupés; on les remplace. Ils sont encore coupés. L'ennemi fait le guet et saisit un jardinier de soixante ans en train de couper les fils avec son sécateur. Il comparaît devant une commission militaire :

— C'est vous qui avez coupé le télégraphe ? lui dit-on.
— Oui, c'est moi.
— Pourquoi avez-vous fait cela ?
— Parce que vous êtes mon ennemi.
— Le ferez-vous encore ?
— Oui.

— Pourquoi ?

— Parce que je suis Français.

Et le 26 septembre, à quatre heures du soir, il tombait la poitrine traversée par dix-huit balles prussiennes, en punition de ses méfaits ! » (1).

Simple coïncidence : la défection avait lieu presque en même temps, et le héros était fusillé six jours après la désertion des mobiles du Mont-Valérien !...

*
* *

Pour préciser davantage, disons que les hauteurs à la gorge de la presqu'île de Gennevilliers où allait s'engager l'action, représentent deux plateaux superposés et irréguliers; celui du haut bien plus étroit et bien plus tourmenté de forme; puis, dans un coin, le Mont-Valérien.

Nous pourrions comparer le plateau inférieur qui reçoit la Bergerie, le Haras et le Mont-Valérien à un vaste emmétrage de cailloux ou de sable comme on en trouve sur les routes et sur les ports; il a ses talus réguliers comme eux; sa base est irrégulière et se limite, du côté de Rocancourt, Vaucresson et Garches, par la route; du côté de Bougival par la route qui descend à la Seine; ces deux côtés ont leurs talus rejoignant ceux des plateaux qui les touchent. La ligne de Saint-Cloud à Puteaux ferait un autre côté de la base, laquelle se referme à Bougival.

Seulement, l'arête formée par la face du talus, côté de Paris, avec le plateau, n'est pas intacte : vers la Malmaison, il y a le ravin de Saint-Cucufa et, au-dessus de Rueil, un double ravin à angle droit qui se réunit vers l'arête, puis n'en fait plus qu'un seul là où est situé le château de Rueil. C'est à peu près la disposition du plateau inférieur dominé d'un côté par le mamelon où se trouve le Mont-Valérien, et de l'autre par les hauteurs de La Celle-Saint-Cloud et du

(1) P. Avenel, p. 13.

Haras, s'arrondissant en cirque autour du ravin de Saint-Cucufa. Ces hauteurs se poursuivent en pointe, depuis la Bergerie jusqu'à la Maison-Craon, et plus basses jusqu'à la redoute de Montretout.

Les Allemands occupaient la grande crête de La Celle-Saint-Cloud, du Haras, de la Bergerie et deux tiers des plateaux inférieurs. Les Français n'avaient que ce que les pièces d'artillerie du Mont-Valérien pouvaient protéger.

Encore une fois, les Allemands étaient élevés et nous étions dominés. La plaine dans laquelle s'opéraient les mouvements était toute découverte sur une distance considérable de la ligne d'investissement.

Quoique assiégés, nous devenions les assiégeants, et dans quelles conditions !...

* * *

Les dispositions de défenses allemandes étaient curieuses et, puisque je les ai relevées en temps utile, je vais les décrire.

Les travaux ne ressemblaient en rien à ceux qu'ils avaient exécutés autour de Paris ; ils étaient réguliers et bien soignés.

D'abord, la Fouilleuse était le poste avancé qui leur faisait hasarder des reconnaissances à Rueil ; puis, pour première ligne, les murs et les maisons de Saint-Cloud, la Villa-Fleury, la Maison-Craon, les maisons et les murs de Garches, la Bergerie, les murs de Buzenval jusqu'à Long-Boyau, le ravin de Saint-Cucufa, les maisons et les murs de la Malmaison.

Pour deuxième ligne, le mur de Long-Boyau, défendu par des fossés et des abattis d'arbres posés en hérisson.

Pour troisième ligne, le mur du Haras crénelé, formant la limite d'un véritable camp retranché entouré d'abattis d'arbres ; le mur du Haras, flanqué de deux blockhaus, l'un

à l'angle nord-est, l'autre au milieu du mur. Au bout opposé, une sorte de demi-lune ou redan permettait de sortir de ce camp et d'y rentrer à couvert; sur le flanc droit de cette demi-lune, une batterie balayant le plateau de la Bergerie, puis des épaulements brisés avec fossés, sur la route allant au rond-point. Une longue barricade fermait le passage entre la Bergerie et le Haras.

Ce camp retranché, dont nous allons décrire les défenses intérieures, commandait au nord le cirque de Saint-Cucufa, au sud la route de Rocancourt, à l'est Garches, à l'ouest Saint-Cloud.

Les blockhaus dont nous avons parlé étaient construits avec deux rangées de troncs d'arbres debout, sur plan carré, revêtus d'un talus en mottes de gazon, jusqu'à hauteur des créneaux.

La couverture, faite par deux rangs de pieds de chêne superposés, se coupant à angles droits, était recouverte également de mottes de gazon, au-dessous desquelles était une épaisseur de terre de un mètre.

Dans le camp était un ouvrage intérieur avec courtines, fossés et banquettes de tirailleurs, entourant deux bâtiments d'habitation. Cet ouvrage balayait complètement le camp en cas d'attaque. La retraite s'opérait sur Vaucresson, par un pont auquel on arrivait en passant derrière des murs crénelés commandant cet ouvrage.

Vers le milieu du camp et du même côté, on trouvait une batterie semi-circulaire, précédée d'un fossé existant déjà et utilisé. C'était un ouvrage permettant de reprendre l'offensive, battant aussi le camp retranché; enfin, à l'angle nord-ouest, un dernier redan fermé sur le camp, avec banquettes d'artillerie et fossés s'étendant sur le camp retranché.

Derrière le camp et en dehors, à l'ouest, les murs crénelés du parc Toutin, au bout desquels était une batterie battant tous les ouvrages énoncés, en les prenant d'écharpe.

Enfin, sur la crête extrême du plateau de La Celle-Saint-Cloud, étaient trois redoutes de quarante mètres de long chacune, élevées avec le plus grand soin, à feu rasant, qui balayaient tous les plateaux de La Celle, de Saint-Cucufa, du Haras et de la Bergerie; la gorge de ces redoutes était fermée par des palanques; un blockhaus central, dans chacune, servait de réduit.

Au-devant d'elles, des abatis considérables; sur le côté ouest, le bois des Hubies, complètement abattu. Et, pour éviter que ces redoutes ne soient tournées, deux batteries dirigées vers la Seine et placées de chaque côté de la route de Belleval à La Celle-Saint-Cloud, enfilaient toute la vallée. C'étaient les défenses allemandes.

*
* *

Nous avons vu quelle a été la marche de l'attaque, où presque chaque colonne avait à sa disposition une compagnie de la *Légion du Génie auxiliaire*. Ces compagnies étaient munies d'échelles et de pétards; des dynamiteurs leur étaient adjoints, afin de faire brèche aux murs. Les sapeurs marchaient immédiatement après l'avant-garde.

Mais un encombrement inouï dans les colonnes qui arrivent à destination dès six heures du matin, amène du retard, à tel point que, loin d'être rendues à sept heures sur le lieu du combat, elles n'y arrivent qu'à dix heures et même onze heures. Le général Ducrot, critiquant ces mouvements, écrit :

« Comme on le voit, tous ces ordres indiquent les opérations à partir du moment où l'on est à pied-d'œuvre, mais aucun itinéraire n'est tracé pour arriver. »

C'est à sept heures seulement que le signal de l'action est donné; successivement, la redoute de Montretout, où soixante Allemands sont faits prisonniers, les maisons sur le versant de Montretout sont prises à l'ennemi. On pénètre dans les jardins Pozzo di Porgo, que les Prussiens aban-

donnent pour se réfugier au château. La fusillade a fait des victimes ; le château est pris. D'un autre côté, les villas Armengaud et de Béard sont enlevées ; la maison Zimmermann, la maison du curé sont occupées à leur tour. En somme, partout la colonne de gauche occupe vivement ses positions.

Au centre, on atteint les murs du parc de Buzenval, où des brèches sont faites ; on s'avance dans le parc, cherchant à tourner le château. Mais à peine avons-nous fait quelques pas qu'une fusillade des plus nourries nous accueille. Une grêle de balles tombe sur nous ; cependant, l'ennemi évacue le château de Buzenval.

Des abattis au-devant du mur de Long-Boyau augmentent les difficultés du terrain, et nos soldats sont fusillés à bout portant. Les combattants des maisons du curé et de Craon se portent sur la Bergerie, où les murs des bâtiments crénelés vomissent le plomb par toutes les issues. Malgré tout, l'armée arrive sur les plateaux, car les brèches se sont rapidement élargies ; mais les feux de la Bergerie et du Haras obligent les troupes à se retirer. Alors, les combattants, parmi lesquels se trouvent les gardes nationaux, encadrés dans les brigades, se développent le long des murs de la Bergerie et ripostent à cette violente fusillade.

A dix heures, à gauche et au centre, nous avions conquis les postes avancés ; nous avions Montretout et une partie de Saint-Cloud jusqu'à la Bergerie. Là, nous écartant de ces bâtiments, nous suivons le mur du parc de Buzenval jusqu'à l'angle rentrant ; puis, redescendant le chemin creux, nous arrivons au premier angle des murs du parc formant flanquement.

A ce moment, on place des batteries sur le plateau de la Maison-Brûlée et au delà de la maison Crochard.

Alors, les attaques se succèdent contre le mur fortifié de Long-Boyau. C'est en vain que les actes les plus héroïques se multiplient, que les gardes nationaux se font tuer avec

les soldats, que le peintre Regnault reste sur le champ de bataille ; le terrain conquis est presque nul.

Derrière ce mur, à chaque instant, les combattants allemands se renouvellent. Les sorties qu'ils tentent : à trois heures et demie, à Garches et à Montretout ; à cinq heures, sur le centre, à Buzenval, sont toujours repoussées.

A Buzenval, derrière le mur de Long-Boyau, précédé d'un fossé, les Prussiens résistent. Le gouverneur, qui est venu au fort de l'action, se porte au centre et à la gauche et, dit Ducrot, il « avait, au milieu d'une alternative d'attaques et de retours, se rendant bien compte de la situation, guidé, jusqu'à trois fois, contre l'ennemi, de nouvelles troupes...

« Il voyait qu'il n'y avait plus rien à demander aux hommes épuisés par la longue lutte de cette journée, succédant à une nuit sans sommeil... »

La retraite est ordonnée, et voici un détail navrant que nous allons prendre dans l'ouvrage du grand état-major allemand :

« Quant aux braves défenseurs de Saint-Cloud, *on les y oubliait;* c'est seulement dans l'après-midi du lendemain et à la suite de longues négociations, qu'après avoir vu amener deux pièces pour les réduire, ils se décidaient à déposer les armes. »

*
* *

La *Légion du génie auxiliaire*, dans cette journée, était divisée et fondue dans les colonnes d'attaque, construisant des épaulements aux pièces d'artillerie et aux mitrailleuses, faisant des brèches aux murs de clôture ou aux bâtiments de la Bergerie, venant même ouvrir à la pioche ces bâtiments habités et défendus par les Allemands. Des actes d'audace se produisent ; les sacs de dynamite n'ont plus d'amorces, c'est en vain qu'on cherche à les enflammer à coups de

revolver, on n'arrive qu'à les éventrer et à éparpiller leur contenu.

Le *Génie auxiliaire* essaye encore de faire sauter le mur de Long-Boyau, contre lequel l'armée s'émiette. Viollet-le-Duc est là, à côté de ses hommes, les encourageant, les conseillant. Avec eux sont des gardes nationaux bellevillois (capotes vertes). Comme des lions, ils courent à l'ennemi et à la mort, avec une bravoure digne d'un meilleur résultat.

La redoute de Montretout, qu'un général du génie avait renoncé à réparer et à disposer pour l'artillerie, placée près d'elle, est remise en état par la *Légion du génie*.

Les batteries prussiennes ne peuvent nous atteindre derrière les murs de Long-Boyau, car elles tireraient sur les Allemands en même temps que sur nous. C'est la réserve qu'elles visent; elles lui font subir des dégâts et des pertes. Mais rien n'égale la fusillade, la plus bruyante et la plus terrible du siège.

Voici l'aquarelle de Viollet-le-Duc, intitulée : *le Parc de Buzenval, 19 janvier 1871* (1) :

« Le combat est engagé ; au premier plan, sur les bords d'une allée du Parc, de grands arbres dépouillés, aux branchages sans nombre, sont reproduits avec une grande sincérité de formes et une vivacité de pinceau peu commune. D'autres arbres se voient dans le fond à travers lesquels apparaît la fumée des coups de feu. Un chef se montre au second plan excitant les soldats qu'il commande. L'effet général de ce dessin est très puissant et la scène entière est empreinte d'une vérité surprenante. »

Le dessin de cette aquarelle a été fait vers quatre heures du soir, au moment même où Viollet-le-Duc excitait non seulement ses sapeurs, au pied du mur, mais encore les gardes nationaux qu'il admirait et dont il disait, le soir de cette journée : « Je n'aurais jamais cru qu'ils fussent si

(1) Viollet-le-Duc. *Son Œuvre dessinée.*

braves et qu'ils montassent si férocement à l'assaut et à la mort. »

Lui aussi était dans cette mêlée, au milieu de ces balles qui l'épargnaient, semble-t-il, et il y était calme et serein.

A six heures du soir, la retraite sonne sur toute la ligne. Encore une fois, nous sommes obligés de laisser le champ de bataille, car nous avions peu avancé. Et pourtant, à Versailles, m'a-t-on dit, les fourgons et les prolonges étaient déjà chargés et prêts à opérer leur retraite; mais cela ne voulait pas dire que nous ne dussions rencontrer au Haras et à La Celle-Saint-Cloud des obstacles peut-être insurmontables.

*
* *

A onze heures, l'état-major du génie se réunit dans une maison, précédée d'un jardin, grande rue de Rueil ; c'est là que nous dînâmes. Le général Tripier prit part à ce repas qui fut le seul de la journée ; il était morne et silencieux. On sentait qu'il y avait dans l'air quelque chose d'étrange.

Quand on eut mangé, le général monta sur une prolonge d'artillerie, et Viollet-le-Duc s'assit à côté de lui, sur le siège du devant. Quelles réflexions échangèrent-ils ? Je ne saurais le dire, quoique je fusse monté sur la même prolonge. Couché sur les jantes de la roue de rechange, je m'endormis profondément ; les cahots que causaient les ornières ne me réveillèrent même pas ; ce ne fut qu'à Neuilly, à l'arrêt de la voiture et seulement pour descendre au campement, que je me réveillai ; il faisait presque jour.

Il me semble, pourtant, que deux ardents patriotes, qui avaient su, comme eux, s'apprécier, qui connaissaient la profonde démoralisation de l'armée, l'hésitation et l'absence de confiance dans la défense de la part des chefs, n'avaient pas besoin d'échanger leurs réflexions ; un éloquent silence en disait plus que toute conversation.

Le 20 janvier, les compagnies étaient cantonnées à Neuilly.

Le 21, elles démolissaient les barricades dont l'existence avait entravé, non pas l'ennemi, mais nos propres mouvements.

Le 22, elles rentraient toutes dans Paris, et le siège, pour nous, était terminé.

*
* *

Quels furent les sentiments de Messieurs les officiers de l'armée à l'égard de Viollet-le-Duc? A cette question, il nous sera facile de répondre par la lettre suivante adressée à M. Alphand, colonel de la *Légion*, par ces messieurs, et dont M. Alphand se fit un devoir de donner un duplicata à chacun des officiers du *Génie auxiliaire :*

« Paris, le 7 février 1871.

« A Messieurs les officiers du *Génie auxiliaire*,
Légion du génie de la Garde nationale,

« Messieurs,

« Parmi les souvenirs, parfois attristants, que nous laisseront les quelques mois qui viennent de s'écouler, il en est un vers lequel nous aimons à nous reporter : c'est d'avoir vu des savants, des ingénieurs, des architectes, des artistes, des travailleurs de toute nature, apporter, avec un dévouement et une abnégation dignes d'éloges, le concours de leurs lumières et la coopération la plus active à la défense de Paris.

« De tous les corps auxiliaires du génie créés sous cette impulsion, celui auquel vous avez l'honneur d'appartenir est le premier en date employé temporairement aux travaux de la mise en état de défense de l'enceinte et des forts, vous êtes devenus plus tard, par la formation de vos compagnies de guerre, nos compagnons d'armes, et vous avez suivi

l'armée active sur les champs de bataille de *Villiers, Champigny, Drancy, Buzenval et Montretout.*

« Non contents de partager nos travaux, nos fatigues et nos dangers, vous avez recueilli précieusement les traditions d'ordre et de discipline qui, de notre temps, n'ont été que trop abandonnées.

« Aucun de vous n'a hésité à sacrifier ses vues personnelles pour s'attacher exclusivement à l'accomplissement du devoir, suivant en cela l'exemple d'abnégation donné par M. Viollet-le-Duc, le maître éminent que pendant deux mois et demi nous avons vu *constamment* à la tête de vos compagnies de guerre.

« C'est là le secret de votre supériorité et l'origine de la sympathie qu'éprouvent pour vous les officiers du génie qui ont eu l'honneur de vous connaître et qui tiennent à laisser à leurs frères d'armes du *Génie auxiliaire* un témoignage de bonne et franche confraternité.

« Ont signé :

« Général Tripier, général du Pouët, colonel de Vèze, commandant Lefèvre, capitaine Simon, colonel Corbin, commandant de Bussy, colonel Tezenas, colonel Perrin, Caffarelli, capitaine Romiguières, Bezard-Falgas, capitaine Lestelle, commandant R. de Saint-Vincent, capitaine Curtay, capitaine Lafosse, commandant Hertzn, Dutier, capitaine Blanchard, Atteloppe. »

CHAPITRE XVI

VIOLLET-LE-DUC SOLDAT

Officier de détail. — Soldat, il le fut sous tous les points de vue : légèreté de bagage, présence continuelle sur le terrain, tension d'esprit aux moindres détails, bienveillant avec ses hommes et bon conseil, mais sans se commettre, restant toujours le chef incontesté vis-à-vis de tous par son dévouement, son abnégation ; le premier à l'appel et le dernier rentré. Pendant que ses hommes dormaient, il faisait ses rapports militaires, étudiait la distribution de ses soldats, prenait ses notes particulières.

Depuis sa sortie de Paris, le 28 novembre, jusqu'au jour de la rentrée, le 22 janvier, il n'alla jamais à son domicile, même le jour de la traversée de Pantin à Neuilly. Combien de nos officiers ne peuvent en dire autant.

Sauf quelques lettres (trois ou quatre) que j'ai portées à leur adresse, il n'eut même pas une vraie correspondance avec ses amis.

Le militaire, d'ailleurs, reparaît tout entier dans son livre la *Défense de Paris*, fait aussitôt l'armistice, et qui fut, je crois, le premier ouvrage écrit sur le siège de Paris, car il parut dès le mois de mai 1871.

J'eus encore le bonheur de le voir de très près, à ce moment : je relevais pour lui la presque totalité des défenses allemandes qui y figurent. Il faut voir avec quelle méthode

il les analyse ! « Il est toujours bon de savoir le fort et le faible de son ennemi, dit-il. » Puis, s'élevant au-dessus des mesquineries d'école, il ajoute : « Heureuses les nations qui ne s'identifient pas à leurs grands hommes et les considèrent comme des échelons pour arriver plus haut, non comme des paliers où l'on s'arrête et se repose.»

Nous allons maintenant suivre Viollet-le-Duc dans le détail du campement allemand.

J'avoue que je me suis demandé, en le lisant, si réellement Viollet-le-Duc n'avait pas voulu exciter l'amour-propre de ses compatriotes, des Français, en inventant un système dont, à dessein, il attribue le mérite aux Allemands ?...

Je ne l'ai vu appliquer, ni au bois du Plant, où il dit l'avoir dessiné, ni ailleurs, et pourtant, je n'ai ni ménagé mes pas, ni négligé de compléter mes recherches. Ce système de campement est aussi ingénieux que ceux qu'il a construits, et seul, pensons-nous, il a dû le créer; il est très sain, très chaud et protège facilement contre un bombardement, même de pièces de siège. En voici la description, d'après la *Défense de Paris :*

« Au centre, est une petite plate-forme avec cailloux sous-jacents pour absorber l'eau. Cette plate-forme est entourée de pierres un peu saillantes. On fait le feu au milieu de ce cercle. Autour sont rangés des secteurs formés de claies triangulaires. Ces claies sont maintenues en place par des bâtons. Chaque claie peut recevoir un homme, couché les pieds vers le centre. Seize hommes trouvent ainsi place dans une position suffisamment inclinée, ayant leurs pieds réunis autour de ce cercle, recevant un feu ou chauffé et séché par le brasier allumé, dans le jour, pour faire la cuisine. Ils sont soustraits à l'humidité du sol par le clayonnage, et, s'il pleut, l'eau s'écoule sous ces claies et est absorbée dans le cailloutis central.

« Quelques-uns de ces cônes étaient couverts ; dans ce cas, plus creusés en terre ; ces cônes sont entourés, sur la moitié de leur circonférence, d'un épaulement incliné qui

reçoit les bois inclinés eux-mêmes et recouverts d'une couche de terre. Un orifice est ménagé au milieu de cette couverture pour le passage de la fumée. »

Les campements allemands, de Châtillon entre autres, étaient loin de donner cette sécurité ; ils étaient médiocrement établis; ceux des Buttes-d'Orgemont insuffisants à tous les points de vue. Au Haras et à La Celle-Saint-Cloud, où les travaux étaient vraiment soignés, le système était vieillot et routinier.

Il n'en était plus de même chez nous. Sans parler des abris et des poudrières du Point-du-Jour (6e secteur), qu'il me suffise de signaler la simplicité d'assemblage et l'ingéniosité des abris du poste de l'Alouette, construit par Viollet-le-Duc. Ses traverses-abris du plateau de Rosny-Noisy offraient une grande sécurité, une grande puissance de résistance et une originalité qui n'excluaient nullement l'hygiène de ces logements creusés dans la terre.

Or, n'est-ce pas le véritable moyen à employer pour remonter le moral de ces hommes que tout semblait accabler et qui n'avaient dans leurs pensées qu'un mot : *trahison.*

*
* *

Officier tacticien. — Ces rares qualités, il les a déployées devant Champigny, sur le front de bataille même et dans les tranchées de siège, qui ont permis non seulement de reprendre Champigny, mais de le garder; dans les travaux qui furent faits devant le Bourget, que l'amiral la Roncière le Nourry a trouvés fort réussis, ou encore dans ceux de Nogent que l'amiral Saisset trouva aussi *habiles* que *complets ;* dans les postes en flèche de Graulay et de l'Alouette, si bien compris, qui ne sont repris que si on les abandonne ou si on ne les arme pas, ces postes militaires devant lesquels les officiers du génie allemand restent pensifs.

Hélas ! combien doit-on regretter que plus d'initiative ne lui ait été laissée, par exemple, le jour de la bataille de Villiers, le 30 novembre !... Son tempérament pratique et génial ne se révèle-t-il pas dans la défense du plateau d'Avron ? Que ne l'eût-on encore laissé ici libre de fortifier à sa guise ce point si important, et d'établir sur le terrain ce tracé qui n'eût pas dépensé plus de bras que celui qu'on a été forcé d'abandonner. Nous n'aurions pas subi cette juste critique du grand état-major allemand qui ne se gêne pas pour laisser voir la médiocre estime où il tient le talent du génie militaire français.

*
* *

Officier stratégiste. — Nous pouvons étudier Viollet-le-Duc à ce point de vue et jeter un coup d'œil d'ensemble sur la défense de Paris. Il y a là un point qu'il ne faut pas négliger : c'est que les travaux ne devraient être faits que le jour où ils seraient utiles.

J'entends d'ici les hauts cris de Messieurs les officiers du génie qui ne manqueront pas de dire, aujourd'hui encore, que ce fait seul juge le système de Viollet-le-Duc. Mais nous laisserons dire. Les gens plus réfléchis verront s'il est préférable d'établir des travaux permanents, dont on cherche constamment le côté faible pendant vingt ans, ou d'établir des travaux de campagne en dessins qui peuvent se modifier avec les moyens de destruction dont l'ennemi dispose au moment critique.

Il est certain, cependant, que les travaux permanents ne peuvent être absolument exclus et qu'il faut en établir sur certains points pour empêcher un envahissement subit.

Sous ces réserves, revenons à Viollet-le-Duc reprochant à la Défense de 1870 de n'avoir pas fait occuper certains points stratégiques qu'il désigne.

« Si on les eût occupés, disait-il, la ligne d'investissement devenait impossible. Cette occupation avait l'avantage

d'éloigner de la vue de l'ennemi les mouvements des troupes, de prolonger l'existence des approvisionnements, non seulement pour la protection des récoltes, mais encore l'approvisionnement du dehors ; d'immobiliser une armée ennemie telle qu'elle n'aurait pu distraire les soldats qui ont battu les armées du dehors. »

Des échecs seraient-ils venus à se produire, des lignes successives étaient indiquées éloignant encore l'ennemi de Paris. Si le plan de résistance est largement conçu, il est encore à l'échelle des moyens de l'artillerie et des soldats qui étaient disponibles : trois cent mille hommes auraient suffi. Paris seul en contenait cinq cent cinquante mille, et la banlieue, qui aurait été enfermée, en aurait encore fourni. L'investissement n'aurait donc pas eu lieu.

« Il fallait seulement faire sortir de leurs foyers les gardes nationaux ; ce sont eux qui ont fait les émeutes. Si le Gouvernement ne pouvait les faire sortir, il fallait les faire manœuvrer ; il fallait de l'énergie, il fallait de la discipline et de la confiance surtout et avant tout. »

Mais ces pages, même de nos jours, pour nos officiers, ne sont-elles pas encore toutes fraîches et dignes d'être méditées ?

Il était facile, pourra-t-on dire, d'indiquer ces moyens hors de portée, alors que déjà l'ennemi s'établissait sur notre front, nous enserrait de toutes parts.

Eh bien ! il n'y renonce pas, même à ce moment extrême, et c'est M. Duquet qui le fait ressortir en empruntant les propres phrases de Viollet-le-Duc :

« Pendant que l'on aurait exercé les recrues de toutes sortes qui encombraient Paris, la sape, commençant son œuvre à quelques mètres des forts, aurait frayé, sous la protection d'une artillerie formidable et abritée, le chemin à l'infanterie et menacé tous les travaux de l'assiégeant. »

On pourrait peut-être croire que l'un des principes de Viollet-le-Duc était de remuer à outrance de la terre, de

faire des tranchées, de faire des barricades. La lettre suivante, au sujet de la Commune, donnera son sentiment. Raisonner ce qu'il fait a été et est resté toujours son guide.

« Pierrefonds, 22 mai 1871.

« Mon cher Massillon,

« Je vous remercie de votre envoi de l'article de M. Bourget. Je pense qu'on est maître actuellement du Point-du-Jour ; nous ne recevons plus guère de nouvelles depuis avant-hier. Je pense aussi qu'on aura tourné la deuxième enceinte (celle que donne le viaduc du chemin de fer), puisqu'on prend cette défense à revers par le fort de Vanves. Je ne m'explique guère, puisque Versailles tient fortement la presqu'île de Gennevilliers, puisqu'on est maître d'Asnières, comment on a laissé établir des batteries sur Montmartre. Du reste, opérant par Neuilly et les Batignolles, Montmartre peut être enfilé et n'est guère tenable. Mais, pour bien juger les choses, il faudrait voir de près.

« Ce que je ne comprends pas, c'est que l'armée de Versailles laisse encore pénétrer dans Paris et partir de la ville quantité de gens qui y sèment de fausses nouvelles du dehors et qui au-dedans répandent une propagande insensée. Ainsi peut-on entretenir dans Paris des illusions déplorables.

« La province est à bout de patience, écrasée qu'elle est sous l'occupation prussienne, et il ne semble pas que l'Assemblée ait une connaissance exacte de cet état des esprits.

« Se déciderait-on, au dernier moment, à opérer avec une grande vigueur ?

« Il est un axiome de fortification défensive qu'il ne faut pas oublier et que les *communeux* paraissent ignorer : c'est qu'il ne faut pas multiplier les obstacles qui, en cas d'attaque vigoureuse, deviennent pour les défenseurs un embarras et une cause d'échecs, en mettant la confusion dans la défense et empêchant la liberté des mouvements

rapides, de transmission régulière des ordres, du passage des munitions.

« Ces amas de barricades, si on agit avec ensemble et une certaine énergie, seront une cause de désarroi chez l'assiégé. Je ne crois pas à l'efficacité des barricades devant des troupes solides et bien commandées, si ces barricades sont multipliées.

« Or, pour faire de l'effet, les chefs *communeux* n'auront pas manqué de remuer beaucoup de terre et de pavés.

« Je suis bien sensible aux bons souvenirs de tous ces messieurs, Pesson, Sibien, Hirsch, d'Arbousier, Lecomte, etc. Veuillez, quand vous les verrez, ne pas oublier de le leur faire savoir.

« Je travaille, et si j'avais la possibilité de passer à Paris quelques jours, mon *mémoire* serait terminé, car je corrige ici les épreuves qu'on m'envoie successivement.

« Mais je ne puis achever sans rentrer dans Paris, et j'ai bien hâte que cela se puisse faire.

« Tout à vous,

E. Viollet-le-Duc. »

Mais revenons à M. A. Duquet, qui continue en parlant de Viollet-le-Duc :

Etudions la question : elle en vaut la peine.

« Commençons par donner l'opinion du maître en ces matières :

« Il eut fallu occuper, dès l'abord, une série de points qui eussent dû se protéger réciproquement et être renforcés par des ouvrages de campagne. C'était donc une faute d'avoir laissé l'ennemi s'établir solidement, et sans être inquiété, sur les points les plus forts qui entouraient Paris à une distance de quatre à cinq mille mètres; cependant, tout n'était pas perdu si l'on eût voulu prendre l'offensive d'après un plan méthodiquement conçu et tracé. Mais la méthode fit absolument défaut à l'origine de cette triste campagne de Paris. Puisque l'ennemi paraissait vouloir

nous attendre dans les positions qu'il avait habilement choisies, en comptant sur l'isolement et la famine pour nous réduire, nous n'avions d'autre parti à prendre que d'attaquer, de *faire le siège* d'une ou de plusieurs de ces positions, de l'en déloger, de nous y établir en force, et de rompre ainsi, sur un point, sa ligne d'investissement.

« Trois de ces points principaux pouvaient être l'objet de cette attaque : les hauteurs de Fontenay-aux-Roses et du Plessis-Piquet, au sud ; celles de Saint-Cucufa, à l'ouest, et celles du Raincy à l'est.

« En s'emparant des premières, on coupait la ligne de communication entre Choisy-le-Roi et Versailles ; des secondes, on forçait l'ennemi à abandonner Versailles ; des troisièmes, on pouvait opérer sur la Marne et rejeter les Allemands très loin dans la plaine, du côté de Soissons, où ils n'eussent pu trouver un appui solide ; on dégageait le nord-est et l'investissement devenait très difficile. Attaquer ces positions de vive force, les enlever, eût été chanceux même si l'on eût disposé de bonnes troupes ; on eût perdu beaucoup de monde, on risquait d'être tourné et coupé. *Il n'était qu'un seul moyen de s'en emparer sans trop de grands risques et de les garder une fois prises, c'était d'entreprendre contre elles ou contre l'une d'elles un siège en règle, de cheminer par des ouvrages ;* car on observera que les troupes allemandes, malgré leur supériorité, ne mordent pas volontiers à l'attaque des positions défendues par des épaulements. Dans cette guerre, elles n'ont, nulle part, tenté d'assauts contre un ennemi qui, solidement retranché, se garde bien et les attend de pied ferme. Mais il fallait, pour cheminer contre une position, pouvoir opposer une artillerie égale au moins à la sienne ; et, des trois points que je viens d'indiquer, le plateau du Raincy était celui qui pouvait être attaqué avec le plus de chance de succès, car il est battu par nos forts de l'est et pris à revers par le plateau d'Avron. Il fallait donc occuper fortement ce dernier plateau, dès les premiers jours du siège, et y établir des batteries parfaitement protégées. »

Après avoir donné l'avis de Viollet-le-Duc, M. A. Duquet continue :

« Assurément, mais de pareils projets ne pouvaient être exécutés qu'à la suite de réflexions sérieuses, de méditations militaires, dont le général Trochu était incapable, trouvant beaucoup plus commode de battre ses adversaires de Paris, avec des phrases, que les Allemands au moyen de conceptions tactiques. »

Le général Tripier partageait les idées de Viollet-le-Duc. Après le combat de Chevilly, il était parvenu avec *beaucoup de peine* à décider le Gouvernement à autoriser la construction d'une série de contre-approche en avant des positions de Montrouge.

En cela, le général Tripier s'inspirait de la défense de Sébastopol, et ses tranchées d'environ vingt-cinq kilomètres de développement devinrent fort utiles par la suite.

« Avec des troupes médiocres, il faut remuer beaucoup de terre, » a dit Napoléon Ier. Le général Ducrot est du même avis, mais il ne le suit pas. Le général Vinoy, Francis Garnier, les colonels Canonge et Bonnet partagent aussi cette manière de voir.

« Mais, continue Duquet, ce qu'il fallait surtout chercher, ce n'était pas tant de s'approcher, en cercle, des ouvrages de l'ennemi que de les atteindre, à un endroit donné, comme le mineur arrive jusque sous les bastions de la place assiégée. »

Si ces citations ne viennent pas assez prouver l'intérêt qu'il y avait à suivre les idées de Viollet-le-Duc, nous allons prendre les conclusions d'un rapport au gouverneur de Paris, par un de nos officiers généraux ayant rendu les plus éminents services sous le siège, que son grade même place hors de toute critique ; nous voulons parler du vice-amiral Saisset, fait amiral le 2 décembre 1870.

Le rapport, que nous donnons tout au long à la suite de notre travail, est du 6 octobre 1870. Il déduit les mêmes

raisons que Viollet-le-Duc ; il donne les *résultats obtenus* par lui et termine :

« Il faut continuer notre expansion à l'extérieur par des CHEMINEMENTS *substitués à des actions directes* qui pourraient amener des *pertes inutiles* pour nous, *sans profit appréciable.*

« CHEMINER EN AVANT pour faire reculer encore l'ennemi, puis le *harceler incessamment* de nuit, pour le détruire en détail, voilà ce que je vous demande. »

Nous l'avons dit, les systèmes sont identiques. Ce n'est plus un rêveur que nous citons !... Il donne peut-être l'explication de la journée du 22 janvier, alors que les officiers de marine seuls se prononçaient encore pour la résistance, laissant comprendre que « l'on n'avait pas fait tout ce qu'il fallait pour débloquer Paris. »

C'est sans doute pour cette raison que M. Alfred Duquet conclut :

« *Faisons remarquer que le grand ingénieur Viollet-le-Duc eût sauvé Paris, si ses conseils eussent été écoutés,* et qu'il se révéla de cent coudées au-dessus des Chabaud-Latour, dans l'art de défendre et d'attaquer une place de guerre. »

CHAPITRE XVII

VIOLLET-LE-DUC PATRIOTE

N'est-il pas démontré surabondamment, par l'exposition de ses faits et gestes, de ses nuits passées devant l'ennemi, pendant que d'autres se reposaient et dormaient, quel fut son patriotisme ?

Puisque les généraux eux-mêmes n'allaient pas aux avant-postes, que le général Trochu dirigeait des batailles de son cabinet de travail, Viollet-le-Duc n'aurait pas eu besoin de rester constamment sur le front des avant-gardes. Cherchait-il un nom, une réputation ? il les avait déjà impérissables par ses travaux.

Qui l'empêchait de garder ce titre de lieutenant-colonel du génie? Que dis-je, de briguer le grade de *colonel* qu'on lui offrait à l'unanimité, supplantant M. Alphand : c'était le vœu même des ingénieurs et des cantonniers qui faisaient partie du régiment. Choisir un brillant costume et le promener orgueilleusement sur les boulevards ; comme il était bien doué, suivre les clubs ; forcer le Gouvernement de compter avec lui par ses critiques raisonnées ? Ses soldats étaient enrégimentés, et une visite par jour aurait suffi à les tenir en haleine. Ses officiers se seraient rendus à l'ordre. D'ailleurs, ils n'étaient pas les premiers venus ; ils connaissaient les travaux et les hommes ; donc, pas de soucis de ce côté et, de plus, satisfaction complète pour son amour-propre.

Envisagé à ce point de vue, Viollet-le-Duc ne s'est-il pas montré ardent patriote, abandonnant même — ce qui a fait sa gloire — ses travaux en cours d'exécution, ses publications à moitié imprimées et à moitié conçues. Rien ne le retient devant la patrie en danger. Il ne connaît qu'une chose : la délivrer.

Et que lui importe, en ce moment, la Sainte Chapelle, Notre-Dame de Paris : « Qu'on l'écrase ! disait-il, un jour que l'on bombardait Paris, mais que l'ennemi soit vaincu. » Que lui importe Pierrefonds, forteresse d'un autre âge, joyau de nos jours, pourvu que l'ennemi en déroute reste sur notre sol, mort de fatigues et de privations !

* * *

Si le siège est fini, si l'ennemi nous a vaincus par notre indiscipline et notre manque de confiance, voici ce qu'il pense :

« Si, de notre côté, pendant le siège de Paris, il y a beaucoup à reprendre, il ne faudrait pas croire que les armées entraînées sur notre territoire par la haine que la Prusse nous a vouée, aient, au point de vue militaire, déployé les ressources d'attaque qu'elles ont la prétention de posséder au suprême degré, comme elles prétendent être en possession des vertus civiles et guerrières par excellence.

« En récapitulant les faits de ces quatre mois et demi du siège de Paris, il demeurera évident, pour tout esprit impartial, que l'armée dont dispose la Prusse n'a fait autre chose qu'occuper les positions excellentes que nous avons eu le tort de lui abandonner sans coup férir, qu'elle s'y est retranchée, qu'elle y a soutenu nos attaques, frappées d'impuissance par notre incurie même, mais qu'elle n'a nulle part tenté une action offensive sérieuse sur nos lignes, dès qu'elles ont été fixées. Que la Prusse ait rendu effectif le blocus d'une ville de un million huit cent mille habitants, c'est un mérite assurément, mais qu'elle ait assiégé Paris, c'est une autre question ; le fait d'organisation administrative

est d'une valeur incontestable ; le fait de guerre — ainsi toutefois qu'on entendait la guerre — est médiocre.

Dans un siège, le rôle du génie militaire prend naturellement le premier rang. Les ingénieurs allemands ont-ils fait preuve de ces connaissances étendues, de cette rectitude dans l'exécution, qui sont l'honneur et la force de ces corps? L'occasion, dira-t-on, ne leur en a pas été offerte, soit. C'est un fait que je constate, rien de plus. Je ne juge que sur ce que nous avons vu, non sur ce qu'ils auraient pu faire.

« Pourquoi l'armée assiégeante n'a-t-elle pas fait naître cette occasion? Pourquoi s'est-elle bornée, en réalité, non point à attaquer Paris, mais à l'investir?... On peut donc admettre que, si à la tête de l'agglomération allemande est placée une administration excellente ; que si la direction et l'organisation militaires prussiennes sont supérieures de beaucoup à ce que nous possédons, les moyens d'exécution ne se tiennent pas toujours à ce niveau élevé ; qu'ils accusent, en bien des cas, une certaine barbarie, une instruction peu étendue, des côtés défectueux. Il fallait notre propre faiblesse, notre profonde désorganisation, pour n'avoir pu surmonter les obstacles et reconnaître l'insuffisance des moyens qu'on nous opposait.

« ... Nulle part, les troupes allemandes n'ont tenté, avec succès, de s'emparer de nos positions, lorsque celles-ci étaient seulement défendues par des tranchées et des épaulements. »

*
* *

Qu'ajouter pour ce qui concerne le patriote ?

Sinon citer ses travaux postérieurs, ses travaux de vulgarisation au point de vue militaire. Il faut examiner l'*Histoire d'une Forteresse*, publiée chez Hetzel.

Après avoir fait l'historique d'une forteresse dont les défenses changent avec les moyens d'attaque, il fait là le procès des routines, des guerriers qui traitent de barbares

les inventions et qui veulent s'ensevelir dans leurs vieilles écoles, tout comme les Guillemaut du siège de Paris ; hors de Vauban, pas de salut !

Comme jadis, avant l'invention de la poudre, les carreaux de flèches et la pertuisane étaient encore la seule, la véritable arme des batailles. Se battre corps à corps, voilà le vrai courage ; mais un manant tuer à deux cents pas un seigneur ? Fi donc !

Son histoire ne fait pas comme ses congénères ; elle aborde le moment présent, et là, d'une façon bien incidente, car ce n'est plus lui qui parle ; c'est le récit du capitaine Jean — voyez le subterfuge — mort en Suisse des suites de la guerre de 1870 ; il a laissé des notes à un ami. Viollet-le-Duc, sous ce couvert, y développe à nouveau sa théorie sur l'attaque et la défense. Il démontre qu'avec la grande portée des armes le système Vauban est passé en souvenir historique ; qu'il ne faut plus penser qu'à un système de forts se commandant mutuellement et réciproquement.

La vitesse des mouvements surtout, par des chemins de fer concentriques rayonnant vers la place principale, voilà sa théorie ; mais la pratique modifie cette rigueur par l'assiette possible et le choix des points de commandement.

En faisant ce travail de vulgarisation dans une publication essentiellement destinée aux enfants et aux jeunes gens, il a dû se faire un raisonnement que je vais essayer de traduire :

« On instruit en amusant et, comme chaque vocation se décide souvent dès l'enfance, il est certain que les jeunes gens qui se destinent aux armes préféreront la lecture des livres qui parlent de leur future carrière. Or, si je suis lu par un de ces futurs officiers, que mes théories fassent impression sur lui, elles sommeilleront dans son souvenir jusqu'au jour où il pourra les développer et en faire une application rationnelle ; et ce jour-là, le patriotisme que j'ai déployé, patriotisme que mes contemporains ont presque oublié, ce jour-là, je serai utile à mon pays. »

Il m'est arrivé plus d'une fois, depuis vingt ans, de parler de mon admiration pour le Viollet-le-Duc du siège, et depuis la publication des *Souvenirs de la Cour des Tuileries*, par Mme Carette, on n'a jamais manqué l'occasion de me jeter dans la conversation l'opinion que cette dame d'honneur de l'Impératrice avait de Viollet-le-Duc.

Je n'hésite pas à donner ici une place à ces pages élégantes, écrites par une femme de cœur. Les critiques contenues dans son livre ne diminuent, en aucune façon, les mérites de Viollet-le-Duc :

« A un rendez-vous de chasse au puits du Roi, une foule nombreuse entourait curieusement l'équipage. On n'attendait plus que l'arrivée de Leurs Majestés pour donner le signal du laisser-courre.

« Les grelots de la poste impériale se font entendre ; les chars à bancs remplis de monde arrivent au grand trot ; la foule se serre pour voir de plus près les souverains et leur cour.

« Parmi les personnes à cheval, se trouvait la femme d'un officier de la garnison qui ne craignait pas d'afficher des allures assez tapageuses, ne manquant pas une chasse et affectant de se mettre en évidence. Elle montait mal et avait affaire à une petite bête rétive qui n'avait pas l'habitude de la jupe, qui ruait par petits sauts et se défendait sous une main inexpérimentée, incapable de la contenir. La dame, dont les grâces n'avaient rien d'inquiétant, avait tout le manège d'une personne décidée à se faire remarquer. Elle pénétra dans le cercle assez compact formé autour des voitures de l'Empereur. La petite jument, se défendant toujours, détachait de côté des coups de pied. Déjà plusieurs personnes avaient failli être atteintes. Du haut de son char à bancs, l'Impératrice comprit le danger et, appelant le baron de Pierres, elle lui désigna la malencontreuse écuyère, en lui disant :

— « Tâchez donc que cette dame tienne son cheval, ou bien qu'elle sorte du cercle. Au milieu de tout ce monde, il va y avoir un accident.

« M. de Pierres, courtois et bienveillant, se disposait à remplir son message, lorsque la jument, ruant plus fort, d'un coup de sabot brisa la jambe du docteur Aubin, qui tomba évanoui. On s'empressa de le relever, non sans embarras, au milieu de tous ces chevaux excités.

« L'Empereur et l'Impératrice quittèrent leur char à bancs pour s'approcher avec intérêt du blessé. On envoya chercher un brancard pour le transporter. Leurs Majestés rentrèrent à Compiègne et la chasse fut interrompue. Le pauvre docteur Aubin fut malade pendant plusieurs mois, ne se remit jamais complètement et mourut peu de temps après cet accident. Le docteur Aubin était un vieux serviteur, respectable et dévoué. En le voyant évanoui, l'Impératrice, extrêmement inquiète et impressionnée, se contenta de dire :

— « Quand on ne sait pas monter à cheval, on ne suit pas de chasses.

« La dame, au lieu de s'excuser, de témoigner des regrets et de montrer au moins un peu de bonne éducation, se retira furieuse et se plaignit hautement que l'Impératrice l'avait fort malmenée, ce qui était inexact, Sa Majesté ne lui ayant jamais fait l'honneur de lui adresser la parole.

« Le soir de cette journée troublée, M. Viollet-le-Duc, qui ne laissait échapper aucune occasion de témoigner son admiration à l'Impératrice, et de faire sa cour, lui présenta un petit croquis à l'aquarelle, exécuté avec le talent que l'on sait. C'était le masque de la Tragédie antique. Quelques traits adroitement accentués lui donnaient une étrange ressemblance avec le visage de l'Impératrice. C'était, sous les bandelettes tragiques, sa physionomie impressionnable et mobile.

— « Voilà ce que nous avons pu voir aujourd'hui, au moment de l'accident du pauvre docteur Aubin, dit à Sa Majesté M. Viollet-le-Duc.

« Plus tard, après la guerre, en rangeant des papiers, l'Impératrice retrouva ce petit dessin et se disposait à le détruire, en faisant quelques réflexions mélancoliques sur

son auteur qui fut du bien petit nombre de ceux qui, après la ruine de l'Empire, mirent de l'ostentation dans leur ingratitude. Je demandai grâce pour l'œuvre. Elle me rappelait des temps plus heureux, et je priai Sa Majesté de me permettre de garder ce petit portrait singulier et ressemblant que je conserve précieusement.

. . . . . .

« ... Un but d'excursion habituel était le château de Pierrefonds.

« Dès le début de son règne, l'Empereur, épris de la beauté de nos monuments historiques, s'appliqua à leur restituer leur ancienne splendeur. Le Louvre, Notre-Dame, le Palais de Justice, la Tour Saint-Jacques, tous ces chefs-d'œuvre enfouis, perdus dans le dédale des ruelles malsaines, rongés par la lèpre des masures, admirablement restaurés, avaient recouvré leur magnificence, et étaient devenus la parure de la ville nouvelle.

« Des millions furent consacrés à ces immenses travaux; une armée d'ouvriers y fut employée; tous nos artistes furent appelés à prêter le concours de leur talent.

« Parmi eux, Viollet-le-Duc se tailla un rôle superbe. Son mérite ne l'avait pas seul désigné à la bienveillance de l'Empereur. Voyageant en Espagne dans sa jeunesse, pour étudier les merveilleux spécimens de l'art maure, il avait eu l'occasion d'être présenté à la comtesse de Montijo, et avait alors connu la duchesse d'Albe et l'Impératrice jeunes filles. Après le mariage de l'Empereur, il sut se prévaloir de ces anciennes relations, et, d'un esprit délié, enthousiaste et séduisant, admis par la bienveillance de l'Impératrice à approcher l'Empereur, il devint un de ceux auxquels les faveurs impériales semblaient appartenir. L'Empereur le chargea de la restauration de Notre-Dame, et bientôt il devint le grand arbitre des monuments historiques. Il rêva alors de reconstituer une de ces merveilles féodales dont les restes grandioses étaient bien faits pour tenter la science archéologique, qui était la partie la plus saillante de son talent.

« Il n'eut point de peine à convaincre l'Empereur de l'intérêt d'un tel projet. La question d'argent ne laissait pas que de créer certaines difficultés, car il fallait prévoir la nécessité de gros crédits. Mais l'initiative de l'Empereur ne devait pas faire défaut à une entreprise où la science et l'art étaient également intéressés. L'Empereur se prépara donc à ouvrir généreusement sa cassette. Pierrefonds, dont les ruines couronnaient noblement une des extrémités de la forêt de Compiègne, semblait, à cause de sa proximité d'une demeure impériale, désigné pour cette intéressante expérience de restauration. Cependant l'ambition de Viollet-le-Duc était tentée pour une œuvre plus vaste. Dans le département de l'Aisne, non loin de la forêt de Saint-Gobain, les ruines du château de Coucy offrent le spécimen le plus rare, le plus grandiose, en même temps que le plus élégant de l'architecture féodale. Construit au XIVe siècle par un des membres de la dynastie des Enguerrand, dont la puissance et les richesses tinrent en échec la puissance de nos rois, la tradition prétend que cette magnifique demeure fut élevée en quelques années seulement par le même architecte qui construisit en Angleterre le château de Windsor. En effet, on retrouve dans la disposition générale des plans, dans les proportions de l'immense donjon, bien des analogies avec la royale demeure des souverains anglais. En 1858, après la guerre d'Italie, la cour étant en déplacement à Compiègne, Leurs Majestés vinrent à Coucy en excursion. Le trajet s'effectua en poste. Sous la conduite de Viollet-le-Duc, enthousiasmé, Leurs Majestés visitèrent en détail les ruines. Séduit par la beauté du site, par la pensée de restituer à la France cette gigantesque merveille, l'Empereur songea sérieusement à entreprendre cette restauration. Viollet-le-Duc, enthousiasmé, se mit à l'œuvre, étudia la question. Il reconstitua dans leur intégrité tous les anciens plans, se livra à un travail de recherches digne d'un bénédictin. On peut en apprécier le mérite lorsqu'on compare l'état actuel des ruines avec le plan refait, qu'il présenta à l'Empereur, accompagné d'un devis de vingt millions.

« C'était tellement exorbitant que l'on dut y renoncer. On revint à la pensée de reconstituer le château de Pierrefonds, pour lequel les devis de l'architecte ne s'élevaient qu'à cinq millions, bien dépassés du reste, grâce au généreux concours de l'Empereur. Le voisinage de la Cour à Compiègne ajoutait à l'attrait de cette entreprise : l'Impératrice fit valoir que plus tard la « jeune Cour » pourrait s'y établir, et que ce serait pour le prince Impérial un apanage plein d'agrément.

« On abandonna donc, non sans regret, le projet de restaurer le château de Coucy. On se borna à quelques travaux destinés à reconsolider les restes, et on commença les travaux de Pierrefonds.

« L'état de ruine était si ancien, la dévastation si complète, qu'il paraissait insensé de vouloir utiliser de tels vestiges, ébranlés de toutes parts, et que l'on pouvait croire prêts à s'abîmer.

« Mais la construction primitive avait ces qualités indestructibles dont les architectes du moyen âge connaissaient le secret, et l'on put, s'aidant des anciennes fondations de toutes les parties encore debout, reconstituer l'ancien château tel qu'il avait été construit à la fin du XIVe siècle par Philippe d'Orléans, de galante mémoire, le frère de Charles VI, le rival du duc de Bourgogne, qui le fit assassiner à Paris, en 1407.

« Le château de Pierrefonds passait, à juste titre, pour une des merveilles du moyen âge. Il était à peine terminé lors de l'assassinat du duc d'Orléans.

« C'était, dit une vieille chronique, un château moult « bel, puissamment édifié et moult défensable. »

« Sept tours, hautes de 35 mètres, en défendent l'enceinte, qui offre quatre faces, sans cependant présenter la figure d'un carré régulier. Afin d'assurer à l'édifice une solidité capable de soutenir des sièges, de défier tous les outrages, les pierres étaient liées entre elles par des crampons de fer scellés dans du plomb : c'est ce qui explique leur force de résistance. La surface de la forteresse occupe 3,400 mètres.

« Le château de Pierrefonds subit plusieurs sièges. Son histoire est liée à l'histoire des différentes factions qui désolèrent la France jusqu'au règne de Louis XIII. Henri IV voulut en expulser un certain Rieux, chef de bandes qui désolait le pays et commettait mille exactions. Le duc d'Épernon presse le siège avec activité ; mais il est contraint de se retirer après avoir reçu une blessure qui met ses jours en danger.

« Après lui, le maréchal de Biron tente vainement de s'emparer de Pierrefonds. Aidé d'un gros train d'artillerie, il ne parvient qu'à « blanchir les murailles », suivant l'expression pittoresque du temps.

« Enfin le cardinal de Richelieu, ce grand niveleur, ne voulant pas laisser subsister une forteresse réputée inexpugnable, refuge toujours ouvert au brigandage et à la rébellion, ordonna la destruction de Pierrefonds, condamné par l'implacable ministre de Louis XIII, dont le génie ne reculait devant aucun sacrifice. Tout d'abord, on enleva les toitures ; mais la destruction étant lente à s'accomplir, on fit jouer la mine pour pratiquer de fortes entailles dans les tours et dans le mur d'enceinte. Le temps fit le reste, et, pendant un siècle et demi, ces ruines, livrées à l'abandon, envahies par une végétation luxuriante, se mirant, du haut du coteau, dans le petit lac qui s'étend à leur pied, firent l'admiration des touristes qui visitaient la forêt de Compiègne. Aujourd'hui, entièrement reconstruit, le château de Pierrefonds a retrouvé son antique splendeur. On reconnaît dans les murailles la trace de la destruction ancienne, et le ton blanc des constructions nouvelles tranche par larges places sur le ton plus gris des pierres de la construction primitive. Certains amateurs de pittoresque crièrent à la profanation lorsque les gigantesques échafaudages furent dressés autour du monument détruit. Pendant six ans, enveloppé d'une véritable forêt de mâts et de madriers, le château ressembla de loin à un gigantesque vaisseau prêt à être lancé sur l'Océan. Puis, vigoureusement conduits, alimentés généreusement par la cassette impériale, à laquelle Viollet-le-Duc

faisait de fréquents appels lorsque les moyens d'action faiblissaient, les travaux extérieurs touchèrent à leur terme ; pendant un séjour à Compiègne, dans une excursion adroitement proposée pour examiner les travaux, Leurs Majestés aperçurent tout à coup, au détour de la route, à la place des ruines mornes et sombres, un palais de fée, blanche merveille, élevant dans les airs ses tours puissantes couronnées de toits élancés, de girouettes fantastiques, d'oriflammes blasonnées ! Viollet-le-Duc était brillamment sorti de cette immense entreprise, et tout ce que la science architecturale, tout ce que l'art et le goût peuvent créer de plus complet, il l'avait réuni pour plaire à ses souverains. L'Empereur était prodigue d'encouragements et de récompenses : il ne marchanda ni son admiration, ni les gages plus réels de sa satisfaction. L'Impératrice, très enthousiaste de l'idée de restaurer Pierrefonds, s'était longuement intéressée aux plans, aux travaux ; elle s'associa avec joie au succès de cette œuvre d'un homme qu'elle considérait comme un ancien ami.

« Lorsque la construction du château fut terminée, il fallut songer à sa parure. Et bientôt la pierre blanche et froide de ces salles aux proportions élégantes se couvrit de peintures, d'ornements qui rappelaient avec la plus scrupuleuse fidélité la décoration primitive. On avait avec soin recueilli les moindres vestiges et, s'aidant des vieilles chroniques compulsées à grand'peine, on arriva à restituer au Pierrefonds moderne le caractère général du Pierrefonds du duc Philippe d'Orléans : on sait que la féconde imagination de nos aïeux savait, avec un goût incomparable, imprimer à la pierre les grâces de la poésie naissante. Le *Roman de la Rose* fleurit les salles principales du château de Pierrefonds. Dans la salle des chevaliers, parmi les entrelacs fleuris se détachant sur la vaste cheminée, au-dessous du roi Artus portant un surcot d'azur chargé de trois couronnes, apparaissent vêtus de leurs cottes armoriées, les chevaliers de la Table Ronde : Lancelot du Lac, au surcot d'argent à trois bandes d'or, celui qui fut élevé par les soins de la fée

Viviane, la Dame du Lac, le plus beau, le plus courtois des chevaliers. Épris de la belle Genèvre, la propre femme du roi Artus, il attire sur lui les maléfices de la fée Morgane qu'il a dédaignée. Puis Valentin le Gallois, Tristan de Léonais, Conradin d'Otrante, tous ayant sous le heaume la mystérieuse poésie de leurs vagues exploits amoureux et guerriers. Dans l'immense salle des armures, on voit les neuf preuses Sémiramis, Déïfemme, Lampédo, Thamyris, Tanqua, Déïphile, Hyppolyte, Penthésilée et Ménélippe, dans leurs atours tissus d'or, le front ceint de couronnes héraldiques, appuyées sur leurs écussons armoriés et tenant en main, dans des poses de saintes, une fleur symbolique de leurs chastes amours, ou une arme emblème de leur courage. Plus poétique encore que ces fictions de nos pères, l'ombre mélancolique de Valentine de Milan plane sur cette belle demeure, où elle s'enferma après l'assassinat du brillant duc d'Orléans son époux. Jeune et belle, avec le prestige de sa grande naissance, de ses biens, elle s'ensevelit dans un veuvage inconsolé. Comme la pierre scelle un tombeau, elle scella sa vie brisée de cette devise si cruellement désenchantée : « Rien ne m'est plus, plus ne m'est rien. »

« Dans une visite de l'Impératrice à Pierrefonds, afin d'arrêter la décoration de cette salle encore toute remplie de la fine poussière de la maçonnerie, Viollet-le-Duc pria Sa Majesté de vouloir bien l'autoriser à donner ses traits et ceux des dames qui l'accompagnaient aux statues des neuf preuses qui devaient occuper les niches vides du fronton de la monumentale cheminée. L'Impératrice y consentit, et chacune de nous eut ainsi sa statue. C'était, avec Sa Majesté, la princesse Anna Murat, la duchesse de Bassano, la duchesse de Cadore, Mme de La Poëze, Mme de Pierres, et moi-même. L'année suivante, en retournant à Pierrefonds, nous pûmes voir notre image installée dans des niches. On ne s'était guère préoccupé de la ressemblance. Cependant Tanqua, la statue du milieu, celle qui représente l'Impératrice, a certainement beaucoup des traits de Sa Majesté.

On pourrait, hélas ! tracer aux pieds de cette image la devise désolée de Valentine de Milan.

« Quelques années après la guerre, étant allée avec des amis visiter Pierrefonds, ce petit épisode des statues nous fut conté, parmi toutes les histoires curieuses de la restauration, par la femme d'un gardien qui nous servait de guide. Elle ne me connaissait pas. Je lui demandai si ces statues étaient bien les portraits des dames dont elle nous citait les noms, avec l'accent d'une leçon bien apprise.

« — Assurément, nous dit-elle, et l'on voit bien que vous n'êtes pas de la Cour.

« Je la priai de m'indiquer la statue représentant Mlle Bouvet.

« C'est Ménélippe, la petite du coin, me dit-elle. Et tout le monde la reconnaît bien. Celle-là n'a pas de couronne comme les autres, parce qu'elle n'était pas mariée.

« Très satisfaite de ces explications, je remerciai la bonne femme, en lui disant que j'avais peine à croire que les dames dont elle nous citait les noms fussent aussi jolies que ces statues.

« Ah ! Madame, me dit-elle, il fallait les voir ; toutes jolies comme les têtes de cire du coiffeur de la grande place à Compiègne.

« Après une comparaison aussi flatteuse, je craignis de m'attirer quelque déboire en insistant, et nous nous éloignâmes, félicitant notre cicérone de son érudition, et l'engageant à continuer de renseigner le public d'une façon aussi intéressante.

« Pour l'organisation des distractions variées de Compiègne, les promenades, les comédies, les tableaux vivants, Viollet-le-Duc était d'une ressource incomparable. Manquait-il un accessoire, en quelques coups de pinceau il avait vite fait de brosser un décor. Ingénieux, habile en toute chose, il s'entendait merveilleusement à réparer un accident, à tourner un couplet, dirigeant la mise en scène, remplaçant au pied levé un acteur en défaut, et remplissant avec une patience infatigable le rôle ingrat et difficile de souffleur,

au milieu d'une troupe d'amateurs généralement inexpérimentés. Pendant les répétitions, on voyait la tête fine de Viollet-le-Duc, couronnée de légers cheveux gris, sa physionomie toujours riante, surgir du trou du souffleur. Avec une extrême courtoisie, il reprenait les jolies interprètes, novices dans l'art scénique pour la plupart. Il avait le don merveilleux de l'imitation, et, depuis la voix argentine de l'ingénue jusqu'aux accents tragiques du traître, il imitait à merveille tous les gestes, toutes les intonations, ébauchant avec grâce une révérence de duchesse, ou bien portant le coup d'épée d'un spadassin. Plein d'entrain, de bonhomie, mettant tout le monde d'accord, il réussissait à faire régner l'harmonie au milieu des petites susceptibilités faciles à émouvoir. L'Impératrice comptait sur lui pour toutes les négociations délicates. Il avait, en un mot, très habilement enveloppé sous le voile d'une amitié ancienne la souplesse, l'adresse, tout l'agrément d'un parfait courtisan. Personne mieux que lui ne s'entendait à cacher la louange audacieuse sous la brusquerie d'un attachement sincère. Exaltant plus que personne la beauté, l'esprit, la grâce idéale, les grandes qualités de l'Impératrice Eugénie, il ajoutait toujours :

« — Je suis de ceux qui ont le droit de parler ainsi. Mon « témoignage n'est pas suspect : je suis un ami de la veille. »

« Bien souvent j'ai entendu ce propos revenir sur ses lèvres. Il montrait un dévouement tout particulier à la comtesse de Montijo ; et lorsque la mère de l'Impératrice venait en France, c'est généralement Viollet-le-Duc que Sa Majesté chargeait d'aller à Irun pour la recevoir à la frontière. N'ayant point un caractère officiel, très attentif, très soigneux, Viollet-le-Duc s'acquittait avec le plus grand zèle de cette mission de convenance.

« Viollet-le-Duc était invité de fondation pendant tout le temps du séjour à Compiègne. Il était du très petit nombre de ceux que l'Impératrice interpellait sans faire précéder leur nom du vocable en usage. Lorsque Sa Majesté lui adressait la parole, elle ne lui disait pas comme à tout autre :

« Monsieur, » mais : « Viollet-le-Duc, » et souvent : « Mon bon Viollet. »

« Aussi la désinvolture avec laquelle il se dégagea de tout lien de gratitude me causa-t-elle une étrange surprise.

« Quelques mois après la guerre, j'étais à Reims en excursion pour visiter la cathédrale, lorsque M. Viollet-le-Duc entra dans la salle où nous déjeunions. Il se joignit à nous, et, après avoir disserté sur les beautés de la cathédrale, comparées à celles de la cathédrale de Laon. que je trouvais plus intéressante encore, plus romantique, je demandai à M. Viollet-le-Duc s'il n'avait pas de commission pour l'Angleterre, où j'allais voir l'Impératrice. Il me répondit négativement.

« — Peut-être, lui dis-je, comptez-vous y aller bientôt vous-même ?

« — Et pourquoi irais-je en Angleterre ?

« — Mais pour la même raison qui m'y appelle : pour voir Leurs Majestés.

« C'est bien différent, me dit-il : moi, j'ai toujours été fort indépendant ; et je n'ai pas les mêmes raisons d'attachement que vous pouvez avoir.

« — Comment ! lui dis-je, c'est vous qui parlez ainsi ? Et Pierrefonds, Compiègne ? Toutes ces relations si douces, si affectueuses ? La générosité de l'Empereur, la confiance de l'Impératrice ?

« — J'ai travaillé pour l'art, non pour eux, reprit-il.

« J'étais confondue. »

. . . . . .

Que Madame Carette soit confondue, c'est tout à son avantage, car les bienfaits, la haute situation qu'elle avait à la Cour, se trouvaient perdus à jamais pour elle, et nous comprenons ses regrets. Il ne lui serait pas permis de prendre la même attitude que Viollet-le-Duc.

En est-il de même pour l'éminent artiste ?

Ne peut-on se demander, comme pour Raphaël et Michel-

Ange : Quel est celui, du pape ou de ces artistes, qui a honoré son temps ?

Est-ce Napoléon III ou Viollet-le-Duc ?

Est-ce l'amitié qui doit prévaloir sur le talent ?

Si Madame Carette avait lu quelques pages des *Entretiens sur l'Architecture*, de Viollet-le-Duc, au sujet des rapports de clients à architectes, peut-être eût-elle modifié ses mélancoliques appréciations.

Mais je n'ai pas mission de défendre Viollet-le-Duc. Je ne crois pas qu'il en ait besoin.

Je me contente de présenter le patriote, que nous connaissons, en face des capitulations de 1870 ; le novateur en face de son gouvernement ; l'homme de travail en face des intrigues d'une Cour qu'il n'avait pas partagées.

CHAPITRE XVIII

VIOLLET-LE-DUC INTIME

A l'exposition des œuvres de Viollet-le-Duc, à l'hôtel de Cluny (1880), parmi cette quantité prodigieuse de dessins, d'aquarelles, de cartons pour peintures décoratives, existait une suite de scènes intitulées par Viollet-le-Duc : Les *Hostilités d'un chat contre des soldats de plomb.*

« Ces dessins, dit Sauvageot, sont un petit poème de fines observations, où le crayon, habitué au rendu des formes correctes et savantes, s'abaisse de plein gré à tracer les contours naïfs, grotesques et enfantins des jouets sortis de Nuremberg. »

Viollet-le-Duc a fait ces dessins pour Madame Ouradou, sa fille.

Dans la première scène : *La patrie est en danger!* on voit une boîte renfermant vingt-cinq soldats de plomb : un seul est debout sur le couvercle. Le chat s'apprête à renverser cette sentinelle vigilante.

2e scène : *Une situation extrêmement grave!* Le chat a déjà culbuté un soldat sur le parquet, mais un autre fantassin resté debout se dispose à résister. Que va-t-il se passer ?

3e scène : *Une levée en masse!* Le chat, couché nonchalamment, surveille la situation ; les soldats, cavaliers et fantassins escaladent les bords de la boîte, leur commandant

en tête, à cheval, sabre en main. Les artilleurs, dans le fond, sont à leurs pièces. La situation se corse en effet.

4e scène : *Commencement des hostilités !* Les soldats sont rangés en bataille, mais ils sont renversés par le chat un par un sur le parquet.

5e scène : *Charge à fond de train !* Le chat, devenu furieux, saute sur les bataillons rangés et bouleverse tout.

Un autre dessin naïf représente l'arrestation d'une diligence, la nuit, sur une route escarpée. Il faut voir la mine effarée des voyageurs, l'impatience des chevaux et la lune éclairant cette scène grotesque, où un loup gigantesque, dans le fond, voudrait bien croquer quelques voyageurs !

Des amis du maître ont des albums pleins de ces charges charmantes et originales.

Citons-en encore une :

M. Armingaud, le célèbre violoniste, possède un certain nombre de croquis, parmi lesquels il faut mentionner le monument funéraire, anticipé et grotesque, de cet habile musicien, dessin à la mine de plomb, d'un très grand format. A la rencontre de deux chemins, sous des ombrages séculaires, se dresse un monument étrange, sorte de dolmen celtique, d'où émerge la tête du violoniste, dont le nom resplendit en gros caractères sur une des faces de l'édicule. Deux personnages en pleurs, ayant chacun un violon, se dirigent vers le monument, afin de rendre un dernier hommage aux mânes de celui qu'il abrite pour toujours.

Voilà qui en dit plus long sur le caractère jovial et enjoué de Viollet-le-Duc que tout ce que nous pourrions ajouter.

*
* *

Lorsque le siège fut terminé, pendant l'armistice même, je m'empressai de sortir dès les premiers jours ; je désirais savoir ce qu'étaient devenus des livres et des meubles, que

j'avais laissés à Enghien, où j'étais architecte de l'établissement thermal. De mes livres, je retrouvai les pages dans les haies; de mes meubles, il ne restait que la cendre. Avant de partir, j'avais eu la bonne idée d'enterrer mon vin dans la cave, et, le retrouvant, je le vendis pour me faire de l'argent.

Ma visite finie, la curiosité me poussa à examiner les travaux allemands: l'hôtel à trois étages, que j'avais construit, à peine couvert, était devenu un vaste blockhaus de 120 mètres de long sur 10 mètres de large; des sacs à terre fermant les croisées avaient ménagé des créneaux. Au kiosque, embarcadère chinois sur le lac, où il ne restait à faire que la peinture, on avait coupé l'escalier en bois sur la route, et, avec des sacs à terre, tout autour, on avait ménagé des épaulements à créneaux, flanquant la route des deux côtés.

A Enghien, derrière l'église, à cent mètres à peine, étaient une batterie et des tranchées que je relevai, ainsi qu'à Deuil, Orgemont, etc., etc. Le soir, je rapportai ma moisson à Viollet-le-Duc avec de nombreuses remarques. Il en fut si heureux que les jours suivants je parcourus les environs de Paris.

Etudier les plus petits détails, les chicanes de l'ennemi, toutes ses habitudes, son équipement aussi bien que sa nourriture, fut pour moi un but patriotique. Je sentais bien tout l'intérêt que saurait donner Viollet-le-Duc à cette étude.

Et puis, n'étais-je pas son obligé? C'était un moyen pour moi de lui prouver que j'étais reconnaissant.

Il m'arriva dans mes courses, aux environs de Paris, une aventure que je vais raconter et qui le fit rire jusqu'aux larmes.

Je relevais les batteries de Châtillon et j'avais presque fini. Un officier supérieur prussien m'ayant aperçu, me suivit d'abord de loin, puis, sans sembler y tenir, se rapprocha de moi. Je l'observais d'un regard quelque peu défiant, car nous étions en plein armistice, et si les hostilités

avaient repris, je me disais que nous saurions quelles étaient les pièces à démonter.

Je me dirigeai tout doucement du côté d'une galerie souterraine qui reliait les batteries extrêmes et, feignant de ne l'avoir point vu, j'entrai, marchant légèrement, puis, sentant le prussien derrière moi, je pressai le pas et toujours courant je revins à l'entrée de la galerie, d'où j'étais parti, comme pour m'y cacher.

Je le vis sortir précipitamment, cherchant partout, d'un air furieux. Bientôt il m'aperçoit. Ralentissant alors sa marche et prenant une allure indifférente quoique vive, il marcha résolument dans ma direction. Inutile de dire que je ne restai pas à l'attendre et que je quittai la galerie au pas gymnastique à travers les champs dans la direction de Paris.

Le soir, à la veillée, quand je racontai cette aventure à Viollet-le-Duc, je le fis rire et rire de bon cœur ; c'était peut-être la première fois depuis le siège.

Durant ces pénibles travaux, il trouvait encore du temps pour esquisser quelques histoires charmantes et humoristiques.

Lui si strict sur la consigne de la porte de son cabinet de travail, était bienveillant et aimable quand, revenant le soir de relever les travaux allemands, nous causions. Après avoir mis mes plans en perspective, il me les montrait en disant : « Hé bien ! est-ce cela que vous avez vu ? Ce n'était plus l'homme supérieur qui s'isole, c'était l'ami ; que dis-je, le camarade dans tout son abandon, dans tout son laisser-aller.

Il était toujours intéressant dans ses explications, dans ses théories ; ses vues étaient élevées et j'avais plaisir à l'écouter !

Ces soirées me semblaient délicieuses. Je le vois dans cette grande bibliothèque pleine de livres et de statuettes moyen-âge émergeant çà et là. Dans le fond, l'ombre. On

n'apercevait de Viollet-le-Duc, dessinant debout devant son bureau et en pleine lumière, que le visage rayonnant d'intelligence. Ou bien, comme il se représente lui-même, dans l'*Histoire d'un Hôtel de Ville et d'une Cathédrale*, lorsqu'il écrivait, assis sur un grand tabouret, devant ce large bureau, en face d'un grand pupitre en fer tournant, chargé de livres et de cartons ouverts. Ou encore dans sa robe de chambre, coiffé d'un béret tricoté, le coude appuyé sur une main, écrivant de l'autre.

En le regardant dans cette attitude, on voyait véritablement la procession du frontispice de ce livre, où les silhouettes des cathédrales, des châteaux de toutes les époques, avaient pour premier plan évêques et soldats ; puis, plus loin, la mêlée des guerriers et des fortifications, qu'on devine aussi aisément que le mobilier et les sculptures antiques les plus étranges et les plus merveilleuses.

Tout ce mélange se perdait évidemment dans l'ombre de ce cabinet de travail, ou planait dans le souvenir...

Et, aujourd'hui, je sens davantage que : « L'amitié d'un grand homme est un présent des dieux ! »

Cette facilité d'accès, je l'ai toujours rencontrée, auprès de lui, à toute heure du jour et de quelque humeur qu'il fût.

Mais rien ne vaut ses lettres où tous ses sentiments éclatent.

J'en citerai quelques extraits :

En 1872, j'étais en Savoie, faisant les études du chemin de fer d'Albertville à Moutiers, actuellement exécuté, et de Moutiers à Annecy.

Voici ses conseils :

« Paris, 19 avril 1872.

« Mon cher Massillon,

« Je souhaite que le beau temps se soutienne pour vous,

car si cela changeait, votre travail en serait bien ralenti ; je sais ce qu'est le mauvais temps dans ces pays-là. Il n'y a plus rien à faire qu'à rester chez soi.

« Il y a, en effet, dans cette vallée et les rampes avoisinantes, des ressources dont on se fait peu d'idée. Les charbons ne valent pas grand'chose, mais ils pourraient au moins servir à l'exploitation des minerais qui sont évidemment nombreux, puisque la vallée se trouve précisément à l'une de ces ruptures géologiques où l'on rencontre le plus de filons métalliques.

« La position qu'on vous offre, en cas de constitution de la société, me paraît très acceptable, d'autant *que cela vous posera de façon à trouver autre chose, lorsque cette entreprise sera terminée.* Il y a beaucoup à faire dans tous ces pays et peu d'hommes capables. Mais il faut que l'architecte soit en même temps ingénieur. Or, vous êtes encore assez jeune pour vous mettre au courant des connaissances exigées d'un ingénieur civil avec ce que vous savez déjà.

« Soignez bien vos opérations sur le terrain. Tout est là et il ne faut pas, surtout dans les pays de montagnes, se contenter d'à peu près, qui entraînent à d'énormes mécomptes.

« Bonne santé et bon courage.

« Tout à vous.

*
* *

Depuis quelques semaines, en 1874, j'étais nommé Inspecteur des Edifices diocésains à Nevers. C'était presque contre le gré de l'architecte qui devait me présenter ; mais Viollet-le-Duc était son Inspecteur général. Je mis donc Viollet-le-Duc au courant du désordre de la comptabilité des travaux où les trop perçus, les sommes non payées sur exercices clos rivalisaient avec des centaines de mille francs de travaux dépassant les crédits. Je lui exposai mon

système de direction et de comptabilité sans arrêter les travaux, et voici sa réponse (1) :

« Paris, 17 mars 1874.

« Mon cher Massillon,

« Vous faites sagement bien de prendre votre affaire au sérieux et de vous y mettre de tout cœur. *Il y a là peut-être un avenir...*

« Il est évident qu'il faut arriver par le plus court chemin et par le chemin le moins hérissé de difficultés, à établir une bonne comptabilité ; peu importe le mécanisme que vous emploierez pourvu que le contrôle soit facile et que l'entrepreneur et l'administration y voient parfaitement clair.....

« La question est de mettre au plus tôt vos comptes au courant afin de vous laisser le loisir de vous occuper de l'inspection et de *voir si vous n'avez pas d'autres affaires à traiter dans le pays.*

« Je serai toujours très aise d'avoir de vos nouvelles.

« Mille amitiés.

Viollet-le-Duc m'avait encore généreusement offert, sans me demander aucun reçu, une somme de 800 francs pour couvrir les frais de mon déménagement de Paris à Nevers, et il m'écrivait, le 18 juin 1874 :

« Mon cher Massillon,

« Ne vous tourmentez pas relativement à la petite somme que je vous ai avancée. Vous avez tout le temps.

« Amitiés.

Ou bien cette autre :

« Paris, 21 novembre 1874.

« Mon cher Massillon,

« Il y a déjà longtemps que je n'ai répondu à vos der-

(1) Au moment de ma démission forcée, les comptes venaient d'être remis à jour avec les crédits et les travaux ; mais si j'eus cette satisfaction, je sais qu'ils ne tardèrent pas à redevenir ce qu'ils étaient avant moi.

nières lettres, mais j'étais tellement pris, tellement en retard... Et vous? Que faites-vous? Vous ne me dites *rien de vos travaux*? Cela marche-t-il comme vous le voulez et *avez-vous quelques affaires* en dehors de celles du diocèse?

« Ce sera toujours avec plaisir que je recevrai de vos nouvelles et quand vous n'aurez rien de mieux à faire donnez-moi un instant.

« Tout à vous.

« Le 4 avril 1875.

« Mon cher Massillon,

« J'ai reçu avec plaisir de vos nouvelles. J'avais eu tant d'occupations depuis deux ou trois mois, que je n'avais pas le souvenir d'avoir répondu à votre dernière lettre et je le fais si je ne l'ai fait.

« Vous ne me *dites rien de vos travaux*? vont-ils comme vous le souhaitez?...

« Donnez-moi plus souvent de vos nouvelles puisque vous avez du temps de reste et croyez-moi

« Tout à vous.

« Le 23 janvier 1876.

« Mon cher Massillon,

« J'ai reçu votre longue lettre du 20 janvier et ne me plains point de sa longueur, puisqu'elle me montre que vous employez bien votre temps et que vous me parlez de bons amis tels que Pascal et Achard. J'ai écrit de suite à M. Valère-Martin, à Cavaillon, au sujet de ses barreaux de grille (*arc de triomphe romain*). Ainsi aura-t-il en même temps l'autographe qu'il désire.

« Amitiés.

Sa constante préoccupation est de me voir réussir; il est heureux de l'apprendre. Et si une attaque est dirigée contre moi, voici les conseils qu'il me donne :

« Le 17 août 1875.

« Mon cher Massillon,

« Ne répondez pas à ces niaiseries, cela n'en vaut pas

la peine et d'ici à ce que les choses se modifient, tenez-vous coi. »

Ou il me donnera des conseils pour faire une conférence et m'y poussera de la manière suivante :

« Le 5 février 1876.

« Mon cher Massillon,

« Allez ! *Audaces fortuna juvat.*

« Il faut commencer par se jeter à l'eau si on veut devenir bon nageur.

« On ne prend pas assez, chez nous, l'habitude de parler en public ; c'est un art. En Angleterre, il n'y a pas un jeune homme ayant reçu quelque instruction, qui ne soit en état d'expliquer sa pensée devant un auditoire si nombreux qu'il soit.

« Il ne faut, pour parler en public, qu'une ou deux conditions : la première, c'est de bien savoir ce dont on parle, d'être familier avec son sujet, de le posséder dans toutes ses parties ; la seconde, c'est de dire simplement, d'éviter la phraséologie de convention ; tant mieux si l'éloquence, qui est un don naturel, vous vient par surcroît ; mais à défaut d'icelle, chacun peut parler un langage clair, et cela suffit, quand on possède bien son sujet.

« Si vous comptez faire une conférence, ce à quoi je vous invite, commencez par l'écrire afin d'être bien certain que vous saurez ce que vous aurez à dire, mais gardez-vous de l'apprendre par cœur. Contentez-vous de quelques notes que vous aurez devant vous, pour ne pas vous laisser perdre le fil de votre discours. Allez donc de l'avant et bonne chance.

« Tout à vous.

Voici encore une lettre, qui répondait à l'une des miennes par laquelle je lui annonçais que je venais d'être nommé, à la suite d'un examen, officier dans l'artillerie, alors que j'avais demandé de rentrer dans le génie :

« Paris, 13 décembre 1875.

« Mon cher Massillon,

« Je ne vois pas pourquoi vous iriez vous mettre dans

l'artillerie. Il faudrait faire un assez long apprentissage, employer beaucoup de temps et savoir si après tout vous feriez un bon officier ?

« Vous êtes dans le génie, vous y avez fait un cours *pratique*, vous savez votre métier. Si on n'a pas besoin de vous, eh bien ! restez chez vous ; il ne me paraît pas nécessaire que vous vous embarquiez ailleurs.

« Soyez tranquille ! il arrivera toujours un moment où on aura besoin de vous, et on sera heureux encore de trouver les *pékins* qui ont appris le métier de soldat.

« Tenez-vous prêt pour le génie. Il peut y avoir là beaucoup à faire et, quelque peine que vous preniez, vous n'arriverez pas dans l'artillerie, au point où vous en êtes dans le génie. Si le général Ducrot tient à vous garder dans le génie, laissez-le faire ; s'il se donne pour cela quelque peine, c'est qu'il y a un intérêt et qu'il comprend que dans cette arme vous pouvez rendre des services.

« Bon courage, je crois que, pour cette fois, nous tenons la corde, il ne faut plus qu'un peu de patience et travailler. Je vous envoie une brochure que peut-être vous n'avez pas.

« Amitiés.

« *Signé :* Epergos. »

Cette signature, qui peut paraître étrange, est, au contraire, pleine d'attention et de délicatesse. En voici la raison : il venait de publier l'*Histoire de l'Habitation Humaine*, chez Hetzel, je l'avais lue et lui en avais parlé dans la lettre à laquelle il répond.

Les personnages, dont l'un, Doxi, est synonyme de *routine*, et l'autre, *Epergos*, de *progrès*, *d'étude*, restent pendant toute l'action de son récit, du préhistorique à nos jours ; ce qui est logique. Et c'est par le nom d'*Epergos*, qui est bien le sien, qu'il me répond. C'était une nouvelle manière aimable de sa part de me prodiguer ses encouragements et ses conseils si pleins de sens que j'ai suivis.

Au sujet de mon grade, ne sent-on pas percer, dans cette lettre, ce désir de voir la revanche nationale ?

Et plus l'on réfléchit à cette phrase de Gambetta, qui fut aussi son ami et son admirateur : « *N'en parlons jamais et pensons-y toujours*, » plus on retrouve dans Viollet-le-Duc la mise en pratique de cette pensée qu'il n'exprime pas, mais qu'il laisse sentir et deviner.

C'est bien à lui, qui n'avait pas marchandé son intrépidité, que sied cette pensée d'Etienne Arago : « Le véritable héroïsme ignore le bruit, il dédaigne les cris, il ignore les manifestations organisées le verre à la main. Les héros ne sont pas bavards ; ils ne chantent ni ne célèbrent leurs actions héroïques avant de les avoir réalisées. »

Pour être exact, on doit reconnaître que Viollet-le-Duc fait mieux : il les accomplit et n'en parle jamais. Et de plus, il n'est récompensé que par l'ingratitude, par l'injustice des pouvoirs publics. Voici une lettre de lui où perce cette philosophie des âmes bien trempées. Après m'avoir annoncé sa démission d'Inspecteur général des Edifices diocésains (1) il continue :

« Paris, 5 juillet 1874.

« Mon cher Massillon,

. . . . . .

« Vous occupez-vous de vos travaux ? Le travail et l'accomplissement du devoir sont les seules préoccupations qui laissent de bons souvenirs et produisent de bons effets. Le reste n'est que vanité et déception.

« Je m'en vais mercredi faire ma tournée de juillet et voir mes travaux de Lausanne. J'ai là, aux environs, un coin où on peut vivre à l'abri de toutes les intrigues et où on trouve des amis qui savent ce que c'est que la liberté.

« Si vous avez à m'écrire, vous pouvez m'adresser vos

(1) M. Brunet était ministre et c'est lui qui eut la triste gloire de demander la démission de Viollet-le-Duc comme inspecteur général des Edifices diocésains. Aujourd'hui sur son buste du musée du Trocadéro on peut lire cette phrase ; « *L'indépendance de caractère est la seule chose qu'on ne puisse ravir à un homme.* »

(VIOLLET-LE-DUC).

lettres du 20 juillet au 8 août à Chamounix (Haute-Savoie), *Chalet de la côte*. Mille amitiés et bon courage, que je sois ou non dans l'administration, soyez assuré que je tiendrai toujours la corde par le bon bout. »

Cette lettre m'est d'autant plus précieuse que jamais, lorsqu'il partait en voyage, il ne donnait son adresse à personne.

Alors, débarrassé du souci des puérilités il était heureux de pouvoir travailler.

La lettre suivante montre ce qu'il entendait par cette expression : *tenir la corde par le bon bout* ainsi qu'il le répète à deux reprises dans ses dernières lettres :

Paris, 20 janvier 1878.

« Monsieur le Préfet,

« Permettez-moi, en ma qualité de vieux praticien, de vous recommander M. Massillon Rouvet, qui sollicite la place d'architecte du département de la Nièvre, vacante par la démission du titulaire. Si je prends cette liberté, c'est que je connais M. Massillon Rouvet depuis longtemps, et que j'ai eu l'occasion d'apprécier ses aptitudes comme architecte, la fermeté de son caractère, son honorabilité et le sentiment du devoir montré par lui en maintes circonstances.

« Je crois que les fonctions qu'il sollicite ne pourraient tomber en meilleures mains et je lui dois de le reconnaître.

« Veuillez agréer, etc.

Et ce ne fut pas sa faute si des influences gouvernementales prévalurent.

C'est à son chalet de Lausanne « La Vedette » — quel nom digne de lui ! — que je le revis pour la dernière fois. Je vois encore ce cabinet de travail en face du lac, ayant comme rideau de fond les immenses Alpes ; les murs de cette riante salle, décorés de fresques exécutées par lui et représentant des vues du Mont-Blanc à l'état actuel puis au moment du soulèvement, c'est-à-dire avant que les

glaciers ne l'aient désagrégé. Sur sa table, au milieu de la pièce, une des aquarelles inachevées de la colossale montagne. Ses pinceaux, ses crayons, ses couleurs ; tout, en un mot, tel que l'artiste, le grand architecte, l'avait laissé.

Sa maladie ? il l'avait domptée, il ne voulait pas la sentir. La veille encore, il était là... dessinant !...

Et maintenant, découvert et couché dans son cercueil sous le porche de sa demeure, il semblait dormir ; tout son visage était calme et tranquille, à peine décoloré : bientôt, il allait se lever, presser des mains amies... Tel je croyais le voir !...

Hélas ! la réalité m'apparut tout à coup. Chaque objet, chaque crayon qu'il alignait si bien, chaque pinceau posé méthodiquement, me le rappelait ; tout, enfin, me faisait jaillir des larmes et rien ne pouvait plus me consoler.

C'était un père, que je perdais !

Et depuis, combien de fois encore ne m'en suis-je pas aperçu !...

CHAPITRE XIX

MONSIEUR ALPHAND

Si pendant le siège j'ai vécu côte à côte avec Viollet-le-Duc, partageant ses fatigues, ses espérances et ses déceptions, je n'ai pas eu les mêmes avantages auprès de M. Alphand.

Mais cela ne m'empêche point de présenter le colonel de la *Légion du génie* sous son vrai jour ; j'ai assez de faits pour cela. D'ailleurs, jamais la *Légion* n'a eu à se plaindre de ses soins pour ses besoins matériels. Il les prévoyait avec sollicitude, qu'il fût à Paris ou au campement de Pantin. Plus effacés aux yeux des sapeurs, ses services sont égaux à ceux de Viollet-le-Duc. Et je suis sûr que si son fils Lodoïs eût répondu à mon désir, j'aurais pu, comme pour Viollet-le-Duc, donner par des extraits de lettres, le fond de cette grande figure et le côté intime de l'homme. Mais à défaut de ces sentiments librement exprimés par l'individualité même, je n'ai aucune peine à les faire éclater. Postérieurement à la *Commune*, des rapports plus intimes ont eu lieu entre nous ; je vais les rapporter.

Mais quoi ?... Reste-t-il encore quelque chose à dire de cette illustration ? de cet administrateur si dévoué, si correct, que tout Paris connaît et dont il s'enorgueillit à juste titre ? Comme soldat et patriote, n'avons-nous pas reproduit de lui un rapport dans lequel, faisant abstraction de ses

éminentes qualités, il déclare que les bons résultats obtenus par les *sapeurs du génie* ils les doivent à Viollet-le-Duc ? N'est-ce point sa manière à lui d'exalter son patriotisme, d'être soldat et de le prouver ?

L'ennemi foulant le sol français le préoccupe plus qu'on ne saurait dire ; s'il n'a pas suivi ses sapeurs pas à pas, il a développé, par son intelligente et prévoyante administration, l'activité de tous ces hommes qui seraient morts non seulement de peine et de faim, mais encore de froid. Sa tâche n'est-elle pas déjà assez belle ? Et son courage, à la reconnaissance des fours à chaux, au delà de Champigny, n'a-t-il pas été à la hauteur de celui de ses compagnons d'armes ?

*
* *

Mais, comme je viens de le dire, j'ai eu, postérieurement, des rapports plus intimes, qui me permettent de parler de lui.

C'était au moment de la *Commune*. Le siège fini, Viollet-le-Duc m'engagea à ne pas retourner à mes travaux d'Enghien qui, du reste, ne furent pas repris ; il voulut me faire entrer dans les travaux de la Ville de Paris, et M. Alphand, s'empressant de lui être agréable, accepta de me recevoir. J'étais donc attaché aux travaux de l'administration municipale lorsque éclatèrent les troubles de la *Commune*.

Le gouvernement de M. Thiers, rentré à Versailles, fut naturellement suivi par les administrations préfectorales et les services municipaux. C'est là que les appointements mensuels étaient payés.

Je pus me rendre utile au Ministère de l'intérieur où j'entretins de bons rapports avec le directeur du *XIX*e *Siècle*, M. Edmond About, qui plus d'une fois depuis, s'est montré bienveillant pour moi. Je me vois encore à la disposition du chef du personnel, M. Jugla, copiant des nominations de conseillers de préfecture, de secrétaires généraux, de

sous-préfets et de préfets, ne prenant que le temps de déjeuner pour revenir à ce travail bien peu attrayant, au reste.

Nous étions à la fin d'avril et la *Commune* avait promulgué le fameux décret par lequel tous les hommes au-dessous de 40 ans enfermés dans Paris étaient incorporés soldats et sous aucun prétexte ne pouvaient sortir de la capitale. Les luttes étaient ardentes et cruelles ; plus d'une bataille, sous les regards de la Prusse, avait fait couler le sang français ; et pourtant l'issue était encore douteuse et l'anxiété était aussi grande à Paris qu'à Versailles. Chacun s'ingéniait à aider le parti qu'il croyait utile de défendre.

A ce moment, le colonel de la *Légion du génie auxiliaire*, M. Alphand, était redevenu le directeur des promenades et plantations de Paris, mais *in partibus*. Raison de plus pour rentrer à Paris et aider à cette solution. Dire qu'il connaissait son Paris serait au moins puéril ; aussi n'était-il pas le dernier à être consulté.

Le général Borel, chef d'état-major du maréchal de Mac-Mahon, mais surtout le colonel de Courville, étaient très liés avec M. Alphand ; étaient-ils de même promotion de polytechnique ? ou était-ce une relation de famille ou simplement une relation utile et intéressant le gouvernement? Peut-être tout cela en même temps.

Ce qui est certain, c'est qu'on dut demander à M. Alphand s'il lui serait possible de renseigner sur les dispositions des forces de Paris. Le colonel du *Génie auxiliaire* se rappela le *sergent d'état-major* ; cinq ou six exprès à la fois furent envoyés à ma recherche ; ils me conduisirent dans la grande cour du château de Versailles où M. Alphand se promenait tout seul ; c'était le 15 avril, à cinq heures et demie du soir. Dès mon arrivée il me dit textuellement :

« Il y a une mission dangereuse mais fort importante à remplir et de laquelle dépend l'écrasement de l'insurrection ; vous êtes, à mes yeux, le seul capable de la remplir. Si je vous dis cela, c'est parce que Viollet-le-Duc et moi nous

avons apprécié votre conduite pendant le siège La médaille militaire que vous portez, en est la confirmation éclatante. En vous la donnant, nous avons voulu vous assurer de notre estime. Mais aussi, ce n'est là qu'un stimulant pour vous...

« Vous allez entrer dans Paris avec monsieur ; — il désigna un conducteur des travaux des Egouts de Paris, toujours en fonctions, qu'il venait d'appeler et qui se tenait à distance respectueuse — il m'est tout dévoué.

« Entrer dans Paris ne sera pas difficile ; vous y relèverez tous les travaux faits par la *Commune* ; vous examinerez leur force et leur disposition, et vous m'en ferez un rapport fidèle. Je n'ai pas besoin de vous en dire davantage et je m'en rapporte à votre sagacité.

« Une fois dans Paris, vous ne pourrez en sortir que de la manière suivante : Ce monsieur qui vous accompagne -- et en qui vous pouvez avoir toute confiance — vous fera descendre dans un égout qui débouche à Saint-Denis ; vous pourrez, ainsi, revenir en toute sécurité. Je compte sur vous pour remplir dignement cette mission ; d'ailleurs, vous serez présenté à M. Thiers, président de la République française.

« Permettez-moi d'ajouter ceci en finissant : Si vous savez exécuter l'ordre que je vous donne, je ne l'oublierai pas. Dans dix minutes j'attends ici-même votre adhésion, et dans trois jours, le résultat. »

Là-dessus, il me tourna le dos et partit.

Ma décision fut vite prise et le soir même j'entrais dans Paris...

Pendant trois jours je parcourus la grande cité, passant dans les batteries et les retranchements ; dans les groupes compacts et passionnés des fédérés, au 6e secteur et en dehors des remparts, sous les feux roulants et meurtriers des canons de l'armée assaillante. Certaines zones étaient absolument désertes.

Ah ! si les Prussiens eussent été à ma place, ils auraient

vu une attaque de vive force, et une armée qui ne détruit pas les édifices, ne tue pas les femmes aux portes des boulangeries, mais attaque véritablement les fortifications au lieu d'affamer les habitants. C'est le cœur navré, l'âme brisée, que je voyais ces désastres, et, défaillant quelquefois, je reprenais bien vite l'énergie nécessaire pour remplir la promesse que j'avais donnée.

Trois fois sur les fronts les plus battus de Versailles, je fus appréhendé par des *fédérés* : trois fois j'eus le bonheur d'échapper à ces arrestations, grâce à ce que l'une des compagnies de la *Légion* s'était enrôlée au service de la *Commune* et qu'il se trouva là des sapeurs qui se portèrent garants, sans que je le leur demande.

Quand je voulus sortir, ce fut plus difficile : L'égout, le fameux égout de Saint-Denis, était éventé de la veille ; on en avait abusé et des sentinelles, placées au regard près des fortifications, fusillaient impitoyablement ceux qui s'y aventuraient ; déjà douze exécutions avaient eu lieu. Je n'eus garde de m'y engager.

Mais la nuit du troisième jour je rentrai à pied dans Versailles où je rédigeai un rapport qui me valut l'approbation et les chaleureux remerciements de M. Alphand.

Le 19 avril, le chef de bataillon H. Mensier, m'écrivait :

« M. Alphand veut bien vous mettre à ma disposition pendant quelques jours, pour différents travaux de dessin. »

Sur ses indications et avec mes renseignements, je dessinai trois plans différents d'attaque de Paris ; c'était à l'état-major même du maréchal de Mac-Mahon, 3, rue de Limoges, que je fis ce travail, puis je redevins libre.

***

Dans mon rapport, rapidement écrit, je ne donnais qu'en partie ce que j'avais vu, et, après réflexion, je pensai que j'avais les éléments complets dans ma mémoire pour

rétablir en dessin les défenses les plus minutieuses sur le 6e secteur, savoir : embrasures et pièces avec leur direction; les traverses, les abris, les poudrières occupées ; et enfin les plus petits défilements avec la direction des feux du dehors et du dedans.

Je m'empressai, dès la première heure, d'aller mettre M. Alphand au courant des nouveaux renseignements que je lui apportais.

M. Alphand, à l'annonce de ma visite, le 27 avril à 7 heures du matin, mit un tel empressement qu'il me reçut dans le plus simple appareil : il prenait sa douche froide du matin. Il m'engagea aussitôt à aller, de sa part, à l'état-major voir M. le général Borel. Une autre personne influente, avec laquelle je fus mis en rapport au sortir de chez M. Alphand, reconnaissant l'importance des renseignements, m'y adressait aussi : c'était M. Barthelemy Saint-Hilaire, le secrétaire de la Présidence de la République.

M. le général Borel me reçut fort bien. « Je vais, me dit-il, vous mettre en rapport avec le génie, et j'ai hâte d'avoir ce travail. » A ce moment, le colonel de Courville entrait au bureau du maréchal ; il me connaissait déjà, car j'avais eu avec lui et M. Alphand de longs entretiens et je me flattais d'être bien accueilli. Il n'en fut rien. Je rentrai dans son bureau pendant qu'il conférait avec le maréchal ; en le quittant, il me reçut avec humeur, me priant de l'attendre sur la route pendant qu'il avait affaire ; que là, nous causerions.

Un quart d'heure après, il sortait du cabinet du maréchal de Mac-Mahon. Au même moment, on venait présenter au maréchal des canons pris à la *Commune*. Le colonel passa devant moi sans me rien dire. Je le vis suivre le maréchal et, à la fin de la revue, lui faisant observer que j'étais toujours à ses ordres, il me répondit : « Vous avez eu tort de faire connaître ce travail au général Borel ; mais, pourtant, si vous avez du nouveau à communiquer, je *vous autorise* à le donner à mon bureau. » J'étais déconte-

nancé et découragé (1), mais je craignis que mon emploi à la Ville de Paris ne dépendît de ces renseignements donnés ou refusés, et je désirai avoir mieux. Le 3 mai 1871, j'écrivis au colonel de Courville pour lui demander un plan du secteur, lui renouvelant mes services. Voici quelle fut sa réponse :

« Versailles, 4 mai 1871.

« Monsieur,

« M. le capitaine Dumont, attaché pendant le siège au 6e secteur, *m'a donné*, sur les ouvrages nouveaux établis pendant le siège, les renseignements dont j'avais besoin. Je vous remercie donc de votre offre, le travail que vous feriez serait *sans utilité* pour nous.

« Votre dévoué,

« Le colonel, directeur des fortifications,

« DE COURVILLE. » (2)

Or, ce qui arriva démentit absolument cette lettre. On venait d'écrire à Viollet-le-Duc, lui demandant ces renseignements et, dans sa réponse du 5 mai 1871, datée de Pierrefonds, qui devait être communiquée au capitaine Dumont, Viollet-le-Duc dit : « Il serait bien difficile à Zœgger de trouver les minutes qu'on demande, cela doit être enfermé dans un tiroir, je ne sais trop lequel, et dont j'ai la clef, etc., etc..... Massillon pourra vous indiquer ou se trouvent des poudrières importantes, etc., etc.

« E. VIOLLET-LE-DUC. »

Mais le commandant du génie Rapatel, attaché au 6e secteur, que j'ai vu ensuite, m'a dit avoir été appelé par le colonel de Courville pour ces mêmes renseignements dont il ne se souvenait plus. Or, il s'agissait de donner le plan des travaux présentant des modifications sur ceux du siège.

(1) La lettre de Viollet-le-Duc, page 48, se rapporte à cette conférence, mais il a fait une erreur en mettant Boyer, au lieu de Borel.

(2) Après la Commune il fut promu général du génie.

Je rencontrai un meilleur accueil près de M. le général Schmitz, directeur du dépôt de la guerre, que je ne connaissais pas ; il avait mis à ma disposition les plans nécessaires et, quand je lui remis mon travail, qu'il me *demanda de signer,* il ajouta : « vu l'importance exceptionnelle du document, je le porte de suite, *moi-même,* au ministre de la guerre ; » et le plan, remis le 11 mai à 7 heures du matin, me valut à 2 heures du soir la lettre autographe suivante : (1)

« Mon cher général,

« J'ai reçu l'intéressant travail de M. Massillon Rouvet sur le 6e secteur de l'enceinte de Paris, que vous m'avez envoyé, et je me suis empressé de le transmettre à M. le maréchal de Mac-Mahon, afin qu'il puisse être consulté pour la conduite de nos opérations.

« C'est vous dire que je vous sais gré de l'avoir fait exécuter, et pour lequel je vous prie de faire parvenir à M. Massillon Rouvet mes remerciements et mes félicitations.

« Recevez, mon cher général, l'assurance de ma considération très distinguée.

« Le ministre de la guerre,

« Le Flô. »

« *A M. le général Schmitz, directeur du dépôt de la guerre.* »

Je gagnai par là la confiance du général Schmitz qui m'engagea à aller le voir ; il me donna spontanément un laisser-passer pour les avant-postes, me priant de renseigner les batteries. C'est ainsi que le capitaine de la batterie de Breteuil eut l'honneur de rendre intenable la porte murée du Point-du-Jour et d'y faire la première brèche par laquelle les soldats tournèrent toutes les fortifications.

Le capitaine fut aussitôt nommé chef d'escadron ; j'eus le plaisir de le voir le 30 mai, place de la Concorde. « Voilà, me dit-il, en me montrant joyeusement ses galons, le résultat de nos entretiens. »

Au ministère de l'Intérieur, où je faisais mes croquis

(1) Les troupes entrèrent dans Paris le 21 mai.

entre deux nominations de préfets, on voulut aussi m'adresser des félicitations.

Voici la lettre que je reçus :

« Versailles, 31 mai 1871.

« Monsieur,

« M. le sous-secrétaire d'Etat me charge de vous remercier en son nom du concours spontané et empressé que vous nous avez prêté depuis le 18 mars jusqu'à la prise de Paris. Il tient également à vous faire savoir que vous n'avez pas craint d'aller chercher dans Paris même, des renseignements précieux au sujet desquels vous avez reçu des autorités militaires des remerciements bien mérités.

« Agréez, monsieur, l'assurance, etc., etc.

« Le chef de cabinet du sous-secrétaire d'Etat,

« A. Pesson. »

Une grande part de ces félicitations doit revenir à M. Alphand, qui, guidé par son patriotisme, savait utiliser les hommes et deviner tout ce qu'on pouvait tirer d'eux pour la défense nationale. Je dois avouer bien sincèrement que si je n'avais pas été poussé par lui, je n'aurais pas accompli les missions que j'ai heureusement remplies.

Et si, à la suite de ces succès, un décret du Président de la République française le nomma Directeur des travaux de Paris, ce fut, certes, une juste récompense et une bonne fortune pour la Ville de Paris, qui lui doit tous ses embellissements, toutes ses transformations.

Quant à moi, j'eus l'honneur, par un ordre de service du 26 mai 1871, d'être désigné pour relever les débris de la colonne Vendôme.

Ceux qui sont restés près de M. Alphand, aussi bien pendant le siège qu'après, lui ont voué un véritable culte. Il n'y a pas jusqu'à son fidèle huissier, Schumann, qui a fait la guerre de 1870-71, qui n'ait conservé ces sentiments intimes ; et l'un de ses secrétaires, que

M. Alphand avait chargé, avant sa mort, de me compléter tous les renseignements sur la *Légion du génie auxiliaire*, mon ami Baladier, ne parle dans sa correspondance, que de ses sentiments de profond attachement pour son chef qu'il a, dit-il, le bonheur de servir depuis trente ans. »

N'est-ce point l'éloge complet du colonel de la *Légion du génie*, du directeur des travaux de Paris ?

CHAPITRE XX

CONCLUSION

Nous avons suivi Viollet-le-Duc et Alphand pendant le siège de Paris. Nous avons montré Viollet-le-Duc avec toute son activité, domptant ses fatigues, même morales.

Nous avons fait connaître sa valeur militaire, ne faisant dépendre la défense ou l'attaque que des moyens de destruction employés, et nous n'avons pas oublié de parler du chercheur émérite et de l'artiste distingué.

Nous avons fait ressortir également la valeur administrative de M. Alphand, sa prévoyance, sa perspicacité à deviner les hommes et à tirer parti de leurs différentes aptitudes dans l'intérêt général. Nous avons exposé succinctement les brillantes qualités de cet administrateur, regrettant de n'avoir pas assez de documents pour en parler plus longuement. Mais, par le récit de nos rapports personnels avec M. Alphand, nous en avons dit suffisamment, croyons-nous, pour justifier l'admiration qu'avaient pour lui les Parisiens.

Nous avons représenté ces deux grands patriotes, avec leur courage froid et éprouvé pendant le siège de Paris.

Nous nous sommes attaché surtout à décrire le patriotisme de Viollet-le-Duc, depuis le siège jusqu'à sa mort et même au delà par l'analyse de ses ouvrages de vulgarisation.

Nous avons vu, dans Viollet-le-Duc, l'homme au cœur généreux, oublieux des offenses, l'homme intime aux entrailles de père. Nous avons surpris, dans ses lettres, ses sentiments élevés, et si nous n'avons pu rendre toute l'affection que nous avons pour lui et que nous voudrions faire partager, ce n'est assurément pas faute de bonne volonté, mais parce que nous n'avons su mettre qu'imparfaitement en relief les qualités et le caractère du GRAND ARTISTE, de l'ARDENT PATRIOTE.

RAPPORTS MILITAIRES

RAPPORT DE VIOLLET-LE-DUC

Rapport sur les travaux exécutés par la Légion du génie de la garde nationale, *attachée à la 2e armée, du 29 novembre au 4 décembre 1870 :*

28 novembre. — Ordre donné par le général Tripier de mettre à la disposition de la 2e armée quelques compagnies de marche de la *Légion du génie :*

1.	du 1er bataillon	1re du 1er	5.	du 2e bataillon	3e
2.	—	2e du 1er	6.	—	5e
3.	—	1er de la 3e	7.	—	7e
4.	—	2e de la 3e			

Dès lors, ces compagnies reçoivent les nos de 1 à 7 de la 2e armée.

29 novembre. — Les sept compagnies se rendent à Vincennes et établissent leur campement en arrière du fort de la Faisanderie suivant l'ordre qui leur a été donné.

30 novembre. — Les sept compagnies de marche, formant un effectif de sept cents hommes environ, ont ordre de se diriger à la suite de l'artillerie de réserve dans la presqu'île en amont de Joinville-le-Pont, au delà du viaduc du chemin de fer, avec armes et outils, par la route no 45.

Elles sont à leur poste, la première vers une heure et demie, l'artillerie de réserve opérant un mouvement de

retraite, les sept compagnies suivent ce mouvement et repassent le pont de bateaux.

A trois heures, ordre est transmis par le général Tripier de diriger les compagnies à Villiers pour faire, en avant des postes français, une tranchée-abri.

A quatre heures et demie, les compagnies 1, 2 et 5 se mettent en marche, guidées par le lieutenant-colonel et arrivent au plateau à sept heures. Là, ayant reçu des instructions du commandant Guyot, elles creusent une tranchée-abri, depuis le chemin de fer jusqu'au mur de clôture d'une propriété sise au bord de la Marne. Elles font, en avant du pont de bateaux établi sur ce point, à quatre cents mètres en avant de Brie-sur-Marne, une flèche de trente mètres de côté formant tête de pont, avec issues latérales. De plus, elles élèvent leurs épaulements d'une batterie à placer sur le plateau en face de Villiers, en se reliant à la tranchée.

Les compagnies 6 et 7 (1) arrivent à onze heures du soir et terminent les ouvrages destinés à protéger les bords de la Marne en aval de ceux ci-dessus mentionnés et formant une deuxième ligne de défense le long des flancs du coteau.

A six heures et demie du matin, ces travaux étant terminés, les compagnies 1, 2, 3, 5, 6 et 7 reviennent à leur campement.

1er décembre. — Sur le soir, l'ordre est donné par le général Tripier de diriger le lendemain les compagnies par la route de Champigny. La journée du 1er décembre n'a été employée qu'à faire des reconnaissances.

2 décembre. — Les compagnies 1, 2, 3 et 4 se mettent en marche à sept heures du matin et sont arrêtées à la sortie de Joinville-le-Pont par des détachements de gardes mobiles et des soldats de la ligne, la plupart sans armes et en retraite précipitée vers la Marne. Sur l'ordre du lieutenant-colonel, les quatre compagnies se placent en bataille en travers de la

(1) 3 et 4 dirigées par le colonel.

route et la baïonnette au fusil arrêtent ces fuyards. A huit heures, elles reçoivent l'ordre de faire un retranchement en avant du pont de Joinville pour, au besoin, protéger la retraite. Cet ouvrage est terminé à dix heures. A ce moment, l'ordre est envoyé : 1° de diriger deux compagnies près la ferme du Tremblay pour fortifier ce point qui protège les deux ponts de bateaux jetés sur la Marne, au-dessous du fort de la Faisanderie ; 2° de déblayer les voies qui, des ponts, donnent accès au bois de Vincennes et d'assurer la circulation par tous les passages.

Le lieutenant-colonel envoie demander des renforts de travailleurs. Ils arrivent sur le terrain à onze heures. Toutes les compagnies disponibles sont dirigées au-dessus de la fourche de Champigny, entre la route et la Marne. Elles creusent une longue tranchée-abri qui s'appuie à gauche sur les murs de jardins crénelés ; à droite sur la Marne, et ferment ainsi un ouvrage couvrant la route de Champigny à la fourche. De plus, les tranchées-abris défilées de Champigny réunissent l'ouvrage aux dernières maisons du village.

A sept heures du soir, six compagnies, plus la 1re de marche du 2e bataillon, arrivée au camp dans la journée, sont dirigées sur Champigny. Une reconnaissance faite au-dessus de la principale rue et vers les carrières permet de constater la présence de l'ennemi, à cent mètres au-dessus du carrefour du pont dans le village et immédiatement au-dessus des carrières. Dès lors, impossibilité d'établir une batterie au-dessus de ces carrières.

Le travail se borne : 1° à déblayer la rue principale des barricades de meubles établies par l'ennemi jusqu'au carrefour ; 2° sur ce point à construire une forte barricade avec fossé, pavés, terre et sacs à terre ; 3° à construire une autre barricade pour défendre la descente des carrières au carrefour ; 4° à créneler les maisons et murs de clôture à droite et à gauche de cette barricade ; 5° à former une barricade dans le prolongement du côté gauche de la chaussée du pont ; 6° à banqueter le talus de cette chaussée avec épaulement, de manière à placer sur ce point une ligne de tirailleurs

bien protégés par toute l'épaisseur de la chaussée. La première compagnie, restée au Tremblay jusqu'à quatre heures, est dirigée à la nuit sur Villiers. Là, en avant des tranchées creusées l'avant-veille sur le plateau, à deux cents mètres, et faisant face au bois de Cœuilly, est établie une batterie de quatre mètres de longueur.

3 décembre. — A huit heures du matin, les huit compagnies sont rentrées au camp. La 5e du 2e bataillon est arrivée dans la journée. Le soir, des reconnaissances sont faites dans la presqu'île et l'étude des tranchées de têtes de ponts est complétée.

4 décembre. — Champigny et le plateau de Villiers, étant abandonnés par nous, il est laissé seulement au camp la 5e compagnie du 2e bataillon pour compléter les ouvrages du Tremblay au viaduc du chemin de fer, et les autres rentrent dans Paris.

Le lieutenant-colonel,

E. Viollet-le-Duc.

RAPPORT DU CONTRE-AMIRAL SAISSET

Fort de Noisy, jeudi 6 octobre 1870.

Amiral,

Le moment me paraît venu de vous rendre compte de notre situation actuelle devant l'ennemi, en jetant un regard en arrière pour dire ce qu'elle était, ce qu'elle est devenue, ce qu'elle sera.

Lorsque, conformément à vos ordres, nos marins sont venus prendre possession des forts de *Romainville*, de *Noisy*, de *Rosny* et des redoutes de *Montreuil* et de la *Boissière*, il y a aujourd'hui cinquante jours, les forts étaient en mauvais état, non armés, les redoutes en ruines. Il n'y avait aucune sécurité dans les approches des uns et des autres. Des attaques à main armée avaient lieu, la nuit, jusque sur les glacis des forts ; on n'était fermé nulle part.

Tout était à faire pour une défense sérieuse et, le 26 août, j'estimais qu'un ennemi audacieux pourrait nous surprendre et nous enlever sans coup férir.

Telle était notre situation.

Nos marins, en fournissant dix heures de travail par jour et en courant la grande bordée la nuit pour bien se garder, renforcés plus tard par l'infanterie de marine, accomplirent, sous l'habile direction de MM. les officiers du génie et sous celle des officiers de vaisseau, toujours si fidèles au devoir, tous les travaux d'urgence complémentaires, puis de détail, ordonnés pour assurer une défense sérieuse et efficace, relier les redoutes aux forts ; enfin, relier

complètement, par des tranchées et chemins couverts, des caponnières et demi-caponnières, *tous les fronts de l'Est et leurs ailes.*

En même temps, exerçant une active surveillance par un tir précis et sans fréquence pour, selon les ordres, ménager les munitions, nous avons eu le soin de maintenir l'ennemi faisant ses cheminements d'investissement, entre *quatre mille et six mille mètres*, l'empêchant toujours de s'établir à *Avron*, *Villemomble*, *Bondy*, *Bobigny*, *Petit-Drancy* et d'y faire des ouvrages.

Neuf compagnies de ligne de renfort nous permirent d'occuper d'une manière permanente, la lunette de Noisy, les redoutes de Montreuil et de la Bussière, et de fermer ainsi complètement la ligne des trois forts.

Ensuite, l'envoi des mobiles du Nord, que nous plaçâmes en potence du château de Montreau, vers le plateau de l'Epine, où ils pratiquèrent des tranchées et s'établirent de manière à rendre bien difficile, sinon impossible, tout mouvement tournant; puis, établissant un cheminement en échiquier de quatre mètres de large, à travers les murs de pêchers de Montreuil, directement de la redoute de la Boissière au plateau de la Capsulerie, nous nous mîmes en mesure de pouvoir rapidement porter une notable portion des compagnies de ligne, sur un des points en arrière de la ligne des mobiles du Nord, comme renfort.

Dans le cours de ces derniers travaux, des corps francs nous furent successivement adjoints : les éclaireurs de la Seine, les francs-tireurs des Lilas; puis la défense du plateau de *Tilmant* fut confiée au colonel Reille, placé à la tête des mobiles du Tarn, de la Drôme et de vingt-cinq spahis ; et à notre aile gauche, les ouvrages de Pantin furent occupés par les mobiles du Finistère, avec un bataillon des Côtes-du-Nord au village de Pantin.

Par ordre du général Tripier, une ligne de tranchées avec cheminements vers la voie stratégique, reliant les forts de Rosny avec la redoute de Fontenay, et cette dernière au

fort de Nogent fut tracée et son exécution est en voie d'achèvement.

Enfin l'occupation par de nouvelles compagnies de la ligne, depuis six jours, du village barricadé de Nogent-sur-Marne, rend toute tentative de l'ennemi, pour jeter un pont sur la Marne et effectuer une attaque de vive force par Nogent-sur-Marne, bien périlleuse pour lui ; toutes les dispositions prises par l'autorité supérieure me paraissent aussi habiles que complètes.

Tout en travaillant, nous nous sommes occupés de l'instruction de nos marins, de celle des soldats d'infanterie de marine, et nous avons porté nos soins sur celle des mobiles du Nord, qui ont toutes nos sympathies, en mettant des instructeurs à leur disposition, en les pressant de s'exercer ; puis nos tirs à la cible faits en plaine, à trois balles par homme, nous avons procédé à des exercices devant l'ennemi, pour aguerrir chacun et nous rendre bien prêts à remplir toute mission.

Au 1er octobre, dans mon appréciation particulière, l'ennemi n'avait plus à songer à entreprendre quoi que ce soit contre nous du canal de l'Ourcq, près des ouvrages de Pantin, à la route n° 144, près de Nogent-sur-Marne. Nous avons pu remarquer, depuis cette époque, que les mouvements des troupes effectués si fréquemment en septembre, n'avaient plus lieu, et je reste assuré que la ligne de circonvallation qui nous investit d'ailleurs entièrement au moyen d'une tranchée appuyée sur cinq redoutes ou fortifications passagères ayant pour base l'occupation du *Bourget*, du *Blanc-Mesnil*, *Graulay*, l'ancien *parc du Raincy* (à mi-hauteur de la forêt de Bondy), ne contient pas aujourd'hui plus de cinq mille hommes d'infanterie, un régiment de uhlans et trente pièces d'artillerie.

Dans tout ce parcours, depuis quinze jours, nous n'avons jamais vu plus d'un bataillon ennemi faisant l'exercice, plus d'un escadron de cavalerie et plus de douze pièces attelées également à l'exercice dans le bas du Blanc-Mesnil. En

outre, en fin septembre, chaque jour, nous pouvions compter le nombre des voitures composant des convois de vivres ou munitions qui se dirigeaient de ce dernier point vers Bonneuil et Garches. Pour nous, la concentration s'est opérée dans cette direction, ce fait ne se reproduisant plus.

Telle est devenue notre situation : *un simple investissement.*

Au 6 octobre, par les travaux exécutés au fort de Rosny, au fort de Nogent, le campement des mobiles du Nord, dans une position presque perpendiculaire à cette direction et en arrière du fort de Rosny, doit être déplacé. Je me propose de le porter en avant, toujours sous le feu du fort, mais faisant face vers Avron, au lieu de faire face vers Fontenay-sous-Bois et en se rapprochant du chemin de fer de Mulhouse. L'occupation du village de Romainville par les éclaireurs à pied et à cheval de la Seine, en arrière de notre voie stratégique, a trop d'inconvénients. Leur voisinage facilitait des actes d'indiscipline à la répression desquels je me suis appliqué sans y réussir comme je l'aurais voulu. Je me propose de les porter en avant, en vous adressant un rapport spécial à cet égard, que je vous demanderai de vouloir bien placer sous les yeux du gouverneur de Paris.

J'estime qu'en arrière de la voie stratégique, il n'y a plus lieu de tolérer de corps francs d'aucune espèce. Ils doivent être, sans exception, aux avant-postes, en avant de nos lignes. Leurs habitudes de pillage, leur facilité à faire usage du revolver, leur indiscipline vis-à-vis de leurs chefs, rendent leur contact avec des troupes régulières trop dangereux. Ils se battent d'ailleurs bravement; ils ont la ration, nous leur donnons des munitions ; leur place est au feu.

Nos travaux sont donc aujourd'hui à peu près complètement terminés ; l'instruction des marins et des soldats d'infanterie est bonne ; les tirs à la cible ont été faits ; tout nous invite à arriver à une nouvelle action, afin de ne pas laisser l'indiscipline et la démoralisation progresser par l'inaction.

Je vous ai demandé et vous avez bien voulu m'autoriser à entrer dans cette voie. Ce ne serait pas répondre à votre confiance et à votre bienveillant appui, si je tentais des actes imprudents, ou si j'arrivais à des agissements qui puissent aller à l'encontre des instructions du gouverneur de Paris.

Je vous prie, amiral, de vouloir bien prendre la carte de M. Bouquet de la Grye, intitulée : *Forts de Romainville, Noisy, Rosny*, et je vais suivre avec vous le détail de toutes les mesures que j'ai cru devoir ordonner *pour sortir d'une inaction trop complète et permettre aux cultivateurs et maraîchers de pouvoir reprendre, sous notre protection, en avant de nos fronts, leurs travaux de culture.*

Ouvrage de Pantin. — Les mobiles qui occupent ces ouvrages sont très bien commandés ; ils font des pointes sur *Bobigny*, d'autres fois, sur *Bondy ;* ils assurent parfaitement notre extrême gauche.

Fort de Romainville. — J'ai fait sortir de leurs anciennes positions, dans l'avancé de ce fort, deux compagnies d'infanterie de marine, qui campent actuellement à quinze cents mètres en avant de ce fort, sous tente-abri. Ces deux compagnies fournissent chaque jour au génie militaire deux cents travailleurs qui sont employés, sous sa direction, à établir des tranchées le long du canal de l'Ourcq, au point du canal, sur la route de Bobigny jusqu'au Moulin-Brûlé de la Folie ; puis, sur le parcours de la voie ferrée de Strasbourg, jusqu'au chemin de Noisy-le-Sec à la voie ferrée.

Les soldats non employés aux travaux apprennent la garde des tranchées à suivre pour se défiler, bien se garder, rester masqués dans les plis du terrain. On se sait à dix-huit cents mètres de l'ennemi, on s'habitue à veiller.

A quatre heures, les travaux cessent ; on se replie militairement, et les deux compagnies se replient à leur campement, placé sous le feu du fort de Romainville, dans un rayon d'action très effective.

Redoute de Noisy. — Il y a donc sûreté complète,

exercice excellent ; en dehors des repas, on est toute la journée sous les armes ou au travail.

La compagnie de ligne qui l'occupe garde sa position, s'exerçant, les travaux étant terminés. Elle a autour d'elle, à droite et à gauche, et surtout en arrière, les éclaireurs à pied et à cheval de la Seine, les francs-tireurs de la Seine et les francs-tireurs des Lilas. Ces corps francs n'ont jamais travaillé à nos ouvrages, c'eût été chose difficile à les y amener. Leur devise me paraît être : combattre et boire ; leur moralité : vivre en pillant. Il y a là un engorgement. Dans un rapport spécial, je vous demanderai à porter tous ces reîtres en avant de la ligne du canal de l'Ourcq et du chemin de fer de Strasbourg à Bobigny et à Bondy. Leurs rangs s'y éclairciront au bénéfice de la société.

Fort de Noisy. — J'ai porté sous tente-abri, avec défense de loger dans le village de Noisy-le-Sec, à quinze cents mètres en avant du fort de Noisy, *deux* compagnies d'infanterie de marine. Elles sortent de leur campement tous les jours et vont aux travaux de tranchées, en arrière de la voie ferrée de Strasbourg, de la station de Noisy-le-Sec à la station de Bondy. Elles pratiquent, sous la direction du génie, un ouvrage défensif du passage à niveau de la station de Bondy, et reprennent à quatre heures le chemin de leur campement.

Redoutes. — Les deux compagnies de ligne, qui étaient campées en arrière des redoutes, faute d'espace dans l'intérieur des redoutes, sont venues établir leurs bivouacs dans la plaine, à droite du Merlay, sur la route qui va de Noisy-le-Sec à Rosny. Elles sont occupées dans le jour aux travaux de tranchées que le génie fait faire, de la station de Bondy au ruisseau desséché du Moleret, en arrière, à petite distance de la voie ferrée de Strasbourg, avec occupation du littoral de la voie.

Déjà hier, sous la protection de ces deux compagnies, tous les cultivateurs sont venus à leurs champs, y ont travaillé, et une quinzaine de voitures sont venues charger, en

toute sécurité, leurs récoltes de pommes de terre et de légumes de toute sorte.

Fort de Rosny. — Aujourd'hui, 6 octobre, deux compagnies du fort de Rosny vont camper sous les feux du fort, à quinze cent quatre-vingt-dix mètres en avant. Elles travailleront, à compter de demain 7, aux tranchées, en arrière de la voie ferrée de Strasbourg, du Moleret au pont sauté du chemin de fer, sur un parcours de six cents mètres.

La carte n'est plus exacte aujourd'hui; les défrichements de l'autre côté de la voie vont à sept cents mètres ; il n'y a pas de surprise possible. La profondeur de la tranchée de la voie empêche l'ennemi de s'aventurer dans les bois du parc situés de ce côté; en outre, un mur en fait le tour et borde la voie en ne laissant qu'un chemin de ronde entre lui et la voie.

J'ai prescrit que chaque jour un bataillon de mobiles du Nord vienne occuper le vieux château, dont les cours sont enfin vidées ; le parc et les bois entourés de murs dont la portion extérieure, du côté de Villemomble, sera crénelée par des hommes de ce bataillon. Le nouveau campement de la mobile, en facilitant le prompt envoi de renforts sur la route de Villemomble, complétera toute sécurité.

Les nombreux champs de culture situés depuis les murs du parc jusqu'au Moleret, en arrière de la voie ferrée, feraient regretter de laisser les dispositions arrêtées, incomplètes dans leur exécution. L'étude la plus attentive des localités me confirme dans cette pensée, que l'ennemi n'a jamais osé dépasser la bonne position de la maison à toits gris, poussant ses factionnaires jusqu'à la station de Villemomble, du chemin de fer de Strasbourg, à plus de mille mètres du mur du parc, et de l'autre côté de la voie ferrée. Il ne peut venir à nous, de jour, sans se découvrir, et la nuit, nous n'y sommes plus.

Tout ce que la prudence justifie, joint au désir bien décidé de ne jamais produire d'à-coup, même exceptionnel, a été calculé pour être utile aux paysans des localités, sans

s'exposer aux agressions de l'ennemi, toujours maintenu entre 4,000 et 6,000 mètres de nous.

Notre œuvre a jusqu'ici, porté très haut, dans l'esprit de chacun, le savoir-faire et l'habileté exécutive de nos marins. Nous n'y faillirons pas.

J'arrive maintenant, amiral, à la dernière des parties de la situation de notre objectif, *ce qu'elle sera.*

Je n'en dirai que quelques mots. L'étude des actions de l'ennemi nous a laissé voir qu'il est lent et réfléchi dans ses résolutions, actif dans leur exécution ; qu'il n'avance que par le cheminement, qu'il ne tente de frapper que quand il a fait tout ce qu'il fallait faire pour éviter nos atteintes pendant qu'il frappe et après qu'il a frappé ; qu'il *ne fait rien à découvert* ; enfin, s'il engage quelque action, ce n'est jamais qu'avec de bons tireurs retranchés, faisant promptement succéder l'artillerie à grande distance au jeu de sa mousqueterie, et qu'en résumé, *on ne peut que perdre du monde sans fruit en marchant au combat selon nos règlements et notre caractère loyal et guerrier.*

A la tactique de l'ennemi, il faut opposer la patience et le *cheminement* ; remplacer son invisibilité par des surprises de nuit faciles à réaliser, après étude minutieuse de sa position pendant le jour, avec la longue-vue, dont il faut que chacun sache se servir. Tuer et ne pas être tué, voilà le secret de la stratégie actuelle.

S'il s'agit de prendre ou d'occuper des positions, ce n'est que par le *cheminement* qu'il faut le tenter ; puis, arrivé à la distance favorable, se servir de tireurs exercés, ensuite de l'artillerie et rien que de l'artillerie, de manière à écraser l'occupant de la position. Cette situation d'esprit, qui m'est propre, vous démontre, amiral, que toute action de ma part, quand vous m'y autoriserez, sera lente, mais sûre ; qu'aucune imprudence ne sera tentée : détruire l'ennemi en détail, par le cheminement, l'embuscade, la torpille, la surprise de nuit, tel est l'ensemble des mesures que je vous proposerai.

Si tout ce que vous avez bien voulu approuver jusqu'à ce jour a été mené à bien, sans la perte d'un seul homme, avec seulement quelques blessés, paraît mériter d'être pris en considération, je vous demanderai d'être autorisé à continuer.

Le parcours de la voie stratégique est hors de toute atteinte. La ligne de nos forts est hors de toute attaque.

La voie ferrée de Strasbourg, sur le parcours de la ligne de nos forts, va devenir un obstacle sérieux, difficile à franchir pour l'ennemi.

Sous notre protection, nos cultivateurs trouvant notre offensive limitée, succédant à la défensive, favorable à leurs travaux, reprennent confiance et vont à leurs cultures.

Il faut continuer notre expansion à l'extérieur par *des cheminements* substitués à des actions directes, qui pourraient amener des pertes inutiles pour nous, sans profits appréciables.

Cheminer en avant, pour faire reculer encore l'ennemi, puis le *harceler nécessairement* de nuit, pour le détruire en détail, voilà ce que je vous demande.

Le succès certain, telle sera notre situation.

Je suis, avec un profond respect, amiral,

Votre très humble et obéissant serviteur,

Le contre-amiral, commandant supérieur,

SAISSET.

HISTORIQUE DE LA LÉGION DU GÉNIE AUXILIAIRE

DE LA GARDE NATIONALE

Fait par VIOLLET-LE-DUC

Le *Corps auxiliaire du génie*, créé par décret du 24 août 1870, avait été modifié par un arrêté du Gouvernement de la Défense nationale, en date du 7 novembre ; le corps prit alors le titre de *Légion du génie auxiliaire de la Garde nationale.*

Chaque compagnie, forte de 200 hommes en moyenne, dut fournir une compagnie de guerre de 100 hommes.

La légion fut divisée en deux bataillons, et chaque bataillon en compagnies mères ou permanentes et compagnies de guerre. Le colonel dut rester à Paris pour régler le service administratif et pourvoir aux compléments des effectifs de guerre; le lieutenant-colonel dut commander les huit compagnies de guerre et prit le service à la fin de novembre.

Parti de Paris avec 1,543 hommes, il y rentra le 24 janvier 1871, avec 965 hommes. Sur les 578 manquants, plus de la moitié étaient atteints de maladies ; 280 environ avaient disparu, comme blessés, tués ou pris.

Pendant toute la durée du siège, les compagnies de guerre furent placées sous les ordres du général Tripier.

28 novembre 1870. — Ordre est donné par le général Tripier de mettre à la disposition du général commandant la deuxième armée sept compagnies du génie auxiliaire, savoir : quatre compagnies du 1er bataillon, trois du 2e bataillon ; total, 756 hommes, y compris les officiers.

Ces compagnies sont campées à une heure après-midi sur le plateau de Vincennes, en arrière de la redoute de la Faisanderie, le 29 novembre. Le colonel et le lieutenant-colonel se rendent à onze heures du matin à l'ordre, à l'état-major du général Tripier, Grande-Rue, à Nogent.

30 novembre.— Les sept compagnies sont dirigées à sept heures du matin, en avant du viaduc du chemin de fer, sur la route de Villiers, avec l'ordre de suivre les mouvements de l'artillerie de réserve établie sur le même point.

A une heure et demie, l'artillerie de réserve opérant un mouvement de retraite par le pont de bateaux jeté entre Joinville et Nogent, les sept compagnies suivent ce mouvement.

Mais à trois heures et demie, le général Tripier donne l'ordre de diriger trois compagnies sur le plateau au-dessous de Villiers.

Ces compagnies, 1re, 2e et 5e se mettent en marche à 4 heures, dirigées par le lieutenant-colonel. Arrivées à six heures du soir sur le plateau, elles commencent des travaux de tranchées depuis le chemin de fer jusqu'au mur du parc, situé en amont du pont de bateaux établi au-dessus de Brie.

Le lieutenant-colonel jugeant que ces travaux, par leur étendue, ne pouvaient être terminés dans la nuit, demande deux autres compagnies, qui arrivent sur le terrain à onze heures du soir.

De plus, il est demandé par le commandant du génie Guyot, une petite tête de pont au débouché du pont de bateaux en face du plateau, et une batterie sur le plateau même, en avant des tranchées. Ces ouvrages sont terminés

à six heures et demie du matin et les compagnies se replient sur le cantonnement, où elles arrivent à huit heures et demie.

1er décembre. — Les sept compagnies restent au campement. Le colonel et le lieutenant-colonel se rendent au quartier général du général Tripier, à midi. Sur son ordre, une reconnaissance est faite au-dessus du Four à chaux, par plusieurs officiers du génie, les commandants de Bussy et Guyot, le colonel et le lieutenant-colonel du corps auxiliaire. Cette reconnaissance s'avance jusqu'aux deux batteries prussiennes (abandonnées), situées au delà du Four à chaux. Elle dépasse le parc situé au-dessus de Champigny par la route de Queue-en-Brie ; sur ce point elle est dirigée par le général de la Mariouse. Elle est reçue par quelques coups de feu des avant-postes prussiens.

Le soir l'ordre est donné de diriger à la pointe du jour les sept compagnies sur Champigny.

2 décembre. — A sept heures du matin, les compagnies 1, 2, 3 et 4 se dirigent, en effet, sur Champigny par le pont de Joinville, arrivées au débouché du village, elles sont arrêtées par des soldats débandés (mobiles et troupes de ligne), qui se retirent en désordre. Les obus ennemis arrivent jusqu'au débouché du village.

Le lieutenant-colonel du génie auxiliaire fait ranger ses hommes en bataille en travers de la route avec ordre d'arrêter le flot des fuyards, et au besoin de tirer sur ceux qui voudraient passer outre. Cette attitude permet à quelques gendarmes faisant le service de la prévôté, de rallier les troupes débandées et de recomposer les corps des deux côtés de la route.

En même temps, le lieutenant-colonel envoie un officier afin de hâter l'arrivée des trois autres compagnies, et fait faire une tranchée avec flanquements en dehors du village de Joinville pour donner un point d'appui en cas de retraite.

Les trois autres compagnies arrivent sur le terrain à

huit heures et demie ; l'une d'elles est envoyée à la ferme du Tremblay pour la fortifier et la créneler ; une autre à Poulangis, à gauche de Joinville, et la troisième est réunie aux quatre premières arrivées. Deux de ces cinq compagnies sont conduites en avant pour protéger les tirailleurs à gauche et à droite de la route montant à Champigny ; les trois autres sont dirigées entre la route et la Marne, en avant d'une batterie de mitrailleuses, bientôt remplacée par une batterie de 8, pour faire des épaulements et une tranchée en zig-zag, allant de la Fourche jusqu'aux premières maisons de Champigny. Ces travaux sont activement dirigés depuis midi jusqu'à la nuit.

A deux heures et demie, le lieutenant-colonel reçoit du général Tripier l'ordre de diriger les sept compagnies à la nuit tombée sur Champigny, où des instructions seront données.

A six heures, ces compagnies font la soupe au bas du village. A sept heures, le commandant de Bussy demande au lieutenant-colonel deux compagnies pour appuyer une reconnaissance en haut de Champigny ; ces deux compagnies se dirigent à sept heures et demie vers le centre du village. Le commandant de Bussy, le lieutenant-colonel du génie et quelques officiers du génie précédés d'un peloton de cinq hommes du génie auxiliaire, s'avancent jusqu'à cent mètres environ du chemin descendant du Four à chaux au pont par la rue principale du village. Là, ils sont accueillis par des coups de fusil. Les Prussiens occupent encore le haut du village ; il est décidé qu'on se retranchera au point du chemin transversal sus-indiqué, et que l'on fortifiera solidement la tranchée du pont.

Toutes les compagnies du génie auxiliaire sont réunies à neuf heures et demie. Ces travaux sont commencés et terminés à cinq heures du matin.

Les hommes, épuisés de fatigue, reçoivent à sept heures, l'ordre de se retirer. A neuf heures du matin, tout le monde est rentré dans le campement. Une compagnie ayant laissé

des outils de rechange dans une maison au-dessus de la Fourche, côté de la Marne, va les reprendre au milieu des corps prussiens qui commencent à descendre dans la plaine.

12 décembre. — A sept heures du matin, les compagnies du génie auxiliaire sont divisées en deux sections. Les premières sections sont conduites sur le plateau d'Avron pour établir près du parc d'Avron une batterie dirigée sur le Raincy ; elles construisent en même temps une tranchée-abri prolongeant cette batterie sur le bord du plateau.

A midi, les premières sections sont relevées par les deuxièmes qui continuent le travail jusqu'à quatre heures et demie.

13 décembre. — A sept heures du matin, les huit compagnies de marche, campées à Rosny, se rendent sur le plateau d'Avron pour continuer le travail commencé la veille, et pour commencer une tranchée-abri destinée à former une ligne de retraite à l'extrémité occidentale du plateau. Les quatre premières compagnies se rendent au travail de la batterie face au Raincy, et les quatre dernières restent à la tranchée formant retraite, qui est tracée par le lieutenant-colonel, sur les indications du général Tripier.

14, 15 et 16 décembre. — Même travail.

17 décembre. — Quatre compagnies se rendent à Pantin ; les autres continuent les travaux d'Avron.

18 décembre. — On achève les batteries et les tranchées du plateau d'Avron.

Les compagnies réunies à Pantin exécutent des tranchées aux environs de Bobigny.

19 décembre. — Une tranchée est établie pour relier le cimetière de Bobigny à la redoute du Petit-Drancy.

Dans l'après-midi, on consolide les ponts jetés provisoirement sur le canal de l'Ourcq, afin de les rendre praticables à l'artillerie ; on débarrasse en même temps le chemin de halage des troncs d'arbres qui obstruent le passage.

20 décembre. — Toutes les compagnies sont occupées à assurer le passage des troupes sur le canal de l'Ourcq, entre Pantin et Bondy, soit pour l'infanterie, soit pour l'artillerie. Les ponts déjà établis provisoirement sont consolidés ; d'autres ponts sont faits ; les voies qui y aboutissent sont améliorées et rendues praticables pour les charrois et les piétons.

Le travail se poursuit une partie de la nuit.

21 décembre. — A cinq heures du matin, les compagnies sont échelonnées le long du canal avec des torches, pour guider les troupes se rendant au Drancy.

A dix heures, sur l'ordre du général Tripier, trois compagnies se rendent à Drancy, au moment de l'action, et sont immédiatement placées à la gauche du village, vers le Bourget, pour creuser une longue tranchée-abri pour infanterie et artillerie, se dirigeant entre le Bourget et le fort d'Aubervilliers, et pour établir une redoute au delà de Drancy.

22 décembre. — A la nuit, les compagnies commencent une parallèle allant de la pointe ouest du parc de Drancy vers le fort de l'Est ; malgré la terre gelée, elles exécutent sept cent cinquante mètres de tranchées.

23 décembre. — A trois heures, les compagnies partent pour Drancy, sous la conduite du lieutenant-colonel, qui trace une tranchée du parc jusqu'au cimetière. Le travail se termine à une heure du matin.

24 décembre. — De trois heures à la nuit, quatre compagnies vont fortifier le poste et la ferme de Graulay.

25 décembre. — Toutes les compagnies passent la journée à retrancher Graulay et à relier ce poste aux positions voisines par des tranchées.

26 décembre. — Deux compagnies travaillent à abriter les batteries à l'est de Drancy ; les autres compagnies poussent avec activité la défense de Graulay.

27 décembre. — Continuation des travaux à l'est de Drancy et à la ferme de Graulay ; une tranchée est établie pour relier cette ferme au petit bois voisin.

28 et 29 décembre. — Même travail.

30 décembre. — Même travail jusqu'à une heure. Trois cents hommes sont dirigés sur le plateau de Noisy.

31 décembre. — Les quinze compagnies cantonnées à Pantin montent sur le plateau entre les forts de Rosny et Noisy pour perfectionner les tranchées, établir des abris pour les troupes et monter une batterie faisant face au Raincy et une traverse pouvant servir de batterie, défilant le plateau des rues d'Avron.

Deux compagnies passent la nuit aux forts de Noisy et de Romainville pour remplir des sacs à terre.

1er janvier 1871. — Neuf compagnies continuent les tranchées et traverses entre les forts de Rosny et Noisy. L'ennemi tire continuellement pour inquiéter les travailleurs.

Le soir deux compagnies montent au fort de Noisy réparer les avaries de la journée.

2 janvier. — On poursuit les travaux sur la route stratégique. Une compagnie est occupée toute la nuit au fort de Noisy.

3 janvier. — Même travail. La nuit, une compagnie construit une batterie pour trois pièces au sud du fort de Noisy.

4 janvier. — On termine les traverses-abris des batteries.

5 janvier. — Etablissement le long de la tranchée de la route stratégique d'embrasures isolées avec épaulements pour six pièces de position, entre le fort de Noisy et la redoute de Montreuil.

Des travailleurs sont donnés à l'amiral Saisset pour aider à l'achèvement d'une batterie masquée sur le sommet du plateau.

Les batteries commencées sur toute la ligne de la tranchée, sont terminées, sauf les embrasures, et plusieurs des abris blindés peuvent être occupés par la troupe.

6 janvier. — On poursuit les travaux de la route stratégique; le tir des Allemands est violent sur toute la ligne.

7 janvier. — Deux compagnies vont faire des tranchées au Petit-Drancy; les autres travaillent entre les forts.

8 et 9 janvier. — On poursuit les travaux au Petit-Drancy et sur le plateau; le tir de l'ennemi inquiète vivement nos hommes.

Le soir, sur l'ordre du gouverneur, la 5e compagnie du 1er bataillon, capitaine Baudet, est envoyée au fort de Montrouge.

10 janvier. — On termine les abris et tranchées de la route stratégique; une compagnie va à la redoute de Fontenay construire des abris.

11 janvier. — On commence une caponnière entre les forts de Noisy et de Romainville; les tranchées sont approfondies. Le tir de l'ennemi est d'une grande précision.

12 janvier. — Continuation des travaux au Petit-Drancy et sur le plateau.

Une compagnie va renforcer le blindage de l'abri de la redoute de la Boissière qui a été bouleversé par un obus.

13 janvier. — La 6e compagnie du 1er bataillon, capitaine Jarian, est envoyée au fort de Montrouge. Deux compagnies renforcent les abris blindés des redoutes de la Boissière et de Noisy.

14, 15 et 16 janvier. — Continuation des travaux au Petit-Drancy, sur la route stratégique et dans les redoutes.

17 janvier. — Cinq compagnies sont envoyées à Courbevoie pour être mises à la disposition des divisions Faron, de Bellemare, de Susbielle, Berthaut, Courty.

18 janvier. — Les six autres compagnies sont dirigées sur

Neuilly avec l'état-major pour suivre le quartier général du général Tripier.

19 janvier. — Une compagnie va au Mont-Valérien ; les autres établissent des épaulements de batteries sur le plateau des Gibets; elles descendent ensuite à Rueil.

La 2e compagnie du 1er bataillon fait des brèches au mur de Buzenval et a cinq blessés.

La 1re compagnie du 2e bataillon, employée sur la gauche au travail des tranchées, a plusieurs blessés.

La 6e compagnie du 2e bataillon, attachée à la division Courty, travaille aux épaulements de la redoute de Montretout, sous un feu des plus nourris.

Les autres compagnies attachées aux divisions restent toute la soirée sur le champ de bataille.

20 janvier. — Les compagnies se cantonnent à Neuilly.

21 janvier. — Elles démolissent les barricades pour faciliter le passage de nos troupes.

22 janvier. — Elles rentrent à Paris.

LÉGION DU GÉNIE

DE LA

GARDE NATIONALE

CADRES ET TROUPES

DE LA LÉGION

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
—
DIVISION
de l'Administration Générale
ET DÉPARTEMENTALE
—
1er Bureau

Paris, le 24 août 1870.

Napoléon, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français, à tous présents et à venir, salut.

Sur la proposition de notre Ministre Secrétaire d'Etat au Département de l'Intérieur ;

Vu notre décret de ce jour portant organisation d'un corps auxiliaire du Génie ;

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER

Sont nommés à des emplois d'officier dans le *Corps auxiliaire du Génie*, savoir :

Etat-major

MM. Alphand, commandant en 1er.
Viollet-le-Duc, commandant en 2e.
Chitier, capitaine adjudant-major.

Section des ouvriers d'états

1re compagnie,	MM.	Davioud,	capitaine commandant.
2e	—	Laming.	—
3e	—	Sibien,	—
4e	—	d'Arboussier,	—
5e	—	Marchand,	—
6e	—	Tétard,	—

Section des Sapeurs du Génie

1re compagnie,	MM.	Darcel,	capitaine commandant.
2e	—	Le Paute,	—
3e	—	Vaissière,	—
4e	—	Grégoire,	—
5e	—	Rozat de Mandres,	—
6e	—	Bernard,	—

ARTICLE 2.

Notre Ministre Secrétaire d'Etat au département de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait en Conseil des Ministres, au Palais des Tuileries, le 24 août 1870.

Pour l'Empereur
et en vertu des pouvoirs qu'il nous a confiés,

EUGÉNIE.

Par l'Impératrice Régente,

Le Ministre Secrétaire d'Etat au Département de l'Intérieur,

Henri CHEVREAU.

Pour ampliation :

Le chef de la division du Secrétariat,

NORMAND.

ÉTAT NOMINATIF

DES SOUS-OFFICIERS ATTACHÉS A L'ÉTAT-MAJOR

ET DES SOUS-OFFICIERS HORS CADRE

Bureau technique

A la disposition du Colonel :

MM.	Caillas Emile,	sous-officier.
	Dallas Louis,	»
	Baladier Paul,	»

Etat-major du Colonel :

Bardoux Norbert,	sous-officier.

A la disposition du Colonel :

Antoine Henry,	sous-officier.
Dardoize Louis,	»
Mercier Benjamin,	»
Choquet Jules,	»
Teston Léon,	»
Vachat François,	»
Morin Louis,	»
Bruneteau François,	»
Lafuge Arnaud,	»
Gaudé Nicolas,	»
Delettre Louis,	»
Woizot Auguste,	»
Vannetelle Pierre,	»

Première Division

A la disposition du Major :

Broutta Louis,	sous-officier.
Martelet Elie,	»

A la disposition du Major (*suite*) :

MM.	Gouverneur Félix,	sous-officier.
	Pleutin Eugène,	»
	Bazin Adolphe,	»
	Siteck Auguste,	»
	Burcier Gustave,	»
	Letellier Adolphe,	»
	Cazelles,	»
	Lamare,	»
	Thibaut Nicolas,	»
	Patou François,	»
	Gouverneur Nicolas,	»
	Vilain Prosper,	»
	Schuster Michel,	»
	Becker Hippolyte,	»
	Bardel Eugène,	»
	Vaquette Charles,	»
	Renard Louis,	»
	Morin Charles,	»
	Zubraswski Ladislas,	»
	Campistron Léon,	»
	Hesse François,	»
	Clerget Paul,	»
	Malessard,	»
	Ledoux Charles,	»
	Carvin,	»
	Durocher Paul,	»
	Crétin Joseph,	»
	Jeannot François,	»
	Guyon Victor,	»
	Dumas Jean-Baptiste,	»
	Cognon Jules,	»
	Maitret Paul,	»
	Gouel Louis,	»
	Lefèvre Paul,	»
	Urbain Pierre,	»
	Bridoux Nicolas.	»
	Cochard Auguste,	»
	Michau Pierre,	»
	Cappe Jean-Pierre,	»
	Sallet Nugues,	»
	Lapayr Henri,	»
	Pallier Philippe,	»
	Blondey Jean-Baptiste,	»
	Delessert,	»

Deuxième Division

A la disposition du Commandant du 2e Bataillon :

MM.	Lepage Charles,	sous-officier.
	Brinsholtz Antoine,	»
	Soutter Charles,	»
	Begat Denis,	»
	Fortier Pierre,	»
	Maître Charles,	»
	Morlot Edouard,	»
	Germain Edouard,	»
	Bourrion Eugène,	»
	Combes Jules,	»
	Gury Auguste,	»
	Durieux Antoine,	»
	Siméon,	»
	Pepin-Lehalleur,	»
	Beaumont Auguste,	»
	Pelletier Charles,	»
	Villemin Nicolas,	»
	Mayeux François,	»
	Drapier,	»
	Deval Lucien,	»
	Huillier Henri,	»
	Chatenet Pierre,	»
	Morin Prosper,	»
	Chrétien Louis,	»
	Prieur Joseph,	»
	Quent Alfred,	»
	Pair Pierre,	»
	Szwabski Valentin,	»
	Salomon Pierre,	»
	Maubrey Gustave,	»
	Moreau-Varenne Gabriel,	»
	Thureau Charles,	»
	Borom Léopold,	»
	Saboutin Antoine,	»
	Mary,	»
	Bonnettée François,	»
	Maleville Jean,	»
	Berlot Auguste,	»
	Delcamp,	»
	Caye Henri,	»
	Letourneau Henri,	»
	Toupillier Jules,	»
	Duval Emile,	»
	Cuissard Louis,	»

A la disposition du Commandant du 2e Bataillon (*suite*) :

MM.	Lepeltier Louis,	sous-officier.
	Silvestre Marc,	»
	Lasnier Eugène,	»
	Froment Joseph,	»
	Dutoit Arthur,	»
	Hebel,	»
	Plista Charles,	»
	Chapelle Etienne,	»
	Petitjean François,	»
	Abrassard René,	»
	Poitevin Rémond,	»
	Terrier Jean-Baptiste,	»
	Taurel Henri,	»
	Faure Emile,	»
	Houssoit Gustave,	»
	Lemore,	»
	Freton,	»
	Charieux,	»
	Hallet Clément,	»
	Bugier Emile,	»
	Beligard Albert,	»
	Depiquigny,	»
	Clairin,	»
	Henry Léopold,	»
	Chalier Paul,	»
	Tacussel Epiphane,	»
	Roches François,	»
	Lemaître,	»
	Cadilhac Eugène,	»
	Guillouard Charles,	»
	Leroy,	»
	Thiéry Charles,	»
	Hervieux François,	»
	Fouillot François,	»
	Maître Hippolyte,	»
	Bourdin Léon,	»
	Ulatowsky Louis,	»
	Magnien,	»
	Paris Pierre,	»
	Darnal Jean-Baptiste,	»
	Desbois Alfred,	»
	Barraux Jules,	»
	Delamotte Louis,	»
	Michaux Nicolas,	»
	Dechaussée Edouard,	»
	Viatour Jean-Baptiste,	»
	Thuillier Jules,	»
	Fagault Henri,	»

A la disposition du Commandant du 2e Bataillon (*suite*) :

Perrucca Jacques,	sous-officier.
Chatenet Jules,	»
Gilardin Jacques,	»
Michau Adolphe,	»
Baudet Pierre,	»
Menard Pierre,	»
Mathieu Eugène,	»
Brevet Eugène,	»
Loth Joseph,	»
Gœury Emile,	»
Magne Alfred,	»
Harbulot,	»
Poignon François,	»
Bourdillat Eugène,	»
Caron,	»
Martin Louis,	»
Jacquerie Emile,	»
Dufond Louis,	»
Degalle Alexandre,	»
Pierrard Eugène,	»
Menault Eugène,	»
Hallé Clément,	»
Guibourgé Alfred,	»
Lemoine Alfred,	»
Harrand Charles,	»
Carteaux François,	»
Siméon,	»

Service de l'Éclairage

A la disposition du Colonel :

MM.	Basillais Paul,	sous-officier.
	Bouvier Adolphe,	»
	Turbé Pierre,	»
	Ayasse Gustave,	»
	Bayle Joseph,	»
	Voyard Claude,	»
	de Forcade Gaston,	»
	Marchadier Jean-Baptiste,	»
	Pourquier Joseph,	»
	Blanc Xavier,	»
	Cafard Auguste,	»
	Lumpert Frédéric,	»
	Louail Julien,	»
	du Parc Stanislas,	»
	Sagedieu Joseph,	»

Service des Concessions

Etat-major du Colonel :

MM. Carrasset Augustin, sous-officier.

A la disposition du Colonel :

MM. Boillot Joseph, sous-officier.
Fath Adolphe, id.

Service des Promenades

A la disposition du Colonel :

MM. Guérillon Ernest, sous-officier.
Alliot, »
Laurent Arthur, »
Botte, »

Service de M. Michal

A la disposition du Colonel :

MM. Gougis, sous-officier.
Demont Louis, »

Caisse des Travaux

A la disposition du Colonel :

MM. Petitjean Joseph, sous-officier.
Sebret, »
Delcourt, »

Bureaux administratifs

A la disposition du Colonel :

MM. Bert de la Bussière, sous-officier.
Mathon, »
Lemaire, »

A la disposition du Trésorier :

M. Languet, sous-officier.

Sous-officiers n'appartenant pas à l'administration

Etat-major du Commandant du 1er bataillon

M. Heugel Henri, sous-officier.

Etat-major du Colonel :

M. de Pons Pierre, sous-officier.

Etat-major du Commandant du 1er bataillon :

M. Tornézy Edouard, sous-officier.

Habillement :

M. Haguet Auguste, sous-officier.

Etat-major du Commandant du 1er bataillon :

M. de Viry, sous-officier.

Etat-major du Lieutenant-Colonel :

M. Nicaise, sous-officier.

A la disposition du Colonel :

MM. Hunebelle Alfred, sous-officier.
Hunebelle Edouard, »
d'Escudié Alfred, »

A l'état-major du Colonel :

M. Parizelle, sous-officier.

Habillement :

M. Giot, sous-officier.

Etat-major du Lieutenant-Colonel :

MM. Gauthier, sous-officier.
Chaperon Emile, »

Etat-major du 1er bataillon :

M. Bayard Georges, sous-officier.

Trésorerie :

M. Debonne, sous-officier.

Etat-major du Lieutenant-Colonel :

M. Massillon Rouvet, sous-officier.

Etat-major du Colonel :

M. Aubrun Henri, sous-officier.

Trésorerie :

M. Chapon Emile, sous-officier.

Etat-major du 1er bataillon

M. Leturc, sous-officier.

A la disposition du Colonel :

MM. Bresson-Leblanc, sous-officier.
Wilmant, »

CORPS AUXILIAIRE DU GÉNIE

Formé par ordonnance ministérielle du 24 août 1870

Première Compagnie :

MM. Davioud, architecte, capitaine en premier.
Leblanc, capitaine en second.
Barre, capitaine en second.
Delbrouck, architecte, lieutenant en premier.
Bourgeois, architecte, lieutenant en premier.
Demimuid, architecte, lieutenant en second.
Bruyère, architecte, lieutenant en second.
Bourgeois Auguste, sergent-major.
Dussaussois, sergent-fourrier.
Laurent, caporal-fourrier.
Lecomte, sergent.
Masson, sergent.
Villebesex, architecte, sergent.
Lavenant, sergent.
Brunot, sergent.
Pierre, sergent.
Garnier, sergent.
Leclerc, sergent.

Deuxième Compagnie :

MM. Laming, capitaine en premier.
Palotte, capitaine en second.
Quesnay, capitaine en second.
Turbe, lieutenant en premier.
Ronsin, lieutenant en premier.
Paoli, lieutenant en second (nommé lieuten^t en 1er).
Gascon, lieutenant en second.
Hurlot, sergent-major.
Ramel, sergent-fourrier.
Lecoq, caporal-fourrier.
Clausel, sergent (cassé et rentré dans la compagnie, remplacé par Montpetit.
Lalou, sergent.

MM. Lecomte, sergent.
Sagedieu père, sergent.
Barbary, sergent.
Sarrazin, sergent.
Lebrun, sergent.
Lefèvre, sergent.

Troisième Compagnie :

MM. Sibien, capitaine en premier.
Fleury, capitaine en second.
Hugo, capitaine en second.
Fleuret, lieutenant en premier.
Baudet, lieutenant en premier.
Ouradou, architecte, lieutenant en second.
Peillon, lieutenant en second.
Charles Paul, sergent-major.
Girard, sergent-fourrier.
Cerbelaud, caporal-fourrier.
Varlet, sergent.
Picard, sergent.
Duhamel, sergent.
Gonin, sergent.
Narjoux, architecte, sergent.
Bruillon, sergent.
Sylvain, sergent.
Desfossez, sergent.

Quatrième Compagnie :

MM. Marchand, capitaine en premier.
Magne, architecte, capitaine en second.
Ballu, architecte, capitaine en second.
Mauguin, lieutenant en premier.
Viollet-le-Duc fils, lieutenant en premier.
Darcy, architecte, lieutenant en second.
Auguin, lieutenant en second.
de Baudot, architecte, sergent-major.
de Baudot, sergent-fourrier.
Delalande, caporal-fourrier.
Ballu fils, architecte, sergent.
Magne fils, architecte, sergent.
Lachambre, sergent.
Bourdais, sergent.
Chapron, sergent.
Zœgger, sculpteur, sergent.
Petitgrand, architecte, sergent.
Regnier, sergent.

Cinquième Compagnie :

MM. d'Arboussier, capitaine en premier.
Delatour, capitaine en second.
Huguenard, capitaine en second.
Moreaux, lieutenant en premier.
Lenchères, lieutenant en premier.
Graille, lieutenant en second.
de Douville-Maillefeu, lieutenant en second (remplacé par Maillard.
Cognouil, sergent-major.
Fuchs, sergent-fourrier.
Debonne, caporal-fourrier.
Remont, sergent.
Bourrot, sergent.
Scoffoni, sergent.
Brunet, sergent.
Voisin, sergent.
Legrand, sergent (démissionnaire, remplacé par Leroy).
Blanc, sergent.
Nédellec, sergent.

Sixième Compagnie:

MM. Tétard, capitaine en premier.
Chemin, architecte, capitaine en second.
Chaperon, décorateur, capitaine en second.
Grizard, lieutenant en premier (remplacé par Chaperon Emile).
Joigny, lieutenant en premier.
Montjoye, entrepreneur, lieutenant en second.
Linstruiseur, lieutenant en second.
Giraudot, sergent-major.
Caffart, sergent-fourrier.
Desallangre, caporal-fourrier.
Guibert, sergent.
Manoury, sergent.
Diry, sergent.
Charbonnier, sergent.
Auvray, sergent.
Jeanne, sergent.
Pelain, sergent.
Pimbert Philippe, sergent.

Septième Compagnie :

MM. Darcel, architecte, capitaine en premier.
Pissot, capitaine en second.
Lalo, capitaine en second.

MM. Laforeade, lieutenant en premier.
Gournaux, lieutenant en premier.
Aspe, lieutenant en second.
Guillot, lieutenant en second.
Marquié, sergent-major.
Deneboude, sergent-fourrier.
Hédequer, caporal-fourrier.
Cœuille, sergent.
Delattre, sergent.
Harang, sergent.
Gauthier, architecte, sergent.
Perrier, sergent.
Barthélemy, sergent.
Heurtin, sergent.
Marchais, sergent.

Huitième Compagnie :

MM. Le Paute, capitaine en premier.
Choudey, capitaine en second.
Honoré, capitaine en second.
Soufflet, lieutenant en premier.
Castel, lieutenant en premier.
Mollereau, lieutenant en second.
Mandereau, lieutenant en second.
Bertin, sergent-major.
Ansault, sergent-fourrier.
Jarlot, caporal-fourrier.
Carlier, sergent.
Langlois, sergent.
Nère, sergent.
Fage, sergent.
Gauthier, sergent.
Duval, sergent.
Heek, sergent.
Walbert, sergent.

Neuvième Compagnie :

MM. Vaissière, capitaine en premier.
Gardier, capitaine en second.
Cirodde, capitaine en second.
Coquelin, lieutenant en premier.
Seilheimer, lieutenant en premier.
Montrion, lieutenant en premier.
Demolein, lieutenant en second.
Métivet, sergent-major.
Bonne, sergent-fourrier.
Calliet, caporal-fourrier.

MM. Pascal, sergent (démissionnaire, remplacé par Legras).
Saugeon, architecte, sergent.
Bajanowski, sergent.
Bouillard, sergent.
Canus, sergent.
Bodart, sergent.
Dabaddie, sergent.
Beaumont, sergent.

Dixième Compagnie :

MM. Grégoire, capitaine en premier.
Allard, capitaine en second.
de Labry, capitaine en second.
Chiquet, lieutenant en premier.
Houssin, lieutenant en premier.
Carteaux, lieutenant en second.
Petitpas, lieutenant en premier.
Denœux, sergent-major.
Grillot, sergent-fourrier.
Malessart, caporal-fourrier.
Lesur, sergent.
Grangé, sergent.
Nanty, sergent.
Humblot, sergent.
Houssais, sergent.
Leivugue, sergent.
Lefèvre Gustave, sergent.
Laurent, sergent.

Onzième Compagnie :

MM. Rozat de Mandes, capitaine en premier.
Couche, capitaine en second.
Rousseau, capitaine en second.
Deschamps, lieutenant en premier.
Leloup, lieutenant en premier.
Lefebvre, lieutenant en second.
Somprez, lieutenant en second.
Ranouille, sergent-major.
Guibourgé Alfred, sergent-fourrier.
Harrand, caporal-fourrier.
Navel, sergent.
Bougeault, sergent.
François, sergent.
Guiller, sergent.
Maurue, sergent.
Pernot, sergent.

MM. Bertrand, sergent.
Podevin, sergent.

Douzième Compagnie :

MM. Bernard, capitaine en premier.
Foulard, capitaine en second.
Loche, capitaine en second.
Filanowiez, lieutenant en premier.
Mayens, lieutenant en premier.
Richard, lieutenant en second.
Couillard, lieutenant en second.
Lacroix, sergent-major.
Watrin, sergent-fourrier.
Cicille, caporal-fourrier.
Paris, sergent.
Riasse, sergent.
Bouchez, sergent.
Boillé, sergent.
Cornat, sergent.
Mérieux, sergent.
Roblin, sergent.
Cassan, sergent.

LÉGION DU GÉNIE AUXILIAIRE

PREMIÈRE COMPAGNIE

Effectif de la Compagnie au 23 septembre 1870

Matricules	NOMS ET PRÉNOMS	GRADES
1	Davioud	Capitaine-command^{t}
2	Leblanc	Capitaine en 1er.
3	de Carbonnière	Capitaine en 2e.
4	Bruyère Louis	Lieutenant.
5	Bourgeois Achille	»
6	Delbrouck	»
7	Demimuid René	»
8	Baudry Ambroise	»
9	Bourgeois Auguste	Sergent-major.
10	Sauton fils	Sergent-major adjoint
11	Dussaussois	Sergent-fourrier.
12	Mazard	»
13	Villebessex	Sergent.
14	Lavenant	»
15	Sauvageot	»
16	Garnier	»
17	Pierre	»
18	Giblain	»
19	André	»
20	Lecomte	»
21	Bruneau	»
22	de Wély	»
23	Préault	»
24	Masson	»
25	Leclère	»
26	Salard Germain	»
27	Couplet	»
28	Lemaire	»
29	Maret	»
30	Brière	»
31	Taulin	»
32	Latruffe	Caporal-fourrier.
33	Laurent	»
34	Fleury-Flobert	»
35	Hervé	»

Matricules	NOMS ET PRÉNOMS	GRADES
36	Lavenant Charles	Caporal.
37	Legrain	»
38	Salard Simon	»
39	Lefébure	»
40	Bobin Prosper	»
41	Galtier	»
42	Ressiga Vacchini-Lazare	»
43	Escandre	»
44	Millet	»
45	Vignolle	»
46	Arnoult	»
47	Desmagiste	»
48	Ratouin	»
49	Bobin Hippolyte	»
50	Dejoux	»
51	Detaille Alfred	Caporal d'habillement
52	Andand Jean	Sapeur.
53	Bonnot Jean-Napoléon	»
54	Brandon Jean-Jacques	»
55	Cherreau Claude	»
56	Eyraud Baptiste	»
57	Faure Jean-Louis	»
58	Fillieux Hippolyte	»
59	Fondonaiche François	»
60	Gourdès Joseph	»
61	Gaulier Jacques	»
62	Jenotte Hippolyte	»
64	Jeannisson Baptiste	»
65	Jean-Vincent	»
66	Langot Hippolyte	»
67	Laporte Pierre	»
68	Larchevêque Alexis	»
69	Leborgne Ulysse	»
70	Lemeunier Antoine	»
71	Maillet Aimable	»
72	Petit Jacques	»
73	Petit Orbain	»
74	Regnier Eugène	»
75	Renaud Edme	»
76	Renty Claude	»
77	Semy Lubin	»
78	Tonda Camille	»
79	Verger Antoine	»
80	Coudert Pierre	»
81	Remy Léopold	»
82	Beaupère jeune	»
83	Minot Théodule	»

Matricules	NOMS ET PRÉNOMS	GRADES
84	Duruble Eugène	Sapeur.
85	Boudon	»
86	Rondeau Jean-Baptiste	»
87	Chédeville	»
88	Monnot	»
89	Chauvellier	»
90	Planet Antoine	»
91	Planet Joseph	»
92	Croison	»
93	Branca Eugène	»
94	Corbelli Jean	»
95	Paronelli Charles	»
96	Sgrena Barthelemy	»
97	Boissais Armand	»
98	Caquet Henri	»
99	Codeur Alphonse	»
100	Fabre Victor	»
101	Gerbault Antoine	»
102	Houel Constantin	»
103	Touraut Eugène	»
104	Tromp Maurice	»
105	Deberle Louis-Alphonse	»
106	Laurent Pierre	»
107	Padois Alphonse-François	»
108	Padois Eugène-Aimé	»
109	Minot Joseph	»
110	Piat Victor-Germain	»
111	Chalaux Louis	»
112	Dubreuil Jules	»
113	Gasson Théodore-Edme	»
114	Génin Ernest	»
115	Lesage Joseph-Léon	»
116	Philbert Augustin	»
117	Chanal Louis-Alfred	»
118	Felix Charles	»
119	Lambert Jean-Baptiste	»
120	Perignon Louis-Napoléon	»
121	Porthault Louis-Joseph	»
122	Auvignes Gustave	»
123	Breulle Nicolas	»
124	Bodinier François-Jean	»
125	Boudon Napoléon-Jean-Alph.	»
126	Chrétien Pierre	»
127	Debetti Auguste	»
128	Donoker Louis-Philippe	»
129	Esnault François-Jacques	»
130	Espinasse Jean	»

Matricules	NOMS ET PRÉNOMS	GRADES
131	Georges François	Sapeur.
132	Haltmayer Maurice	»
133	Husson Remy	»
134	Heffinger Dominique	»
135	Lefèvre Pierre	»
136	Lefébure Hippolyte-Charles	»
137	Labétoulle Paul	»
138	Marquet Victor-Elie	»
139	Nebout Gilbert-Charles	»
140	Pecqueux Adolphe	»
141	Rollin Jean-Pierre	»
142	Thomas Isidore	»
143	Villig François	»
144	Vandendick Jean	»
145	Cugnot	»
146	Didier Adolphe	»
147	Hervey Emile-Henri	»
148	Huot Mathias	»
149	Joannès Jean-Marie	»
150	Lebègue Frédéric-Charles	»
151	Moreau Louis-Alexandre	»
152	Heffinger jeune	»
153	Husson Albert	»
154	Balhadère Dominique	»
155	Bourdot Jean	»
156	Boog Auguste	»
157	Corbeau Ernest	»
158	Doffémont Achille	»
159	Duveau Henri	»
160	Duperrieux Vincent	»
161	Girod Auguste	»
162	Husson François	»
163	Huet Charles	»
164	Jeannot Joseph	»
165	Leblanc Julien	»
166	Lazerge Charles	»
167	Labetoulle Anatole	»
168	Louveault Sylvain	»
169	Laurent Florentin	»
170	Mandar Jean-Marie	»
171	Massot Alexis	»
172	Martinot aîné	»
173	Pingot Emile	»
174	Parmentier Léopold	»
175	Peuch Antoine	»
176	Pezé Eugène	»
177	Squette Pierre-Nicolas	»

Matricules	NOMS ET PRÉNOMS	GRADES
178	Toupet Eugène	Sapeur.
179	Toupet Charles	»
180	Thirion Ernest	»
181	Vogin Arthur	»
182	Vogin Charles	»
183	Verdier Pierre	»
184	Mazillier Jean	»
185	Beuzeville Louis-Alfred	»
186	Saucherand	»
187	Rondot	»
188	Coreau	»
189	Leveau	»
190	Casmajou François	»
191	Bretiez	»
192	Ranjar	»
193	Millot Henri	»
194	Lefèvre Charles	»
195	Bruille	»
196	Barbot Eugène	»
197	Charles Louis	»
198	Bouffard	»
199	Husson, armurier	»
200	Didion	»
201	Breton	»
202	Arnaud Alfred	»
203	Arnold François	»
204	Arramy Alexandre	»
205	Aubine Jules	»
206	Bourmault Alfred	»
207	Biseret Alfred-Edouard	»
208	Blondeau Alphonse	»
209	Bordet Léon	»
210	Bouloi Jean	»
211	Brehem Ferdinand	»
212	Brision Michel	»
213	Chefd'hôtel Désiré	»
214	Crétin Alexandre	»
215	Dallain Jean	»
216	Didion Alexandre	»
217	Dieu Henri-Victor	»
218	Dollé Armand	»
219	Doré Arsène	»
220	Enault Hippolyte	»
221	Etienne Romacle	»
222	Gaillard Jules	»
223	Guéry Florimond	»
224	Hademar Désiré	»

Matricules	NOMS ET PRÉNOMS	GRADES
225	Hélin Gustave	Sapeur.
226	Husson Albert	»
227	Jailloux Charles	»
228	Laplace Amable Jean-Baptiste	»
229	Leblanc Jean-Baptiste	»
230	Lemaitre Léon	»
231	Lepioff Pierre	»
232	Mathieu Philippe	»
233	Martin Louis	»
234	Mazier François	»
235	Minot Théodule	»
236	Monchatre Alphonse	»
237	Parain Antoine	»
238	Pelletier Paul-Alexandre	»
239	Rollet Louis	»
240	Roux Joseph	»
241	Sassey Eugène	»
242	Seigneur Eugène-Joseph	»
243	Thomas Louis	»
244	Tricot Victor	»
245	Troussel Ludovic	»
246	Vincent Denis-Joseph	»
247	Brière Arthur	»
248	Coudère Antoine	»
249	Dromain Félix	»
250	Frère Félix	»
251	Garde Hilarion	»
252	Morin André	»
253	Huet	»
254	Pingot	»
255	Bauzé	»
256	Perny	»
257	Tissot	»
258	Massès	»
259	Pariani	»
260	Isambart	»
261	Cartier Joseph	»
262	Grantrait	»
263	Beurrier	»
264	Bondietti	»
265	Venant	»
266	Pedretta	»
267	Suriaux	»
268	Philbert Jean	»
269	Leroy	»
270	Greffier	»
271	Boiseau	»

Matricules	NOMS ET PRÉNOMS	GRADES
272	Berté	Sapeur.
273	Tixier	»
274	Nardonnet	»
275	Chambon	»
276	Lebultel	»
277	Armagnac Marc	»
278	Boudier François	»
279	Colard Louis	»
280	Charrière jeune	»
281	Charrière Elie	»
282	Chandeson Jean	»
283	Desoignier Alphonse	»
284	Fillon François	»
285	Gillet Honoré	»
286	Gilles François	»
287	Hostier François	»
288	Haurent Léon	»
289	Isambart Auguste	»
290	Josereau Joseph-Gabriel	»
291	Joffroy François	»
292	Janvier Clément	»
293	Leroy Eugène	»
294	Ladrière Elysée	»
295	Moreau Léon	»
296	Monin Victor-Alfred	»
297	Polony Victor-Alexandre	»
298	Pillot Noël	»
299	Rivage Augustin	»
300	Semelagne Augustin	»
301	Tirfoin Jean-Pierre	»
302	Vaudeville Louis	»
303	Marquet Gustave	»
304	Angoulvant Denis	»
305	Besse Hippolyte	»
306	Guillont Achille	»
307	Boullot	»
308	Mercier	»
309	Hericourt	»
310	Simon	»
311	Liévin	»
312	Cheneau	»
313	Richard	»
314	Marix	»
315	Coiffier	»
316	Fleurot	»
317	Gin	»
318	Garnaud	»

Matricules	NOMS ET PRÉNOMS	GRADES
319	Guéry	Sapeur.
320	Evrard	»
321	Beule	»
322	Lutton	»
323	Blanchet	»
324	Salard	»
325	Legrin	»
626	Mochet	»
327	Magne	»
328	Demogiste Jules	»
329	Escoubès Jean	»
330	Vitard Eugène	»
331	Antraigues	»
332	Antonin	»
333	Borot André	»
334	Bourgogne Henri	»
335	Bourgoin Auguste	»
336	Bellut Victor	»
337	Chareille	»
338	Delarue Maurice	»
339	Dumont	»
340	Gapchiski	»
341	Flamant Ernest	»
342	Maillard	»
343	Souillard	»
344	Labiche	»
345	Leblanc	»
346	Woittez	»
347	Massillon Rouvet	»
348	Hébert	»
349	Cartel	»
350	Daubije	»
351	Remi	»
352	Derudère	»
353	Dhollande	»
354	Jerrin	»
355	Farret	»
356	Ribes	»
357	Wincker	»
358	Bruneau	»
359	Chaslot	»
360	Fournier	»
361	Riffault	»
362	Preault	»
363	Poupard	»
364	Chancel Abel	»
365	Deviterne Victor	»

Matricules	NOMS ET PRÉNOMS	GRADES
366	Brothon	Sapeur.
367	Lacombe	»
368	Dupézard	»
369	Delélo	»
370	Carrier	»
371	Carrier Léon	»
372	Pickaër	»
373	Saproni	»
374	Beaupère aîné	»

Le présent état dressé par le sergent-major soussigné.

Paris, le 23 septembre 1870.

Signé : A. Bourgeois.

Le Capitaine commandant la première Compagnie,

Signé : Davioud.

Nota. — C'est par erreur que mon nom figure sous le matricule 347 de la première compagnie à laquelle je n'ai jamais appartenu.

DEUXIÈME COMPAGNIE

Effectif de la Compagnie au 29 septembre 1870

Matricules	NOMS ET PRÉNOMS	GRADES	PROFESSIONS
1	Moubray Laming	Capitaine-commt	
2	Palotte	Capitaine en 2e	
3	Quesnay	»	
4	Rousin	Lieutenant en 1er	
5	N.	»	
6	Paoli	Lieutenant en 2e	
7	Gascon	»	
8	Hurlot	Sergent-major	
9	Ramel	Sergent-fourrier	
10	Lecoq	Caporal-fourier	
11	Lalou	Sergent	
12	Lebrun	»	
13	Clausel	»	
14	Lecomte	»	
15	Barbary	»	
16	Cahen	»	
17	Gilquin	»	
18	Jamme	»	
19	Le Brun	Caporal	
20	Demand	»	
21	Lemoce	»	
22	Hordret	»	
23	Faure Barthélemy	Sapeur	Menuisier.
24	Lecrivain	»	»
25	Lépinasse	»	»
26	Mol Marcelin	»	»
27	Montarlot Léon	»	»
28	Monptit Jules	Caporal	»
29	Moreau Henry	Sapeur	»
30	Moullard Martin	»	»
31	Mures Jean	»	»
32	Petit Jean-Bapt.	»	»
33	Rouxel Charles	»	»
34	Villette Charles	Caporal	»
35	Chomilier Ant.	Sapeur	Charpentier.

Matricules	NOMS ET PRÉNOMS	GRADES	PROFESSIONS
36	Ga Sylvain	Sapeur.	Charpentier.
37	Lefèvre Guil.	»	»
38	Moraud Charles	»	»
39	Mortier Emile	»	»
40	Patieu Charles	»	»
41	Patry Louis	»	»
42	Ragueneau Jean	»	»
43	Robert Léon	Caporal	»
44	Varillon Antoine	Sapeur	»
45	Behormond Jean	Sapeur	Mécanicien-Serrurier.
46	Berson Emile	»	»
47	Berson Alexandre	»	»
48	Bourreau Paul	»	»
49	Brioude Jules	»	»
50	Enger François	»	»
51	Errard Joseph	Caporal	»
52	Luthereau Phil.	Sapeur	»
53	Morin Victor	»	»
54	Michon Jean	»	»
55	Perray Auguste	Sapeur	»
56	Lauliver François	»	Plombier.
57	Marion Ernest	»	»
58	Minée Ernest	»	»
59	Minée père	»	»
60	Saingt Alphonse	»	»
61	Verrier Louis	»	»
62	Vailery Alfred	»	»
63	Barbier Emile	»	maçon.
64	François Alex.	»	»
65	Jamme Louis	»	»
66	Houdin Ernest	»	»
67	Kaulek Auguste	»	»
68	Morelle Augustin	»	»
69	Nadaud Edouard	»	»
70	Sabarly Jean	»	»
71	Pinchaud Louis	»	»
72	Senillou	»	»
73	Tétard	»	»
74	Claudin	»	Agent des mines
75	Dumay	»	»
76	Florimont	»	»
77	Guerard	»	»
78	Valentin	»	»
79	Denis Pierre	»	Menuisier.
80	Dumont Charles	»	»
81	Dupont	»	»
82	Faure	»	»

Matricules	NOMS ET PRÉNOMS	GRADES	PROFESSIONS
83	Gardaix	Sapeur.	Menuisier.
84	Godecaux Henry	»	»
85	Hennon Louis	»	»
86	Lhuillier Hippol.	»	»
88	Roche	»	»
89	Toussaint Nicolas	»	»
90	Gilquin	»	Charpentier.
91	Chaudiaux Jean	»	»
92	Brou Eugène	»	Mécanicien-Serrurier.
93	Cherou Léon	»	»
94	Couilloud Alex.	»	»
95	Lesaint François	»	»
96	Mettrait Gatien	»	»
97	Sallichon Auguste	»	»
98	Sallichon Etienne	»	»
99	Seurot Jean-Bapt.	»	»
100	Thiou Achille	»	»
101	Zallefel Hyacinthe	»	»
102	Bidault Antoine	»	Plombier.
103	Billard Martin	»	»
104	Bordeaux	»	»
105	Carré Eugène	»	»
106	Chanteau	»	»
107	Chappée	»	»
108	Dupuis Ernest	»	»
109	Fournier	»	»
110	Latapie Louis	»	»
111	Nolland Auguste	»	»
112	Bossuat Frédéric	»	Maçon.
113	Bruge Louis	»	»
114	Brugière Jean	»	»
115	Combat François	»	»
116	Cottinard Louis	»	»
117	Desgranges F.	»	»
118	Durozoy Louis	»	»
119	Gorse Anne	»	»
120	Goulet Adolphe	»	»
121	Hérody Alexandre	»	»
122	Rolin Louis	»	»
123	Camus Jean	Tambours et Clairons.	
124	Dumanoir Ph.		
125	Cané Nicolas		
126	Garnier Pierre		
127	Thuery Jean	Sapeur.	Ouvrier mineur
128	Delafosse Jean	»	»
129	Jolivet André	»	»
130	Boutet Jean	»	»

Matricules	NOMS ET PRÉNOMS	GRADES	PROFESSIONS
131	Bodineau Jean	Sapeur.	Ouvrier mineur.
132	Michaud Jean	»	»
133	Roux Mathurin	»	»
134	Poubault Charles	»	Serrurier-Mécanicien.
135	Bodé Charles	»	»
136	Berthaud Désiré	»	»
137	Caprou	»	
138	Sarabanne	»	
139	Beaudoin	Caporal.	
140	Dennebaron	»	
141	Auvray	Sapeur.	
142	N.	»	
143	Cassian	»	
144	Danguillaume	»	
145	N.	»	
146	Vasset	»	
147	Pouchon	»	
148	Debeauvoir	»	
149	Saint-Martin	»	
150	Jaury	»	
151	Régnier	»	
152	Narboux	»	
153	Couny	»	
154	N.	»	
155	Dardouillet	»	
156	Richet	»	
157	Brizard	»	
158	Turbeau	»	
159	Suger	»	
160	Fauré Jules	»	
161	Patien Jean-Bapt.	»	
162	Lorenzo	Clairon.	
163	N.		
164	Viguier	Caporal.	
165	Hachet	»	
166	Hortion	Sapeur.	
167	Chenaud	»	
168	Borde	»	
169	Baroche	»	
170	N.	»	
171	Dalibard	»	
172	N.	»	
173	Thuez	»	
174	N.	»	
175	Serrain	»	
176	Mancelle	»	
177	Delomel	»	

Matricules	NOMS ET PRÉNOMS	GRADES	PROFESSIONS
178	Demand Henri	Sapeur	
179	Robin Albert	»	
180	Vanneau	»	
181	Rivière	»	
182	Lizat		
183	N.		
184	Rabier		
185	N.		
186	Sagedieu		
187	Bobard		
188	N.		
189	N.		
190	Meurisse		
191	Deslandes		
192	Michel		
193	Hannault		
194	Bureau		
195	Cédrot		
196	François Charles		
197	Picherot		
198	Daillou		
199	Basset		
200	Desberghes père		
201	Plard		
202	Desberghes fils		

Dressé par le capitaine de la 2e Compagnie, à la date du 30 septembre au matin.

Signé : LAMING.

TROISIÈME COMPAGNIE

Effectif de la Compagnie au 25 Août 1870

8e, 16e et 17e arrondissements

Matricules	NOMS ET PRÉNOMS	GRADES	PROFESSIONS
	Sibien Jules	Capitaine-commt	Architecte.
	Fleury Jean-Sim.	Capitaine en 2e	»
	Hugé	»	»
	Fleuret Adrien	Lieutenant en 1er	»
	Baudet	»	Ingénieur civil.
	Ouradou Maurice	Lieutenant en 2e	Architecte.
	Peillon René-And.	»	Contrôl. princ. de l'éclairage
1	Charles Paul	Sergent-major.	
2	Gonin Edouard	Sergent.	
3	Bruillon Alfred	»	
4	Duhumel Eugène	»	
5	Desfossez Isidore	»	
6	Picard Hippolyte	»	
7	Varlet Ernest	»	
8	Nardoux Félix	»	
9	Silvain Albert	»	
10	Girard Georges	Sergent-fourrier.	
11	Cerbelaud G.	Caporal-fourrier.	
12	Allain	Caporal.	
13	Balcans	»	
14	Bellanger	»	
15	Blerye Hippolyte	»	
16	Bois-Glavy Eug.	»	
17	Gavoy	»	
18	Hugon Louis	»	
19	Janin Eugène	»	
20	Jublin Paul	»	
21	Labergerie G.	»	
22	Marck Charles	Caporal instructr	
23	Mesureur	Caporal.	
163	Girard Louis	»	
24	Ratel	»	
25	Etard Jules	»	
26	Roussel Jules	»	
27	Violon Albert	»	

Matricules	NOMS ET PRÉNOMS	GRADES	PROFESSIONS
28	Lefevre	Clairon.	
29	Behr	»	
32	Cailloux Hip.	Sapeur.	
33	Legris Auguste	»	
34	Alphand Pierre	»	
49	Bouveret Jean	»	
56	Cale Frédéric	»	
85	Picard Aristide	»	Ingénieurs
142	Bauvagnet Albert	»	Architectes
161	Damien	»	
188	Davrillé Henri	»	Employés
164	Chenu	»	des Ponts
175	Rouax Emmanuel	»	
177	Millet	»	et Chaussées
165	Blanco Auguste	»	
176	Bauvagnel Albert	»	
166	Davrillé des Essarts	»	
173	Michalet Jacques	»	
179	Delamme Pierre	»	
125	Baron Edouard	»	Chef d'équipe.
128	Germon Louis	»	
121	Favard Jean	»	
146	Magot Jacques	»	Appareilleurs
154	Filoche Léopold	»	et
155	Pertuisat Jean	»	Tailleurs de pierre
157	Gourdon Eugène	»	
162	Chazalette	»	
121	Gabillon François	»	Maçon.
129	Degas Eugène	»	»
138	Bazier Jean	»	»
143	Godu	»	»
145	Moisson	»	»
152	Girault Athanase	»	»
158	Barcant Joseph	»	»
132	Morin Claude	»	»
30	Granger Eugène	»	Charpentier.
174	Cellier Pierre	»	»
31	Gallois Emile	»	»
60	Bazire Jules	»	»
86	Prudhon Jules	»	»
109	Martin Victor	»	»
139	Trioche Michel	»	»
108	Levêque Théoph.	»	Menuisier.
110	Blosse François	»	»
113	Sturzmann Louis	»	»
115	Monnier Alfred	»	»
116	Giquel	»	»

Matricules	NOMS ET PRÉNOMS	GRADES	PROFESSIONS
118	Mazoyer	Sapeur.	Menuisier.
120	Parize	»	»
124	Lepère	»	»
126	Dufond	»	»
127	Tissier	»	»
136	Guichard	»	»
140	Porcher	»	»
141	Denis	»	»
147	Isambert	»	»
149	Jamin	»	»
150	Sinot	»	»
153	Rémy	»	»
167	Relantin	»	»
168	Joignaux	»	»
169	Biblis	»	»
170	Galland	»	»
171	Doutaux	»	»
57	Bingler	»	Serrurier.
59	Baudoin	»	»
61	Bigot	»	»
62	Blin Adolphe	»	»
63	Blin Charles	»	»
67	Dache	»	»
68	Delage Paul	»	»
69	Delion Nicolas	»	»
73	Handel Jacques	»	»
74	Houllier Emile	»	»
76	Jourdier Jean	»	»
77	Korbe Charles	»	»
78	Lair Emile	»	»
79	Levé Ludovic	»	»
80	Louis Alphonse	»	»
81	Marcel Pierre	»	»
82	Meunier Eugène	»	»
83	Millardet Jean	»	»
84	Peignier Joseph	»	»
87	Richard Théodore	»	»
88	Roy Auguste	»	»
89	Saint-Cyr Auguste	»	»
90	Schwalin	»	»
92	Tavard Constant	»	»
94	Thinou Félix	»	»
95	Turon Jules	»	»
96	Turon Eugène	»	»
97	Vaugeois Ernest	»	»
98	Violet Louis	»	»
99	Deblay Léon	»	»

Matricules	NOMS ET PRÉNOMS	GRADES	PROFESSIONS
100	Tesson Louis	Sapeur.	Serrurier.
101	Coquelard Ant.	»	»
102	Millet Auguste	»	»
103	Collin Philibert	»	»
105	Bidache Jean	»	»
106	Germain Emile	»	»
107	Burster Aloyse	»	»
112	de Saint-Nicolas	»	»
114	Nolet Louis-Isid.	»	»
123	Davoust Eugène	»	»
144	Boissoneau Alfred	»	»
148	Gauthey François	»	»
151	Bethmont Honoré	»	»
156	Lemonnier	»	»
159	Bréber	»	»
160	Loir	»	»
181	Gœtschy Georges	»	»
182	Desmares Pierre	»	»
183	Bail Auguste	»	»
184	Bernadat Jean	»	»
185	Coquet Edouard	»	»
186	Desroy Julien	»	»
187	Gay Antoine	»	»
117	Miquel Jacques	»	Plombier.
119	Lusine Jacques	»	»
122	Henri Alexandre	»	»
163	Poret Achille	»	»
133	Séjourné Julien	»	Puisatier-mineur.
134	Pilhon Victor	»	»
172	Lelon François	»	»
135	Gérard Henri	»	Armurier-Taillandier.
36	Delacroix Alcide	»	Terrassier-Fleuriste.
37	Desmurs Philibert	»	»
38	Parmentier Louis	»	»
39	Maumont	»	»
40	Bauer	»	»
41	Chaumont	»	»
43	Pintèche	»	»
44	Bonnecarèce	»	»
45	Bonnin Thomas	»	»
47	Lecomte François	»	»
48	Daubas Jean-Bap.	»	»
50	Roinsant Sylvain	»	»
51	Guillermain	»	»
52	Jeanblanc Jean	»	»
53	Blanchet Paul	»	»
54	Cler Léopold	»	»

Matricules	NOMS ET PRÉNOMS	GRADES	PROFESSIONS
55	Dolet Louis	Sapeur.	Terrassier-Fleuriste.
58	Batiplanche Fr.	»	»
70	Dubois Auguste	»	»
71	Faustil Adolphe	»	»
72	Gondouly Aubin	»	»
91	Taillet Félix	»	»
93	Thomas Joseph	»	»
104	Corbière Louis	»	»
111	Bigel Alexis	»	»
130	Girault François	»	»
137	Millot	»	»
64	Binet	»	Ajusteur-Forgeron.
65	Bureau	»	»
66	Bourdais	»	»
35	Loiseau	»	»
42	André	»	»
46	Hut	»	»
75	Jaquelau	»	»
180	Bernard	»	»

Dressé par le capitaine-commandant de la 3e compagnie.

Paris, le 7 septembre 1870.

Signé : SIBIEN.

QUATRIÈME COMPAGNIE

Effectif de la Compagnie au 2 septembre 1870

Matricules	NOMS ET PRÉNOMS	GRADES	PROFESSIONS
	Marchand	Capitaine-commt	
	Magne	Capitaine en 2e.	
	Ballu	»	
	Mauguin	Lieutenant en 1er	
	E. Viollet-Leduc	»	
	Darcy	Lieutenant en 2e	
	Auguin	»	
	Vignaud Louis	Tambour.	
	Ponsard Auguste	»	
	Mathieu	Clairon.	
	Russant Adrien	»	
112	Gosselin Jean	Sapeur.	Maçon.
7	Fabre Jean-Bapt.	»	»
101	Denhaut Pierre	»	»
124	Andrieux Jean	»	»
94	Barbier Henri	»	»
123	Hennequin Julien	»	»
126	Courquet Th.	»	Charpentier.
120	Feuillet Jean	»	»
83	Peyronnon Léon	»	»
91	Latour Edme	»	»
117	Arnal Henri	»	»
115	Leblanc Léon	»	»
21	Rateau Paul	»	»
24	Dupraz Joseph	»	Serrurier
55	Rocherolles Emile	»	»
30	Dupont Pierre	»	»
33	Delanoë Edmond	»	»
88	Gillet Claude	»	»
29	Gontard Frédéric	»	»
32	Taquet Jean	»	»
119	Bombarde Jean-B.	»	»
44	Jurquet Etienne	»	»
86	Dujeon Auguste	»	»
35	Gamard Charles	»	»

Matricules	NOMS ET PRÉNOMS	GRADES	PROFESSIONS
121	Mijoint	Sapeur.	Serrurier.
116	Naudin Michel	»	»
125	Chandosné Joseph	»	»
99	Déguilhem	»	»
78	Larcher Jean-B.	»	»
85	Deffiets Antoine	»	»
13	Barbier François	»	»
89	Aubin Pierre	»	»
25	Thibault Pierre	»	»
31	Villemetz Jules	»	»
47	Fagot Auguste	»	»
66	Bélin Vincent	»	»
6	Muller Jean	»	»
92	Quillet Eugène	»	»
72	Bader Jean	»	»
26	Husson François	»	Menuisier.
69	Marcan Louis	»	»
133	Boulet Antoine	»	»
14	Guinot Louis	»	»
60	Fleury Charles	»	Plombier.
107	Béchet André	»	»
19	Avenel Jean	»	»
79	Gambier Emile	»	»
103	Jumel Jean	»	»
114	Jarriaut Benoît	»	»
100	Porret Jules	»	»
16	Hirtz Jacques	»	Ancien sapeur du génie.
20	Piriou Jean	»	»
61	Bertiaux Narcisse	»	»
27	Féna Jean	»	»
97	Reine Emile	»	»

Dressé par le capitaine commandant la 4e compagnie.

Le 2 septembre 1870.

Signé : MARCHAND.

CINQUIÈME COMPAGNIE

Effectif de la Compagnie au 23 Septembre 1870

Matricules	NOMS ET PRÉNOMS	GRADES	PROFESSIONS
	d'Arboussier	Capitaine-comm[t]	
	Delatour	Capitaine en 2e	
	Huguenard	»	
	Moreaux	Lieutenant en 1er	
	Graille	»	
	Lenchères	Lieutenant en 2e	
	de Douville-Maillefeu	»	
28	Debrand Claude	Tambour.	
29	Weber Nicolas	»	
30	Baume	Clairon.	
31	Delamare Ad.	»	
1	Cognioul Henri	Sergent-major	
2	Remont Charles	Sergent	
3	Bourrote Pierre	»	
4	Scoffoni Don Parie	»	
27	Leroy Louis	»	
241	Petit Louis-Victor	»	
7	Blanc Louis	»	
8	Bachelay Paul	»	
9	Jandelle Emile	»	
10	Fuchs Joseph	Sergent-fourrier	
11	Debonne Jules	Caporal-fourrier	
14	Colombani A.	Caporal	
15	Carion Charles	»	
16	Buttner Georges	»	
17	Retor Benoit	»	
18	Couël Jean	»	
19	Collard Nicolas	»	
20	Leblanc Jérôme	»	
21	Pierre Léon	»	
22	Bouchez Jules	»	
24	Gougeard	»	
240	Prévost Marie	»	
40	Ancelin Anatole	»	Ingénieur.
32	Arnoldy Adolphe	Sapeur.	Serrurier.

Matricules	NOMS ET PRÉNOMS	GRADES	PROFESSIONS
33	Allard Jean-Bapt.	Sapeur.	Couvreur.
34	Anguerrand	»	Charpentier.
35	Angiboux Alfred	»	Serrurier.
36	Alouis	»	Terrassier.
37	Antoine	»	Serrurier.
38	Artensec	»	»
39	Aquaviva Paul	»	Terrassier.
41	Alexandre père	»	Charpentier.
42	Alexandre fils	»	»
43	Bosc Rémond	»	Terrassier.
44	Bruneau Adolphe	»	Menuisier.
45	Bauchot Jean	»	Maçon
46	Bideau Jean	»	Menuisier.
47	Brassine	»	Serrurier.
48	Brunetti	»	Terrassier.
49	Blondeau Louis	»	Maçon.
50	Buzelin	»	Architecte.
51	Bruneau Adrien	»	Maçon.
52	Brunot Pierre	»	»
53	Bréante Louis	»	Serrurier.
55	Blais	»	Charpentier.
56	Boiteux fils	»	Menuisier.
57	Bobelet Justin	»	»
58	Blanchard	»	»
59	Basile Jean-Bapt.	»	»
61	Bayle Léonard	»	Maçon.
62	Blouet	»	Architecte.
63	Bombois Auguste	»	Menuisier.
64	Basset Grégoire	»	Plombier.
65	Belle	»	Maçon.
66	Biory Jean-Bapt.	»	Plombier.
67	Boiteux père	»	Menuisier.
68	Bony Pierre	»	Terrassier.
69	Baret Henri	»	»
70	Biron Jean	»	Menuisier.
71	Bertrand	»	»
72	Bircann Honoré	»	Plombier.
73	Barbarin Elie	»	Menuisier.
74	Binoist Louis	»	Terrassier.
75	Bénard Charles	»	Serrurier.
76	Beaume	»	»
77	Beau Célestin	»	»
78	Cieuta Ernest	»	»
79	Couturier Henri	»	Terrassier.
80	Cohendy Louis	»	Menuisier.
81	Croisier Charles	»	Géomètre.
82	Carteron Claude	»	Terrassier.

Matricules	NOMS ET PRÉNOMS	GRADES	PROFESSIONS
83	Cordier René	Sapeur.	Terrassier.
84	Chapuis Pierre	»	Serrurier.
85	Chevreau Auguste	»	Maçon.
86	Glaccin Frédéric	»	Serrurier.
87	Chauvin Léonce	»	Menuisier.
88	Crepel François	»	»
89	Cazeaux Auguste	»	»
90	Chantrenne	»	»
91	Chaffaud	»	»
92	Carion	»	Architecte.
93	Coudrier	»	Charpentier.
94	Chevalier	»	Serrurier.
95	Chauvel Louis	»	Plombier.
96	Coqueton Jean	»	Maçon.
97	Caron Pierre	»	Terrassier.
98	Couvalé Henri	»	Menuisier.
99	Constant Alexis	»	»
100	Colney	»	Terrassier.
101	Deruelle Charles	»	Serrurier.
102	Dunot	»	Menuisier.
103	Durand Louis	»	»
104	Drémond Pierre	»	Terrassier.
105	Debay Paul	»	Menuisier.
106	Duprez Philibert	»	Terrassier.
107	Darras Charles	»	Serrurier.
108	Doisneau Louis	»	Menuisier.
109	Durier Victor	»	Serrurier.
110	Debay Antoine	»	Menuisier.
111	Durand Victor	»	Serrurier.
112	Domard	»	»
113	Dobel Antoine	»	
114	Duboc	»	Plombier.
115	Deneuville Louis	»	Maçon.
116	Dispeau Léon	»	Serrurier.
117	Doyen Xavier	»	Menuisier.
118	Dufay Eugène	»	Serrurier.
120	Dardenne Jules	»	Plombier.
122	Eugène Victor	»	Serrurier.
123	Forest Julien	»	»
124	Forget	»	Menuisier.
125	Fournier Alex.	»	Serrurier.
126	Falentin Alphonse	»	Charpentier.
127	Fleury Jean	»	Maçon.
128	Fort Alfred	»	Charpentier.
129	Franciset	»	Maçon.
130	Garsind	»	Serrurier.
131	Garnier Alex.	»	»

Matricules	NOMS ET PRÉNOMS	GRADES	PROFESSIONS
132	Gaillard Edouard	Sapeur.	Menuisier.
133	Gauthier	»	»
134	Gérardin Nicolas	»	»
135	Gianni Marcel	»	Maçon.
136	Gaillet	»	Serrurier.
137	Gagneux Adolphe	»	Menuisier.
138	Gadret Joseph	»	Serrurier.
139	Galland	»	»
140	Guillebon Alfred	»	Menuisier.
141	Gabel Vendelin	»	»
142	Gillot Jean-Bapt.	»	»
143	Girard	»	Menuisier.
144	Galté Auguste	»	»
145	Garapon Louis	»	Serrurier.
146	Gapennes Hip.	»	»
147	Gaston Charles	»	»
148	Glorieux Joseph	»	»
149	Grenier Jules	»	Plombier.
150	Guerrin Louis	»	
151	Giraudon Alfred	»	Maçon.
152	Gouriet Alphonse	»	Serrurier.
153	Husset Gustave	»	»
154	Héli Jules	»	Menuisier.
155	Hugot Paul	»	Terrassier.
156	Hariveau Charles	»	Maçon.
157	Jardret	»	Plombier.
158	Heutte Alfred	»	Serrurier.
159	Hermann Julien	»	»
160	Hanin Léopold	»	»
161	Henrion André	»	Menuisier.
162	Hély	»	Maçon.
163	Huot Claude	»	Terrassier.
164	Jung Benoît	»	»
165	Ianowiez	»	Serrurier.
166	Jost	»	»
167	Judalé François	»	Menuisier.
168	Jacquemin	»	»
169	Joliet Théodore	»	Architecte.
170	Jangeau	»	Serrurier.
171	Jourdan Charles	»	Plombier.
172	Jeanroy Nicolas	»	Serrurier.
173	Léonard Eugène	»	Menuisier.
174	Lefeur	»	Serrurier.
175	Lambert François	»	Charpentier.
176	Lachet Amédée	»	Serrurier.
177	Lenormand Ed.	»	Terrassier,
178	Leroy	»	Architecte.

Matricules	NOMS ET PRÉNOMS	GRADES	PROFESSIONS
179	Louveau Jean	Sapeur.	Serrurier.
180	Laurent Auguste	»	Charpentier.
181	Leroy	»	Terrassier.
182	Lacroix	»	Entrep. maçon.
183	Laruelle Hip.	»	Maçon.
184	Largellier	»	Menuisier.
185	Lejeune Henri	»	Terrassier.
186	Laval	»	Serrurier.
187	Leblanc	»	»
188	Légier Antoine	»	Terrassier.
189	Leblanc	»	Conducteur.
190	Lainé Henri	»	Serrurier.
191	Leduc Alfred	»	Architecte.
192	Lebeau Henri	»	Maçon.
193	Lalos	»	Menuisier.
194	Lejeune François	»	Terrassier.
195	Legueult Louis	»	Serrurier.
196	Lamy	»	Maçon.
197	Lignières	»	Menuisier.
198	Lévy Moïse	»	Plombier.
200	Lateltin	»	Terrassier.
201	Levasseur	»	
202	Lambin Gustave	»	Serrurier.
203	Lefèvre	»	Maçon.
204	Levesque Eugène	»	Menuisier.
205	Mayrel	»	Serrurier.
206	Mét ayez François	»	Menuisier.
207	Menard Eugène	»	»
208	Mulot Louis	»	Charpentier.
209	Marcelin Alexis	»	Menuisier.
210	Maire Pierre	»	Terrassier.
211	Moreau Victor	»	Maçon.
212	Michel Louis	»	Menuisier.
213	Munier	»	»
214	Maboux Jacques	»	Serrurier.
215	Morin Edouard	»	Terrassier.
216	Marchal François	»	Maçon.
217	Montaigne Victor	»	Menuisier.
218	Malette Adolphe	»	»
219	Moreau Anatole	»	Terrassier.
220	Messager Jean-B.	»	Menuisier.
221	Michon	»	Serrurier.
222	Massinet	»	Menuisier.
223	Moynet Georges	»	Architecte.
224	Noblon Pierre	»	Géomètre.
225	Nicolas	»	Serrurier.
226	Naslot Marie	»	»

Matricules	NOMS ET PRÉNOMS	GRADES	PROFESSIONS
227	Ory	Sapeur.	Serrurier.
228	Olivier	»	Maçon.
229	Peignier François	»	
230	Philippe	»	Commis d'architecte.
231	Polly Pierre	»	Terrassier.
232	Perrain Jean	»	Plombier.
233	Planchenault J.	»	Menuisier.
234	Pinard	»	Maçon.
235	Pérard Antoine	»	Serrurier.
236	Pollet Charles	»	»
237	Philippe Edouard	»	Plombier.
238	Pierron Jean-B.	»	Maçon.
239	Philippe Pierre	»	Plombier.
242	Planchon Etienne	»	Maçon.
243	Poinçon Victor	»	Terrassier.
244	Quatresols Jean	»	Serrurier.
245	Roulet François	»	
246	Richard	»	Serrurier.
247	Roussel Jean	»	Charpentier.
248	Roussel Emile	»	Plombier.
249	Roblin Pierre	»	Serrurier.
250	Roche Jean-Pierre	»	Menuisier.
251	Rovet Louis	»	Maçon.
252	Rivière François	»	»
253	Rochette Pierre	»	»
254	Schilling	»	Terrassier.
355	Schneider	»	Serrurier.
256	Simon	»	»
257	Sautot	»	Terrassier.
258	Sauvaget Julien	»	Serrurier.
259	Susset Jean-Louis	»	Menuisier.
260	Schlinker Jean	»	Serrurier.
261	Segade Michel	»	»
262	Thorin Arsène	»	»
263	Thorin Constant	»	»
264	Fabare	»	Maçon.
265	Tixier	»	»
266	Terret Auguste	»	Menuisier.
267	Tentiny Gabriel	»	Serrurier.
268	Thierclin	»	»
269	Tacon François	»	Plombier.
270	Tourasse	»	Serrurier.
271	Thomanu	»	Menuisier.
272	Tastin	»	Terrassier.
273	Tanchon	»	Serrurier.
274	Vieille Pierre	»	»
275	Violleau	»	Maçon.

Matricules	NOMS ET PRÉNOMS	GRADES	PROFESSIONS
276	Vaudrand Alex.	Sapeur.	Entrepreneur.
277	Vasseur	»	Serrurier.
278	Vallois	»	»
279	Villard	»	Maçon.
280	Vincent	»	Menuisier.
281	Vielle Alexandre	»	Serrurier.
282	Wième Victor	»	»
283	Jeannin Joseph	»	
284	Enouf	»	
285	Lefèvre Louis	»	
286	Augros Edouard	»	
287	Abadie Jean-Bap.	»	
288	Michel Alexandre	»	
289	Renaud Jean	»	
290	Hardy Louis	»	
291	Rochez François	»	
292	Grammond Pierre	»	
293	Vincent François	»	
294	Zallio Jean-Bapt.	»	
295	Hermann Martin	»	
296	Chambraud	»	
298	Chapeyron Ernest	»	
299	Guitel Pierre	»	
300	Dubouchage Ad.	»	
301	Meunier Louis	»	
302	Peteau Pierre	»	
303	Boucher Charles	»	

Dressé par le capitaine-commandant de la 5e compagnie.

Paris, le 23 septembre 1870.

Signé : D'ARBOUSSIER.

SIXIÈME COMPAGNIE

Effectif de la Compagnie au 27 septembre 1870

Matricules	NOMS ET PRÉNOMS	GRADES	PROFESSIONS
	Tétard Charles	Capitaine en 1er	
	Chemin Charles	Capitaine en 2e	
	Chaperon Philippe	»	
	Grizard Pierre	Lieutenant en 1er	
	Joigny Adrien	»	
	Montjoie Pierre	Lieutenant en 2e	
	Linstruiseur Ed.	»	
1	Benoit Charles	Sergent-major.	
2	Girondeau Charles	Sergent-fourrier.	
3	Auvray Achille	Caporal-fourrier.	
4	Garnier Eugène	Sergent.	
5	Desallangre	»	
6	Jeanne Ulyse	»	
7	Laplace Jules	»	
8	Fouquet Charles	»	
9	Lhuissier Léon	»	
10	Rolland	»	
11	Peuquet Max.	»	
12	Diry	Caporal.	
13	Pratigny	»	
14	Manoury F.	»	
15	Pécheret	»	
16	Sauvageot F.	»	
17	Floury Léon	»	
18	Laussedat	»	
19	Bazille	»	
20	Boudevin Auguste	»	
21	Anne	»	
22	Pimbert Eugène	»	
23	Goby	»	
24	Chalumeau Louis	»	
25	Duhamel	»	
26	Siméon Léon	»	
27	François Charles	»	
28	Budy Charles	Tambour.	

Matricules	NOMS ET PRÉNOMS	GRADES	PROFESSIONS
29	Seiller	Tambour	
30	Beauret Jean	Clairon.	
31	Meurice Louis	»	
32	Gobert Charles	Sapeur.	Charpentier.
33	Gorius Louis	»	»
34	Dalot Jean	»	»
35	Pugiste	»	»
36	Guerin	»	»
37	Maneul	»	»
38	Pimbert Frédéric	»	»
39	Godde-Robert	»	»
40	Millaut	»	»
41	Perrichon	»	»
42	Fromagé	»	»
43	Sica	»	»
44	Verzau Henri	»	»
45	Comoy	»	»
46	Darlet	»	»
47	Pajot	»	»
48	Gérante	»	»
49	Bouvier	»	»
50	Derouin	»	»
51	Jaunâtre	»	»
52	Lefebvre	»	»
53	Moisson	»	»
54	Camus	»	»
55	Bernard	»	»
56	Jeanne	»	»
57	Bigre	»	»
58	Murat	»	»
59	Juliaux	»	»
60	Renaudin	»	»
61	Olier	»	»
62	Marthe	»	»
63	Datière	»	»
64	Rateaux	»	»
65	Julien	»	»
66	Meunier	»	»
67	Malaquin	»	»
68	Ricot	»	»
69	Bretot	»	»
70	Caraté	»	»
71	Wester	»	»
72	Froge	»	»
73	Rameau Charles	»	»
74	Blanche François	»	»
72	Cheno	»	Menuisier.

Matricules	NOMS ET PRÉNOMS	GRADES	PROFESSIONS
73	Guérin	Sapeur.	Menuisier.
74	Barbier Jacques	»	»
75	Viviant	»	»
76	Jenniard	»	»
77	Palut	»	»
78	Mussot	»	»
79	Malfilâtre	»	»
80	Lesoldat	»	»
81	Chaudomme	»	»
82	Bellamont	»	»
83	Vessaudat	»	»
84	Barbedienne	»	»
85	Weinart	»	»
86	Nérat	»	»
87	Gachard	»	»
88	Lavassière	»	»
89	David	»	»
90	Prud'homme	»	»
91	Preun	»	»
92	Vaury	»	»
93	Thiéry	»	»
94	Revolle	»	»
95	Gérard	»	»
96	Cheno	»	»
97	Caput	»	»
98	Laprévot Jules	»	»
99	Deschard Pierre	»	»
100	Mélinat Pierre	»	»
101	Istasse Jean	»	Serrurier
102	Clevenot	»	»
103	Wolf	»	»
104	Bouclet	»	»
105	Massue	»	»
106	Gosset	»	»
107	Gilson	»	»
108	Noël	»	»
109	Veil	»	»
110	Paine	»	»
111	Gaudin	»	»
112	Gaspard	»	»
113	Pognon	»	»
114	Janvier	»	»
115	Nolle	»	»
116	Soirat	»	»
117	Janson	»	»
118	Courabet	»	»
119	Simon	»	»

Matricules	NOMS ET PRÉNOMS	GRADES	PROFESSIONS
120	Cagnan	Sapeur.	Serrurier.
121	Nolliet	»	»
122	Lecomte	»	»
123	Caupine	»	»
124	Leblanc	»	»
125	Séverin	»	»
126	Vanbœkxlair A.	»	»
127	Jacquot	»	Plombier.
128	Rognon	»	»
129	Rivierre	»	»
130	Lange	»	»
131	Mutel	»	»
132	Jacquet	»	»
133	Fleury	»	»
134	Gladine	»	»
135	Michel	»	»
136	Philippon	»	»
137	Cugny	»	»
138	Tisserant	»	»
139	Brunet	»	»
140	L'hellet	»	»
141	Bardon	»	»
142	Jeoffroy	»	»
143	Collet Paul	»	»
144	Brundel	»	»
145	Fausse Jean	»	»
146	Janin Charles	»	»
147	Picot Charles	»	»
148	Ligier	»	»
149	Vaucasson	»	»
150	Mahot Edouard	»	»
151	Vingdlet Adolphe	»	»
152	Schneider	»	»
153	Launoy	»	»
154	Durand Emile	»	»
155	Foquet François	»	»
156	Echinard Pierre	»	»
157	Teppaz Xavier	»	»
158	Parisel	»	»
159	Henon François	»	»
160	Boitelle Xavier	»	»
161	Michel Julien	»	»
162	Bremeran Jules	»	»
163	Millard Joseph	»	»
164	Dumas Jean	»	»
165	Bijot Henry	»	»
166	Gigout Victor	»	»

Matricules	NOMS ET PRÉNOMS	GRADES	PROFESSIONS
167	Schmitt J.-B.	Sapeur.	Plombier.
168	Buteau J.- B.	»	»
169	Nigron J.-B.	»	»
170	Sardin Antoine	»	»

Dressé par le capitaine commandant la 6e compagnie.

Le 2 septembre 1870.

Signé : TÉTARD.

SEPTIÈME COMPAGNIE

Effectif de la Compagnie au 19 septembre 1870

M. Darcel, capitaine en premier

Matricules	NOMS ET PRÉNOMS	GRADES
1	Marquié Paul	Sergent-major.
2	Deneboude Charles	Sergent-fourrier.
3	Hédéquer Jean-Baptiste	Caporal-fourrier.
4	Juguin René-François	Sergent instructeur.
5	Bréant Charles	Tambour.
6	Bégé Dominique	»
7	Miet Auguste	Clairon.
8	Escaffre Barthélemy	»
	1re section	
	Pissot Claude-Auguste	Capitaine en 2e.
	Laforcade	Lieutenant.
	Aspe Léon	»
9	Cœuille.	Sergent.
10	Delattre Pierre	»
11	Gaultier Charles	»
12	Harang Alfred	»
13	Beldame Pierre	Caporal.
14	Barré Auguste	»
15	Coupu Joseph	»
16	Dortée Prosper	»
17	Gatelier Auguste	»
18	Jeanne Charles	»
19	Latrée Toussaint	»
20	Moreau Alexandre	»
21	Bacchtel Joseph	Sapeur.
22	Baudelot Joseph	»
23	Baumler Antoine	»
24	Bouillon Claude	»
25	Bourbousson Jean-Baptiste.	»
26	Boudot Jacques	»
27	Bouquerel François-Victor	»
28	Brossard Alexandre	»
29	Barboire Louis	»
30	Bellessort Eugène	»

Matricules	NOMS ET PRÉNOMS	GRADES
31	Boizette Armand	Sapeur.
32	Bouhours Eugène	»
33	Bourdon Alexandre	»
34	Bourque Alexandre	»
35	Baudy Louis	»
36	Biblis Louis	»
37	Brunvarlet Henry	»
38	Baudin Louis	»
39	Bernard Louis	»
40	Clanet Mathieu	»
41	Cibois Frédéric	»
42	Chupin Auguste	»
43	Compoint Pascal	»
44	Choureau Alexandre	»
45	Comte Victor	»
46	Champeaux Henry	»
47	Chanoine Alphonse	»
48	Deleant Jean	»
49	Dotin Alphonse	»
50	Delanoue Désiré	»
51	Dubois Etienne	»
52	Davoine Henry	»
53	Douin Jacques	»
54	Dutertre François	»
55	Delagneau Victor	»
56	Feutrez Joseph	»
57	Fournier René	»
58	Gicaillaud François.	»
59	Guerrier Amable	»
60	Gourdet Louis	»
61	Garen François	»
62	Guerriec Jean	»
63	Guéton Jean	»
64	Guichard Jean	»
65	Guerriec Gilles	»
66	Gouvenelle Nicolas	»
67	Goutte Pierre-Julien.	»
68	Hemery Guillaume	»
69	Hennepaux Louis	»
70	Huguet Gilbert	»
71	Hardouin Louis	»
72	Harry Joseph	»
73	Joseph Marie	»
74	Jouve Pierre	»
75	Justy Julien	»
76	Lehuidoux Jean	»
77	Laroche Louis	»

Matricules	NOMS ET PRÉNOMS	GRADES
78	Lecouteux Théodore	Sapeur.
79	Lesenécal Ferdinand	»
80	Lamable Blaise	»
81	Langlois Jean-Baptiste	»
82	Launay Pierre	»
83	Lecongray Yves	»
84	Lefrançois Elie	»
85	Lenain Louis	»
86	Leclair Pierre	»
87	Leclair François	»
88	Lecourtois A.	»
89	Ledan Arsène	»
90	Lemaître Emile	»
91	Lacaille Jules	»
92	Lanfant Auguste	»
93	Martin Remy	»
94	Mellé Dominique	»
95	Micaëli Ange	»
96	Médard Félix	»
97	Mangin Louis	»
98	Marty Guillaume	»
99	Etienne Julien	»
100	Paillard Michel	»
101	Pallot Claude	»
102	Pampin Félix	»
103	Raguin Charles	»
104	Renard Auguste	»
105	Renucci Jean	»
106	Ripatot Isidore	»
107	Rousseau Pierre	»
108	Ragon Pierre	»
109	Ramond Louis	»
110	Sambucucci Charles	»
111	Schwartz Edmond	»
112	Seeber Guillaume	»
113	Sergent Narcisse	»
114	Trocherie François	»
115	Tropdoux Lambert	»
116	Vèze Genèze	»
117	Voreaux Pierre	»
118	Vignes Dominique	»
119	Villaume Auguste	»
120	Wibail Antoine	»
239	Breuze Louis	»
240	Moreau	»
	Boisson	»
	Boursier	»

Matricules	NOMS ET PRÉNOMS	GRADES
	Chenillon	Sapeur.
	Duvernois	»
	Fouquet	»
	Harbulot	»
	Pelletier	»
	Webert	»
	Deuxième Section	
	Lalo Félix Amable	Capitaine en 2e
	Gournaux François	Lieutenant.
	Guillot Virgile	»
121	Barthélemy Jean	Sergent
122	Heurtin Achille	»
123	Marchais Maurice	»
124	Perrier Victor	»
125	Poter Joseph	Caporal
126	Glatigny	»
127	Bridet Joseph	»
128	Gérard François	»
129	Royer Alexandre	»
130	Huet	»
131	Lenoir	»
132	Claverie	»
133	Antoine Jean-Baptiste	Sapeur.
134	Anderbour Jean	»
135	Aubry Henry	»
136	Barbier Olivier	»
137	Barrachin Philibert	»
138	Blandin Nicolas	»
139	Béraudy François	»
140	Brunagel François	»
141	Bourdil Etienne	»
142	Boisset Antoine	»
143	Bouilly Laurent	»
144	Boissy François	»
145	Badet Pierre	»
146	Breda Nicolas	»
147	Bethmont Henri	»
148	Barrachin Jean-Marie	»
149	Bourrault Jacques	»
150	Bidault Guillaume	»
151	Benet François	»
152	Bernard François	»
153	Bénard Barthélemy	»
154	Cantin François	»
155	Chaplard Auguste	»
156	Chaumond Jean-François	»

Matricules	NOMS ET PRÉNOMS	GRADES
157	Clément François	Sapeur.
158	Colin Philippe	»
159	Colin Irénée	»
160	Comte Jean-Bapt.	»
161	Charbonnier	»
162	Diot Louis	»
163	Dubée Antoine	»
164	Dupuis Louis	»
165	Drogon Hervé	»
166	Douville Louis	»
167	Dumont Pierre	»
168	Delanoy Jean	»
169	Daret Pierre	»
170	Davoine Louis	»
171	Ebel Anselme	»
172	Feuillette Claude	»
173	Guerlot Louis	»
174	Gilet Jean	»
175	Garnos Isidore	»
176	Genin Nicolas	»
177	Garré Etienne	»
178	Guihomard Mathieu	»
179	Givron Marcellin	»
180	Grosse Michel	»
181	Guet Joseph	»
182	Glatigny Remy	»
183	Gillot Félix	»
184	Gellé Bernard	»
185	Huet Jacques	»
186	Henry Louis	»
187	Hanias Claire	»
188	Jacquet Nicolas	»
189	Jaunault Pierre	»
190	Jacquot Pierre	»
191	Lambotin François	»
192	Lécuyer Théophile	»
193	Lagrelette Pierre	»
194	Landrieux Claude	»
195	Le Guirriec Hervé	»
196	Lenoir Alphonse	»
197	Loiselet Pierre	»
198	Labelle Jean	»
199	Langlois Claude	»
200	Loberot Antoine	»
201	Lefranc Jean	»
202	Lemelle Jean	»
203	Mousset Michel	»

Matricules	NOMS ET PRÉNOMS	GRADES
204	Marteaux Félix	Sapeur.
205	Meslet François	»
206	Masson Théodore	»
207	Martin Christophe	»
208	Mathieu Claude	»
209	Mégardon Jean	»
210	Parcq Alexandre	»
211	Peter Joseph	»
212	Patoche Nicolas	»
213	Poupée Noël	»
214	Poulin Joseph	»
215	Pitet Jean	»
216	Peter Henri	»
217	Patoche François	»
218	Pommian Pierre	»
219	Rouhest Georges	»
220	Raulin Jean	»
221	Ravoux Jean	»
222	Rabasseau Jean	»
223	Rousselet Joseph	»
224	Riant Etienne	»
225	Rousselet Eugène	»
226	Richard François	»
227	Schaeffer	»
228	Soumilhac Pierre	»
229	Sacaze Pierre	»
230	Sonnette Pierre	»
231	Tavel Xavier	»
232	Wantz Max	»
233	Véry Lambert	»
234	Vandenberghe	»
235	Vivant Jean	»
236	Vivier Auguste	»
237	Yon Ferdinand	»
238	Zugetta Jean	»
239	Pancé	»
240	Mojouan	»
241	Bonnose	»
242	Stocklé	»
243	Blanchin	»
244	Ponci	»
245	Defrance	»
246	Lenfant	»
247	Raynaud Philippe	»
248	Raynaud Henri	»
249	Lasne	»
250	Melin	»

Matricules	NOMS ET PRÉNOMS	GRADES
251	Pal	Sapeur.
252	Sennetz	»
253	Legay	»
254	Magné	»
255	Desroziers	»
256	Lagrelette	»
257	Bernard fils	»

Dressé par le capitaine de la 7e compagnie

Le 19 septembre 1870.

Signé : Darcel.

HUITIÈME COMPAGNIE

Effectif de la Compagnie au 12 Septembre 1870

Matricules	NOMS ET PRÉNOMS	GRADES
	Le Paute	Capitaine-commt
	Choudey	Capitaine en 2e
	Honoré	»
	Soufflet	Lieutenant en 1er
	Castel	»
	Mollereau	Lieutenant en 2e
	Mandereau	»
1	Bertin	Sergent-major
2	Poirier	Sergent.
3	Langlois	»
4	Nève	»
5	Carlier	»
6	Keck	»
7	Kieffer	»
8	Fage	»
9	Walbert	»
10	Ansault	Sergent-fourrier.
11	N.	
12	Blancheteau	Caporal.
13	Baringue	»
14	Eyrond	»
15	Pont	»
16	Montrion	»
17	Roy	»
18	Dubau	»
19	Guilluy	»
20	Burtscher	»
21	Soulié	»
22	Papineau	»
23	Dubray	»
24	Thibault	»
25	Richier	»
26	Bibis	»
27	Chaudron	»
28	Martin	Clairon.

Matricules	NOMS ET PRÉNOMS	GRADES
29	Birckel	Clairon.
30	Gérard	Tambour.
31	Marchand	»
32	Ferray	Sapeur.
33	Maréchal	»
34	Galatry	»
35	Laurent	»
36	Vaury	»
37	André	»
38	Combaut	»
39	Breuillard	»
40	Ponceblanc	»
41	Lhérideau	»
42	Goulot	»
43	Raoult Auguste	»
44	Etienne	»
45	Ventin	»
46	Leveille	»
47	Gail	»
48	Aubrie	»
49	Comte	»
50	Parleani	»
51	Raoult François	»
52	Quentin	»
52	Pierrot	»
53	Pernot	»
54	Billoré	»
55	Croixdieu	»
56	Latrinité	»
57	Jeannet	»
58	Ramser	»
59	Girardin	»
60	Moissat	»
61	Carré	»
62	Breugnot	»
63	Scoupe	»
64	Maleuvre	»
65	Marchal	»
66	Nénard	»
67	Catherine	»
68	Benque	»
69	Magnien	»
70	Rollot	»
71	Leplâtre	»
72	Destenave	»
73	Pielaprat	»
74	Poncelet	»

Matricules	NOMS ET PRÉNOMS	GRADES
75	Rosny	Sapeur.
76	Brault	»
77	Desmarre	»
78	Fortin	»
79	Fanchard	»
80	Fanchereau	»
81	Fouquoize	»
82	Berger Jean-Bapt.	»
83	Coulon	»
84	Laudet	»
85	Etienne	»
86	Reynaut	»
87	Guervain	»
88	Jésu	»
89	Pommera	»
90	Guillerme	»
91	Mouillefert	»
92	Celhay	»
93	Boucher	»
94	Nusbaumer	»
95	Boursault	»
96	Berthelier	»
97	Soulé	»
98	Gogger	»
99	Vincent	»
100	Treyssol Jean	»
101	Maleuvre	»
102	Burckel Pierre	»
103	Charrier	»
104	Fauchereau Aug.	»
105	Létrange jeune	»
106	Berna	»
107	Longin	»
108	Charrier Jean	»
109	Treissol Antoine	»
110	Tisserand	»
111	Jeannet François	»
112	Gautron	»
113	Giron	»
114	Breton	»
115	Chaudron	»
116	Blanvillain	»
117	Berg	»
118	Madiot	»
119	Luzurier	»
120	Papin	»
121	Jeoffroy	»

Matricules	NOMS ET PRÉNOMS	GRADES
122	Graus	Sapeur.
123	Duban jeune	»
124	Maleuvre Alfred	»

Dressé par le capitaine-commandant de la 8e compagnie.

Saint-Mandé, le 2 septembre 1870.

Signé : Le Paute.

NEUVIÈME COMPAGNIE

Effectif de la Compagnie au 26 septembre 1870

NOMS ET PRÉNOMS	GRADES	PROFESSIONS
Vaissière	Capitaine en 1er	Ingénieur en chef.
Gardier	Capitaine en 2e	Ingénieur ordinaire.
Cirodde	»	»
Coquelin	Lieutenant en 1er	Conducteur.
Seilheimer	»	»
Montrion	Lieutenant en 2e	»
Demolein	»	»
Métivet	Sergent-major.	»
Bonne	Sergent-fourrier.	»
Calliet	Caporal-fourrier.	Piqueur.
Pascal	Sergent.	Conducteur.
Saujon	»	»
Bojanowski	»	Piqueur.
Rouillard	»	»
Camus	»	»
Bodard	»	»
Dabbadie	»	»
Beaumont	»	»
Bellengreville	Caporal.	»
Docquert	»	Cantonnier chef.
Martin Michel	»	»
Kimh	»	»
Antreux Jules	»	»
Lamiesse	»	»
Lagorce	»	»
Droin	»	»
Vendelle	»	Piqueur.
Soudon	»	Cantonnier chef.
Vaubourdalle	»	»
Jonot	»	»
Ozouf	»	»
Guillemont	»	»
Constant	»	»
Legras	»	Piqueur.
Pradel Eugène	Sapeur.	Cantonnier chef.

NOMS ET PRÉNOMS	GRADES	PROFESSIONS
Duchemin Frédéric	Sapeur.	Cantonnier-chef
Cornu Ignace	»	»
Daguet Charles	»	»
Journet Pierre	»	Cantonnier.
Baron Pierre	»	»
Signobos François	»	»
Peyrelongue Pierre	»	»
Moriceau Pierre	»	»
Collange Pierre	»	»
Chapuis Pierre	»	»
Tavernier Louis	»	»
Manens Philippe	»	»
Berroy Jules	»	»
Fouchet Alexandre	»	»
Fabre Auguste	»	»
Barbier Jean	»	»
Duplessier Antoine	»	»
Bernard Jean	»	»
Germain Nicolas	»	»
Baglains Jules	»	»
David Marcellin	»	»
Goudet Alexandre	»	»
Dutitre Louis	»	»
Bérard Louis-Jules	»	»
Lequillier Jean-Marie	»	»
Dupuis Jean-Jacques	»	»
Chaurand Jean-André	»	»
Moro Marie-Louis	»	»
Moreau Jean	»	»
Charles Louis	»	»
Grasses Léger	»	»
Dagorn Jean-Pierre	»	»
Guyotot Jean-Baptiste	»	»
Perdreau Jacques	»	»
Antoine Guillaume	»	»
Lecallonnec François	»	»
Potor Pierre	»	»
Duvernois Pierre	»	»
Hercent Aimable	»	»
Gachassin Marie	»	»
Barret François	»	»
Bonnejean Pierre	»	»
Régent François	»	»
Chanfran Jean-Bapt.	»	»
Pégot Joseph	»	»
Bouillon Jean-Nicolas	»	»
Imbert Joseph	»	»

NOMS ET PRÉNOMS	GRADES	PROFESSIONS
Henry Dominique	Sapeur.	Cantonnier.
Langerot Pierre	»	»
Giordanot Florent	»	»
Beltrand Florent	»	»
Belot Jean-Baptiste	»	»
Ladevèze Pierre	»	»
Galbrun Pierre	»	»
Anstett Félix	»	»
Peussot Jean-Baptiste	»	»
Sauvagniat Antoine	»	»
Planchon Pierre	»	»
Carteret Joseph	»	»
Julien Charles	»	»
Lambert Auguste	»	»
Cadet Charles	»	»
Péron François	»	»
Dumeuil Jean-Louis	»	»
Thibault Isidore	»	»
Touzet Jean	»	»
Vergne Jean	»	»
Perrette Louis	»	»
Pitois Nicolas	»	»
Desolière	»	»
Maillet Pierre-Eugène	»	»
Lafon Pierre	»	»
Malmejat Jean-Louis	»	»
Pecqueur Gaspard	»	»
Mouchel Armand	»	»
Wantz Georges	»	»
Lugan Justin	»	»
Marchand François	»	»
Glaux Denis	»	»
Montfort Denis	»	»
Michel Henri	»	»
Esclarmonde Bertrand	»	»
Cogordan Joseph	»	»
Pellegrin Joseph	»	»
Bauby Bernard	»	»
Travers Benjamin	»	»
Dufour Pierre	»	»
Alein Jean	»	»
Semelay Damon	»	»
Letty Jean-Marie	»	»
Lafforgue Pierre	»	»
Moltès Louis	»	»
Navet Joseph	»	»
Fourment Bertrand	»	»

NOMS ET PRÉNOMS	GRADES	PROFESSIONS
Delannoy Aimé	Sapeur.	Cantonnier.
Bros Jean-Baptiste	»	»
Janvier Léon	»	»
Vernling Michel	»	»
Lassère Bertrand	»	»
Gidon Antoine	»	»
Subrenat Jean	»	»
Fouque Bernard	»	»
Vuillemont François	»	»
Castries Jean-Jacques	»	»
Parouty Pierre	»	»
Laversin Florentin	»	»
Douchet Etienne	»	»
Boy Jacques	»	»
Sevestre Jean	»	»
Britel Théophile	»	»
Simon Yves-Marie	»	»
Baylac Jean-Marie	»	»
Bourget Jacques	»	»
Rattier Auguste	»	»
Parisis Charles	»	»
Mure Emile	»	»
Lassère Jean-Michel	»	»
Fage Joseph	»	»
Saint-Blancard Jean	»	»
Dupuy Antoine	»	»
Courtois Vincent	»	»
Henkès Nicolas	»	»
Henkès Jean	»	
Wéber Etienne	»	»
Dufour François	»	»
Farineau Louis	»	»
Gagneux Toussaint	»	»
Enard Lucien	»	»
Debay	»	Granitier.
Firon	»	»
Basset	»	»
Bidault	»	»
Larue	»	»
Bertrand Félix	»	Cantonnier.
Doria	»	»
Bertrand Léon	»	»
Mesnard Louis	»	»
Maucurier Auguste	»	»
Pellagnien Jean	»	»
Lagaisse Joseph	»	»
Magot Jean	»	»

NOMS ET PRÉNOMS	GRADES	PROFESSIONS
Kessler Nicolas	Sapeur.	Cantonnier.
Rochais Jean-Baptiste	»	»
Barraud Jean	»	»
Soulas Sylvain	»	»
Miranne Jean	»	»
Louchez Antoine	»	»
Petermann Christophe	»	»
Vin Eugène	»	»
Therminet Louis.	»	»
Mouly Pierre	»	»
Cocordan Paul	»	»
Danet Pierre	»	»
Chazat Pierre	»	»
Laforme Jean	»	»
Riel Pierre.	»	»
Cambai Auguste	»	»
Senentz Florent	»	»
Bloesch Joseph	»	»
Maurer Martin	»	»
Dillensiger Louis	»	»
Popelin Jérôme	»	»
Carreau	»	»
Forestier	»	»
Pellagnien Louis	»	»
Jarry	»	»
Bruna	»	»
Fossati Jean	»	»
Minard	»	Compteur.
Bullot François	»	Cantonnier.
Sassiat Philippe	»	»
Bouton Louis	»	»
Bourdot Jules	»	»
Maignoux François	»	»
Peuchot Frédéric	»	»
Pérignon Ferdinand	»	»
Jules Célestin	»	»
Dumas Théodore.	»	»
Desbordes Jean	»	»
Maëstroni Jean	»	»
Brabant Désiré	»	»
Piccaluga Jean	»	»
Bertrand François	»	»
Arlotto François	»	»
Marino Jean	»	»
Jordan André	»	»
Burlurat Joseph	»	»
Fennerich Nicolas	»	»

NOMS ET PRÉNOMS	GRADES	PROFESSIONS
Pattalochi Michel	Sapeur.	Cantonnier.
Marino Antoine	»	»
Martin Louis	»	»
Richard Antoine	»	»
Bruna Joseph	»	»
Gay-Vullien Paul	»	»
Lemahieu	»	»
Saletto Jean	»	»
Potron Paul	»	»
Spang Mathieu	»	»
Bruna Esprit	»	»
Bruna Pierre	»	»
Candau Pierre	»	»
Mangin Pierre	»	»
Guillaume Hippolyte	»	»
Noury Léopold	»	»
Mariquot	»	»
Hautecloque	»	»
Cramette	»	»
Abadie Pierre	»	»

Dressé par le capitaine de la 9e compagnie

Le 26 septembre 1870.

Signé : VAISSIÈRE.

DIXIÈME COMPAGNIE

Effectif de la Compagnie au 26 Septembre 1870

NOMS ET PRÉNOMS	GRADES	PROFESSIONS
Grégoire	Capitaine en 1er	Ingénieur ordinaire.
Allard	Capitaine en 2e	»
De Labry	»	»
Chiquet	Lieutenant en 1er	Conducteur.
Houssin	»	»
Carteaux	Lieutenant en 2e	»
Petitpas	»	»
Denœux	Sergent-major	»
Grillot	Sergent-fourrier.	»
Malessart	Caporal-fourrier.	»
Lesur	Sergent.	Piqueur.
Grangé	»	»
Nanty	»	Conducteur.
Humblot	»	Piqueur.
Houssais	»	»
Lenugue	»	»
Lefebvre Gustave	»	»
Laurent	»	»
Campistron	Caporal.	»
Bonnet	»	Cantonnier chef.
Clusel	»	»
Rateau	»	»
Petitmeuge	»	»
Pouzot	»	»
Clavé	»	»
Rougelot	»	»
Jeanmaire	»	»
Numa dit Bloquet	»	»
Reboursière	»	»
Wund	»	»
Bardinou	»	»
Grézel	»	»
Lacour	»	»
Thessiez	»	»
Appay Alfred	Sapeur.	Cantonnier.

NOMS ET PRÉNOMS	GRADES	PROFESSIONS
Berthe Jean-Joseph	Sapeur.	Cantonnier.
David Jacques	»	»
Grandgirard François	»	»
Legros Baptiste	»	»
Henry Edmond	»	»
Rosier Vincent	»	Granitier.
Charneau Charles	»	Cantonnier.
Demeurs Jean	»	»
L'Œuillet Alexandre	»	»
Bernard Henri	»	»
Royer Pierre	»	»
Rosin Louis	»	»
Bert Jean	»	»
Bangratz André	»	»
Bindé Pierre	»	»
Cayrac Pierre	»	»
Coron Toussaint	»	»
Danet Laurent	»	»
Dessertenne Jacques	»	»
Eschirhart François	»	»
Freysseyngé Louis	»	»
Lac Jacques	»	»
Pasquelin Lazare	»	»
Respaut Joseph	»	»
Binder François	»	»
Candal Mathurin	»	»
Chomette Jean	»	»
Chaudot François	»	»
Derval Jean-Henry	»	»
Favet Jean-Baptiste	»	»
Gaillard Etienne	»	»
Lemeur François	»	»
Mairesse Benoît	»	»
Mary Louis	»	»
Moog Louis	»	»
Néonet Louis	»	»
Noiret Emile	»	»
Nilly Ignace	»	»
Péron Gabriel	»	»
Gervais Pierre	»	»
Ponsard Pierre	»	»
Dagbert Félix	»	»
Garrigou Antoine	»	»
Béhouis Jean	»	»
Fortunat Félicien	»	»
Lainé	»	»
Rolland Louis	»	»

NOMS ET PRÉNOMS	GRADES	PROFESSIONS
Serieys Auguste	Sapeur.	Cantonnier.
Vasseur	»	»
Schuster Michel	»	Conducteur.
Jeannot François	»	Piqueur.
Hesse François	»	»
Guyon Joseph	»	»
Clerget Paul	»	»
Chevallot Joseph	»	»
Poullain Charles	»	Cantonnier chef.
Elion Claude	»	»
Collas Jean-Marie	»	»
Kohor Gervais	»	»
Delille Camille	»	»
Martin Philippe	»	»
Lécuyer Pierre-Julien	»	Cantonnier.
Saint-Paul James	»	»
Boucheix Joseph	»	»
Bouilland Louis	»	»
Duguépéroux Jean	»	»
Lesprit François	»	»
Muselli Louis-Marie	»	»
Albrand André	»	»
Bonnard Jean	»	»
Périer Jean	»	»
Pagnier François	»	»
Bouillot Jean	»	»
Alexais Bertrand	»	»
Pelletey François	»	»
Marcou Esprit	»	»
Doussot Léon	»	»
Loubet Michel	»	»
Marie Jean	»	»
Lorrain Charles-Joseph	»	»
Griller Jean-Victor	»	»
Maury Jean	»	»
Haas Joseph	»	»
Wild François	»	»
Bernier Pierre	»	»
Prévost Louis	»	»
Allaume Louis-Pierre	»	Cantonnier chef.
Peyran Jean	»	»
Oresse Stanislas	»	»
Courault Pierre	»	Cantonnier.
Colson Charles-Claude	»	»
Bussy Michel-Louis	»	»
Moloux Victorin	»	»
Charneau Paul	»	»

NOMS ET PRÉNOMS	GRADES	PROFESSIONS
Ridard René	Sapeur.	Cantonnier.
Neuet Antoine	»	»
Meteau Etienne	»	»
Lafarge Ostermann	»	»
Petillan Pierre	»	»
Vincent Jacques	»	Cantonnier chef.
Monthois Prosper	»	»
Rocca Jean-Baptiste	»	»
Brégaint Jean	»	»
Bruna Jean	»	»
Roussel Hippolyte	»	»
Gaulard Auguste	»	»
Houssard Eloi	»	»
Charraud Sylvain	»	Cantonnier.
Choisnet Constant	»	»
Victor dit Camiret	»	»
Tissier Louis	»	»
Cheveau Simon	»	»
Tailland Vidal	»	»
Lafaye Jean	»	»
Pétillot Charles-Marie	»	»
Duprat Louis	»	»
Prigent Jean	»	»
Mirguet Henri	»	»
Charnaud François	»	»
Marcelot Henri	»	chef trieur de pavés.
Séret Alphonse	»	»
Menard Jacques	»	»
Claissen Achille	»	Trieur de pavés.
Maziers Louis	»	»
Séret Narcisse	»	»
Retteler Michel	»	»
Cornu François	»	»
Pagenel Pierre	»	»
Nanty Aimé	»	Etaleur.
Dequesne Adolphe	»	»
Bruhat Baptiste	»	»
Guillois Amand	»	»
Herbelot Clément	»	»
Thomas Eugène	»	»
Tronchet Gaston	»	»
Larribe Louis	»	»
Charron Louis	»	»
Marchal Alexis	»	»
Réant Pierre	»	»
Bouchez Etienne	»	Compteur.
Chartier Joseph	»	»

NOMS ET PRÉNOMS	GRADES	PROFESSIONS
Houchard	Sapeur.	Compteur.
Defrance Alexandre	»	Garçon de bureau.
Roquencourt Michel	»	Surveillant du matériel.
Guéret	»	Piqueur.
Belhomme Alfred	»	»
Frankeiser Nicolas	»	Cantonnier.
Saint-Paul Jeanti	»	Cantonnier chef.
Rub Paul	»	Cantonnier.
Boucq Auguste	»	»
Yehl Georges	»	»
Bourdelat Louis	»	»
Pagniez François	»	»
Sempé Michel	»	»
Laine Désiré	»	»
Leclerc Louis-Joseph	»	»
Marchais Jean-Baptiste	»	»

Service hors cadre

Bazin Adolphe, conduct. du service municipal, sergent secrétaire.
Siteck, » » »
Patou, piqueur, »
Burcier, contrôleur, »
Gouverneur Félix, piqueur, »
Decressain, » »
Thibaut, conducteur du service municipal, »
Vilain, sous-contrôleur, »
Broutta, conducteur principal, »
Martelet, conducteur, »
Pleutin, contrôleur, »

Dressé par l'ingénieur en chef soussigné, chargé du service de la première division.

Paris, le 26 septembre 1870.

Signé : VAISSIÈRE.

ONZIÈME COMPAGNIE

Effectif de la Compagnie au 12 septembre 1870

NOMS ET PRÉNOMS	GRADES	PROFESSIONS
Rozat de Maudres	Capitaine en 1er	Ingénieur en chef.
Couche Edmond	Capitaine en 2e	Ingénieur ordinaire.
Rousseau Ernest	»	»
Deschamps Alexis	Lieutenant en 1er	Conducteur.
Leloup Jean-Baptiste	»	»
Lefebvre Joseph-Ern.	Lieutenant en 2e	»
Lomprez Charles-Eloi	»	»
Ranouille Adolphe	Sergent-major.	»
Guibourgé Alfred	Sergent-fourrier.	»
Harrand Charles	Caporal-fourrier.	Piqueur.
Navez Alfred-Louis	Sergent.	»
Bougeault Louis	»	»
François Auguste	»	»
Guiller Emmanuel	»	»
Mauruc Louis-Léon	»	»
Pernot Edmond	»	Conducteur.
Bertrand Denis	»	Piqueur.
Podevin Edmond	»	»
Vautrin	Caporal.	Cantonnier chef.
Ferrand	»	»
Decroville	»	»
Guyry	»	»
Raynaud	»	»
Depaepe	»	»
Chaintron	»	»
Commartin	»	»
Carré	»	»
Thomelet	»	»
Bullier	»	»
Ranjon	»	»
Gillet	»	»
Lefranc	»	»
Truffaut	»	»
Pinturaud	»	»
Crestia	Trompette.	Cantonnier.

DIVISION DE M. COUCHE, capitaine en second

13e et 14e arrondissements

Premier Peloton. — M. Deschamps, lieutenant en 1er.
Première Subdivision. — M. Guiller, sergent du cadre.
Première Section. — M. Guiller, sergent du cadre.

Première Escouade	Deuxième Escouade
Raynaud, caporal.	Seiller, caporal hors cadre.
Pouet, sapeur.	Duché, sapeur.
Pancré, »	Frette, »
Thomineret, »	Touret, »
Chapuis, »	Petot, »
Corbonnois, »	Kimeneau, »
Jiveriau, »	Cailloux, »
Delange, »	Jouin, »

Deuxième Section. — M. Paris, sergent hors cadre.

Troisième Escouade	Quatrième Escouade
Decroville, caporal.	Deschamps, caporal hors cadre.
Fortin, sapeur.	Saintin, sapeur.
Claude, »	Deschaseaux, »
Ollier, »	Villeminot, »
Marmier, »	Le Batteux, »
Delamarre, »	Penetié, »
Mazet, »	Demexant, »
Petit, »	Collin Laurent, »
	Cotté, »

Deuxième subdivision.— M. François, sergent du cadre.
Troisième Section. — M. François, sergent du cadre.

Cinquième Escouade	Sixième Escouade
Guyry, caporal.	Leuck père, caporal hors cadre.
Weber, sapeur.	Leuck fils, sapeur.
Augros, »	Otts, »
Poigneau, »	Bœuf, »
Galles, »	Mandar, »
Gaulier, »	Seguin. »
Guibert, »	
Voisin, »	

Quatrième Section. — M. Deval, sergent hors cadre.

Septième Escouade		Huitième Escouade	
Morel, caporal.		Gillet, caporal hors cadre.	
Allouch,	sapeur.	Villa,	sapeur.
Roche,	»	Buzang,	»
Mestivier,	»	Herrier,	»
Sigaud,	»	Morel Pierre,	»
Bourliaud,	»	Gardillon,	»
Rosnet,	»	Herbin,	»

Deuxième Peloton. — M. Lefebvre, lieuten^t en second.

Troisième Subdivision.— M. Bougeault, sergent du cadre

Cinquième Section. — M. Bougeault, sergent.

Neuvième Escouade		Dixième Escouade	
Vautrin, caporal.		Reidet, caporal hors cadre.	
Lours,	sapeur.	Laubœuf.	sapeur.
Lécuyer,	»	Lachou,	»
Bernard,	»	Fabre,	»
Bertaunier aîné,	»	Leroy,	»
Bertaunier jeune,	»	Gaches,	»
Renauld François,	»	Dubois,	»
Chastel,	»	Mazet Barthélemy,	»

Sixième Section. — Chatenet, sergent hors cadre.

Onzième Escouade		Douzième Escouade	
Depaepe, caporal.		Gabillot, caporal hors cadre.	
Thuillier,	sapeur.	Herriau,	sapeur.
Evrard,	»	Romain,	»
Goitel,	»	Looten,	»
Garnier,	»	Dhé,	»
Arnaud,	»	Bartayre,	»
Lemée,	»	Violain,	»
Parmentier,	»		

Quatrième Subdivision. — M. Navez, sergent du cadre.

Septième Section. — M. Navez, sergent du cadre.

Treizième Escouade		Quatorzième Escouade	
Ferrand, caporal.		Millien, caporal hors cadre.	
Appé,	sapeur.	Clément,	sapeur.
Lebeau,	»	Marlot,	»
Godefroy,	»	Cottin,	»
Michel,	»	Nouvel,	»
Poultier,	»	Laurier,	»
Letwick,	»	Jolly,	»
		Guédou,	»

Huitième Section. — M. Salomon, sergent hors cadre.

Quinzième Escouade		Seizième Escouade	
Chaintron, caporal.		Comartin, caporal.	
Charneau,	sapeur.	Grave,	sapeur.
Giraudier,	»	Joutel,	»
Lebeherec,	»	Simon,	»
Decertaine,	»	Bertauld,	»
Touzet,	»	Marquis,	»
Bauer,	»	Rassicod,	»
		Aner,	»

DIVISION DE M. ROUSSEAU, Capitaine en second

(15e et 16e arrondissements)

Troisième Peloton. — M. Leloup, lieutenant en 1er

(15e arrondissement)

Cinquième subdivision. — M. Bertrand, sergent du cadre.

Neuvième Section. — M. Bertrand, sergent.

Dix-septième Escouade		Dix-huitième Escouade	
Bullier, caporal du cadre.		Carré, caporal du cadre.	
Deschamps J.,	sapeur.	David,	sapeur.
Sentenard,	»	Bergounioux,	»
Aubert,	»	Cossard,	»
Virt,	»	Cucuil,	»

Dixième Section. — M. Rosier, sergent hors cadre.

Dix-neuvième Escouade		Vingtième Escouade	
Tomelet, caporal du cadre.		Ranion, caporal hors cadre.	
Lecomte,	sapeur.	Davalo,	sapeur.
Bouland,	»	Masson,	»
Letellier.	»	Langlais,	»
Bertaud,	»	Luciani,	»

Onzième Section. — M. Duval, sergent hors cadre.

Vingt et unième Escouade		Vingt-deuxième Escouade	
Darcy, caporal du cadre.		Hénot, caporal hors cadre.	
Rondio,	sapeur.	Jobelot,	sapeur.
Cretin,	»	Claus,	»
Marchand,	»	Ollier.	»

Quatrième Peloton. — M. Lomprez, lieutenant en second (*16e arrondissement*)

Sixième subdivision. — M. Pernot, sergent du cadre.

Douzième Section — Pernot, sergent du cadre.

Vingt-troisième Escouade		Vingt-quatrième Escouade	
Gillet, caporal du cadre.		Issenhard, caporal hors cadre.	
Boban,	sapeur.	Meunier,	sapeur.
Lebaupin.	»	Sanbois,	»
Cuisinie,	»	Houx,	»
Laurent,	»	Venaille Anselme,	»
Poitou,	»	Venaille Jacques,	»
Gehin,	»	Mouzon,	»
Bazile,	»	Donne,	»
Lafargue.	»	Schmitt,	»
Huet,	»	Trinquet,	»
Martin,	»	Brion,	»
Fuerstein,	»	Lequint,	»

Septième Subdivision. — M. Podevin, sergent du cadre.

Treizième Section. — M. Podevin, sergent du cadre.

Vingt-cinquième Escouade		Vingt-sixième Escouade	
Pinturand, caporal du cadre.		Ferdinand, caporal hors cadre.	
Dufay,	sapeur.	Leblanc,	sapeur.
Huet Joseph,	»	Bringuez,	»
Courtois,	»	Depy,	»
Botton,	»	Germain,	»
Adelée,	»	Cayrac,	»
Laminette,	»	Laniesse,	»
Brouteau,	»	Javely,	»
Parpillat,	»	Paître,	»
Hervieux,	»	Parc,	»
Gillon,	»	Guettier,	»
Ouvrier,	»	Dupont,	»
Hardy,	»		

Quatorzième Section.— M. Toupillier, sergent hors cadre.

Vingt-septième Escouade		Vingt-huitième Escouade	
Fontaine, caporal du cadre.		Moineaux, caporal hors cadre.	
Lempérière,	sapeur.	Duvaux,	sapeur.
Dournelle,	»	Bonnet,	»
Barantin,	»	Dathy,	»
Maisonhaute,	»	Reillaudon,	»
Blaise,	»	Coudray Jean,	»
Avronsart,	»	Coudray Constant,	»
Delaune,	»	Depierre,	»
Truchy,	»	Valentin,	»
Rouvière,	»	Morisset,	»
Gay,	»	Germain,	»
Macé,	»	Verdier,	»

Huitième subdivision — M. Mauruc, sergent du cadre.

Quinzième Section. — M. Mauruc, sergent du cadre.

Vingt-neuvième Escouade		Trentième Escouade	
Serpollet,	caporal hors cadre.	Joly,	caporal hors cadre.
Aubert,	sapeur.	Provost,	sapeur.
Duret,	»	Engel,	»
Broussard,	»	Cassé,	»
Bouffechoux,	»	Paplemont,	»
Vidal,	»	Tummer,	»
Gréveinstein,	»	Franck,	»
Labarre,	»	Champeaux,	»
Cajet,	»	Audebert,	»
Règle,	»	Douelle,	»
Legrand,	»	Terracol,	»
		Laitue,	»

Seizième Section. — M. Berlot, sergent hors cadre.

Trente et unième Escouade		Trente-deuxième Escouade	
Truffaut,	caporal hors cadre.	Lefranc,	caporal hors cadre.
Bon,	sapeur.	Charpentier,	sapeur.
Brunois,	»	Besnard,	»
Duval Jean,	»	Clech,	»
Alexandre,	»	Merle,	»
Deschamps,	»	Pierron,	»
Paulin,	»	Vanderchruyne,	»
Bœuf,	»	Gallet,	»
Gardette,	»	Brendel,	»
Rousseau,	»	Reboursière,	»
Quénolle,	»	Dagneux,	»

Dressé par le capitaine commandant la 11e compagnie.

Paris, le 12 septembre 1870.

Signé : Rozat.

DOUZIÈME COMPAGNIE

Effectif de la Compagnie au 30 août 1870

Matricules	NOMS ET PRÉNOMS	GRADES
	Bernard	Capitaine en 1er
	Foulard Jacques-Alfred	Capitaine en 2e
	Loche	»
	Maeyens Pierre-Ferdinand	Lieutenant en 1er
	Couillard Augustin	Lieutenant en 2e
	Lacroix Louis-Edmond	Sergent-major.
	Watrin Joseph-Edouard	Sergent-fourrier.
	Rollin Louis	Sergent.
	Bouchez Henri	»
	Boillée Nicolas	»
	Froment Joseph	Caporal.
	Moreau Pierre	»
	Brébion Emile	»
	Sautereau Philibert	»
	Benoiton Bruno	»
	Vandène Joseph	»
	Tuaillon Hippolyte	»
	Taupin François	»
1	Soulier Giraud	Sapeur.
2	Schwederlé Joseph	»
3	Ardin Paul	»
4	Versejoux Jean	»
5	Philippon Ernest	»
6	Terral Joseph	»
7	Tardieur Jean-Louis	»
8	Baby Eugène	»
9	Busard François	»
10	Thévenin Jules	»
11	Lepêcheur Louis	»
12	Barbas Joseph	»
13	Ardot Jean	»
14	Belleport François	»
15	Kuntz François	»
16	Mallet Antoine	»
17	Kœnig Ignace	»

Matricules	NOMS ET PRÉNOMS	GRADES
18	Tonnelier Martin	Sapeur.
19	Limousin François	»
20	Magot François	»
21	Grard Dominique	»
22	Maurice Barnabé	»
23	Rigaud Jean	»
24	Bonnet Jean	»
25	Vagnair Pierre	»
26	Martin Alfred	»
27	Balloux Etienne	»
28	Bannes Joseph	»
29	Rouelle Henri	»
30	Melher Joseph	»
31	Lapelonce Jean	»
32	Martin François	»
33	Cordonnier Jean	»
34	Cordonnier Georges	»
35	Martin Lucien	»
36	Maurice François	»
37	Robert Joseph	»
38	Neuville François	»
39	Marquant Pierre	»
40	Clément Jean	»
41	Veray Bonnet	»
42	Pailler Eugène	»
43	Poirier Adolphe	»
44	Monin Saturnin	»
45	Rouiller Jean	»
46	Lefort Alphonse	»
47	Pachaud Sylvain	»
48	Chrétien Jean	»
49	Bannes Pierre	»
50	Lebœufnoir Jean	»
51	Dumas Paul	»
52	Bataille Jean-François	»
53	Depret Cyprien	»
54	Buffet Antoine	»
55	Désérable Augustin	»
56	Proteau François	»
57	Admant Jean	»
58	Broux Jean	»
59	Fridrich Henri	»
60	Largis	»
61	Chauveau Jean-Baptiste	»
62	Dérault Henri	»
63	Freton Jean	»
64	Pasquier Ernest	»

Matricules	NOMS ET PRÉNOMS	GRADES
65	Barouin Léonard	Sapeur.
66	Bégoud François-Joseph	»
67	Pontier Antoine	»
68	Sadeler Jean	»
69	Aubertot Jean-Baptiste	»
70	Moutigne Paul	»
71	Garnier Jean	»
72	Cœffrel Edmond	»
73	Marrot Michel	»
74	Louis	»
75	Bordier Prix	»
76	Brizon Louis	»
77	Drapier Eugène	»
78	Tuaillon Siméon	»
79	Sergent Eugène	»
80	Dornier Antoine	»
81	Champion Alphonse	»
82	Préclin Louis	»
83	Rémillion Jean-Baptiste	»
84	Brébant Germain	»
85	Brosky Antoine	»
86	Naudin	»
87	Crettez Alphonse-Eugène	»
88	Passé Bernard	»
89	Blondelet Emile	»
90	Boulle Jean	»
91	Monciau Etienne	»
92	Maisière François	»
93	Gohier Alexis	»
94	Poirier Louis	»
95	Magot Jacques	»
96	Thévenin Nicolas	»
97	Wouken Louis	»
98	Glaine Jean	»
99	Arnaud Louis	»
100	Pagery Adolphe	»
101	Durot Louis	»
102	Choquart César-Julien	»
103	Gauny Michel	»
104	Rivière Eugène	»
105	Bourgeois Louis	»
106	Filoche René	»
107	Buland François	»
108	Raoul Jean-Baptiste	»
109	Boyart Amand	»
110	Crémer Léopold	»
111	Van Baëten Léopold	»

Matricules	NOMS ET PRÉNOMS	GRADES
112	Guyot Philibert	Sapeur.
113	Jazeix Jean	»
114	Nolet Romain	»
115	Briart Alexandre	»
116	Flament Louis	»
117	Massis Jean	»
118	Renaudin François	»
119	Mauguenne Joachim	»
120	Bellanger Jean	»
121	Lamour Mathurin	»
122	Furon Désiré	»
123	Dhouailly Louis	»
124	Caron Louis	»
125	Desnoyelle Alexandre	»
126	Courquet François	»
127	Ligner Louis	»
128	Noël Valentin	»
129	Porcheron Pierre	»
130	Bozec Yves	»
131	Charle Emile	»
132	Thierry Pierre	»
133	PineauHippolyte	»
134	Soubrié	»
135	Brisset	»
136	Lojon	»
137	Vilnot	»
138	Calmus	»
139	Homer	»
140	Hersent	»
141	Magnin	»
142	Cariac	»
143	Houtiman Michel	»
144	Jobart Eugène	»
145	Bourrely Guillaume	»
146	Allanou Yves	»
147	Parmentier	»
148	Lepée Charles	»
149	Breugnot Jean	»
150	Prudhommeau Léon	»
151	Clerc Jean	»
152	Chevallié Georges	»
153	Drouin Etienne	»
154	Smagghe Louis	»
155	Baret Pierre	»
156	Cornu Pierre	»
157	Péquignot Claude	»
158	Retourné Adolphe	»

Matricules	NOMS ET PRÉNOMS	GRADES
159	Rousseau Jules	Sapeur.
160	Morvan Jean	»
161	Allier Victor	»
162	Levieille Jean-Baptiste	»
163	Bellot Gabriel	»
164	Spitz Vincent	»
165	Defrain François	»
166	Haudeville Nicolas	»
167	Courtais	»
168	Delrieu Jean	»
169	Bonnin Léonard	»
170	Vidal Jean-Louis	»
171	Duféal Jean-Marie	»
172	Piliquey Antoine	»
173	Chevalet Charles	»
174	Marié Charles	»
175	Barré Jean-Pierre	»
176	Beldico Louis	»
177	Didier Nicolas	»
178	Charpenel Joseph-Louis	»
179	Benoiton Georges	»
180	Lagutaine François	»
181	Paillet Jean	»
182	Brun Benoit	»
183	Blick Pierre	»
184	Lelièvre Pierre	»
185	Reh Philippe	»
186	Grandjean	»
187	Vaquette	»
188	Beldico Edmond	»
189	Guillochon Jean-Jacques	»
190	Henry Léon	»
191	André Pierre-Joseph	»
192	Stoll Jacques	»
193	Mélanger Victor-Jean	»
194	Blanc Alexis	»
195	Lejeune Jules	»
196	Richarmet Bernard	»
197	Taboureux Nicolas	»
198	Breisch Nicolas	»
199	Richard René	»
200	Cadrin Jean-Baptiste	»
201	Germont Louis	»
202	Goetz Louis	»
203	Scheffer Hubert	»
204	Dubuc Jean-Michel	»
205	Mann André	»

Matricules	NOMS ET PRÉNOMS	GRADES
206	Wendeling Joseph	Sapeur.
207	Casanova Jean-Dominique	»
208	Arnoux François	»
209	Damon Claude	»
210	Charneau Etienne	»
211	Gorius Jean	»
212	Giron Jean	»
213	Lelay Ernest	»
214	Micholet Jean-François	»
215	Blanzac Jean	»
216	Burthey Jules	»
217	Pathy Eugène	»
218	Bougeade Antoine	»
219	Delagneau Charles	»
220	Cobet Jean	»
221	Planchot Jean	»
222	Decombat François	»
223	Angot Joseph	».
224	Melanger Jules	»
225	Dubuc Jean-Joseph	»
226	Gauthier Nicolas	»
227	Leflécher Jacques	»
228	Dapoigny Jules	»
229	Magne Pierre	»
230	Lesueur Clovis	»
231	Saint-Martin Dominique	»
232	Castet Jean	»
233	Laulhe Armand	»
234	Pathy Joseph	»
235	Coignot Joseph	»
236	Meunier Amédée	»
237	Viard Etienne	»
238	Boiry Constant	»
239	Gérin Hippolyte	»
240	Binois Alexis	»
241	Barthomeuf Jean	»
242	Tropini Esprit	»
243	Borgetto Roch	»
244	Giordano	»
245	Glandon	»
246	Colibon	»
247	Alliaud	»
248	Dedieu François	»
249	Delouche Sébastien	»
250	Leboucher Louis	»
251	Robillard Louis	»
252	Frontin Jean	»

Matricules	NOMS ET PRÉNOMS	GRADES
253	Darifourquet Pierre	Sapeur.
254	Bouillier Cyrille	»
255	Bracher Denis	»
256	Loubet Etienne	»
257	Viros Jean-Louis	»
258	Plessix Jean	»
259	Comte Antoine	»
260	Simonin François	»
261	Robry Hippolyte	»
262	Giroux Théodore	»

Dressé par le capitaine commandant la compagnie.

Le 30 août 1870.

Signé : BERNARD.

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
—
DIVISION
de l'Administration Générale
ET DÉPARTEMENTALE

ÉTAT DE PROPOSITIONS

POUR LA NOMINATION DES OFFICIERS

Etat-major :

MM. Perron, capitaine d'habillement et d'armement.
Foubert, lieutenant instructeur.

Première Compagnie :

MM. Leblanc, capitaine en second.
Barre, capitaine en second.
Delbrouck, architecte, lieutenant en premier.
Bourgeois, architecte, lieutenant en premier.
Demimuid, architecte, lieutenant en second.
Bruyère, lieutenant en second.

Deuxième Compagnie :

MM. Palotte, capitaine en second.
Quesnay Edmond, capitaine en second.
Turbé, lieutenant en premier.
Ronsin, lieutenant en premier.
Paoli, lieutenant en second.
Gascon, lieutenant en second.

Troisième Compagnie :

MM. Fleury, architecte, capitaine en second.
Hugé, architecte, capitaine en second.
Fleuret, lieutenant en premier.
Baudet, entrepreneur, lieutenant en premier.
Ouradou, architecte, lieutenant en second.
Peillon, lieutenant en second.

Quatrième Compagnie :

MM. Magne, architecte, capitaine en second.
Ballu, architecte, capitaine en second.
Mauguin, architecte, lieutenant en premier.
Viollet-le-Duc fils, lieutenant en premier.
Darcy, architecte, lieutenant en second.
Auguin, lieutenant en second.

Cinquième Compagnie :

MM. Delatour, entrepreneur, capitaine en second.
Huguenard, capitaine en second.
Moreaux, lieutenant en premier.
Lenchères, lieutenant en premier.
Graille, lieutenant en second.
de Douville-Maillefeu, lieutenant en second.

Sixième Compagnie

MM. Chemin, architecte, capitaine en second.
Chaperon, décorateur à l'Opéra, capit. en second.
Grizard, lieutenant en premier.
Joigny, lieutenant en premier.
Montjoye, entrepreneur, lieutenant en second.
Linstruiseur, lieutenant en second.

Septième Compagnie :

MM. Pissot, capitaine en second.
Lalo, capitaine en second.
Laforcade, lieutenant en premier.
Gournaux, lieutenant en premier.
Aspe, lieutenant en second.
Guillot, lieutenant en second.

Huitième Compagnie :

MM. Choudey, capitaine en second.
Honoré, capitaine en second.
Soufflet, lieutenant en premier.
Castel, lieutenant en premier.
Mollereau, lieutenant en second.
Mandereau, lieutenant en second.

Neuvième Compagnie :

MM. Gardier, ingénieur, capitaine en second.
Cirodde, ingénieur, capitaine en second.
Coquelin, lieutenant en premier.
Seilheimer, lieutenant en premier.
Montrion, lieutenant en premier.
Demolein, lieutenant en second.

Dixième Compagnie :

MM. Allard, capitaine en second.
de Labry, capitaine en second.
Chiquet, lieutenant en premier.
Houssin, lieutenant en premier.
Carteaux, lieutenant en second.
Petitpas, lieutenant en premier.

Onzième Compagnie :

MM. Couche, ingénieur, capitaine en second.
Rousseau, ingénieur, capitaine en second.
Deschamps, lieutenant en premier.
Leloup, lieutenant en premier.
Lefebvre, lieutenant en second.
Somprez, lieutenant en second.

Douzième Compagnie :

Foulard, ingénieur, capitaine en second.
Loche, ingénieur, capitaine en second.
Filanowicz, lieutenant en premier.
Mayens, lieutenant en premier.
Richard, lieutenant en second.
Couillard, lieutenant en second.

Vu pour être annexé au décret du 27 août 1870.

Le Ministre de l'Intérieur,

Signé : Henri CHEVREAU.

Pour ampliation :

Le chef de la division d'administration générale et départementale,

Signé : DURANGEL.

BATAILLONS DE VOLONTAIRES

SOLDE ET VIVRES

Le commandant supérieur des gardes nationales de la Seine,

Vu la lettre du Gouverneur de Paris, au maire de Paris, en date du 14 octobre 1870 ;

Vu le décret du gouvernement de la Défense nationale, en date du 16 octobre 1870 ;

Vu l'arrêté du commandant supérieur, approuvé par le Gouverneur de Paris et le ministre de l'Intérieur, en date du 19 octobre 1870 ;

ARRÊTE :

Art. 1er. — Les officiers, sous-officiers, caporaux des bataillons de volontaires, appelés à l'extérieur par un service de guerre, recevront la solde allouée aux officiers, sous-officiers et caporaux de la garde nationale mobile ; ils toucheront en sus les vivres de campagne.

Art. 2. — Les gardes volontaires appelés à l'extérieur par un service de guerre, recevront les vivres de campagne en sus de la solde de 1 franc 50 qu'ils reçoivent étant en station.

Art. 3. — Cette solde de 1 fr. 50 qui sera payée par les agents du trésor, pourra être déléguée par les gardes, en tout ou partie, à leurs familles.

Art. 4. — Pendant la durée du siège, les chefs des bataillons volontaires qui en feront la demande, recevront, pour leurs chevaux, une ration de fourrage.

Paris, le 25 octobre 1870.

Le général commandant supérieur des gardes nationales de la Seine,

Signé : Tamisier.

Le Président du gouvernement gouverneur de Paris,

Signé : général Trochu.

Le ministre des affaires Etrangères chargé par intérim du ministère de l'Intérieur,

Signé : Jules Favre.

Un décret du 7 novembre 1870 constitue la *Légion du Génie* de la garde nationale avec les douze compagnies armées, équipées et complètement organisées de l'ancien corps du génie auxiliaire, et stipule que les officiers seront nommés à l'élection, sauf le colonel et le lieutenant-colonel à nommer par décret.

En exécution de ce décret, et sur la proposition du colonel Alphand, ont été nommés par le général commandant la garde nationale :

Major : M. Vaissière, capitaine commandant la 3e compagnie du 2e bataillon.

Capitaine d'habillement : M. Perron, capitaine d'habillement du corps du *Génie auxiliaire.*

Lieutenant d'habillement : M. Chapon, lieutenant du corps du *Génie auxiliaire.*

Capitaine trésorier du 1er bataillon : M. Aubé, lieutenant du corps du *Génie auxiliaire.*

Capitaine trésorier du 2e bataillon : M. Gardier, capitaine du corps du *Génie Auxiliaire.*

Capitaine instructeur : M. Foubert, lieutenant instructeur du corps du *Génie auxiliaire.*

Lieutenant instructeur : M. Broca, lieutenant du corps du *Génie auxiliaire.*

NOMINATIONS ET MUTATIONS

extraites du Livre d'Ordres

MM.

de Douville-Maillefeu, lieutenant à la cinquième compagnie, passe adjudant-major.
Currie, chirurgien.
Pouchet Georges, chirurgien.
Thullée, chirurgien.
Guède, chirurgien.
Bardoux, sergent secrétaire-archiviste.
Chaperon, sergent-rédacteur.
Clément de la Harpe, sergent attaché à l'état-major.
Mahyer, capitaine en deuxième de la première compagnie (n'a pas accepté).
Hussenot, lieutenant en premier de la deuxième compagnie.
Potier Alfred, lieutenant en premier de la deuxième compagnie (démissionnaire).
de Pons Antonin, sergent hors cadre.
Woirot, sergent-major hors cadre.
Pleutin, sergent hors cadre.
Bazin, »
Sitek, »
Burcier, »
Thibault, »
Patou, »
Gouverneur Félix, »
Decressain, »
Vilain, »
Broca Georges, lieutenant attaché à l'état-major.
De Carbonnières, capitaine en deuxième de la première compagnie.
Schuster Michel, sergent-major hors cadre.
Becker Hippolyte, »
Bardel Eugène, »
Naguette Charles, sergent hors cadre.
Renard Louis, »
Momi Jacques, »
Lubrawski Ladislas, »
Campistron Léon, »
Hesse François, »
Clerget Paul, »
Basillais Paul, »

MM.

Bouvier Ernest, sergent hors cadre attaché à l'état-major.
Guérillon Ernest, » »
Tornezy Edouard. » »
Magnien Nicolas, sergent hors cadre.
Paris Pierre-Paul-Jean, »
Darnal Jean-Baptiste, »
Desbois Alfred-Jules, »
Barraux Jules-Prosper, »
Delamotte Louis-Jules, »
Michault Jules, »
De Chaussée Edouard, »
Etard Louis-Charles, »
Catrou, aide-chirurgien de la Société internationale, à la disposition du corps.
Ferrand, » »
Rivière, » »
Patault, » »
Sâtre, » »
Sévastopoulo, » »
Prat, capitaine en second attaché à l'état-major du comm^t^.
Vannetelle, sergent-major hors cadre.
Godin-Leriche, lieutenant en second, en remplacement de Potier, démissionnaire.
De Pons Richard, lieutenant à la deuxième compagnie, en remplacement de Hussenot, malade.
Malessart, sergent hors cadre, sorti de la 10e compagnie.
Ledoux, sergent-major hors cadre.
Caroin, sergent hors cadre.
Durocher Paul, »
Gilquin, sergent dans la 2e compagnie, en remplacement de Sagedieu.
James, » » » Lefèvre.
Cahen, » » » Sarrazin.
Gavois, sergent à la troisième compagnie.
Blérye, » »
Sabotier, » »
Lhomme, » »
Martel Alphonse, » »
Leveillé, caporal à la troisième compagnie.
Damien, » »
Bouveret, » »
Blanco, » »
Legris, » »
Alphand, » »
Lethorey, » »
Bernard, » »
Engeloy Jean, infirmier à la huitième compagnie.
Georget Charles-Félix, infirmier à la deuxième compagnie.
Herman, lieutenant à l'état-major.

MM.

Velener Dominique, sergent-major à la dixième compagnie.
Chrétien Joseph, » »
Jeannot François, sergent hors cadre à la dixième compagnie.
Guyon Victor, » »
Carasset Auguste, sergent-secrétaire, état-major.
Hussenot, lieutenant à la deuxième compagnie, est maintenu dans son grade.
Perano Louis, lieutenant hors cadre, onzième compagnie.
Viatour Jean-Bapt., sergent hors cadre, onzième compagnie.
Thuillier Emile-Jules, » »
Fagault Clément, » »
Perrucca Jacques, » »
Chatenet Jules, » »
Gilardin Jacques-Victor, . » »
Jublin, sergent à la troisième compagnie, en remplacement de Lhomme, démissionnaire.
Haguet Auguste, sergent hors cadre, attaché à l'état-major.
Pourdillat Edouard, sergent hors cadre, dixième compagnie.
Camare Emile, » »
Massillon Rouvet, sergent hors cadre, état-major.
Michaux Nicolas, sergent hors cadre, douzième compagnie.
Baudet Pierre-F., » »
Maynard Pierre, » »
Mathieu Eugène, » »
Brevet Gustave, » »
Pesson, lieutenant hors cadre, septième compagnie.
Alphand Lodoïs, sergent hors cadre, état-major.
Dumas Jean-Baptiste, sergent-major hors cadre.
Cognon Jules-Auguste, sergent-major hors cadre.
Madret Victor-Paul, » »
Gouel Frédéric, » »
Lefèvre Paul, sergent.
Urbain Pierre, »
Bridoux Constantin, »
Cochard Auguste, »
Crombes François, »
Michaud Josué, »
Coppe Jean-Pierre, »
Sollet Hugues, »
Compère François, »
Baudement Victor, »
Widmer Jean-Edouard, lieutenant en second, neuvième compagnie.
Leroy Louis-Joseph, sergent, cinquième compagnie, en remplacement de Legrand, démissionnaire.
Maillard, lieutenant en second, cinquième compagnie, en remplacement de M. de Douville.

MM.

Petit Louis-Victor, sergent, cinquième compagnie, en remplacement de Brunet, démissionnaire.
Chapron Alfred, sergent hors cadre.
Turbé, sergent-major, état-major.
Boquet Albert, sergent, état-major.
Loth, sergent hors cadre, onzième compagnie.
Aubé, lieutenant hors cadre, état-major.
Paoli, passe lieutenant en 1er dans deuxième compagnie.
Gonin, sergent, lieutenant en second, en remplacement de Paoli.
Couperie, capitaine adjudant-major adjoint.
Reboul, lieutenant attaché à l'état-major.
Gobron, » »
Alphand Lodoïs » »
Gaury, sergent hors cadre, onzième compagnie.
Ayasse, sergent hors cadre.
Morin, sergent-major, état-major.
Bayle, sergent hors cadre, état-major.
Petit René, lieutenant, détaché de la mobile.
Evrard, capitaine adjoint à l'état-major.
Languet Georges, sergent hors cadre.
de Viry » »
Oudry Alphonse, sergent hors cadre.
Ballaus, sergent, troisième compagnie, en remplacement de Narjoux.
Drouart, sergent, troisième compagnie, en place de Vallet, démissionnaire.
Vacquer, sergent, troisième compagnie, en remplacement de Génin, passé lieutenant.
Nicaise Auguste, sergent, attaché à l'état-major du commandant en second.
Baudry Ambroise, lieutenant.
Sauton, sergent-major adjoint.
Sauvageot, sergent hors cadre.
Giblain, » »
Robin Prosper, » »
de Wesly, » »
Préault, » »
Salard, » »
Couplet, » »
Lemaire, » »
Mazet, » »
Brière, » »
Remlin, » »
Hunebelle Alfred, sergent hors cadre, onzième compagnie.
Hunebelle Edouard, » »
d'Escudié, sergent, attaché à l'état-major.

MM.

Delatour, capitaine de la cinquième compagnie, permute.
Fleury, capitaine de la troisième compagnie, permute.
de Luppé, commandant de la Garde Nationale, est attaché à l'état-major du commandant du corps.
Clausel, sergent hors cadre, onzième compagnie.
Magne, » »
Herbulot, » »
Poignon, » »
Bourdillat, » »
Caron, » »
Martin, » »
Jacquerye, » »
Dufond, » »
Degalle, » »
Pierrard, » »
Menault, » »
Hallé, » »
Pariselle, sergent hors cadre, état-major général.
Chaperon Emile, lieutenant à la sixième compagnie, ex-sergent secrétaire du commandant en second.

Gauthier, sergent-major, Benoit, sergent-fourrier, Rolland, sergent, Peignet, » Woillez, » Souchet, » Malnuit, » L'huissier, » Louvert, »	forment le cadre de la sixième compagnie par ordre du 8 octobre 1870.

Massillon Rouvet, sergent à la sixième compagnie, ex-secrétaire du commandant en second *(n'a jamais fait partie de cette compagnie que sur le livre d'ordre).*
Boillot, sergent hors cadre, état-major.
Bert de la Bussière, sergent, cadre de réserve.
Letellier, sergent, réserve de la neuvième compagnie.
Gauthier, remplira les fonctions de sergent ouvrier.
Petitjean, sergent, réserve septième compagnie.
Alliot, sergent hors cadre.
Laurent, » »
Botte » »
Cusset, sergent, cadre de réserve.
Lemaire, » »
Ratel, » »
Labergerie, » »
Hugon, » »
Legras, sergent, neuvième compagnie.
Gougis, sergent, état-major.

MM.

Demont, sergent état-major.
Pejoux Denis, flanqueur, troisième compagnie.
Jouanet, sergent, septième compagnie.
Paris, » »
Montpetit, sergent, deuxième compagnie, en remplacement de Clausel.
Voyard, sergent, cadre de réserve.
de Forcade, » »
Marchadier, » »
Pourquié, » »
Caffart, » »
Blanc père, » »
Chevallier, caporal,
Plez, »
Nierre, »
Pécune, »
Duvergée, »
Louis, »
Cousin, flanqueur.
Sellier, »
Colonna, »
Hebert, »
Hulbron, »
Devaulay, »
Boisson, »
Péalardy, »
Fédérini, »
Guérard, »
Cailloux, »
Joly, »
Morin, »
Seilheimer, »
Tardieux, »
Jeannesse »
Castandet, »
Sevin, »
Blanc fils, »
Nicolas, »
Defrance, »
Fallempin, »
Noël, »
Lagrange, »
Cornet, »
Levassor, »
Sebret, sergent, état-major.
Mathou, » »
Delcour, » »

MM.

Dumas Jean-Baptiste, lieutenant à la neuvième, cadre de réserve, ex-sergent-major.
Maitret Victor-Paul, lieutenant à la neuvième, cadre de réserve, ex-sergent-major.
Cognon Jules-Augustin, lieutenant à la neuvième, cadre de réserve, ex-sergent-major.
Fath, sergent, état-major.
Laming Mowbray, capitaine de la deuxième compagnie, reste attaché à l'état-major.
Palotte, capitaine en second, passe en premier.
Chemin, capitaine en second de la sixième compagnie, est attaché à l'état-major.
Montjoye, capitaine en second de la sixième compagnie, à titre provisoire.
Chapron Alfred, lieutenant attaché à l'état-major.
Valdenaire Victor, sergent, état-major.
Lapayr Alphonse, sergent hors cadre, dixième compagnie.
Polier Antoine, » »
Blondey Jean-Baptiste, » »
Michau, lieutenant en second, sixième compagnie, en remplacement de Montjoie, nommé capitaine.
Hayem, sous-lieutenant, ex-sous-lieutenant de mobiles.
Aubrun Jeantemy, caporal, réserve, ex-garde mobile.
Lumpert, sergent hors cadre, troisième compagnie.
Louail, » »
du Parc, » »
Bellengreville, sergent à la neuvième compagnie, ex-caporal, même compagnie, en remplacement de M. Sollet.
Marbeau, caporal-fourrier, quatrième compagnie.
Lemoine, sergent hors cadre, douzième compagnie.
Carteaux, » »
Sagedieu, sergent hors cadre, première compagnie.
Giot Henry, sergent secrétaire, état-major.
Ramel, sergent-major, deuxième compagnie, ex-sergent-fourrier, deuxième compagnie, en remplacement d'Hurlot, démissionnaire.
Hordiet, sergent-fourrier, deuxième compagnie, ex-caporal, en remplacement de Ramel.
Erard, caporal, deuxième compagnie, en remplacement de Viguier, démissionnaire.
Clauzel, sergent instructeur, deuxième compagnie, ex-caporal, deuxième compagnie.
Cazelles Jean-Baptiste, sergent hors cadre, 10e compagnie.
Bayard, sergent auxiliaire.
Debonne, sergent hors cadre.
Cognouil, adjudant au premier bataillon.
Leturc, sergent hors cadre, état-major.

MM.

Thulé, chirurgien-major, Voulet, aide-major, Patault, » Georget, infirmier, Tombeau, »	1re, 2e, 3e compagnies 1er bataillon
Pouchet, chirurgien-major, Sevastopoulo, aide-major, Patault, » Linch, infirmier. Angelvy, »	4e, 5e, 6e compagnies 1er bataillon
Guède, chirurgien-major, Catrou, aide-major, Canivet, infirmier, Puyo, »	1re, 2e, 3e compagnies 2e bataillon
Curie, chirurgien-major, Viguier, aide-major, Muynier, infirmier, Villetard, »	4e, 5e, 6e compagnies 2e bataillon

Bresson-Leblanc, sergent, état-major, ex-garde mobile.
Wilmant Louis-J., sergent, état-major, ex-garde mobile.
Guibourgé, sergent secrétaire du chef du deuxième bataillon.
Harang, » »
Siméon, » »
Aubrun, sergent, état-major, ex-caporal.
Bardoux Norbert, sergent-major, état-major, ex-sergent secrétaire.
Lacarrière Amédée, sergent hors cadre, premier bataillon.
Lorenzo Henri, sergent clairon.
Lefèvre, caporal clairon.
Martel, sergent, état-major.
Vigneulle Ferdinand, sergent secrétaire.
Busche, sergent, état-major.
Zœgger, sergent secrétaire du colonel.
Sagedieu, sergent secrétaire du colonel, sort de la première compagnie, premier bataillon.
Schœffer Adolphe, sergent secrétaire de la Trésorerie.
Bourgeois Jules, » »
Lhuillier Amédée, » »
Chapon Emile, sergent-major à la Trésorerie, ex-secrétaire au même service.
Schéfer Henri, caporal, garde mobile.
Haguet, sergent-major, premier bataillon.
Belhomme Alfred, sergent secrétaire.
Beudin Edouard, sergent secrétaire, état-major.
Opigez-Gagelin Yves, sergent hors cadre.
Dubois Emile, »

MM.

Caillet, sergent secrétaire, ex-caporal-fourrier, neuvième compagnie.
Bourdon Jules, capitaine, chef de la fanfare.
Guilbaut Eugène, sous-chef de la fanfare.
Guérin, sergent-fourrier de la fanfare.
Froullé-Varmes, caporal de la fanfare.
Mayoli, caporal clairon, deuxième bataillon.
Vafflard Lucien, sergent attaché à la Trésorerie.
Varlet, sergent hors cadre.
Lebègue, capitaine de la huitième, deuxième bataillon.
Watrin, sergent-major de la sixième compagnie, donne sa démission.
le vicomte Clauzel René, sergent hors cadre.
Bourbousson, sergent garde-magasin.
Le Bel Gaston, sergent hors cadre, ex-mobile.
Véré, caporal hors cadre, ex-mobile.

DÉCRET

Adjudant-major *(solde)*
Capitaine d'armement *(création)*
Officier d'ordonnance *(création)*
Ouvrier armurier *(création)*

Le gouvernement de la Défense nationale,

Sur la proposition du général commandant supérieur de la garde nationale de Paris,

Décrète :

Art. 1er. — Les adjudants-majors partant avec les compagnies de guerre toucheront mensuellement 86 fr. 10 en sus de leurs émoluments habituels.

Art. 2. — Tout officier qui remplacera dans les compagnies de guerre l'adjudant-major, empêché pour des motifs dont le commandant supérieur sera juge, touchera la solde de son grade de capitaine ou de lieutenant.

Art. 3. — A chaque régiment de Paris sera adjoint un capitaine d'armement avec la solde de son grade. Cet officier sera nommé par le commandant supérieur sur la proposition du lieutenant-colonel commandant le régiment. En outre, les compagnies de guerre de chaque bataillon, comprendront dans leur effectif un ouvrier armurier auquel l'intendance fournira les outils nécessaires pour les menues réparations.

Art. 4. — Les lieutenants-colonels commandant les régiments ont droit, à dater de la promulgation du présent décret, pour leurs chevaux, à une ration de fourrage.

Art. 5. — Ils sont autorisés à s'adjoindre un officier d'ordonnance qui aura également droit, pour son cheval, à une ration de fourrage.

Art. 6. — Le ministre de l'intérieur et le général commandant supérieur de la garde nationale de la Seine sont chargés de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 12 décembre 1870.

Signé : Jules Favre, Emmanuel Arago, Jules Ferry, Garnier Pagès, Jules Simon, Eugène Pelletan, Ernest Picard.

LÉGION DU GÉNIE DE LA GARDE NATIONALE

après l'élection des Cadres par les Compagnies

Cadres de la Légion

MM. Alphand, colonel.
Viollet-le-Duc, lieutenant-colonel.
Vaissière, major.
Perron, capitaine d'habillement.
Chapon Alfred, lieutenant d'habillement.
Gardier, capitaine-trésorier.
Aubé, »
Foubert, capitaine instructeur.
D'Arboussier, »
Broca, lieutenant, officier d'ordonnance.
Viollet-le Duc fils, lieutenant, officier d'ordonnance.
Chapon Emile, lieutenant payeur.

Officiers : 12.

Officiers de la Garde mobile attachés à la *Légion* par décision du Gouverneur de Paris.

MM. Reboul, lieutenant.
Petit, sous-lieutenant.
Oudry, »
Hayem, »
Gobron, »
Alphand Lodoïs, »

Officiers : 6.

Sous-Officiers hors cadre attachés à l'état-major : 47.

Fanfare : 3 Officiers, 36 Musiciens.

État-major, service des subsistances et ordonnances, et train de la Légion

Etat-Major.

MM. Le Paute, chef d'état-major, capitaine adjud[t]-major.
Foubert, capitaine, chargé des vivres.
Broca, lieutenant, chargé de la cavalerie.
Cognioul, adjudant sous-officier.

Sous-officiers secrétaires du colonel

MM. Bardoux, sergent-major.
Ambroise.
Debonne.
Mayens, spécialement chargé de l'habillement et de l'équipement.

Sous-officiers secrétaires du lieutenant-colonel

MM. Chaperon Emile, passé lieutenant à la 6e compagnie.
Massillon Rouvet.
Gauthier.
Zœgger, interprète.

Sous-officier secrétaire du commandant

M. Leturc.

Subsistances.

MM. Giot, sergent.
Aubrun, »
De Pons, »

Ordonnances

MM. Schuhmann, du colonel.
Goudouly, du lieutenant-colonel.
Cornu, du capitaine adjudant-major.
Jacquire, du commandant.
Merle, de l'adjudant.

Cavalerie

MM. Baur, maréchal-des-logis.
Dortée, brigadier.
Merlet, garde.
Gauthier, »
Pérignon, sapeur conducteur, première compagnie.
Vittard, » deuxième »
X., » troisième »
Lusine, » quatrième »
Dutertre, » cinquième »
Delaine. » sixième »
Germont, » septième »
X., » huitième »
Baset, conducteur, première compagnie.
Lagache, » deuxième »
Boulogne, » troisième »
Gaget, » quatrième »
Pariset, » cinquième »
Chevalier, » sixième »
Sulois, » septième »
Voire, » huitième »

MM. Dollet, conduct. de la voiture du grand état-major.
Loroy (Train) cond. de la voiture du petit état-major.
Bonvallet, conducteur du camion plat.
Charles, conducteur de la voiture pour courses.
X., infirmier.
Karl, conducteur.

Dressé par le colonel soussigné.

Paris, le 6 décembre 1870.

Signé : A. ALPHAND.

PREMIER BATAILLON

État-major :

MM. Delatour, chef de bataillon,
Moreaux, adjudant-major.
Cognioul, adjudant sous-officier.
Lorenzo, sergent clairon.
Pouchet, chirurgien-major.
N., chirurgien aide-major.

Officiers : 4. — Sous-Officiers : 2.

Première Compagnie :

MM. Delbrouck, capitaine en premier.
Bruyère, capitaine en second.
Demimuid, capitaine en second.
Villebessex, lieutenant.
De Vesly, lieutenant.
Bourgeois, lieutenant.
Salard, lieutenant.
Pierre, lieutenant.
Giblain, lieutenant.

Officiers : 9. — Sous-Officiers et Sapeurs : 283.

Deuxième Compagnie :

MM. Palotte, capitaine en premier.
Quesnay, capitaine en second.
De Pons, capitaine en second.
Gascon, lieutenant.
Carré, lieutenant.
Montpetit, lieutenant.
Lebrun, lieutenant.

Officiers : 7. — Sous-Officiers et Sapeurs : 144.

Troisième Compagnie :

MM. Sibien, capitaine en premier.
Peillon, capitaine en second.
Baudet, capitaine en second.
Labergerie, lieutenant.
Charles, lieutenant.
Ouradou, lieutenant.
Sylvain, lieutenant.
Lethorey, lieutenant.

Officiers : 8. — Sous-Officiers et Sapeurs : 253.

Quatrième Compagnie :

MM. De Baudot, capitaine en premier.
Jarrian, capitaine en second.
Marbeau, capitaine en second.
De Baudot, lieutenant.
Lachambre, lieutenant.
Parvillée, lieutenant.
Hénard, lieutenant.

Officiers : 7. — Sous-Officiers et Sapeurs : 221.

Cinquième Compagnie :

MM. Fleury, capitaine en premier.
Lenchères, capitaine en second.
Bourrot, capitaine en second.
Bachelay, lieutenant.
Jandelle, lieutenant.
Prévot, lieutenant.
Leduc, lieutenant.

Officiers : 7. — Sous-Officiers et Sapeurs : 149.

Sixième Compagnie :

MM. Flamand, capitaine en premier.
Grizard, capitaine en second.
Devineau, capitaine en second.
Souchet, lieutenant.
Borot, lieutenant.
Blazy, lieutenant.
Marthe lieutenant.
Sabourin, lieutenant,

Officiers : 8. — Sous-Officiers et Sapeurs : 199.

Septième Compagnie :

MM. Roiron, capitaine en premier.
Cottu, capitaine en second.
Allard, capitaine en second.
Gillard lieutenant.
Vaillot, lieutenant.
Habillon, lieutenant.
Vogel, lieutenant.

Officiers : 7. — Sous-Officiers et Sapeurs : 176.

Huitième Compagnie :

MM. Lebègue, capitaine en premier.
Guénot, capitaine en second.
Rémy, capitaine en second.
Escouperie, lieutenant.
Mendeville, lieutenant.
Vintersinger, lieutenant.
Maumus, lieutenant

Officiers : 7. — Sous-Officiers et Sapeurs : 160.

Effectif du premier bataillon : 64 officiers; 1587 sous-officiers et sapeurs

---

DEUXIÈME BATAILLON

MM. Rozat de Mandres, chef de bataillon.
Le Paute, adjudant-major.
Lecouteux, adjudant sous-officier.
N., sergent clairon.
Currie, chirurgien-major.
Guède, chirurgien aide-major.

Officiers : 4. — Sous-Officiers : 2.

Première Compagnie :

MM. Darcel, capitaine en premier.
Lalo, capitaine en second.
Laforcade, capitaine en second.
Marquié, lieutenant.
Hédéquer, lieutenant.
Gournaux, lieutenant.
Guillot, lieutenant.
Juguin, lieutenant.
Paris, lieutenant.
Jouanet, lieutenant.

Officiers : 10. — Sous-Officiers et Sapeurs : 370.

Deuxième Compagnie :

MM. Choudey, capitaine en premier.
Honoré, capitaine en second.
Montrion, capitaine en second.
Carlier, lieutenant.
Soufflet, lieutenant.
Soullié, lieutenant.
Eyrond, lieutenant.

Officiers : 7. — Sous-Officiers et Sapeurs : 124.

Troisième Compagnie :

MM. N., capitaine en premier.
Cirodde, capitaine en second.
Métivet, capitaine en second.
Demolein, lieutenant.
Saugeon, lieutenant.
Crombez, lieutenant.
Beaudement, lieutenant.
Montryon, lieutenant.
Bonne, lieutenant.

Officiers : 9. — Sous-Officiers et Sapeurs : 289.

Quatrième Compagnie :

MM. Grégoire, capitaine en premier,
de Labry, capitaine en second.
Allard, capitaine en second.
Grillot, lieutenant.
Houssin, lieutenant.
Chiquet, lieutenant.
Petitpas, lieutenant.
Carteaux, lieutenant.

Officiers : 8. — Sous-Officiers et Sapeurs : 200.

Cinquième Compagnie :

MM. Couche, capitaine en premier.
Rousseau, capitaine en second.
Pérano, capitaine en second.
François, lieutenant.
Bourgeault, lieutenant.
Ranouille, lieutenant.
Roty, lieutenant.
Darcy, lieutenant.
Pérucca, lieutenant.
Guillier, lieutenant.

Officiers : 10. — Sous-Officiers et Sapeurs : 324.

Sixième Compagnie

MM. Bernard, capitaine en premier.
Foulard, capitaine en second.
Loche, capitaine en second.
Cicille, lieutenant.
Mérieux, lieutenant.
Hallé, lieutenant.
Watrin, lieutenant.
Michaux, lieutenant.
Chapelle, lieutenant.
Silvestre, lieutenant.

Officiers : 10. — Sous-Officiers et Sapeurs : 296.

Effectif pour le deuxième bataillon : 58 officiers ; 1605 sous-officiers et sapeurs.

COMPAGNIES DE GUERRE

dont l'Effectif est compris dans le total qui précède

PREMIER BATAILLON

Première Compagnie détachée de la première :

MM. Bruyère, capitaine.
Willebessex, lieutenant.
de Vesly, lieutenant.

Officiers : 3. — Sous-Officiers et Sapeurs : 100.

Deuxième Compagnie détachée de la première :

MM. Delbrouck, capitaine.
Salard, lieutenant.
Giblain, lieutenant.

Officiers : 3. — Sous-Officiers et Sapeurs : 106.

Troisième Compagnie détachée de la deuxième :

MM. Quesnay, capitaine.
Gascon, lieutenant.
Montpetit, lieutenant.

Officiers : 3. — Sous-Officiers et Sapeurs : 100.

Quatrième Compagnie détachée de la troisième :

MM. Peillon, capitaine.
Labergerie, lieutenant.
Sylvain, lieutenant.

Officiers : 3. — Sous-Officiers et Sapeurs : 98.

Cinquième Compagnie détachée de la troisième :

MM. Baudet, capitaine.
Lethorey, lieutenant.
Ratel, lieutenant.

Officiers : 3. — Sous-Officiers et Sapeurs : 100.

Sixième Compagnie détachée de la quatrième :

MM. Jarrian, capitaine.
de Baudot, lieutenant.
Hénard, lieutenant.

Officiers : 3. — Sous-Officiers et Sapeurs : 101.

Septième Compagnie détachée de la cinquième :

MM. Fleury, capitaine.
Bachelay, lieutenant.
Jandelle, lieutenant.

Officiers : 3. — Sous-Officiers et Sapeurs : 102.

Huitième Compagnie détachée de la sixième :

MM. Grizard, capitaine.
Borot, lieutenant.
Blazy, lieutenant.

Officiers : 3. — Sous-Officiers et Sapeurs : 102.

Effectif du premier bataillon : 24 officiers; 809 sous-officiers et sapeurs.

DEUXIÈME BATAILLON

Première Compagnie détachée de la première :

MM. Pesson, capitaine.
Bonne, lieutenant.
Cœuille, lieutenant.

Officiers : 3. — Sous-Officiers et Sapeurs : 101.

Deuxième Compagnie détachée de la deuxième :

MM. Le Paute, capitaine.
Choudey, lieutenant.
Soufflet, lieutenant.

Officiers : 3. — Sous-Officiers et Sapeurs : 111.

Troisième Compagnie détachée de la troisième :

MM. Montryon, capitaine.
Saugeon, lieutenant.
Demolein, lieutenant.

Officiers : 3. — Sous-Officiers et Sapeurs : 85.

Quatrième Compagnie détachée de la quatrième :

MM. Grillot, capitaine.
Lesur, lieutenant.
Malessard, lieutenant.

Officiers : 3. — Sous-Officiers et Sapeurs : 56.

Cinquième Compagnie détachée de la cinquième :

MM. Couche, capitaine.
Bougeault, lieutenant.
François, lieutenant.

Officiers : 3. — Sous-Officiers et Sapeurs : 94.

Sixième Compagnie détachée de la sixième :

MM. Loche, capitaine.
Mérieux, lieutenant.
Cicille, lieutenant.

Officiers : 3. — Sous-Officiers et Sapeurs : 83.

Septième Compagnie détachée de la septième du premier bataillon :

MM. Cottu, capitaine.
Gillard, lieutenant.
Vogel, lieutenant.

Officiers : 3. — Sous-Officiers et Sapeurs : 102.

Huitième Compagnie détachée de la huitième du premier bataillon :

MM. Lebègue, capitaine.
Mendeville, lieutenant.
Maumus, lieutenant.

Officiers : 3. — Sous-Officiers et Sapeurs : 102.

Effectif du deuxième bataillon : 24 officiers ; 734 sous-officiers et sapeurs.

Total des *Compagnies de guerre :* 48 officiers ; 1,543 sous-officiers et sapeurs.

BLESSURES

MM.

Constant Alexis, sapeur, cinquième compagnie du premier bataillon, blessé grièvement au bras droit et à la cuisse droite, au pont de Bezons, le 4 décembre 1870.

Basset Victor, sapeur, troisième compagnie de marche, blessé par un éclat d'obus, au plateau d'Avron, le 2 janvier 1871.

Lemoine Jean, sapeur, quatrième compagnie, blessé grièvement à l'œil gauche (deux blessures), 11 janvier 1871.

Briolay Alphonse, sapeur, quatrième compagnie, blessé légèrement à la figure et au côté, 11 janvier 1871.

Bory Jean, sapeur, quatrième compagnie, blessé légèrement aux reins, 11 janvier 1871.

Codeur, sapeur, deuxième compagnie du premier bataillon, blessé à la joue par un éclat d'obus.

Neveu, sapeur, cinquième compagnie, contusionné au genou gauche, 12 janvier 1871.

Crépinet, sapeur, cinquième compagnie, fortement contusionné aux reins, 12 janvier 1871.

Hotellier, sapeur, cinquième compagnie, contusionné au côté gauche par un éclat d'obus, 12 janvier 1871.

Lethorey, lieutenant à la cinquième compagnie, blessé légèrement au visage par un éclat d'obus, 12 janvier 1871.

Commerce, sapeur, cinquième compagnie, contusionné à l'œil droit, 12 janvier 1871.

Dujon, sapeur, sixième compagnie, blessé par un éclat d'obus à la partie inférieure des reins, 14 janvier 1871.

Buffy, sapeur, sixième compagnie, blessé par un éclat d'obus à la partie inférieure des reins, 14 janvier 1871.

Coulon, sapeur, sixième compagnie, contusionné au visage, 14 janvier 1871.

Covelet, sapeur, sixième compagnie, contusionné à la hanche, 14 janvier 1871.

Rillier, sapeur, sixième compagnie, contusionné à la main gauche, 14 janvier 1871.

Fontaine, sapeur, première compagnie, blessé d'une balle au ventre, 19 janvier 1871.

Guillermin, sapeur, première compagnie, blessé d'une balle à l'épaule, 19 janvier 1871.

Chauvelier, sapeur, première compagnie, blessé d'une balle à l'épaule, 19 janvier 1871.

Hébert, sapeur, première compagnie, balle dans la bouche, 19 janvier 1871.

Porthault, sapeur, première compagnie, cuisse traversée par une balle, 19 janvier 1871.

Mochet, sapeur, première compagnie, blessure légère au bras, 19 janvier 1871.

Charrière, sapeur, première compagnie, balle au mollet, 19 janvier 1871.

TUÉS

Pavis (Louis), sapeur, a eu la tête emportée par un obus, à la première batterie de la redoute de la Boissière, le 11 janvier 1871.

La liste des blessés et des tués est incomplète par suite de l'incendie de l'Hôtel de Ville de Paris, en 1871, et probablement aussi les listes des compagnies que nous avons données.

DÉCORATIONS

Décret du 18 décembre 1870
nommant au grade de chevalier de la Légion d'honneur :

M. Hunebelli (Alfred-Louis-Clément), sergent à la *Légion du Génie.*

Décret du 16 janvier 1871
nommant au grade de chevalier de la Légion d'honneur :

MM. Delatour, chef de bataillon à la *Légion du Génie.*
Delbrouck, capitaine »

Décret du 16 janvier 1871 conférant la Médaille militaire à :

MM. Bureau, sergent à la *Légion du Génie.*
Legraverand, caporal »
Bourdais, sapeur »
Basset Victor, sapeur » (1 blessure)
Constant Alexis, sapeur » (1 blessure)

Décret du 24 janvier 1871
nommant officier de la Légion d'honneur :

M. Rozat de Mandres, chef du deuxième bataillon de la *Légion du Génie.*

Chevalier de la Légion d'honneur :

M. Le Paute, capitaine adjudant-major du deuxième bataillon.

Décret du 29 janvier 1871
nommant chevalier de la Légion d'honneur :

M. de Baudot, lieutenant.

Conférant la Médaille militaire à :

MM. Moy, sergent.
Crépinel, sapeur.
Stuzmann, sapeur.
Buffy, sapeur
Dujon, sapeur.

Décret du 7 février 1871
nommant officier de la Légion d'honneur :

M. Foubert, capitaine instructeur.

au grade de chevalier de la Légion d'honneur :

MM. Choudey Georges-Pierre, capitaine.
Pesson, capitaine.
Loche, capitaine.
Peillon, capitaine.
Giblain, lieutenant.
Chéreau, sergent.
Hunebelle Adolphe-Edouard, sergent.
Pelletier Charles, sergent.

Décret du 7 février 1871 conférant la médaille militaire à :

MM. Baur, maréchal-des-logis du train.
Deffossez, sergent-major à la cinquième compagnie.
Mollereau, sergent.
Massillon Rouvet, sergent.
Salomon, sergent à la deuxième compagnie.
Saint-Paul Fabien, sergent à la deuxième compagnie.
Ambroise, sergent.
Robin, sergent à la première compagnie.
Régis, sergent à la deuxième compagnie.
Gautier, sergent.
Doffémont, caporal, deuxième compagnie.
Hofman, sapeur, première compagnie.
Lemoine, sapeur (2 blessures).
Daubas Jean-Baptiste, sapeur, deuxième compagnie.
Fontaine, sapeur (1 blessure), deuxième compagnie.
Guillermin, sapeur (1 blessure), deuxième compagnie.
Clerc Léopold, sapeur, deuxième compagnie.
Melin Théophile, sapeur, deuxième compagnie.
Chauvelier, sapeur (1 blessure), première compagnie.
Porthault, sapeur (1 blessure), »
Hébert, sapeur (1 blessure) »
Mochet, sapeur (1 blessure), »
Charrière, sapeur (1 blessure).
Leclerc, sapeur, cinquième compagnie.
Moreau Benoît, sapeur, deuxième compagnie.
Vosgin Charles, sapeur, »
Mandar, sapeur, »
Duperrieux, sapeur, »

Décret du 3 décembre 1872
nommant chevalier de la Légion d'honneur :

M. Lethorey, lieutenant à la cinquième compagnie de marche.

TABLE DES MATIÈRES

BIOGRAPHIE DE VIOLLET-LE-DUC

Enfant 7
Dessinateur 8
Jeune homme parcourant le continent 10
Homme et auteur du Dictionnaire d'architecture 11
Maître enseignant son art. 12
L'architecte créant ou restaurant les monuments 13
L'auteur vulgarisateur 14
Son enseignement. 17

BIOGRAPHIE D'ALPHAND

Ses débuts à l'école et sur les travaux 19
Directeur des travaux de Paris.— Les expositions universelles. — Colonel du génie — Les décorations 20
Alphand auteur. 22
PRÉFACE 23

CHAPITRE Ier. — *Viollet-le-Duc au Mont-Blanc* 25

Il dessine dans une crevasse de glace dans laquelle il est tombé. 26

CHAPITRE II. — *Un coup d'œil rétrospectif*

Les travaux de fortifications sont mal exécutés. 28
Le colonel Guillemaut et la redoute de Montretout. 29
Le général Guillemaut et Montretout (19 janvier) 30
Rivalités dans l'armée 31
Les scandales de la garde mobile. — Les mobiles de la Seine abandonnent le Mont-Valérien 32
Les scandales de la garde nationale 33
Les alertes continuelles des Allemands 34
Manque de confiance du général en chef et du gouverneur . 35
Les ouvrages militaires ont leurs relevés inexacts. 36

Chapitre III. — *Les travaux de Nogent-sur-Marne*

L'assiette des forts et les redoutes mal défendues 37
La *Légion du Génie* est employée à compléter les défenses. . 38
Viollet-le-Duc trace les défenses sur place. 39
Les uhlans apparaissent. — Le parc du maréchal Vaillant. . 41
Ma rencontre avec Viollet-le-Duc 42

Chapitre IV. — *Les remparts de Paris* (6e secteur)

Etat de ces remparts à la Vauban. 44
Viollet-le-Duc et ses officiers. — (Architectes) 45
Système des constructions faites 46
Activité de Viollet-le-Duc, ses luttes avec MM. les officiers (général Guillemaut) 47
Viollet-le-Duc connaissait les rivalités dans l'armée.—Une lettre de lui 48
L'artiste disparaissant derrière le soldat 50

Chapitre V. — *Le recueillement à Paris*

Le 31 octobre, ses causes 51
L'élection des officiers 52
Les idées de Viollet-le-Duc à cet égard. — Viollet-le-Duc donnera sa démission si on touche au grade de M. Alphand. 53
Extrait de naissance de la *Légion du Génie*, ses services, (général Ducrot). 54
Un rapport inédit de M. Alphand 58
Pénibles impressions de Viollet-le-Duc sur l'inactivité de la *Légion du Génie*. — Une lettre de Viollet-le-Duc . . . 61

Chapitre VI. — *Bataille de Villiers*

La *Légion du Génie* se réunit place de l'Hôtel-de-Ville . . . 63
Son campement au plateau de la Faisanderie. — Topographie du champ de bataille. 64
Les positions allemandes avant la bataille. 65
Les ponts sur la Marne n'ont pas été construits 66
La bataille ; ses phases. 68
Le terrain conquis 70
Une aquarelle de Viollet-le-Duc, prise sur nature, donnant la bataille 71
La *Légion du Génie*, sa place à la bataille. 72
La *Légion du Génie* pouvait-elle mieux être employée ? . . 73

Chapitre VII. — *La nuit de Villiers*

Un dessin de Viollet-le-Duc pris sur nature 76
Les tranchées faites la nuit, par la *Légion du Génie* 77

Les officiers anxieux. — Les sapeurs sont remplacés, Viollet-le-Duc reste. — Égaré la nuit sur le champ de bataille . 78
Le moine-espion de Vincennes, attitude de Viollet-le-Duc . . 79
Une lettre de Viollet-le-Duc 80

Chapitre viii. — *Bataille de Champigny*

Reconnaissance à la Queue-en-Brie, par Alphand et Viollet-le-Duc. 82
La surprise des allemands au matin. — La débandade. — Viollet-le-Duc arrête la fuite 83
Les officiers de la *Légion du Génie* reconduisent les soldats au feu 84
La bataille ; ses phases. 85
Viollet-le-Duc trace et fait exécuter les tranchées et les batteries au premier rang. — Le champ de bataille à une heure du soir 86
Les dessins pour une aquarelle pris sur nature par Viollet-le-Duc. — La preuve que les travaux étaient de première nécessité 87
Le général Tripier et Viollet-le-Duc à cent mètres des batteries prussiennes. 90

Chapitre ix. — *La nuit de Champigny*

Une reconnaissance par Viollet-le-Duc 93
Dessin pris sur nature, par Viollet-le-Duc, pour une aquarelle. 94
Les travaux de la *Légion du Génie* la nuit. 95
Hésitation des allemands à continuer 96
La retraite le 3 décembre, déception de Viollet-le-Duc. — Une compagnie de la *Légion du Génie* retourne chercher ses outils jusqu'au milieu des allemands 99

Chapitre x. — *Le Plateau d'Avron*

Les défenses faites par le génie régulier à Avron. — Critiques du grand état-major allemand 101
Critiques de Viollet-le-Duc. 102
Opinion du général Ducrot 103
Projet de défense de Viollet-le-Duc non exécuté. 104
Vive discussion soutenue par Viollet-le-Duc avec un officier du génie. — Opinion du capitaine Simon 106
Le colonel Guillemaut et ses travaux. 107
La reconnaissance d'Avron ; les guides. 108
Le mur crénelé. 109
Une lettre du capitaine du génie Simon. — Viollet-le-Duc me propose pour la médaille militaire. 111

Chapitre xi. — *Bataille du Bourget*

Les causes de la sortie. — Les contradictions du général en chef 113

La *Légion du Génie* construit les ponts. 114
L'engagement ; les phases de la bataille 115
La *Légion du Génie* protège, par des épaulements, les batteries d'artillerie. 116
Les émotions patriotiques de Viollet-le-Duc 117
Les effets de l'exemple donné par Viollet-le-Duc, pendant la bataille . . . . . , ... 117
Viollet-le-Duc s'égare la nuit vers les armées prussiennes. . 119

Chapitre XII. — *Bobigny-le-Drancy*

L'opinion du grand état-major allemand 121
Les tranchées la nuit par la *Légion du Génie*. — La neige et le froid 122
Une aquarelle de Viollet-le-Duc : *Le grand Drancy* 123
La nuit. — Les espions allemands et Viollet-le-Duc 124
Les moyens qu'employait Viollet-le-Duc pour se faire aimer. — Le déjeuner de l'état-major de la *Légion* aux tranchées. 125

Chapitre XIII. — *Les redoutes de Graulay et de l'Alouette*

Pourquoi faire ces travaux ? 127
Une aquarelle de Viollet-le-Duc de la ferme de Graulay . . 128
Le froid terrible. — Une aquarelle de Viollet-le-Duc : *Une rue de Bondy* 129
Les défenses faites par la *Légion du Génie*, de la ferme du Graulay. — Les défenses de la ferme de l'Alouette . . 130
Les effets du froid sur les grand'gardes et sur l'auteur. . . 132
Viollet-le-Duc en face des misères que cause le froid. — Viollet-le-Duc et la discipline 133

Chapitre XIV. — *Le plateau de Rosny-Noisy*

Le compte des obus envoyés par les allemands. — Les travaux faits par la *Légion du Génie*. 135
Le danger encouru et la bravoure utile. 136
Le sentiment des sapeurs pour Viollet-le-Duc. — M. Bruyère, architecte, capitaine de compagnie. — Une aquarelle de Viollet-le-Duc : *Traverse-abri, Noisy-Rosny* 137
Une aquarelle de Viollet-le-Duc : *Le Petit Drancy*. 138
La *Légion du Génie* dans les forts du Sud. — M. le capitaine Delbrouck 139
Viollet-le-Duc et un élève architecte à son unique cours de l'école des Beaux-Arts : M. Baudry, architecte 140

Chapitre XV. — *Bataille de Buzenval*

Les causes de la bataille, d'après le général en chef. . . . 141
La *Légion du Génie* prend ses nouveaux campements . . . 142
L'alerte. — Le réveil. — La *Légion* distribuée dans l'armée. 143
Ce qu'on voyait du Moulin de pierre. — L'engagement le matin. 144

Description de la région où va se livrer l'action. — Les mobiles quittent le Mont-Valérien devant l'ennemi ; un bon patriote. — Description topographique des terrains. 146
Les défenses allemandes décrites 147
La bataille. — Ses phases 149
Les travaux de la *Légion du Génie* dans cette journée . . . 151
Une aquarelle de Viollet-le-Duc : *Le parc de Buzenval* . . . 152
Attitude de Viollet-le-Duc. — La retraite. — Le dîner à onze heures du soir à Rueil. — La rentrée 153
Les sentiments de MM. les officiers supérieurs du génie pour Viollet-le-Duc. — Les 20 signataires de la lettre. . . . 154

Chapitre XVI. — *Viollet-le-Duc soldat*

Officier de détail 156
La construction des abris coniques 157
Officier tacticien 158
Officier stratégique 159
Le système de défense de Paris, avant l'investissement . . 160
Une lettre de Viollet-le-Duc 161
Le système, après l'investissement de Paris 163
L'opinion de nos officiers supérieurs et des auteurs 164

Chapitre XVII. — *Viollet-le-Duc patriote*

Il refuse de supplanter M. Alphand, colonel 166
Ses travaux ne l'occupent plus en dehors de l'armée. — Son opinion sur les victoires allemandes 167
Le soldat patriote vulgarisateur 168
Viollet-le-Duc jugé par Madame Carette, de la Cour des Tuileries 170
L'exagération de cette dame 180

Chapitre XVIII. — *Viollet-le-Duc intime*

Les hostilités d'un chat contre des soldats de plomb *(Dessins)* 182
Autres scènes. 183
Les travaux d'Enghien, Deuil, Orgemont 184
Une poursuite allemande sous terre. — Viollet-le-Duc chez lui. 185
Une série de lettres de Viollet-le-Duc. 186
Conseil pour une conférence. — Une lettre signée par Viollet-le-Duc *Epergos* 190
Suite des lettres de Viollet-le-Duc. — Une de ses lettres au préfet de la Nièvre. — Sa mort à Lausanne 193

Chapitre XIX. — *Monsieur Alphand*

Mes rapports avec lui 195
Il me donne mission d'entrer dans Paris le 15 avril 1871 . . 197
Ce que je vois 198

Une lettre de M. H. Mensier chef de bataillon du Génie. . . 199
Un désir du général Borel 200
Une lettre du colonel de Courville. — Une lettre de Viollet-le-Duc 201
Félicitations du ministre de la guerre (général Le Flô). . . 202
Félicitations du ministère de l'intérieur. — La part qui en revient à M. Alphand 203

CHAPITRE XX. — *Conclusion* 205

Rapports militaires de Viollet-le-Duc. 207
» de l'amiral Saisset 211
Historique de la Légion du Génie par Viollet-le-Duc. . . . 220

Légion du Génie de la Garde Nationale

(CADRES ET TROUPES)

Décret de la création du corps auxiliaire du *Génie*. 231
Etat nominatif des sous-officiers d'état-major. — Bureaux techniques. 233
Dans la première division 233
Dans la deuxième division 235
Au service de l'éclairage 237
Au service des concessions. — Des promenades. — De M. Michal. — De la caisse des travaux. — Des bureaux administratifs 238
Sous-officiers pris hors de l'administration 238

Cadres des compagnies (Ordonnance du 24 août 1870)

Première et deuxième 240
Troisième et quatrième. 241
Cinquième, sixième et septième. 242
Huitième et neuvième 243
Dixième et onzième 244
Douzième 245

Cadres et troupes (État nominatif)

Première compagnie. 246
Deuxième compagnie. 255
Troisième compagnie. 260
Quatrième compagnie 265
Cinquième compagnie 267
Sixième compagnie 274
Septième compagnie 279
Huitième compagnie. 286
Neuvième compagnie 290
Dixième compagnie 296

Onzième compagnie 301
Douzième compagnie. 307
Etat des propositions et décret pour la nomination des officiers de compagnie 314
Décret fixant la solde et les vivres attribués aux volontaires. 317
Nominations d'officiers. 318
Nominations et *Mutations* extraites du livre d'ordres . . . 319
LES CADRES ET L'EFFECTIF de la *Légion du Génie* après les élections. 329
Premier bataillon 331
Deuxième bataillon 333
LES COMPAGNIES DE GUERRE 336
Blessés. 339
Tués 340
Décorations 341

Nevers.— Imp. J. Bellanger, rue du Doyenné 6

ERRATUM

Troisième ligne, page 76, lire : *cette nuit du 30 novembre*, au lieu de cette nuit du 30 septembre.

GETTY CENTER LIBRARY